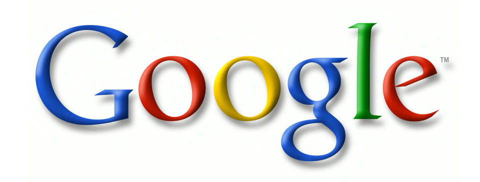




HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME SEPTIÈME.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C°, 7 RUE SAINT-BENOIT


Marie de Bourgogne.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS

1364 — 1477

PAR

M. DE BARANTE

PAIR DE FRANCE

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.
QUINTILIEN.

SIXIÈME ÉDITION



PARIS

FURNE ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

55 RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

M DCCC XLII

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

1474-1475.

Le duc de Bourgogne se trouvait ainsi délivré pour un moment d'une si dangereuse diversion; il pouvait, dans cet intervalle, se réconcilier avec les Suisses, qu'on n'avait pas entraînés sans peine à lui faire la guerre. L'empereur et le roi avaient donc à renouveler les mêmes efforts pour décider les ligues à une nouvelle entreprise.

L'intérêt était d'autant plus grand pour le roi, que maintenant il n'ignorait plus rien des projets du Duc et de l'Angleterre. Le roi d'Écosse[1], que le roi Édouard

[1] Legrand.

avait voulu engager dans l'alliance contre la France, s'était hâté d'en prévenir le roi. Bien que le mariage de son fils avec la fille du roi d'Angleterre fût récemment conclu, il ne voulut point rompre l'ancienne et loyale amitié qui avait toujours uni l'Écosse et la France; il confia en même temps au roi Louis qu'il avait dévotion d'aller en pèlerinage à Rome, lui demandant si le moment lui semblait bien choisi. Le roi lui répondit aussitôt, par le sire de Ménil-Pénil, que certes il trouvait sa piété louable, et que, s'il traversait la France pour se rendre à son pèlerinage, il y serait traité en roi et en ami, mais que la conjoncture semblait trop difficile pour s'éloigner de ses états; qu'il fallait veiller sur leur ennemi commun, Édouard, l'usurpateur d'Angleterre; que pour lui il se mettrait en état de bien recevoir les Anglais si, selon leur menace, ils voulaient descendre dans le royaume; que si toutefois le roi d'Écosse pouvait, par quelque entreprise contre l'Angleterre ou par voie de négociation, empêcher cette descente, il lui ferait payer dix mille écus.

Le roi Édouard ne tarda guère à manifester ses desseins. Dès le mois d'octobre[1], il envoya Jarretière, son héraut, signifier au roi d'avoir à lui restituer ses duchés de Guyenne et de Normandie; faute de quoi il lui ferait la guerre et descendrait en France avec toute sa puissance. Le roi reçut le héraut avec une courtoisie plus grande et lui fit des présents plus riches encore qu'à la coutume. Il ne manquait guère à bien traiter les hérauts et les ambassadeurs, et trouvait cette pratique fort profitable. Cependant ce héraut demandait une réponse; et comme il répétait que son maître descendrait en France,

[1] De Troy.

le roi répliqua froidement : « Dites-lui que je lui conseille « de n'en rien faire ; » puis il chargea l'envoyé d'offrir de sa part le plus beau cheval de ses écuries au roi Édouard ; quelques jours après, il fit partir Jean de Lailler, maréchal de ses logis, pour porter un nouveau présent au roi d'Angleterre : c'était un loup, un sanglier et un âne[1]. Peut-être était-ce par manière d'apologue, comme on en lit dans les histoires anciennes, et voulait-il désigner par là ses trois principaux ennemis, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

Ce dernier prince n'osait pas se déclarer aussi ouvertement que les autres, non que sa haine ne fût grande ; mais il était faible de volonté, et flottait entre les deux partis qui tenaient divisés ses conseillers et ses serviteurs ; les uns gagnés par le roi, comme le sire de Lescun ; les autres pensionnés du duc de Bourgogne, comme Pierre Landais, ou favorables à l'Angleterre. Il y avait en effet, depuis longtemps, quelques-uns des gentilshommes bretons dont le cœur était tout anglais. Ainsi partagé, le duc de Bretagne n'en prenait pas moins une grande part à tout ce qui se préparait.

« Mon très-redouté seigneur, écrivait-il au roi d'Angleterre, je me recommande très-humblement à vous. J'ai vu ce que vous m'avez fait montrer par le sieur de Duras, et j'ai su que vous étiez content des dissimulations que je fais ; je vous en remercie. Si je dissimule, c'est pour le mieux, ainsi que vous le dira le porteur des présentes, auquel je vous prie de donner foi, créance et sûreté en tout ce qu'il vous dira de par moi ; car c'est un homme que j'ai choisi pour aller bien souvent entre vous et moi. »

[1] De Troy.

Le roi, sans savoir exactement à quels termes le duc de Bretagne en était avec ses ennemis, ne doutait point qu'il ne fût en intelligence avec eux. Son habitude n'était pas de forcer les gens à se déclarer, de peur qu'ils ne prissent tout à fait parti contre lui. Il continuait donc à envoyer des ambassades au duc de Bretagne et à le ménager. Un nouvel incident lui montra qu'il fallait agir plus vivement.

Après avoir passé toute la première partie de l'année du côté de Senlis et de Compiègne, afin d'être plus près des conférences pour la trêve, il était venu à Paris. De là il était allé en Anjou prendre possession de cette seigneurie du roi René, puis ouvrir la saison des chasses à Chartres et à Malesherbes; car, dès qu'il avait un moment de loisir, il se donnait avec grande ardeur à ce divertissement, et le Gatinais lui semblait le meilleur pays du monde pour prendre des cerfs et des sangliers. C'était pendant qu'il chassait ainsi, mais sans jamais oublier ses affaires, que lui était arrivé le héraut du roi d'Angleterre. Quelques jours après il sut qu'au mépris de la trêve, le duc de Bourgogne s'était saisi de la ville de Verdun, y avait fait arrêter Jacques Dessales, ancien secrétaire du roi René, l'un de ceux par qui le roi avait su les secrets de la maison d'Ajou, et qu'il l'avait fait pendre. Les courses dans le Nivernais avaient aussi recommencé, et la ville de Moulins-en-Gilbert avait été surprise. Le roi se rendit alors de ce côté-là et vint séjourner quelque temps à Montereau et à Chamois en Champagne. Il envoya le sire de Craon reprendre Verdun, et condamna la ville à lui payer en amende un homme en or du poids de Jacques Dessales. Il dirigea aussi des troupes et de l'artillerie en Nivernais. D'ailleurs, placé ainsi en Champagn e, il se trouvait plus à portée de ses affaires avec les Suisses, de ses négociation.

avec le duc de Lorraine, qu'il espérait faire déclarer contre le duc de Bourgogne; enfin il avait promptement des nouvelles du siége de Neuss. Ce fut à ce moment que les affaires de Bretagne devinrent plus pressantes.

Un secrétaire du roi d'Angleterre, qui avait reçu soixante marcs d'argent, livra deux lettres que le sire d'Urfé, un des bannis du royaume et grand favori du duc de Bretagne, écrivait au roi Édouard et à lord Hastings[1], grand chambellan d'Angleterre[1]. Le roi apprit par là que trois mille Anglais devaient descendre en Bretagne et se joindre à l'armée du duc. Le sire d'Urfé disait, entre autres choses, que le duc de Bretagne, par les intelligences qu'il avait en France, en ferait plus dans un mois que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne dans six mois, quelque grandes que fussent leurs forces. Le roi n'en était que trop persuadé; toutefois il pensait que ce danger ne commencerait pour lui que si on le voyait en trop mauvaise situation. « Je connais mes sujets, disait-il « souvent à ses serviteurs les plus intimes; je trouverais « bien leur mauvais vouloir si mes affaires allaient mal et « si je venais à perdre quelque grande bataille : aussi n'en « risquerai-je point. »

Tous ses soins étaient donc d'éviter la guerre, de diviser ses ennemis et de leur susciter des embarras. Le siége de Neuss, l'armée de l'Empire qui allait s'assembler, les Suisses qu'il travaillait à mettre en mouvement, le rassuraient un peu contre les secours que le duc de Bourgogne pourrait donner à la grande entreprise des Anglais. Maintenant il fallait aviser à ce que le roi d'Angleterre ne trouvât pas dans le royaume un autre allié en état de

[1] Comines.

l'aider puissamment. Le roi savait que le duc de Bretagne était facile à intimider; il partit de Chamois pour retourner en Touraine et en Anjou.

« Monsieur de Comminges[1], mon ami, je pars demain, écrivait-il, et j'ai promis d'être dans huit jours au gîte de Notre-Dame de Béhuart. Vous m'avez écrit que le duc de Bretagne mettait en conseil la réponse qu'il me devait faire sur ce que lui avait dit de ma part le bailli de Montargis. J'en suis fort ébahi, car il me semblait, à entendre son procureur, qu'il ne trouvait point qu'il fût temps d'accomplir le traité. Depuis, vous m'avez écrit que le duc vous a remis ses scellés et veut envoyer une ambassade. Afin que vous soyez averti de mon intention si le duc veut faire cet appointement, je ne bougerai point d'Angers jusqu'à ce que tout soit fait; je ferai le serment et tout ce qu'il faudra. Si le duc veut dissimuler, je ne passerai qu'une nuit à Angers et je m'en retournerai. Monsieur de Comminges, je ne saurais vous écrire autre chose, sinon que je veux achever pour jamais ce que je dois faire de bon avec le duc, et, s'il dissimule, je veux connaître sa dissimulation tout au clair. Je suis bien sûr que ceux qui ne m'aiment point en Bretagne ne voudraient point qu'il fît appointement final avec moi, car il ne tiendrait plus compte d'eux; si cette fois il se fie plus à moi qu'à eux, tant qu'il vivra il ne s'en trouvera pas mal, et il le connaîtra par les effets. S'il veut les croire contre moi, je ne suis pas délibéré de me laisser plus longuement amuser sans connaître où nous en sommes, ni de complaire à ceux qui me veulent du mal. J'ai attendu un an et plus, et je ne suis plus délibéré à leur faire ce plaisir. Et adieu, monsieur de Comminges, mon ami. Écrit au Plessis-du-Parc, le 11 octobre. »

[1] Le sire de Lescun.

Les menaces du roi et la fermeté qu'il montra ne changèrent pas beaucoup l'état des choses avec le duc de Bretagne ; il demeura comme auparavant irrésolu et partagé entre son propre désir et l'inclinaition de ses sujets, qui en général aimaient mieux la France que l'Angleterre.

Cependant le bruit se répandit que les Anglais descendraient en France dès cette année même. Leurs vaisseaux se montrèrent sur les côtes de Normandie. Le roi y envoya des troupes et fit partir sur-le-champ les archers à cheval de la nouvelle garde du Dauphin. Il donna aussi tous les ordres nécessaires pour munir les places de cette province. Des blés du Poitou, de Guyenne et de Languedoc furent conduits à Bayonne, à Bordeaux, à La Rochelle, pour de là être transportés par mer.

Le roi avait peu de vaisseaux, mais assez bien conduits. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, s'acquittait de son office avec zèle. Sous lui était un très-habile homme, Guillaume de Casenove, dit Coulon, qui portait le titre de vice-amiral de la mer [1]. Il était même redouté de la marine d'Angleterre et de Flandre, et l'on disait qu'il avait avec lui un bien savant astronome, Robert de Cassel, qui, d'après les astres, lui donnait les meilleurs conseils. A ce moment le lieu où l'on craignait le plus de voir descendre les Anglais, c'était la Hogue et Saint-Waast. Le duc de Bourgogne conseillait instamment au roi d'Angleterre de se diriger de ce côté.

« Très-honoré seigneur et frère, lui écrivait-il, je me recommande à vous. Aucuns de votre conseil sont d'opinion que vous devez descendre en Guyenne. Mon frère de Bretagne vous y pourra aider, mais vous serez loin de mon aide, et vous aurez un trop long chemin pour nous

[1] Legrand.

retrouver devant Paris. A l'égard de Calais, vous ne pourrez trouver assez de vivres pour vos gens, et moi pour les miens. Les deux armées ne pourraient être paisiblement ensemble; mondit frère de Bretagne serait aussi trop loin de nous deux. Mais il me semble que vous devez faire votre descente à la Hogue. Je ne doute pas que vous n'ayez bientôt des villes et des places, et vous serez à la main de mon frère de Bretagne et de moi. Mandez-moi quel nombre de navires il vous faut, où vous voulez que je les fasse mener, et je le ferai. »

Sans doute que l'amiral de France jugeait comme le duc de Bourgogne de l'importance de cette position. Il envoya au roi un long mémoire pour lui conseiller de construire un port et d'établir une ville à la Hogue; il disait que le projet en avait déjà été proposé au feu roi; il faisait voir tous les avantages de ce port, qui serait sûr pour les vaisseaux et facile à défendre à cause d'une île qui est au-devant. Quant à la ville, il s'offrait de la bâtir ainsi que la citadelle. Seulement il demandait que le roi lui donnât un ressort de cent vingt paroisses, dont les habitants seraient chargés, pour tout service, de faire le guet au bord de la mer. Il voulait le titre de baronnie; haute, moyenne et basse justice, ressortissant seulement à l'échiquier de Normandie; la création d'un maire et de deux échevins juges de tout procès entre les habitants; l'exemption de tous subsides pour ceux qui viendraient s'y établir; la permission à tous les marchands et facteurs des pays étrangers alliés du roi d'y avoir leurs comptoirs, le marché trois fois la semaine, et trois foires franches de quinze jours chacune, comme celles que le roi avait établies à Lyon. Le roi accorda tous ces priviléges. Cependant le port ni la ville n'ont jamais été faits.

Les alarmes qu'on avait conçues ne tardèrent pas à se dissiper. Les préparatifs des Anglais n'étaient pas encore terminés.

« Monsieur de Bressuire, écrivait le roi, j'ai été averti de Normandie et d'ailleurs que l'armée des Anglais est rompue pour cette année ; et par ce je vois que vous n'avez rien à faire au quartier où vous êtes. Pour cette heure je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin de n'en point perdre la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglais. Faites-moi toujours savoir de vos nouvelles ; toutefois ne bougez point de là, et si vous avez besoin de moi, mandez-le-moi, je m'en irai à vous. Il suffit que vous me le fassiez savoir. Adieu. Argenton, 4 novembre. »

Ce qui mettait surtout le roi en grande sécurité, malgré la puissante attaque qui semblait le menacer, c'était la situation du duc de Bourgogne, obstiné à ce siége de Neuss, où il se tenait déjà depuis six mois sans l'avoir quitté un seul jour, et amassant devant cette ville toutes les forces de ses états. Il était parvenu cependant à resserrer étroitement la place. Les vivres commençaient à y devenir rares ; la poudre allait y manquer. En vain les habitants, du haut de leurs clochers, allumaient des feux et faisaient des signaux pour avertir de leur désastre les Allemands campés sur la rive droite du Rhin, que commandait Guillaume d'Aremberg, surnommé le sanglier des Ardennes. Il n'y avait aucun moyen de leur porter secours. Ceux des leurs qui se jetaient à la nage pour traverser le Rhin tombaient entre les mains des Bourguignons ; et lorsque par bonheur ils arrivaient, ils augmentaient le désir de fournir aide et soulagement à cette malheureuse ville, mais n'en donnaient pas le pouvoir.

Telle était l'extrémité où se trouvaient réduits les assiégés, lorsque, dans le mois de novembre, l'empereur Frédéric arriva à Andernach, entre Coblentz et Cologne. Il était bien loin d'avoir réuni toutes les forces de l'Empire. Beaucoup de princes et de villes n'avaient pas encore mis en route leur contingent. Toutefois il avait déjà soixante mille combattants. Presque tous les princes d'Allemagne l'accompagnaient; il avait autour de lui les archevêques de Mayence et de Trèves, les évêques de Munster, de Spire et de Worms; Albert, duc de Saxe; Albert, duc de Brandebourg; Sigismond, duc d'Autriche; Louis-Albert et Frédéric, ducs de Bavière; Ernest, duc de Saxe; Henri, landgrave de Hesse; Christophe, margrave de Bade, et plus de cinquante comtes de l'Empire.

Le gros de cette armée resta d'abord campé fort loin de Neuss; toutefois elle envoya de grands renforts au comte Guillaume d'Aremberg. Le duc de Bourgogne se vit contraint à changer les dispositions de son armée, afin de ne pas être exposé à des attaques imprévues, et pour ne pas être lui-même assiégé dans l'enceinte de son camp. Le blocus devint moins exact; les pluies de l'automne, en inondant une partie des travaux du siége, avaient aussi facilité quelques communications avec les assiégés. Bientôt après une occasion favorable de ravitailler la place fut saisie par les gens de Cologne, dont le zèle ne diminuait pas.

Chrétien Ier, roi de Danemarck, de Suède et de Norwége, avait, l'année précédente, pour accomplir un vœu, fait le pèlerinage de Rome. En traversant l'Allemagne, de grands honneurs lui avaient été rendus, ainsi qu'en Italie[1]. Le pape, en reconnaissance de cet acte de dévo-

[1] Histoire de Danemarck. — Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Chronique du second vol. de Comines.

tion, avait fait l'accueil le plus paternel au roi de Danemarck, et l'avait entretenu des chagrins que lui donnaient tant de discordes dont la chrétienté était déchirée. A son retour, il avait passé quelque temps à Augsbourg avec l'empereur Frédéric, et avait offert sa médiation pour régler les différends qui troublaient la paix de l'Allemagne. L'empereur lui montra une grande confiance, et prit ses bons avis sur les affaires; tellement que, lorsque quelque temps après il partit pour aller secourir Neuss, il écrivit au roi de Danemarck, en le priant de revenir pour être arbitre dans l'affaire de l'archevêque de Cologne, et pour négocier la paix avec le duc de Bourgogne. Le roi de Danemarck était à peine de retour de son long pèlerinage; cependant il se rendit à l'invitation de l'empereur, et, reprenant sa route, il arriva à Dusseldorf, près de Neuss, le 17 novembre.

Le duc de Bourgogne, à qui son arrivée avait été annoncée par des ambassadeurs, alla aussitôt lui rendre visite. Le roi de Danemarck avait amené avec lui son frère le duc d'Oldenbourg, le duc Jean de Saxe, le duc de Mecklenbourg et le duc de Brunswick. Pendant cinq semaines, ce ne furent que continuelles visites et pompeux festins, avec tout le faste de la cour de Bourgogne.

Durant une de ces grandes réceptions, un jour que le Duc, à la tête de ses principaux capitaines, était allé audevant du roi de Danemarck qui devait venir assister à un banquet dans son camp, le froid était vif, les fossés gelés, le guet moins assidu que de coutume, chacun occupé de la fête plus que du siége. Les Allemands, qui étaient logés dans un château tout voisin, profitèrent du moment; ils chargèrent un grand nombre de paysans avec des bissacs; d'un côté était de la poudre pour l'artillerie, de l'autre

du sel dont les assiégés manquaient beaucoup. On avisa un quartier mal gardé, et approchant des remparts, on jeta les bissacs au pied de la muraille. Les assiégés les remontèrent dans la ville ; ce fut un grand échec pour le Duc, car la ville manquait de munitions pour le service de ses couleuvrines et canons.

Peu après, un nouveau revers vint encore diminuer les espérances des Bourguignons. La seule ville qui tînt le parti de l'archevêque de Cologne était Lintz, située sur la rive droite du Rhin, entre Cologne et Coblentz, non loin d'Andernach. L'archevêque en avait confié la défense à Éverard d'Arenberg, sire de la Marck, qui tenait le parti opposé à son frère Guillaume. Pressé par les Allemands, il vint demander au duc de Bourgogne de lui envoyer du secours. Olivier de la Marche, le sire Philippe de Bergues et le vicomte de Soissons furent chargés d'aller ravitailler la place. Ils suivirent la rive gauche du Rhin, en évitant de passer trop près de Cologne ; le sire de la Marck leur servait de guide, et les conduisit en face de Lintz, sur une haute colline. Le Rhin coulait devant eux, et ils voyaient sur l'autre bord la ville assiégée par les gens du duc de Saxe et de l'archevêque de Trèves. Auparavant il fallait s'emparer d'un fort boulevard élevé sur la rive gauche au pied de la colline, pour garder la rivière, et qui était défendu par les habitants d'Andernach. L'attaque commença et fut d'abord repoussée ; mais une couleuvrine ayant éclaté dans le boulevard, jeta le désordre parmi les défenseurs, et bientôt le poste fut pris. Les Bourguignons s'embarquèrent aussitôt ; ils eurent le temps de parvenir sur la rive droite, et de se mettre en bataille,

[1] 1474, v. st. L'année commença le 26 mars.

avant que les Allemands fussent accourus ; puis, pendant qu'ils combattaient, le convoi de vivres passa et entra dans la ville. L'ordre avait aussi été donné par le Duc de relever la garnison allemande, et de la remplacer par des Picards et des Bourguignons. Il en advint que, peu de jours après, des querelles s'élevèrent entre les habitants et cette nouvelle garnison française ; de sorte que la ville se livra à l'empereur.

Toutes ces mésaventures et les difficultés qui semblaient s'accroître chaque jour, les tristes nouvelles que le Duc avait reçues de la comté de Bourgogne, où son maréchal avait été complétement défait à Héricourt, n'abaissaient ni son courage ni son orgueil. Le roi de Danemarck ne put rien gagner sur lui, et, après avoir passé près de deux mois à Dusseldorf, il repartit pour ses lointains états qu'il avait quittés si complaisamment. De concert avec lui, un légat du pape avait aussi exhorté le Duc à la paix ; mais ce prince devenait de jour en jour plus intraitable.

Cependant l'empereur n'approchait point encore de Neuss, et n'essayait rien de grand ni d'efficace pour délivrer cette ville ; il attendait que les troupes de l'Empire se fussent réunies. Il comptait aussi recevoir bientôt ces vingt mille combattants que le roi de France lui avait promis, et qui n'arrivaient point. C'est qu'en effet le roi, satisfait d'avoir ainsi mis l'Allemagne en mouvement contre le duc de Bourgogne, ne songeait qu'à en profiter sans risques ni dépenses. Il était si éloigné de se vouloir mêler de cette guerre, qu'en ce moment même il employait le connétable, dont pourtant il connaissait toutes les trahisons, à négocier une prolongation des trêves, qui devaient expirer le 15 mai.

Le duc de Bourgogne était trop irrité pour entendre une pareille proposition ; il ne sentait pas les embarras où lui-même se trouvait, et ne songeait qu'à la prochaine et formidable entreprise qu'avec le roi d'Angleterre il devait commencer bientôt, lorsque Neuss allait être pris. Il fit venir les ambassadeurs du connétable, et leur parla à peu près en ces termes : c'était au commencement de mars :

« Je sais que l'empereur, le roi de France et plusieurs princes et communes d'Allemagne ont fixé une journée à Metz pour y émouvoir une terrible guerre contre moi ; et cependant le connétable a espoir, dites-vous, de pratiquer bonne et longue paix entre le roi et moi. Certes, je crois bien que le roi doit penser que la guerre est plus à son désavantage qu'au mien. Il a autrefois employé toute sa puissance et celle de ses alliés pour me surmonter en bataille, moi, seul, dépourvu de tous mes amis. Mon frère, le roi Edouard, était expulsé de son royaume ; le comte de Warwick tournait contre moi toutes les forces des Anglais ; mon frère de Bretagne était si foulé des guerres qu'il avait soutenues dans son pays, qu'il ne pouvait m'aider ; si monsieur de Guyenne était mon ami, il n'en suivait pas moins le roi son frère. Le roi d'Aragon était oppressé aussi par la guerre ; la maison de Savoie m'était alors peu favorable ; le duc Nicolas de Lorraine était secrètement mon ennemi. Enfin, de tous mes amis, nuls ne me firent profit. Du côté du roi, tout lui courait en prospérité. Soudainement il rompit le lien de la paix, et s'éleva avec une puissante armée contre moi, qui ne me tenais aucunement en garde. Pourquoi me serais-je méfié de lui ? je n'avais pas seulement paix avec lui, mais je lui portais singulière bienveillance ; j'avais mis en oubli

toutes guerres, dissensions et menaces du temps passé. Que fit-il? il occupa mes villes de Roye et Montdidier; par subornation, par argent et belles promesses, il corrompit les habitants de mes cités d'Amiens et Saint-Quentin, et s'en empara. Bien plus, il avait envoyé des gens d'armes contre moi, dans mes pays de Bourgogne, défait mes gens, pillé mes villes, et exécuté ces sanglants exploits si ouvertement, qu'à peine étais-je averti, qu'ils étaient déjà achevés. Je n'étais donc pas seulement dépourvu de mes amis, mais privé des secours de mes Bourguignons. Toutefois je m'éveillai au bruit de ses armes, et me confiant à la miséricorde divine, en ma bonne et juste querelle, je marchai en grande hâte au-devant de lui. Je pris d'assaut Pecquigni et son château qui est renommé pour la plus forte place de Picardie; j'allai mettre mon camp sous les murailles d'Amiens, me plaçant ainsi entre les deux armées de mon ennemi, et empêchant l'une de secourir l'autre; je résistai non-seulement à sa fureur et à son insolence, mais je rompis ses ruses et ses secrètes pratiques. Ce qu'il a tramé contre moi et les miens, en violation de tous les droits divins et humains, j'en laisse à Dieu la vengeance. Si donc alors il n'a rien conquis sur moi par les armes, quelle espérance peut-il avoir maintenant que je suis prévenu, et pourvu tellement qu'il n'aura rien du mien? N'ai-je pas naguère, avec mes seuls sujets et domestiques, pénétré en vainqueur au milieu de son royaume? Et aujourd'hui je suis secouru des forces des étrangers. Ainsi je m'étonne peu qu'il redoute la bataille dont je puis le menacer, et qui me vengera de tant d'injures qu'il m'a faites, de tant de violations des lois divines et humaines. Les Allemands sont contre moi, il est vrai; mais c'est un commun proverbe, et connu depuis long-

temps, que les confédérations des Germains sont mobiles et de peu de foi. Pour le roi Édouard, mon frère, je l'ai (le roi le sait bien) rétabli par ma force en paisible possession de son royaume, et il va venir en grande puissance à mon aide. Il sait aussi que mon frère de Bretagne n'est pas oisif, non plus que le roi d'Aragon, qui a eu tant de belles victoires en Roussillon; il n'ignore pas que Ferdinand, fils de ce même roi d'Aragon, porte maintenant mon ordre de la Toison-d'Or, et que, par sa femme Isabelle, il vient d'hériter de la Castille après la mort du roi Henri. Ainsi le roi aura en Castille non plus un ami, mais un ennemi. La maison de Savoie s'est naguère confédérée avec moi, et rien ne peut briser notre alliance. Le duc de Milan s'est déclaré mon ami, et j'attends ses ambassadeurs; je suis assuré du duc de Lorraine; je ne parle pas de mes autres alliés, le roi de Hongrie, le roi de Naples, les Vénitiens, le comte Palatin, parce qu'ils sont trop éloignés du royaume de France. Je ne parle que de ceux qui environnent et assiégent son royaume; il aperçoit leur amitié et leur faveur pour moi, et leur haine particulière pour lui. Ce que vous proposez de bon de sa part ne me donne nulle volonté de faire trêve; de même que l'armée qu'il assemble ne me donne nulle crainte, et tournera à sa ruine. Et par quel moyen, si tel était mon avis, pourrais-je avoir paix ou trêve avec lui, quand cauteleusement, toutes les fois qu'il a trouvé opportunité de me nuire, il a rompu la paix de Péronne, si solennellement accordée, et jurée entre lui et moi, jurée de nouveau publiquement à Notre-Dame de Liesse, la main sur l'autel, approuvée et ratifiée sans nulle crainte, d'après le consentement du conseil de France et de la cour du parlement de Paris. Il a violé les trêves données

au roi d'Aragon, à mon frère le roi d'Angleterre ou à moi ; mais aussi il en a été puni. Encore à présent, ses gens d'armes courent sur les marches de mes pays, recueillant proie et butin, comme s'il n'y avait nulles trêves. S'il prenait les trêves dont vous me parlez, de quel parchemin les ferait-on ? de quelle encre seraient-elles écrites ? de quelle cire seraient-elles scellées ? par quel dieu les jurerait-il, lui qui a tant de fois levé la main vers le ciel, parjurant et souillant tous les serments ? Certes, s'il voulait me satisfaire de tous les dommages qu'il m'a causés, en ne tenant pas les appointements que nous avons conclus depuis Péronne, il aurait assez à faire. Une chose m'induirait seulement aux trêves, c'est l'amour de Notre Seigneur, et le bon vouloir que j'ai eu et ai encore de donner secours et aide à notre foi catholique contre les infidèles. De sorte qu'afin que vous sachiez que je veux bien entendre au bien de la paix, s'il veut me rendre Amiens et Saint-Quentin qu'il m'a ravis par fraude, et que ce soit le plaisir de mes frères et compagnons, le roi d'Angleterre, le roi d'Aragon et le duc de Bretagne, les trêves se feront entre nous ; mais sans ces trois je ne puis rien faire ni accorder chose quelconque, car nous sommes tellement unis et passionnés ensemble, que nul de nous ne peut rien faire avec le roi de France, notre commun ennemi, sans le consentement des autres. Dites cela à mon cousin le connétable, pour qu'il le fasse savoir au roi, si bon lui semble. »

Le Duc faisait de grands mécomptes et repaissait sa passion de beaucoup de chimériques espérances. Les affaires du roi n'en étaient pas au point qu'il croyait. D'abord il se trompait complétement sur tout ce qui concernait le roi d'Aragon et le Roussillon. Cette mort du

roi de Castille, qui lui semblait favorable à sa cause, était au contraire ce qui pouvait arriver de plus heureux au roi de France. La succession de Castille se trouvait disputée entre Ferdinand d'Aragon, au nom de sa femme Isabelle, et Jeanne la Bertrandéja que le feu roi n'avait jamais désavouée pour sa fille et que soutenait le roi Alphonse de Portugal son oncle. Chacun des deux concurrents avait intérêt à rechercher le suffrage et l'appui du roi de France; des deux partis, on lui envoya des ambassadeurs.

Ce fut alors que le roi déploya toutes les ruses de sa subtilité[1]. C'étaient des promesses faites et des espérances données à la fois au roi de Portugal et à don Ferdinand d'Aragon; c'étaient des ambassades avec de doubles et triples instructions qui devaient servir et être montrées selon l'occurrence; c'étaient des pouvoirs confiés à diverses personnes à l'insu les unes des autres. Pendant ce temps-là, le roi négociait lui-même avec les ambassadeurs qu'on lui envoyait. Il y avait un nommé Ferdinand de Lucena, qui revenait d'Angleterre et que le roi mit si bien dans ses intérêts, qu'il se fit raconter tout ce qui avait été conclu contre lui entre le roi d'Aragon, le roi Édouard et le duc de Bourgogne. Il obtint même communication des traités par lesquels on se partageait le royaume. Pour se rendre le comte de Cardone favorable, il fit plus encore, il lui promit, sur les saints Évangiles et la foi de son baptême, de le protéger et de le défendre en toute occasion contre son propre souverain le roi d'Aragon, si celui-ci attentait à ses biens ou à son honneur, et de lui fournir trois cents lances en cas de besoin.

[1] Legrand.

Le roi disposa donc presque des conditions entre l'Aragon et lui, sauf du moins le désaveu que pouvaient encourir les ambassadeurs ainsi corrompus. Le mariage du Dauphin avec la fille de don Ferdinand fut arrêté : il fut dit que les alliances seraient renouvelées, et même sans que le roi rendît le Roussillon, clause à laquelle le roi d'Aragon avait toujours tenu invariablement.

Toutes ces négociations étaient si bien un moyen de gagner du temps, qu'en congédiant ces ambassadeurs dont il était si satisfait, il n'en donna pas moins l'ordre secret de les retenir en Roussillon quand ils y passeraient. Perpignan était assiégée et resserrée depuis si longtemps qu'elle ne pouvait tarder à se rendre. Les horreurs de la famine y étaient aussi cruelles qu'elles l'avaient jamais été en aucun siége. On raconta qu'une mère ayant deux enfants, nourrit avec le cadavre de celui qui était mort de faim celui qui lui restait encore. Le vaillant roi don Juan fit les derniers efforts pour porter secours à cette malheureuse ville; mais ses forces étaient en grande partie employées dans la querelle de son fils touchant la couronne de Castille, et son trésor était tellement épuisé, qu'il fut contraint à mettre en gage sa robe fourrée de martre, afin de payer les muletiers qui transportaient ses équipages. Toutes ses tentatives furent inutiles, et le 10 mars 1475 Perpignan se rendit aux Français, après un siége de deux ans, sauf les courts intervalles de quelques trêves mal observées.

La joie du roi fut grande à cette nouvelle tant attendue. Il obtenait enfin le fruit de cette guerre si obstinément poursuivie et qui faisait dans tout le royaume donner au Roussillon le nom du cimetière des Français[1]. Ses capi-

[1] De Troy.

taines, ses troupes allaient se trouver libres au moment où il en avait un tel besoin pour résister au duc de Bourgogne et aux Anglais.

Toutefois son brave compère Jean de Daillon, sire du Lude, chef de l'armée, et Yves du Fou, qui avait été capitaine de Perpignan pendant la trêve, avaient accordé des conditions aux habitants et à la garnison de la ville. Il était à croire aussi qu'usant de ses pouvoirs, ils négociaient avec le roi d'Aragon. Les promesses qu'ils avaient pu faire, les engagements qu'ils avaient dû prendre, ne convenaient nullement au roi. Il se sentait le plus fort. Se souvenant que le Roussillon lui avait échappé par une révolte et qu'un fort parti lui était contraire, il n'avait que des pensées de rigueur et de vengeance. Il envoya aussitôt le sire du Bouchage avec les instructions suivantes :

Premièrement, il renverra le plus hâtivement qu'il pourra messire Yves du Fou et monsieur du Lude.

Si Boffile est de leur parti, il le renverra; sinon il s'en aidera.

Il ne laissera point s'en aller les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban. Lorsque les capitaines seront partis, il gagnera les lieutenants, et s'il le peut, il gagnera les gens d'armes eux-mêmes.

Il chassera tant de gens de Perpignan qu'avec cent lances on puisse être maître de la ville, et ne leur laissera pas une seule arme.

Dès qu'il sera assez fort, il prendra la garde des portes.

Il fera une citadelle.

Si Boffile est des nôtres, il le fera capitaine général, sinon ce sera le Poulailler.

Il fera abattre toutes les forteresses, hormis Perpignan, Saulces, Elne, Collioure, Bellegarde et la Roque.

Il chassera tous les nobles qui se sont armés contre le roi et donnera leurs héritages, quelques conditions qu'on ait faites.

Il donnera leurs terres au Poulailler, à Boffile, à son lieutenant, à Regnault du Chesnay et à tous autres qu'il verra bien aigres à empêcher ces gentilshommes de jamais rentrer dans le pays.

S'il a été promis par l'appointement de rendre Philippe Aubert, il n'en fera pas moins venir sa femme et sa fille, et si Poulailler veut avoir ladite fille en mariage, il l'aura, sinon Regnault du Chesnay, et on dira à cette femme que le roi, pour s'assurer de son mari, veut faire venir vers lui elle et sa fille.

Il défera tous les offices de la ville et leur ôtera tout pouvoir, sauf le lieutenant de justice.

Pour les réparations de la ville, il prendra ce qu'il pourra sur les habitants ; le trésorier fournira le reste.

Si le comte de Cardone et les ambassadeurs d'Aragon sont encore là, il les traitera bien et les laissera aller. Si la trêve n'est pas encore faite, il essaiera d'en avoir une, et la plus longue possible, parce qu'une autre guerre va commencer, et qu'il faut qu'une faillisse tant que l'autre durera. Il saura voir si lesdits ambassadeurs ont volonté de tenir au roi ce qu'ils lui ont promis ; il leur donnera toutes les belles paroles qu'il pourra, et leur fera compter dix mille écus.

Il dira à monsieur d'Albi de prendre hardiment toutes les bonnes églises qui y vaqueront, et le roi tiendra la main pour lui envers et contre tous.

Il peuplera les monastères de Français et mettra des officiers nouveaux pour gouverner l'évêché en temporel et en spirituel.

Monsieur d'Albi prendra l'évêché d'Elne en commande, et s'il a quelque mauvais bénéfice en Languedoc, il le promettra à l'évêque, puis ne le lui donnera pas. Le roi y remédiera ensuite.

Si la trêve n'est pas encore faite, et qu'il faille trois cents lances, il y laissera les compagnies de Boillle, de Gouzoles et de monsieur du Lude.

S'il peut tout de suite repeupler la ville de Perpignan à neuf, il le fera ; autrement, il en laissera la commission à monsieur d'Albi, et lui fera signer de sa main l'obligation de le faire, qu'il rapportera au roi.

Lorsque du Bouchage arriva, la trêve était conclue, et de bonnes conditions avaient été accordées aux gens de la ville. Quatre mois leur étaient donnés pour transporter ailleurs leur domicile s'ils le voulaient, en emportant leurs biens et leurs meubles : ceux qui s'étaient absentés depuis quatre ans avaient permission d'y revenir. En outre, les gens d'armes du ban et de l'arrière-ban retournaient chez eux, ayant fini leur service. Aussi la colère du roi fut extrême en apprenant de telles nouvelles.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu vos lettres. Vous ne devez pas vous émerveiller si je fus bien courroucé quand je reçus les lettres de ce traître d'Yves du Fou ; toutefois vous n'y avez rien trouvé que je ne vous eusse dit auparavant. Quelque chose qu'ils m'aient mandé que les gens d'armes ne bougeraient pas, vous voyez bien qu'il ne leur a pas suffi de faire la grande trahison de la ville, s'ils n'ont accompli toutes les petites branches qui en dépendaient, afin que je n'y puisse remédier. Messire Yves est un des malicieux traîtres du royaume. Considérez que vous allez me servir, et qu'il vous faut être plus

malicieux que lui, si vous voulez bien me servir et l'emporter sur lui.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, c'est un des grands services que vous pourrez me faire en ce monde. Si vous pouvez mettre hors de Perpignan tant de gens que Boffile et Gonzoles avec leurs compagnies en soient maîtres, faites-le aussitôt.

» Si cela vous est impossible, et que les gens d'armes que vous pourrez recouvrer ne soient pas assez forts pour cela; s'il n'y a pas de remède (et s'il y en a, je suis sûr que vous les trouverez), endormez-les avec des paroles le mieux que vous pourrez; faites toutes sortes d'appointements, vaille que vaille, pour les amuser d'ici à l'hiver; et si j'ai quelque trêve de ce côté, et que Dieu, Notre-Dame et monsieur saint Martin me soutiennent, j'irai en personne y porter remède. Mais si vous pouviez le faire maintenant, nul homme ne m'aurait rendu un si grand service.

« Je vous prie, monsieur du Bouchage, mon ami, écrivez-moi souvent. Si le trésorier, le général des finances ou des officiers ne vous obéissent pas, ne renvoyez point la chose devant moi; destituez-les vous-même. Le plus grand service que vous puissiez me faire, c'est que par égard pour eux vous ne craigniez pas de me servir. Je le dis surtout pour le trésorier, que messire Yves m'a recommandé.

« On dit que Vivier et Ortaffa, qui ont comploté la première révolte, sont revenus; par-là vous pouvez encore mieux connaître la trahison. Si vous pouvez me venger d'eux, vengez-m'en, ou du moins faites-les déloger, ainsi qu'un notaire qui s'appelle Maure. Essayez aussi de rendre la ville maigre de vivres, afin qu'il y demeure moins de

gens. Rassemblez aussi les gens d'armes avec la plus grande diligence que vous pourrez. Je vous renvoie Regnault du Chesnay, pour que vous puissiez vous en aider.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, faites écrire sur un beau papier le nom de tous ceux de cette ville qui m'ont été ou me seront traîtres ; et quand ils seront mis dans ce papier rouge, laissez-le à Boffile, au Poulailler, ou à celui que vous mettrez gouverneur, afin que si d'ici à vingt ans il en retourne aucun, on leur fasse trancher la tête. Ne vous fiez point à François Castillon ; ne le laissez pas au pays, mais entretenez-le de paroles, de manière à ce qu'il ne puisse me nuire, et adieu. Paris, 7 avril 1475. »

La façon dont le roi parlait d'Yves du Fou ne prouvait rien de plus que son génie méfiant et la vivacité accoutumée de son langage. Il voyait ruse et trahison dans tout ce qui n'était pas conforme à sa volonté : toutefois il était trop sage pour vouloir punir ou même jeter dans sa disgrâce ceux que, dans un premier courroux, il avait soupçonnés et injuriés. Yves du Fou avait eu jusque-là grande part à ses faveurs ; il était sénéchal de Poitou et grand-veneur de France A son retour, il continua à être tout aussi bien traité. D'ailleurs il semblait qu'il n'eût fait en Roussillon rien que de nécessaire ou de convenable. Boffile de Judici, à qui du Bouchage accorda sa confiance, et qui connaissait le pays, ne voulut pas non plus se prêter à toutes les rigueurs pour lesquelles le roi avait tant de penchant chaque fois qu'il n'en était pas détourné par son intérêt, Ce fut avec un vif regret qu'il y renonça, comme on verra par les deux lettres suivantes :

« Monsieur du Bouchage, mon ami, j'ai reçu votre lettre par Toutes-Pièces[1]. Vous dites que le sieur Boffile

[1] Surnom d'un de ses messagers.

ne veut pas consentir qu'on chasse le peuple de la ville, mais seulement les nobles et les gros habitants qui firent la trahison. Puisqu'il est de cette opinion, puisqu'il dit qu'autrement il n'en prendrait pas la garde et ne saurait y vivre, faites ainsi qu'il avisera, donnez-lui-en la charge, et laissez le lieutenant. Dites-lui que, pour l'amour de messire Roqueberlin[1], il ne se dise pas gouverneur, afin que celui-ci n'ait point cause de crier. Mais au moins les chefs du peuple, ceux qui l'entretenaient contre moi et me faisaient la guerre, qu'il les jette dehors.

« A l'égard de la citadelle, laissez-la-lui faire comme il avisera; et que monsieur d'Albi et le trésorier voient à la faire faire. Quand le sieur Boffile aura fait faire celle qu'il veut, il pourra après faire peu à peu celle qu'on m'avait conseillée, si elle vaut mieux.

« Monsieur du Bouchage, nous n'avons point de trêves ici; par quoi me faut aider de gens d'armes; ainsi, je vous prie, revenez le plus tôt que vous pourrez avec les gens d'armes et les gens de du Lude et ceux de Gouzoles. Si Boffile n'avait pas assez de gens, laissez-lui ceux de Gouzoles. Si Gouzoles n'y veut pas demeurer, envoyez-les-moi, et dites-lui que je lui donnerai de l'argent. Avisez le plus homme de sa compagnie, donnez-lui-en la charge et charmez-le bien.

« Parlez au Poulailler, dites-lui que, sur sa vie, il me garde bien les places qui lui sont confiées. Parlez-lui de ce mariage avec la fille de Philippe Aubert, s'il la veut avoir; sinon, parlez-en à Duchesnay.

« Monsieur du Bouchage, mon ami, je vous prie de faire diligence pour mettre cette affaire en sûreté, qui est

[1] Le seigneur Rocca Berti, nommé gouverneur d'après le traité du 17 septembre 1475. *Voyez* livre précédent.

le plus grand service que vous me puissiez faire. Puisque vous y êtes, j'ai bien espérance, avec l'aide de Dieu, que vous assurerez tout. Vers l'hiver, si je puis avoir paix ou trêve, mon intention est d'y aller en personne.

« Au surplus, la guerre nous est commencée ici, et pour ce, je vous prie de revenir incontinent, et envoyez-moi tous les gens d'armes en la plus grande diligence que vous pourrez.

« Je vous donne à vous et à Boffilé toutes les confiscations de ceux qui seront mis dehors pendant que vous serez en Roussillon. Je donne aussi à Boffile l'office de bailli ; expédiez-lui les lettres. Je vous envoie un mémoire que m'a donné un nommé Jaubert. Parlez-lui, aidez-vous-en. Il semble être bon homme pour moi. Je vous en prie, monsieur du Bouchage, mon ami, mettez toutes choses en sûreté.

« A l'égard de Canet, vous savez qu'il n'est pas en bonne sûreté pour moi aux mains où il est ; ainsi faites abattre le fort.

« Je vous envoie toutes les lettres que j'écris par Toutes-Pièces. Voyez-les toutes ; après, refermez-les, et faites-les bailler à chacun. Adieu. Paris, 20 avril. »

Le roi était d'une nature si impatiente, si préoccupé de ses idées, craignant tellement qu'on ne fît pas tout comme il le voulait, que voici encore une lettre du même jour.

« Monsieur du Bouchage, aujourd'hui, à trois heures, Toutes-Pièces est parti. J'avais oublié de vous écrire ce qui suit :

« Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller par le menu peuple les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros, qui sont les plus traîtres ; alors la commune ne

consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur guet que vous. N'écoutez pas Boffile sur cela. C'était la chose dont je vous avais le plus chargé, et vous ne m'en faites point de réponse ; c'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous puissiez me donner en Roussillon. Si Boffile est de cette opinion, bien ; s'il n'en est pas, ne laissez pas de me servir à mon gré ; car ceci me semble très-bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans[1].

« Il m'est venu ici un grand tas de gens pour demander des offices ; je vous assure que je n'en donnerai aucun. Donnez-les à ceux que vous voudrez, et faites ainsi une bonne bande contraire au roi d'Aragon.

« A l'égard des offices que je vous avais dit de donner à Boffile et au Poulailler, faites-en ce que vous voudrez. Voyez ce qui sera pour le mieux ; abrégez, revenez-vous-en et amenez les gens d'armes avec vous, car nous n'avons point de trêve.

« Je vous prie, contentez bien le comte de Cardone et le Castillan d'Amporra ; ne plaignez point votre peine de leur écrire de bonnes lettres et de leur envoyer huit ou dix messages. Pendant que vous serez là, entretenez-les de paroles. Adieu. »

Le roi se trouvait ainsi en sûreté du côté du Roussillon : la trêve était de six mois ; le roi d'Aragon, épuisé d'hommes et d'argent, n'espérait plus aucune aide du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre, qui l'avaient excité et ne l'avaient pas secouru. Son fils, Ferdinand, recherchait l'alliance de la France. Il n'y avait donc plus rien à

[1] Instructions sur Puycerda. — Pièces de Comines.

craindre de cet allié, dont le duc Charles s'était vanté si haut.

Les mêmes circonstances commencèrent aussi à remettre le roi en meilleure intelligence avec le roi de Naples; il était de la maison d'Aragon, fils naturel d'Alphonse, roi d'Aragon, de Naples et de Sicile; qui avait partagé ses états entre don Juan, son frère, et ce fils unique[1]. Ferdinand de Naples avait reçu l'ordre de la Toison-d'Or et venait d'envoyer en Flandre son fils, qui s'était laissé flatter de l'espérance dont le Duc était si prodigue, et croyait obtenir en mariage mademoiselle Marie de Bourgogne. Les revers de sa famille en Espagne et les informations que lui donna le sire d'Arçon, ambassadeur du roi de France, changèrent ses pensées. Il craignit d'avoir été dupe de vaines promesses, et se repentit d'avoir laissé partir son fils. Depuis quelque temps il avait un sujet de griefs que le roi s'empressa aussi de faire cesser, en ordonnant la restitution de deux galères napolitaines dont Coulon s'était emparé.

Dans le même temps, et avant que les trêves dont le Duc avait refusé la prolongation fussent expirées, un autre appui sur lequel il avait compté lui fut aussi enlevé. Le roi mit fin, pour le moment du moins, aux secrètes menées qui se pratiquaient à la cour du roi René. On avait trouvé dans un cachot du château d'Angers un nommé Bressin, ancien secrétaire du roi de Sicile[2]; cet homme avait été autrefois employé à porter des messages auprès du duc de Bourgogne; il savait une partie des projets concertés entre les deux princes contre le roi. S'imaginant que, par méfiance et pour prévenir toute indiscrétion, on

[1] Legrand. — [2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

avait intention de lui faire quelque mauvais parti, il s'était réfugié à Mouzon, sous l'autorité du roi. Peu après, Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, étant venu de ce côté, reçut ses révélations et le conduisit au Plessis. Là, Bressin tâcha de voir le roi, qui le fit mainte fois interroger, sans toutefois l'admettre en sa présence. A quelque temps de là, on le laissa saisir par les gens du roi René. Il fut emmené à Angers, cruellement appliqué à la torture, et tenu pendant trente-neuf mois dans un cachot. Après la saisie de l'Anjou, le roi le fit conduire à Paris, et ensuite le renvoya devant le Parlement pour y dire ce qu'il savait touchant le fait de sa détention. Le premier président et le sire de Gaucourt, lieutenant de Paris, procédèrent à son interrogatoire; il fit d'amples déclarations sur le roi de Sicile et ses serviteurs.

L'affaire en était là, et une procédure était près d'être commencée, lorsqu'au mois de février 1475 arriva le sire Jean de Cossa, gouverneur pour le roi René du duché de Bar[1]; il apportait une lettre de ce prince, qui se plaignait hautement de ce que le sire de Craon occupait à main armée ce duché, son légitime héritage. Il demandait que les gens d'armes délogeassent sur-le-champ et qu'on remît en liberté ceux de ses serviteurs et officiers qu'on avait mis en prison.

Le roi était résolu à ne plus ménager la maison d'Anjou; il ne donna aucune réponse, mais envoya la lettre à un de ses dévoués serviteurs, le sire de Bressuire, en lui disant de la bien garder, parce qu'elle pourrait faire pièce au procès. En outre, il l'avertissait qu'avec le sire de Cossa était venu un Provençal chargé de détourner Charles

[1] Legrand. — Histoire du roi René.

d'Anjou, duc de Calabre, fils du comte du Maine et neveu du roi René, de traiter avec le roi ; on devait même le faire secrètement partir. « Tâchez de prendre cet homme, disait-il, et si le duc de Calabre voulait s'en aller, ne craignez point de l'arrêter, lui et tous ceux de sa suite. A l'égard de Jean de Cossa, dites-lui de s'en aller, et que je sais bien pourquoi il est venu ; s'il ne s'en va pas, il le faudra mettre en un sac et jeter à la rivière. »

Jacques de Beaumont, sire de Bressuire, était homme à exécuter un pareil commandement [1] ; c'était un second Tristan l'Hermite, que le roi avait de même façonné à sa main. Jean de Cossa retourna au plus tôt près de son maître. Le duc de Calabre, quelques conseils qu'on lui donnât, et malgré les secrètes instigations du connétable [2], ne sut se résoudre à rien, et se montra, ainsi que disait le roi, tout décousu [3] dans ses discours et ses démarches. Le roi René s'était toujours conduit à peu près de même sorte ; il était vieux et plus occupé de mener douce vie en Provence que de gouverner les affaires du royaume. Tout se tourna en négociations ; le roi donna pouvoir à Bernard Louvet, premier président du parlement de Toulouse, à maître Geoffroi Fauveau, et à Jean Sanat, avocat du roi, pour aller traiter avec le roi René, lui demander la moitié de tous ses domaines, à titre d'héritage de la reine Marie de France, sa sœur, et l'autre moitié comme hypothèque de la dot de madame Anne de France, touchée et dépensée par Nicolas, duc de Calabre, et pour lui faire reconnaître aussi et confesser qu'il n'avait jamais joui de l'Anjou que par tolérance.

« Toutefois, disait le roi, pour la grande et singulière

[1] Brantôme. = [2] Procès du connétable. = [3] Instructions données par le roi. — Pièces de Comines.

amour que nous avons pour le roi de Sicile notre oncle, pour la prochaineté de lignage, et les grands et recommandables services qu'il nous a faits, nous lui donnerons, par chaque année de sa vie, la somme de soixante mille francs de pension. »

Ces conditions étaient dures; le roi, pour aider à la négociation, tenait en réserve et comme suspendue la procédure commencée sur les déclarations de Bressin. Le témoignage de cet homme chargeait, plus qu'aucun autre des serviteurs du roi René, Saladin d'Anglure, sire de Nogent[1]; c'était ce gentilhomme, disait-il, qui l'avait fait prendre et puis mettre à la torture, pour le punir des rapports qu'il avait faits. La crainte de ce qui lui pourrait advenir d'un tel procès détermina Saladin d'Anglure à entrer en marché avec le roi; il lui fit offrir, par le sire de Preuilli, de s'employer auprès du roi de Sicile pour le conduire à faire tout ce qui plairait au roi, quels que fussent d'ailleurs ses engagements avec le duc de Calabre ou tout autre.

Le roi commença par lui donner un sauf-conduit pour venir avec une suite de vingt chevaux en Languedoc, afin qu'étant sur les terres du royaume, il pût mieux pratiquer cette affaire avec ceux qui lui seraient envoyés.

Les conditions du sire d'Anglure furent assez exigeantes. Il demanda que, dans le cas où il accomplirait ses promesses, le roi le prît à son service ou sur-le-champ ou quand il le voudrait, et dès à présent lui donnât pension, terres et biens; que le roi le soutînt et favorisât envers et contre tous, et que la procédure commencée

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines.

fût mise au néant. Il fit en même temps le marché de plusieurs autres serviteurs du roi René.

De cette façon, le roi, s'il ne pouvait compter sur la maison d'Anjou ni l'empêcher d'être en secrète intelligence avec le duc de Bourgogne, la tenait du moins en quelque crainte et en hésitation et savait tout ce qu'elle pouvait tramer.

Il réussit mieux à enlever au Duc un allié sur lequel il comptait cependant davantage, et dont l'amitié lui importait bien plus. René, duc de Lorraine, pressé par l'empereur, par le roi de France et par tous les seigneurs d'Allemagne, ses parents et ses voisins, céda enfin aux avis du sire de Craon[1]. Il commença par accéder à la ligue des Suisses et des pays du Rhin, puis il envoya défier le duc de Bourgogne. Le héraut arriva au camp devant Neuss; après avoir lu le défi au Duc, il jeta à ses pieds le gantelet ensanglanté, signe de la guerre à feu et à sang qu'il venait déclarer. Puis, craignant la redoutable colère du prince, il s'enfuit tout troublé. Le Duc le fit ramener, répondit de sang-froid et gracieusement, lui faisant, selon l'usage, délivrer une belle robe et une somme d'argent.

Les Suisses n'étaient pas non plus mis en oubli par le roi. Il leur envoyait sans cesse des ambassadeurs, les faisait assurer de son amitié, leur donnait de grandes louanges sur leur vaillance, et s'empressait de satisfaire aux plaintes qu'ils faisaient au sujet de quelques marchands arrêtés en se rendant de Suisse en Espagne. L'argent qu'il avait promis par les traités était exactement envoyé, de même qu'une autre somme de vingt mille francs promise aussi, mais par secrète condition[2], aux

[1] Histoire de Bourgogne et de Lorraine. — [2] Pièces de Comines.

cantons de Berne, Zurich et Lucerne, et à divers particuliers. Les seigneurs de Diesbach y avaient la plus grande part, et Adrien de Bubenberg, le chef du parti bourguignon, y était aussi pour trois cent soixante livres.

Du reste, le roi parvint à entretenir les Suisses dans un état de guerre contre le Duc. Toute leur armée n'était pas assemblée [1]; ils s'étaient retirés chez eux après la victoire d'Héricourt. Mais les Bernois passèrent l'hiver en armes et firent des courses dans la Comté, en traversant les passages du Jura. Les gens de Fribourg, de leur côté, avaient pris et rasé le château d'Illens, qui appartenait au sire de La Baume, serviteur du duc de Bourgogne.

Vers la fin de mars, les Bernois, avec ceux de Soleure et de Bienne, tentèrent, au nombre de treize cents, une entreprise plus hardie sur la ville de Pontarlier. Ils la surprirent presque sans défense. C'était un lieu assez riche; le butin était considérable. Les Suisses, contre leur habitude, s'y établirent sans nulle précaution, et passèrent cinq jours à boire, à manger, à prendre du repos. Tout à coup arrivèrent devant la ville Antoine de Luxembourg, comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, et le sire de Château-Guyon, frère du prince d'Orange, qui avaient à la hâte rassemblé environ douze mille combattants. Les Suisses ne se troublèrent pas, ils résolurent de réparer leur négligence et de suppléer au nombre à force de courage. Les uns, montant sur la muraille qui était vieille et ruinée, en arrachaient les pierres et les lançaient sur les assaillants. Le sire de Château-Guyon fut renversé à coups de pique dans le fossé. Enfin, après un long et sanglant combat, les Bourguignons furent contraints à se retirer.

[1] Muller. — Dunod. — Gollut.

Alors les Suisses, pour ne pas risquer d'être encore une fois attaqués par des forces si supérieures, se retirèrent en bon ordre, emmenèrent tout leur butin et mirent le feu à la ville de Pontarlier ainsi qu'aux villages voisins.

Cette retraite, dont les circonstances furent d'abord exagérées, répandit l'effroi à Berne et dans toutes les villes voisines. On craignit que l'honneur et la renommée des ligues suisses n'en reçussent une triste atteinte. Les Bernois envoyèrent à Fribourg, à Soleure, à Bienne, pour demander des renforts, et, sans les attendre, trois mille hommes partirent pour aller à la rencontre de la troupe qui revenait de Pontarlier. Ils la trouvèrent cheminant sans crainte, en belle ordonnance, ramenant des bannières prises sur les ennemis, et des chariots chargés de butin. Après s'être ainsi réunis, ils rentrèrent dans le comté de Bourgogne et continuèrent à y faire les plus cruels ravages.

Telle, bien peu de temps après qu'il eut refusé d'une façon si hautaine la prolongation des trêves, se trouvait la situation du duc de Bourgogne. Les effets de son aveuglement et de son peu de sens commençaient à se manifester de tous côtés, et le roi semblait d'autant plus habile que son adversaire était moins sage. Outre toutes les mesures qu'il avait préparées pour ne pas être pris au dépourvu si le Duc voulait absolument la guerre, il se hâta, aussitôt qu'il sut la réponse faite aux gens du connétable, d'envoyer à Jean Tiercelin, sieur de Brosse[1] et à maître Jean de Paris, conseiller au Parlement, ses ambassadeurs auprès de l'empereur, un plein pouvoir pour rendre plus ample et plus expresse l'alliance déjà

[1] Comines et pièces. — Histoire de Bourgogne. — Meyer. — Heuterus.

conclue. Jusqu'alors il n'en avait nullement accompli les conditions. En vain l'empereur et les princes de l'Empire l'avaient pressé d'envoyer les vingt mille hommes qu'il avait promis. Sans les refuser expressément, il ne s'était pas mis en peine de les faire partir. Aussi l'empereur, qui n'était point d'un naturel guerrier et qui avait été entraîné comme malgré lui dans cette entreprise, ne se pressait point de quitter Andernach pour s'approcher de Neuss, et laissait traîner en longueur le rassemblement des contingents de l'Empire. Il y avait sept mois que les ordres étaient donnés, et les hommes des villes les plus voisines, de Strasbourg par exemple, commençaient à peine à se mettre en route[1].

Le courage des assiégés et des habitants de Cologne ne s'affaiblissait pourtant pas. Ils n'avaient pas une moindre volonté de résister au duc de Bourgogne et à l'archevêque qu'il voulait leur donner par force. L'empereur et plusieurs des princes qui étaient venus pour secourir Neuss, voyant ou soupçonnant que le roi de France traitait avec le duc de Bourgogne, en faisaient autant de leur côté. Le temps s'écoulait donc en négociations plus qu'en batailles. L'évêque de Forli, légat du pape, allait sans cesse d'un camp à l'autre, et renouvelait les efforts inutiles du roi de Danemarck.

Lorsque le roi de France se vit trompé dans ses espérances de trêve, il changea tout à fait de langage, annonçant qu'il allait faire au duc de Bourgogne la plus rude guerre possible. En même temps il proposa à l'empereur de s'engager mutuellement à ne faire ni paix ni trêve l'un sans l'autre, et à confisquer les seigneuries du Duc, lui

[1] Specklin.

celles qui relevaient de l'Empire, le roi celles qui étaient tenues du royaume de France.

L'empereur était, comme on l'a dit, un homme d'assez pauvre génie, qui n'avait jamais aimé les grandes entreprises, ni rien de ce qui pouvait être nouveau, difficile ou dangereux. Dans sa simplicité, il voyait néanmoins qu'on ne pouvait s'assurer sur le roi, et que se précipiter sur sa foi dans de grands embarras ne serait pas chose raisonnable. Il commençait à se lasser de cette guerre, bien qu'il s'y fût jusque-là donné peu de peine. De sorte que ce vieux prince, tout pesant et peu avisé qu'il semblait, fit au roi une réponse plus sage et mieux dite que personne n'aurait su la trouver. Non-seulement il ne se laissa point abuser par son subtil allié, mais il se railla finement de celui qui savait aussi bien railler que tromper, et le vainquit avec ses propres armes.

« Il y avait, dit-il aux ambassadeurs du roi, auprès d'une ville d'Allemagne, un grand ours qui faisait beaucoup de mal. Trois compagnons, qui hantaient les tavernes, vinrent à un tavernier à qui ils devaient, le prièrent de leur faire encore crédit d'un écot, et qu'avant deux jours ils lui paieraient tout, car ils prendraient l'ours, dont la peau valait beaucoup d'argent, sans compter les présents qui leur seraient faits par les bonnes gens. Quand ils eurent dîné, ils allèrent vers la caverne où d'habitude se tenait l'ours, et le trouvèrent plus près d'eux qu'ils ne pensaient. Ils eurent peur et se mirent en fuite : l'un gagna un arbre, l'autre fuit vers la ville ; l'ours prit le troisième, le foula sous ses pieds, en lui approchant le museau fort près de l'oreille. Le pauvre homme était couché tout plat contre terre, faisant le mort. Or cette bête est de telle nature que ce qu'elle tient, soit homme, soit

animal, quand elle ne le voit pas remuer, elle le croit mort et le laisse là. Ainsi l'ours laissa le pauvre homme, sans lui avoir fait grand mal. Dès qu'il se vit délivré, il se leva et courut vers la ville. Son compagnon, qui était sur l'arbre et avait vu jouer tout ce mystère, descendit, courut, et cria à l'autre de l'attendre. Quand il l'eut joint, il lui dit : « Or sus, dis-moi sur serment, que t'a dit l'ours « lorsqu'il a été si longtemps tenant conseil avec toi, le « museau contre ton oreille ? » A quoi le compagnon repartit : « Il me disait de ne jamais marchander la peau de « l'ours avant que la bête fût morte. »

Cette fable fut toute la réponse que l'empereur fit aux ambassadeurs du roi, du moins en publique audience. Chacun, à part soi, savait bien en tirer la morale, et pensait que si le roi avait voulu agir loyalement, il serait venu en personne avec toute sa puissance, comme il l'avait promis ; le duc de Bourgogne une fois détruit, il eût été temps de partager ses biens.

Quel que fût le penchant de l'empereur à terminer cette guerre par un accommodement, et à y retrouver l'occasion perdue l'année précédente de conclure le mariage de son fils Maximilien avec mademoiselle de Bourgogne, on ne pouvait parvenir à fléchir le Duc ; son honneur lui semblait attaché à prendre cette ville de Neuss. Il épuisait ses états d'hommes et d'argent ; ses sujets commençaient à se refuser déjà de payer les impôts excessifs dont il les chargeait sans ménager personne, pas même les gens d'église. Les Suisses envahissaient la Comté ; le duc de Lorraine entrait dans le Luxembourg qu'il trouvait sans nulle défense. Le roi allait se mettre en campagne ; et ni l'Artois ni le duché de Bourgogne n'étaient munis des forces suffisantes pour lui résister.

En outre, le roi d'Angleterre avait achevé ses préparatifs ; il allait, selon sa promesse, descendre en France. Lord Scales, son beau-frère, était venu au camp et pressait le Duc de quitter ce malheureux et inutile siége. Rien n'entamait son obstination ; il semblait que Dieu lui eût troublé le sens et l'entendement. Toute sa vie il avait travaillé à faire passer les Anglais en France ; maintenant ils y allaient descendre ; le duc de Bretagne allait se déclarer : tout était prêt ; il touchait au moment qu'il avait tant désiré, et il perdait son temps, son armée et ses finances devant une misérable ville, qu'encore ne pouvait-il pas prendre.

Bon gré, mal gré, l'empereur s'était enfin avancé. Dès le 20 mars, il était à Cologne. Enfin les contingents des villes et communes commençaient à arriver, descendant le Rhin dans de grands bateaux et avec de copieuses provisions de vivres et de munitions, une belle artillerie, des gens bien vêtus et bien armés ; car ces bourgeois des villes libres ne marchaient jamais qu'en se donnant toutes leurs aises, autant qu'ils pouvaient. Ce fut alors que l'armée de l'empereur fut la plus belle et la plus grande qu'on eût vue depuis longtemps dans la chrétienté. Lorsque, vers le milieu d'avril, il vint enfin camper devant Neuss, on estimait qu'il avait plus de cent mille hommes. Mais le bon ordre n'était pas facile à établir dans une armée si nombreuse et si diverse. Il y avait souvent de grandes querelles entre les gens des divers pays de l'Empire[1], surtout entre les contingents des diverses villes : alors toutes les autres prenaient parti, et l'on en venait à combattre. Une fois il y eut plus de soixante hommes tués

[1] Specklin.

dans une rixe commencée entre les gens de Strasbourg et ceux de Munster. Nuremberg, Augsbourg, Francfort, le Rheingrave s'étaient mis d'un côté; Lubeck et Aix-la-Chapelle de l'autre; on eut grand'peine à calmer le tumulte; l'homme de Strasbourg qui en était le premier auteur eut la tête tranchée.

Dans l'armée du Duc, encore qu'elle fût moins nombreuse et tenue sous une plus forte main, il se passait parfois de pareils troubles. Des gens de tant de nations, Français, Flamands, Hollandais, Allemands, Anglais, Italiens, ne pouvaient se trouver si longtemps ensemble, dans l'ennui d'un siége qui durait depuis tant de mois, sans qu'il se déclarât entre eux des haines et des jalousies. Un jour, entre autres, les Anglais et les Italiens se prirent de querelle, et l'on commença à se battre. Les Anglais étaient en grand péril, car tout le monde se mettait contre eux, lorsque le Duc, apercevant ce désordre, arriva soudainement et se jeta tout au travers, l'épée à la main, frappant sur tous, au risque de ce qui pourrait lui arriver.

Ces deux grandes armées restaient ainsi en présence sans se combattre; tout se bornait à de simples escarmouches et à des entreprises plus ou moins heureuses pour ravitailler la ville.

Pendant que le duc de Bourgogne refusait ainsi de traiter, soit avec le roi, soit avec l'empereur, le roi se décida enfin de déclarer la guerre. Après avoir fait ordonner des prières publiques dans tout le royaume et de solennelles processions à Paris, il partit le 1er mai de l'abbaye de la Victoire, lieu que depuis deux ou trois ans il avait pris en singulière affection et où il se tenait souvent. Ses gens allèrent d'abord mettre le siége devant une petite forteresse de Picardie, nommée le Tronquoi. La garnison vou-

lut faire quelque résistance; on amena l'artillerie; peu d'heures après, l'assaut fut donné; il fut rude et sanglant, mais la place fut emportée. Tous ceux qui y furent trouvés furent pendus, hormis un nommé Moitié, que le roi ordonna de sauver et qu'il fit élu à Paris. C'est ainsi qu'il avait partout des hommes qui le servaient secrètement et lui donnaient des avis, vrais ou faux.

Le Tronquoi fut démoli et rasé; Montdidier fut aussitôt sommé. Le sire de Comines y fut envoyé pour parlementer. La garnison n'avait nul secours à espérer; elle se rendit sous la condition de vie et bagues sauves. On promit aussi de ne faire nul mal aux habitants ni à la ville; puis, dès qu'elle fut rendue, le roi la fit brûler. Même promesse fut faite aux garnisons de Roye et de Corbie, où commandait, sans nul moyen de se défendre, le sire de Contai, un des principaux serviteurs du duc de Bourgogne, et la foi ne fut pas mieux gardée. Les deux villes furent mises en cendres.

Ce qui rendait le roi plus cruel dans cette guerre, c'était le désir de contraindre le duc de Bourgogne à conclure une trêve avant que les Anglais fussent descendus. Le connétable l'entretenait dans cette espérance. Il continuait à tromper les deux partis, et jamais il n'avait été plus embrouillé dans ses trahisons. C'est que maintenant il ne se proposait plus de se faire craindre en même temps du roi et du Duc; au contraire, la peur l'avait saisi. Il avait tant manqué de foi à l'un et à l'autre, qu'il ne savait lequel il devait le plus craindre. Il semblait qu'il sentît que son terme était arrivé. Depuis les pourparlers de Bouvines, où sa perte avait été un instant résolue, il voyait de quoi il était menacé. Sachant bien que le roi avait trop de rancune et le Duc trop de colère pour qu'il

pût longtemps échapper, il vivait en trouble et en grand travail d'esprit. Sa femme, madame Marie de Savoie, sœur de la reine de France, venait de mourir, et c'était un grand appui de moins auprès du roi. Tout ce qu'il faisait et projetait se ressentait de son agitation. Il variait d'un jour à l'autre, non plus par ruse, mais par crainte ; rien ne pouvait le rassurer ni le tirer de la situation où il s'était jeté.

Aussi il envoyait sans cesse au siége de Neuss pour presser le duc de Bourgogne de faire sa paix avec l'empereur, et il s'efforçait de faire croire au roi que le motif de tous ces messages était de renouer une négociation pour la trêve. Il lui donnait aussi ce motif pour ne point prendre lui-même part à la guerre. En même temps il suppliait le Duc de permettre que son frère Jacques de Luxembourg, son fils le comte de Fiennes, ainsi que tous ses parents et amis, quittassent le service de Bourgogne et la croix de Saint-André, et vinssent auprès de lui, afin de ne pas donner de défiance au roi. Il promettait qu'avant peu il se déclarerait et livrerait Saint-Quentin. Puis, craignant d'avoir offensé le Duc, il lui renvoyait son frère et le rappelait tout aussitôt. Par trois fois messire Jacques de Luxembourg arriva jusqu'aux portes de Saint-Quentin, par trois fois le connétable qui l'avait mandé refusa de l'y recevoir.

Enfin il réussit à persuader au roi que les affaires du Duc devant Neuss étaient en grande prospérité, et que la ville allait se rendre ; que l'empereur était sur le point d'accorder de très-belles et profitables conditions. Il lui fit croire aussi que les Anglais allaient faire leur descente en Normandie, et non point à Calais. Le roi quitta la Picardie, emmena son armée vers l'embouchure de la

Seine, se tint à Rouen, laissant le comte de Dammartin du côté de Soissons et de La Fère, pour veiller sur les démarches du connétable ; il s'occupa de réunir toutes ses forces afin de résister aux Anglais et au Duc.

Cependant, quelle que fût l'obstination du duc de Bourgogne et l'orgueil qu'il tirait de tenir en échec depuis près d'un an toute l'armée de l'empire d'Allemagne, un tel aveuglement ne pouvait résister à de si pressantes nécessités. Le roi allait dévaster ses états ; les Suisses entraient d'un autre côté, presque sous ses yeux, le duché de Luxembourg était ravagé par le duc de Lorraine et en même temps par le duc Guillaume de Saxe et le landgrave, qui avaient passé le Rhin. Sa fureur était extrême et troublait de plus en plus sa raison. Lorsqu'il apprit que la forteresse de Pierrefort, dans le Luxembourg, s'était rendue au duc de Lorraine, il écrivit au sieur du Fay, son lieutenant en ce pays, de faire écarteler tous les gens de la garnison [1]. Mais de tels emportements ne remédiaient à rien : les Anglais allaient arriver. Il fallut donc reprendre les négociations ; l'archevêque de Milan, l'évêque de Forli, le seigneur d'Himbercourt entrèrent en conférence.

Toutefois le Duc voulut tenter un dernier effort [2]. Le 24 de mai, veille de la Pentecôte, voyant que l'armée impériale, encouragée par ce qu'on apprenait des succès du roi de France en Picardie, venait de porter son camp en un lieu plus rapproché de la ville, il résolut de la prévenir et de commencer l'attaque. Les deux armées étaient séparées par la petite rivière d'Erft, et les Allemands touchaient par leur droite au Rhin, à l'endroit du confluent. Le Duc, après avoir laissé assez de troupes pour

[1] Lettre du Duc au sire du Fay. — [2] Histoire de Bourgogne. — Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Lettre du Duc au sire du Fay.

garder le siége et s'opposer au passage du fleuve dans le cas où l'armée allemande de la rive droite l'aurait tenté, rangea ses gens en bataille. L'empereur ne voulait point de combat, et les Bourguignons passèrent sans obstacle le gué de la rivière d'Erft. L'artillerie des Allemands et leurs principales défenses étaient vers leur droite, le long de la rive gauche du fleuve. C'était de ce côté qu'ils croyaient être attaqués. Leur gauche était appuyée à une colline assez élevée qu'ils occupaient en force.

Ce fut par là que le Duc commença l'attaque. Son artillerie était formidable et portait jusque dans les derniers rangs, où elle fracassa les bagages et renversa un grand nombre de tentes. Après qu'elle eut ainsi jeté quelque trouble parmi les Allemands, le Duc ordonna d'assaillir la hauteur. Les compagnies de piquiers d'ordonnance formaient l'avant-garde, entremêlés quatre par quatre avec les archers anglais. Ceux-ci, selon leur coutume, baisèrent la terre, puis se recommandant à Dieu et poussant de grands cris, ils marchèrent tous vers cette colline, qu'ils gravirent vaillamment. Ils poussèrent devant eux les Allemands. Le comte de Campo-Basso et le seigneur Galeotto arrivèrent alors avec leurs cavaliers lombards, et firent un grand carnage des fuyards qui se retiraient en désordre vers le camp.

Les princes d'Allemagne, témoins de cette déroute et voyant l'artillerie des Bourguignons porter jusqu'aux tentes de l'empereur, se sentaient indignés d'être ainsi enfermés dans le camp sans tenter aucun effort contre un ennemi inférieur en nombre. Une première sortie de trois mille cavaliers fut vivement repoussée par les assaillants; alors Henri de Schwartzemberg, évêque de Munster, un des plus vaillants chefs de cette armée de l'Empire, qui

portait une mortelle haine au duc de Bourgogne, et qui endurait impatiemment que les Allemands fussent ainsi chassés et vaincus sous les yeux de leur empereur, se mit à la tête d'environ cinq mille combattants et s'avança vers les Bourguignons. Le choc fut rude; le Duc fut obligé de faire avancer son second corps de bataille avec les hommes d'armes du sire de Valperga, les archers de la garde et l'escadron des chambellans de l'hôtel, commandé par Olivier de la Marche. Après un grand combat, les Bourguignons eurent encore le dessus. Pour lors il fallut que le duc de Saxe, maréchal de l'Empire, déployât la bannière impériale. Tout dans le camp se mit en mouvement pour résister à une attaque qui commençait à devenir dangereuse. L'artillerie approchait de plus en plus et faisait beaucoup de ravages dans le camp; déjà beaucoup de gens se précipitaient dans des barques pour passer le Rhin, et dans ce désordre plusieurs se noyaient. Par bonheur la nuit arrivait; le Duc pensa en avoir assez fait pour sa gloire; quel qu'eût été l'avantage de la journée, c'eût été une trop grande entreprise que d'assaillir les remparts du camp, dont on n'avait emporté que les approches.

Cette bataille n'augmenta pas peu le désir qu'avait l'empereur de faire la paix; il n'avait pas la même ardeur de gloire que tous les princes d'Allemagne qui étaient autour de lui, et ne se sentait nulle honte d'avoir amené vainement toute l'armée de l'Empire contre un de ses vassaux. De son côté, le Duc était maintenant aussi pressé de partir qu'auparavant il était obstiné à rester.

Tandis que tout se réglait entre les deux princes, les chevaliers et les hommes d'armes des deux armées, animés de haine et du désir de montrer leur vaillance, faisaient

chaque jour de fortes escarmouches; souvent même on avait quelque peine à obtenir un libre et sûr passage pour les ambassadeurs qui allaient d'un camp à l'autre [1]. Cinq jours après le combat, tout était à peu près conclu, et dès le 9 de juin le Duc avait déjà fait partir le comte de Campo-Basso et ses cavaliers pour aller au secours du duché de Luxembourg [2]. Il se hâtait ainsi, tandis que cette ville de Neuss, qu'il assiégeait depuis dix mois, pour laquelle il avait tout sacrifié, se trouvait réduite à l'extrémité; qu'on y souffrait les dernières horreurs de la famine, et qu'il y serait infailliblement entré dans dix jours.

Même avant que les conditions fussent signées, il embarquait son artillerie, il expédiait ses bagages, et tout dans son camp était en mouvement pour le départ. Voyant les Bourguignons déloger ainsi sans grandes précautions, les gens de Cologne et de Munster commencèrent à s'emparer de quelques barques chargées d'artillerie et de munitions. L'empereur avait si peu d'autorité dans son armée, les princes avaient si peu de souci de ses commandements, que tout ce qu'il put ordonner et publier fut inutile. Le légat tenta vainement aussi de gagner quelque chose sur tant de chefs irrités d'une paix qu'ils appelaient honteuse, et que peut-être ils n'auraient pas été fâchés de troubler. Le désordre s'accrut au point qu'il semblait que les deux armées allaient s'exterminer, tandis que leurs chefs allaient signer la paix. Le 15 juin, le guet des Bourguignons, lassé de tant d'insultes et de violations de la trêve, avait pillé les bagages du contingent de Brandebourg; ceux-ci appelèrent à leur secours, le guet fut repoussé.

[1] La Marche. — [2] Lettre au sire du Fay.

La garnison de Neuss profita de l'occasion, fit une sortie, saisit ceux des assiégeants qui se trouvaient près des portes, et introduisit un convoi de vivres et de munitions[1]. En même temps le marquis de Brandebourg s'emparait de l'île du Rhin, dont la possession était indispensable pour bloquer la ville. L'évêque de Munster, à la tête de ses cavaliers, était entré dans le camp des Bourguignons, et, l'épée à la main, cherchait partout le Duc pour le tuer.

Le lendemain les ordres de l'empereur furent de nouveau publiés, mais sans être plus écoutés. Les gens de Cologne et de Munster attaquèrent encore le guet des Bourguignons; le Duc passa la rivière, et arriva au secours de ses hommes, ordonnant à toute l'armée de le suivre. Avant qu'elle l'eût rejoint, il avait repoussé les Allemands; profitant du désordre qui régnait parmi eux, il les poussa jusqu'aux chariots qui formaient le rempart de leur camp. L'empereur, dont ils avaient bravé les défenses, ordonna que la barrière ne leur fût pas ouverte; ainsi, enfermés de toutes parts, ils furent presque tous massacrés ou noyés en essayant de se sauver par le fleuve.

De telles batailles étaient de part et d'autre un motif de plus pour presser la signature de la trêve. Le Duc ne pouvait plus songer à continuer le siége d'une ville qu'il avait, pour ainsi dire, laissé ravitailler. L'empereur était pressé de rompre une armée qui ne lui obéissait pas; il n'avait jamais vu qu'il y eût un grand profit pour lui à placer à Cologne un archevêque au lieu d'un autre, et c'était presque contre son gré qu'on l'avait entraîné à la guerre. Le duc de Bourgogne lui donnait encore le secret espoir du mariage qu'il souhaitait par-dessus toutes

[1] De Troy. — Heuterus. — Lettre au sire du Fay.

choses. Tout se termina par une trêve de neuf mois. L'affaire de Cologne fut remise au jugement du pape, la ville de Neuss placée en dépôt entre les mains du légat. Le Duc exigea impérieusement que l'artillerie, que les gens de Cologne et Guillaume sire d'Aremberg lui avaient enlevée dans des barques, lui serait rendue. Comme son orgueil aurait beaucoup souffert de s'en aller le premier de devant Neuss, l'empereur, riant de cette puérile fierté [1], ne demanda pas mieux que de partir avant lui.

Le 27 juin, après avoir encore étalé toute sa magnificence dans un grand festin qu'il donna au légat, au duc de Saxe, au marquis de Brandebourg et aux principaux seigneurs d'Allemagne, le duc de Bourgogne quitta enfin ce camp, où il venait de passer onze mois entiers durant lesquels sa puissance et sa fortune s'étaient écroulées tout autour de lui, sans pouvoir vaincre son obstination ni dissiper son aveuglement.

[1] Heuterus.

LIVRE SIXIÈME.

Combat de Guipy. — Combat devant Arras. — Le prince d'Orange traite avec le roi. — Les Anglais descendent en France. — Entrevue du Duc et du roi d'Angleterre. — Projets du Duc contre la Lorraine. — Le roi commence à négocier. — Ambassade du connétable. — Pensions données aux conseillers d'Angleterre. — Retour du Duc chez le roi Édouard. — Entrevue de Pecquigny. — Traités entre la France et l'Angleterre. — Opinion des Anglais sur la paix. — Trêve entre le roi et le Duc. — Conquête de la Lorraine. — Fin du connétable. — Ce qu'on pense des princes après la paix. — Le Duc prend possession de la Lorraine. — Guerre des Suisses contre le comte de Romont. — Ambassade des Suisses au Duc.

Lorsque le duc de Bourgogne se résolut à lever le siége de Neuss, il était déjà trop tard pour réparer la ruine de ses affaires. Le roi, après avoir agi conformément aux faux avis du connétable et avoir réuni ses forces en Normandie, reçut bientôt des informations plus véritables. Comme il avait des intelligences de toutes sortes, une fort grande dame de la cour de Bourgogne, que le sire de Comines connaissait, mais qu'il n'a pas voulu nommer dans ses mémoires, écrivit une lettre où elle faisait con-

naître plus au juste l'état des affaires [1] ; comment la descente des Anglais n'était pas tout à fait aussi prochaine qu'on le croyait; comment le Duc n'avait pas encore quitté Neuss ; comment l'Artois était sans nulle défense. C'était une femme de grand sens, et encore qu'elle trahît ainsi son seigneur et le parti où étaient tous ses parents, le roi se fia à ses bons avis et se régla en conséquence. Il envoya une part de son armée, sous les ordres de l'amiral, qui continua à tout brûler et dévaster en Picardie et en Artois. En même temps il manda au connétable qu'il eût enfin à tenir ses promesses et faire son devoir en allant mettre le siége devant Avesnes. Il venait d'apprendre aussi que le duc de Bourbon était pressé plus que jamais de se déclarer contre lui.

Bien que ce prince parût en tout lui être fidèle, et eût de lui-même adressé, par l'évêque de Mende, les dernières lettres que le connétable lui avait envoyées pour le déterminer [2], le roi ne pouvait se rassurer contre le grand péril de voir en un tel moment éclater une rébellion d'une si haute importance. Il ordonna au duc de Bourbon de venir le trouver. Depuis deux mois, il le pressait de convoquer les nobles et les francs-archers d'Auvergne, de Beaujolais et de Bourbonnais, pour entrer en Bourgogne. Voyant que le duc de Bourbon alléguait qu'il était malade de la goutte, le roi avait nommé, pour assembler et commander cette armée, Béraud de l'Espinasse, seigneur de Combronde, qui portait le prénom de Dauphin, parce que Jean son père avait épousé l'héritière d'une des branches de la maison des Dauphins d'Auvergne. Les ordres du roi ne lui laissèrent nul répit que l'armée ne fût réunie. Lors-

[1] Comines. = [2] De Troy.

qu'elle fut campée près de la Loire, il voulut, avec non moins d'impatience, qu'elle entrât en Bourgogne, et croyait même qu'elle pourrait pénétrer jusque dans la Comté[1].

Bientôt il apprit que le sire de Combronde venait d'avancer grandement ses affaires. Le comte de Roussi, gouverneur de Bourgogne, avait quitté la Comté pour venir en Nivernais s'opposer aux progrès des Français qui, vers la fin de mai, étaient entrés de ce côté, et avaient repris Château-Chinon. Le 20 juin, les armées se rencontrèrent à Guipy, près de Château-Chinon. La bataille fut sanglante; le sire de Combronde y remporta une pleine victoire; deux cents cavaliers lombards y furent tués; Claude de Montaigu, seigneur de Conches, y périt; le comte de Roussi, le comte de Joigny, Jean de Damas, sire de Digoine, et un grand nombre des principaux seigneurs du duché furent faits prisonniers. L'armée du sire de Combronde se répandit aussitôt en Bourgogne, et ravagea les environs d'Auxerre. En même temps Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, qui portait aussi, mais par titre de seigneurie, le nom de Dauphin d'Auvergne, entra par le Beaujolais, surprit Cluni, et se présenta même devant Mâcon, accompagné du capitaine Odet d'Aydie.

Le connétable n'avait pas osé se mettre en désobéissance formelle : il voyait chaque jour ses plus fidèles serviteurs, les premiers de ses vassaux, le sire de Genlis, le sire de Moui, prêts à le quitter pour aller trouver le roi. Il se troublait de plus en plus et variait chaque jour, obéis-

[1] Lettres manuscrites du roi, du duc de Bourbon et du sire de Chaumont à Béraud Dauphin de l'Espinasse, sire de Combronde, communiquées par monsieur le comte de l'Espinasse-Langeac. — Histoire de Bourbonnais. — Gollut. — Paradin. — Histoire de la maison d'Auvergne, et pièces.

sant à la dernière crainte qui s'emparait de son esprit. Il alla mettre le siége devant Avesnes. A peine y était-il, qu'il revint s'enfermer à Saint-Quentin ; il avait, disait-il, découvert que deux hommes avaient charge de le tuer ; il l'écrivit même ainsi au roi [1]. Réellement il en pouvait être quelque chose ; l'un de ces deux compagnons lui avait fait des révélations si bien appuyées et conformes à tant d'indices, qu'il avait dû croire à un complot du roi. Ses terreurs en augmentèrent.

Les ordres donnés à l'amiral eurent un plein succès. Il ne trouva nulle résistance, s'en alla brûlant tout d'Abbeville à Arras, et se présenta sous les murs de cette ville. Jacques de Luxembourg était venu s'y enfermer après avoir vu pour la troisième fois les portes de Saint-Quentin fermées devant lui par son frère le connétable, qui l'y avait pourtant mandé. Le comte de Romont, qui avait quitté bien mal à propos les marches de la Suisse ; Pierre de Bourbon, sire de Carenci ; le sire de Contai, qui, un mois auparavant, avait rendu Corbie à l'armée du roi ; d'autres seigneurs et principaux capitaines de Bourgogne, se trouvaient aussi dans les murs d'Arras ; mais la garnison était peu nombreuse.

Les bourgeois étaient gens très-fiers, d'opinion fort contraire aux Français, et qui depuis longtemps n'avaient plus l'expérience des adversités de la guerre [2]. Ils contraignirent les chefs et les hommes d'armes à faire une sortie. Elle ne fut pas heureuse, et précisément le 27 juin, jour où le duc de Bourgogne levait son camp devant Neuss, Jacques de Luxembourg et beaucoup des capitaines qu'il

[1] Comines. — [2] Comines. — Amelgard.

avait avec lui, furent défaits par l'amiral et prisonniers. Voici comment le roi, trois jours après, annonçait cette affaire au comte de Dammartin, et lui expliquait toute sa situation :

« Monsieur le grand-maître, je vins en Normandie en grande hâte, comme vous savez, croyant trouver les Anglais prêts à descendre; mais le jour avant que j'arrivasse, leur armée de mer s'était retirée. Quand je vis que nous ne faisions rien, il me sembla que pour rompre le propos qu'ont les Anglais de venir en Normandie, je devais envoyer mes gens courir en Picardie, afin de détruire les pays d'où les vivres auraient pu leur venir. Je les ai envoyés par le pont de Remi, parce que le passage de la Blanche-Taque n'est pas sûr pour une grande compagnie. Ils sont allés jusqu'à la mer, et ont tout brûlé depuis la Somme jusqu'à Hesdin, et de là sont venus, faisant toujours leur métier, jusqu'à Arras. Mardi, à environ quatre heures après midi, messire Jacques de Saint-Pol, le sieur de Contai, le sieur de Carenci, le sieur de Miramont et le sieur de Romont s'en allèrent avec beaucoup de gens de pied pour sauver du feu un village qui est près de la ville. Nos gens saillirent de leur logis, et, à mesure qu'ils venaient, les attaquaient et soutenaient l'escarmouche. Un fut tué par le sieur de Saint-Lô qui est au sieur de Torcy, et un autre par d'Alyson qui est à Salazar. Le bruit en vint où était l'amiral qui monta à cheval, et Le Moine de Blosset prit le devant. Quand il arriva, il était déjà venu des gens de toutes les compagnies et des Écossais. Chacun commença à charger à travers, et tous ont été pris ou morts. Jacques de Saint-Pol est fort blessé à la tête et au visage, sa salade lui vola hors de la tête en s'enfuyant. Le

sieur de Contai est pris ; le sieur de Carenci de Bourbon, de même. Le cheval du sire de Romont a été tué[1], et il s'est sauvé à grande peine. On a trouvé une robe de velours noir, et une croix d'or sur un qui a été tué, et qui était tout défiguré. Mortemart, qui en arrive, n'a pas su le reconnaître. Le sieur de Miramont n'était pas encore trouvé, mais on dit qu'un archer l'a.

« Maintenant nos gens se retirent ; je ferai porter à Dieppe les grains de tout le pays, afin que les Anglais ne trouvent rien ; j'enverrai quatre cents lances à Eu. Si le roi d'Angleterre n'y vient pas en personne, on y tiendra bien ; s'il vient, on s'en retirera de bonne heure, dès qu'on saura qu'il est descendu à Calais.

« A Calais, il y a quatre cents Anglais, mais ils ne bougent pas. Pas un n'est venu se montrer devant nos gens. Vous en avez vu d'autres du temps passé qui seraient bien venus se montrer.

« Monsieur de Lescun est venu ici s'offrir à moi, disant qu'il n'avait nul engagement avec le duc de Bretagne. Il m'a conté toute la diligence que le sieur d'Urfé met à faire du duc un homme de guerre, et il m'a conseillé d'y envoyer le chancelier, ce que j'ai fait volontiers. Les Anglais prennent maintenant les Bretons sur mer, et disent qu'ils les ont trahis.

« Je me tiens autour de Neufchâtel, jusqu'à ce que je sache si les Anglais marcheront en Normandie ou non ; j'ai les gens d'armes du ban de Normandie avec moi ; je fais fortifier et avitailler Dieppe du mieux que je puis. Si les Anglais marchent, la garnison d'Eu, les cinq cents lances de monsieur le maréchal de Loheac et un bon nombre de francs-archers se mettront dedans.

[1] De Troy.

« Je ne vous écris point les nouvelles de la bataille gagnée en Bourgogne, car vous les avez sues plus tôt que moi. J'envoie le bailli de Vermandois pour fournir Noyon de vivres ; s'il y va secrètement, je vous avertirai ; j'ai chargé le porteur de celle-ci de passer par Dammartin, parce qu'il se peut qu'il vous y trouve.

« Antoine de Moui est devers le connétable avec maître Jean de Paris. Je voudrais que les Anglais ne descendissent pas que cet appointement ne fût fait. Adieu. Écrit à Courci-sur-Andelle, le 30 juin. »

La position du connétable devenait chaque jour plus difficile, son fils, le comte de Roussi, son frère, Jacques de Luxembourg, étaient prisonniers ; le roi d'Angleterre allait arriver ; le duc de Bourgogne revenait de Neuss ; le roi voulait une réponse décisive. Le sire de Moui, d'autres encore, allaient et venaient chaque jour porter les propositions et les demandes de chacun ; le roi, à sa coutume, faisait des offres assez larges. Le connétable les eût peut-être acceptées, et serait venu le trouver ; mais il voulait que le roi fît auparavant serment sur la croix de Saint-Laud[1] de ne lui faire ni laisser faire aucun mal en sa personne. « Pourquoi ne ferait-il pas ce serment pour moi ? « disait le connétable, il l'a bien fait pour monsieur de « Lescun. — Tout autre serment qu'il voudra, répondait « le roi, mais pour celui-là, je ne veux le faire à homme « qui vive. »

Ce refus redoublait les méfiances du connétable ; rien ne pouvait se conclure, et cependant il n'y avait pas un jour à perdre, car les Anglais commençaient à passer la mer. Le roi se fit amener Jacques de Luxembourg, et le

[1] Comines.

trouva plus loyal que son frère ; il devisa longuement avec lui, et fut content de sa franchise. Ce fut ainsi qu'il apprit toutes les incertitudes et les variations du connétable avec le duc de Bourgogne, aussi merveilleuses qu'avec lui. Jacques de Luxembourg lui raconta comment trois fois il était venu devant Saint-Quentin. « Combien aviez-vous « de gens avec vous? » disait le roi. « Sire, j'en avais bien « trois mille la troisième fois », répondit le prisonnier. « — Et pour qui comptiez-vous tenir cette ville de Saint-« Quentin? — Sire, à mes deux premiers voyages, je « venais dans le seul dessein de réconforter mon frère ; « mais au troisième, voyant qu'il trompait mon maître et « moi, j'aurais, si j'avais pu, gardé la place pour monsei-« gneur le duc de Bourgogne, sans toutefois faire nul mal « ni violence à mon frère le connétable, à moins qu'il eût « refusé de quitter la ville. » Le roi jugea qu'un homme si droit dans ses réponses lui garderait fidélité. Il ne le laissa guère en prison, le prit à son service, lui donnant des gens d'armes à commander et un grand état.

Au commencement du mois de juin, le roi avait retiré du service de Bourgogne un autre fort grand seigneur. Le prince d'Orange, se rendant avec peu de suite, de sa principauté en Flandre[1], était tombé entre les mains du sire de Grolée, bailli de Lyon, qui le céda au roi moyennant quarante mille écus d'or. Le roi donna ensuite quittance au prince d'Orange, après avoir reçu de lui le droit de souveraineté sur sa principauté, avec foi, hommage-lige, et ressort au parlement de Dauphiné. En outre, il lui accorda la permission de s'intituler prince d'Orange par la grâce de Dieu ; de frapper monnaie à condition que

[1] Dunod.

ce serait au même poids et au même aloi que dans le royaume ; de faire grâce aux condamnés, hormis pour crime d'hérésie et de lèse-majesté. Les sujets de la principauté reçurent aussi le privilége de n'être point taxés aux impôts ni soumis à la levée des francs-archers. Ce fut comme Dauphin de Viennois que le roi conclut cet arrangement avec le prince d'Orange. Déjà, depuis plusieurs années, le sire d'Arguel, son fils, avait abandonné le duc de Bourgogne. Le bruit courut que le prince aussi avait voulu traiter avec le roi, et que, s'il avait été fait prisonnier, c'était de son propre gré. La même chose fut dite du sire de Contai et même de Jacques de Luxembourg, tout blessé qu'il avait été devant Arras [1]. Dans chaque parti on ne croyait guère à la loyauté de personne.

Cependant l'armée d'Angleterre passait la mer ; le duc de Bourgogne avait mis au service du roi Édouard cinq cents bateaux plats de Hollande et de Zélande. Néanmoins il s'en fallut bien qu'un si grand nombre de gens pût traverser le détroit en une seule fois. La flotte fit plus d'un voyage, et ce fut l'affaire de plusieurs jours. Si le roi de France avait eu beaucoup de vaisseaux et des gens exercés à bien faire la guerre sur mer, il eût été facile, surtout puisqu'on était dans la saison des longs jours et des nuits courtes, de jeter le désordre dans toute cette expédition. Un seul navire de la ville d'Eu prit trois vaisseaux chargés de troupes. Mais ni le roi ni aucun de ses conseillers ne s'occupaient des choses de la mer. Il n'y avait que Coulon qui y entendît quelque chose, et il était peu secondé.

[1] Meyer. — Gollut.

Rien n'était si beau que cette armée d'Angleterre. Il y avait quinze cents hommes d'armes montés sur de bons chevaux, la plupart bardés de fer. On comptait quinze mille archers à cheval, beaucoup de gens à pied, des équipages de toute sorte, des tentes, des chariots, des ouvriers pour dresser et clore le camp; une nombreuse artillerie, et parmi ceux qui portaient les armes et devaient combattre, pas un page, disait-on; en outre, trois mille hommes sous le commandement du sire de Duras et de lord Dudley, devaient se rendre en Bretagne.

Le roi Édouard, en s'embarquant à Douvres, envoya au roi de France son héraut nommé Jarretière. Le héraut fut amené à un moment où le roi avait autour de lui beaucoup de gens de sa cour. Il s'avança et remit sa lettre de défi. Elle portait sommation de rendre à Édouard d'Angleterre son royaume de France, qui lui appartenait légitimement, afin qu'il pût remettre l'Église, les nobles et le peuple en leur ancienne liberté, dont ils avaient été injustement dépouillés, et afin de faire cesser les lourdes charges et cruelles exactions auxquelles ils étaient tenus contre les lois et coutumes du royaume. En cas de refus, le roi Édouard protestait, en la manière accoutumée, que les maux et l'effusion du sang qui pourraient advenir ne seraient point de son fait.

Cette lettre, où l'on savait si bien toucher les griefs que les sujets du roi pouvaient avoir contre lui, était en outre en si bon langage et si beau style français, qu'il était bien clair que ce n'était pas un Anglais qui y avait mis la main. Le roi lisait tout bas, et chacun avait les regards fixés sur lui pour voir quel visage il faisait.

Après qu'il eut fini la lettre, il emmena le héraut dans un cabinet voisin. Cet homme était de la province de

Normandie. Alors le roi se mit à parler familièrement[1] avec lui. « Je sais bien, lui dit-il, que si mon cousin le « roi d'Angleterre, votre maître, s'en vient en notre « royaume pour nous faire la guerre, ce n'est pas qu'il en « ait lui-même grande volonté ; aussi ne lui en sais-je « nullement mauvais gré, et n'en suis pas moins son bon « ami et frère. S'il a entrepris ce voyage, c'est à la « requête du duc de Bourgogne, et parce qu'il est con- « traint par ses communes d'Angleterre. Mais il peut bien « voir que la saison est presque passée. D'ailleurs, le duc « de Bourgogne ne pourra l'aider en rien. Il revient de « son siége de Neuss tout déconfit et ruiné ; son armée est « en si mauvais point, qu'il n'osera pas la montrer aux « Anglais. Je n'ignore pas non plus que mon frère d'An- « gleterre a aussi des intelligences avec le connétable, « dont il a épousé la nièce[2]. Mais qu'il ne s'y fie pas ; il en « sera trompé. J'en pourrais dire long sur tous les biens « que je lui ai faits et les trahisons que j'en ai reçues. Il « ne veut que vivre en dissimulation, entretenir chacun, « et faire son profit. » Le roi devisait ainsi avec ce héraut d'un ton de confiance, et comme lui racontant franchement toutes ses affaires. « Votre maître ferait bien mieux « de conclure une loyale paix avec un ancien ennemi, que « de compter sur les fausses promesses de ses nouveaux « amis. En outre, la paix est plus agréable à Dieu qu'aucune « guerre que ce soit ; aussi est-elle mon plus grand désir. « Voilà ce qu'en fidèle serviteur vous devriez dire à votre « maître. Ce serait agir pour son bien. Vous n'en seriez « pas plus mal avec moi ; et si, par vos bons soins, mon « cousin d'Angleterre voulait entendre à un appointement,

[1] Hall. — Comines. — [2] Fille de Jacqueline de Luxembourg, veuve du duc de Bedford, remariée à sir Richard Woodville.

« vous aurez en témoignage de mon amitié mille écus « d'or, outre ces trois cents que je vais vous donner. »

Le héraut, que les façons engageantes du roi et les mille écus d'or avaient mis en bonne disposition, promit de parler à son maître, avoua qu'il ne le croyait pas très-porté de lui-même à la guerre. Mais, disait-il, il ne fallait rien tenter et ne parler de rien que lorsque le roi Édouard aurait passé la mer. « Pour lors vous pourrez envoyer un « héraut demander un sauf-conduit pour des ambassa- « deurs. Il faudra que ce héraut s'adresse à milord Howard « et à milord Stanley, et aussi à moi, afin que nous lui « aidions à se bien conduire. »

Chacun, dans la salle, attendait impatiemment la fin de cette conversation. Le roi rentra avec le héraut : il avait l'air gai et ouvert. « Monsieur d'Argenton », disait-il au sire de Comines, car il l'appelait ainsi depuis qu'il lui avait donné cette seigneurie, « il vous faut faire mesurer « trente aunes de velours cramoisi pour donner au héraut « d'Angleterre. » Puis, se penchant à son oreille, il ajouta tout bas : « Je lui ai bien parlé ; continuez à l'entretenir, « et gardez que personne ne lui parle jusqu'à son départ. » Le sire de Comines emmena Jarretière. Alors le roi se mit à rire et à plaisanter avec tout le monde. Appelant tantôt les uns, tantôt les autres, il racontait la teneur de la lettre de défi, la faisait lire et s'en raillait un peu. Enfin il paraissait content et rassuré plus qu'on ne l'avait vu depuis longtemps.

Les Anglais, en commençant cette entreprise, avaient compté que le duc de Bourgogne les seconderait puissamment. Ils s'attendaient à trouver une armée au moins égale à la leur, déjà en campagne, ayant déjà envahi les marches du royaume. Ils avaient espéré que les troupes

du roi de France seraient d'avance harassées et mises en mauvais ordre par deux ou trois mois de guerre. C'était là ce que leur avait promis le duc de Bourgogne. Il avait ainsi décidé le conseil du roi Édouard, qui autrement ne serait pas entré dans ses projets.

Lors donc que le roi d'Angleterre, descendant à Calais le 5 juillet, ne trouva à son arrivée en France ni le duc de Bourgogne, ni aucune armée, ni magasins pour nourrir ses troupes, en un mot nuls préparatifs, il s'étonna beaucoup et sentit un grand mécontentement de la conduite de son allié. Les suites de cette obstination insensée qui avait retenu le Duc au siége de Neuss se montrèrent alors avec évidence.

Il ne pouvait faire une plus grande faute que de laisser les Anglais à eux-mêmes au moment où ils arriveraient dans le royaume. Leur armée était belle, il est vrai, mais ce n'étaient plus ces fameux Anglais du roi Henri V. Ceux-ci étaient sans nulle expérience de la guerre.

C'était d'ailleurs une chose bien connue, qu'il n'y avait rien de si maladroit et de si sot[1] que les Anglais lorsque leur armée venait de passer la mer. Il leur fallait quelque temps avant de s'accoutumer à toutes les choses nécessaires pour faire de bons hommes d'armes en France. Ils ne savaient pas d'abord supporter patiemment le manque de vivres et les privations de toute sorte, parce que chez eux ils étaient accoutumés à se mieux traiter que les gens d'aucune nation[2]. Ils aimaient aussi beaucoup à murmurer contre leurs chefs, et ne savaient pas bien obéir. En outre, les conseillers du roi et les seigneurs d'Angleterre n'entendaient rien aux affaires du royaume de France, ne

[1] Comines. — [2] Amelgard.

connaissaient ni les peuples, ni les capitaines, ni les princes avec lesquels ils allaient avoir à combattre ou à traiter.

Il n'y avait donc rien de plus essentiel au duc de Bourgogne que de se trouver au débarquement des Anglais, de ne pas les perdre de vue, de les guider en toutes choses, jusqu'à ce que leur armée fût devenue ce qu'on avait vu aux anciens temps, vaillante, bien ordonnée, et leurs chefs expérimentés et habiles. Au lieu de cela, le Duc avait retardé de deux mois leur passage, et son absence, lorsqu'ils arrivaient, commençait par leur donner mécontentement et méfiance.

La duchesse de Bourgogne se hâta de venir voir le roi Édouard son frère. Quant au Duc, il n'arriva à Calais que neuf jours après, le 14 juillet. Mais il était seul de sa personne; nulle armée ne le suivait. Ce qui lui en restait, après avoir perdu, plus par les maladies que par la guerre, seize mille hommes devant Neuss, n'avait pas pris la route de l'Artois et de la Picardie. Outre qu'il avait honte de produire devant ses alliés une armée auparavant si belle et maintenant en pauvre état, il semblait que maintenant il eût d'autres projets. Sa colère s'était tournée contre le duc de Lorraine. Quelques jours après avoir quitté Neuss, il avait sommé les principaux seigneurs du duché de Lorraine, les comtes de Salm, de Linanges, les sires de Blamont, de Neufchâteau, d'Haraucourt, de Ligniville, de Fenestranges et les autres nobles, de se conformer au traité d'alliance conclu avec le Duc, leur seigneur, traité qu'ils avaient signé et garanti. Il déclarait que, quant à lui, il en avait observé toutes les conditions, tandis que le duc de Lorraine n'était nullement absous de son serment et de sa foi, ainsi qu'il l'avait affirmé dans

ses lettres de défi. Le principal motif allégué dans ce défi avait été que le duc de Bourgogne faisant la guerre à l'empereur et au roi de France, le duc de Lorraine, qui était leur homme féodal, ne pouvait se dispenser de les servir contre lui. Or, le duc de Bourgogne niait que le roi de France fût seigneur suzerain d'aucun fief de Lorraine. Quant à l'empereur, il ne lui avait point fait la guerre, disait-il, au sujet de l'Empire, dont il avait toujours souhaité la prospérité et l'honneur, mais comme à une personne privée. Si bien, ajoutait-il, que plusieurs princes de l'Empire s'étaient excusés de servir en cette guerre.

D'ailleurs elle était terminée, et il y avait maintenant bonne amitié entre l'empereur et lui. En conséquence, le duc de Bourgogne interdisait aux seigneurs et nobles de la Lorraine de servir en rien le duc René, et leur annonçait que, les ayant ainsi prévenus, il procéderait contre eux par voies de fait s'ils ne déféraient à ses lettres.

C'était donc maintenant la conquête de la Lorraine qu'il voulait faire. La difficulté que lui semblait présenter la guerre de France, sa réconciliation avec l'empereur, qu'il leurrait encore par l'espoir d'accorder sa fille à l'archiduc Mlximilien ; la furieuse haine dont il était animé contre les gens d'Alsace et de Ferette [1], qui avaient tué son gouverneur Hagenbach, qui avaient renvoyé ses garnisons, et qui en ce moment ravageaient les frontières de la Comté ; le désir de châtier ces paysans, comme il les appelait, étaient autant de motifs qui rejetaient sa pensée vers le pays des bords du Rhin.

Ainsi il proposa au roi d'Angleterre, non point de joindre leurs armées, mais de faire la guerre séparément.

[1] Specklin.

Il allégua que tant de gens ne pourraient vivre dans un pays déjà dévasté par les Français [1]; et qu'il valait mieux s'écarter l'un de l'autre, afin de trouver assez de vivres. Pendant que les Anglais passeraient la Somme et entreraient en France du côté de Laon et de Soissons, le duc de Bourgogne, après avoir chassé du Luxembourg le sire de Craon et le duc de Lorraine, s'emparerait du duché de Bar et de la Lorraine, arriverait en Champagne par cette route, et le rendez-vous serait à Rheims, où le roi Édouard se ferait sacrer.

Ce projet ne contenta pas beaucoup les Anglais; ce n'était pas ce qu'on leur avait promis. Ils commençaient à ressentir quelque méfiance et quelque courroux. Toutes les raisons que le duc de Bourgogne pouvait alléguer leur semblaient trop subtiles; ils n'étaient pas faits à la façon de traiter les affaires, ni aux dissimulations des princes et seigneurs de l'autre côté de la mer. Ce leur était un grand sujet d'étonnement que ce duc de Bourgogne, qui les pressait tant, et depuis si longtemps, de venir faire la guerre avec lui, n'eût aucunes troupes en campagne, et parlât de s'en retourner presque aussitôt après avoir vu le roi d'Angleterre, quand il l'avait déjà fait attendre plus d'une semaine.

Quelle que fût son impatience, il ne put se dispenser d'accompagner le roi Édouard, du moins pour plusieurs jours, et prit sa route par Guines, Saint-Omer, Arras, Doullens et Péronne. Dans cet intervalle, il encourageait les Anglais de son mieux, leur montrait les choses comme faciles, et les flattait surtout du grand secours qu'ils allaient tirer du connétable.

[1] Amelgard.

Celui-ci voyait approcher le moment de se décider et ne pouvait s'y résoudre. Il envoya au Duc un de ses serviteurs, nommé Louis de Sainville, s'excusant de ne pas avoir encore livré Saint-Quentin; sous le prétexte qu'il aurait par-là perdu trop tôt tout crédit chez le roi de France, et le moyen de savoir bien des choses. A présent, disait-il, le moment était venu, et il ferait tout ce que voudrait le Duc. En preuve de sa sincérité, c'était au Duc lui-même qu'il adressait une lettre de créance pour le roi d'Angleterre, et l'avouait ainsi de tout ce qui pourrait être promis en son nom. En même temps il donna un nouveau scellé par lequel il s'engageait à le servir, lui et ses alliés, notamment le roi d'Angleterre, envers et contre tous sans exception.

Le Duc fit bon usage de ces deux pièces, montra la dernière au roi d'Angleterre, et usant largement de l'autorisation contenue dans la première, il promit au nom du connétable, non-seulement Saint-Quentin, mais toutes ses autres places. Le roi Edouard ne conserva ni méfiance ni doute. Le connétable était son allié par le sang, oncle de la reine. Le duc de Bourgogne répondait de lui. D'ailleurs, comment croire qu'après avoir fait une telle offense, une si grande trahison envers le roi de France, le connétable pourrait avoir encore quelque idée de le ménager? C'est ce que personne, et surtout un Anglais nouvellement débarqué, ne pouvait certes imaginer.

On s'avança donc en Artois et en Picardie; le roi Édouard n'avait pas lieu d'être plus content du Duc, qui voulait toujours partir, et qui, par une méfiance étrange, ne laissait pas même entrer les Anglais dans les villes, allait y coucher de sa personne, leur en faisait fermer les portes, les laissant camper au dehors, et se bornant à

aller visiter le roi Édouard dans les fermes où il prenait son logis [1].

Lorsqu'on fut ainsi devant Péronne, le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne s'en allèrent vers Saint-Quentin. Les Anglais ne marchaient point en appareil de guerre et s'avançaient sans nulle précaution, comme pour entrer dans une ville amie, comptant qu'on allait venir au-devant d'eux en procession avec la croix et la bannière; aussi leur surprise fut grande, lorsqu'en approchant des portes l'artillerie commença à tirer, leur tua deux ou trois hommes, et qu'ils virent la garnison sortir pour les combattre et les chasser. Il fallut revenir : le temps était mauvais; il tombait une grande pluie. Les Anglais rentrèrent dans leur camp mécontents et furieux. Ils traitaient hautement le connétable de traître, ne ménageaient guère plus le duc de Bourgogne. Rien ne pouvait leur donner patience; eux qui venaient en toute loyauté et pour se mettre franchement en besogne, ne trouvaient partout que tromperies, que fausses promesses. Par surcroît, le Duc n'en parlait pas moins de sa guerre de Lorraine, de la nécessité d'aller rejoindre son armée, et voulait partir, les laissant en cet embarras. Il y avait là de quoi les mettre en colère, les priver de toute réflexion, et ne leur pas même laisser le pouvoir de consulter sensément ni d'aviser à ce qu'il y avait de mieux à faire dans une telle situation. Les Allemands, les Anglais [2], et tous les gens du nord, étaient ainsi fort sujets à s'irriter impétueusement et à ne plus regarder à rien quand on les avait offensés et trompés. Bien différents en cela des Italiens, qui étaient plus subtils que fiers, qui ne se troublaient pas, et en toute

[1] Comines. — Pièces à la suite de Comines. — [2] Comines.

situation savaient chercher leur avantage. Les Français tenaient beaucoup de ce caractère, et surtout le roi Louis.

Le jour même ou le lendemain de la déconvenue de Saint-Quentin, le valet de Jacques de Grasset, un des gentilshommes appointés de la maison du roi, de ceux qu'on appelait les Vingt-Écus, à cause du montant de leur gage, tomba entre les mains des Anglais. On l'amena au roi Édouard, qui le fit interroger ; puis, comme c'était le premier prisonnier qu'on faisait, il le renvoya courtoisement. Au moment où il partait, lord Howard et lord Stanley lui donnèrent un noble d'or, en lui disant : « Si vous « pouvez parler au roi votre maître, recommandez-nous à « sa bonne grâce ; » et ils se nommèrent.

Ce valet arriva au plus vite à Compiégne, où était le roi, et fit son message. Le roi ne douta pas que ce ne fût un espion. Jacques de Grasset avait un frère au service de Bretagne : c'était assez pour lui donner des soupçons. Le valet fut mis aux fers et gardé étroitement.

Toutefois le roi était en grande agitation des paroles de cet homme. Il se le faisait amener, l'interrogeait lui-même, le renvoyait en prison, se rappelait les paroles de Jarretière le héraut, et ne savait s'il pouvait, sur une telle assurance, essayer d'envoyer quelqu'un vers les Anglais. En ce travail d'esprit, on lui servit son dîner. Il se mit à table, et chacun de ceux qui le regardaient l'aurait pris pour un fou s'ils n'eussent pas été accoutumés à ses façons, tant il était distrait et troublé. Il avait fait mettre à table près de lui monsieur d'Argenton, qui savait l'affaire dont il était si fort occupé. Tout à coup, au milieu du repas, le roi, parlant à voix basse, lui dit : « Monsieur d'Argenton, « vous connaissez monsieur des Halles, mon chambellan,

« le fils de Mérichon*, l'ancien maire de La Rochelle. Il « a un valet que j'ai vu. Je voudrais envoyer cet homme- « là au camp des Anglais, en l'habillant en héraut. Allez- « vous-en manger dans votre chambre; envoyez quérir « ce valet, et proposez-lui la chose, voyez s'il osera l'en- « treprendre. »

Monsieur d'Argenton se hâta d'obéir. Quand il vit arriver le valet, qu'on nommait Mérindot, il fut surpris, car ce n'était pas un homme de grande mine, et il ne semblait guère de taille à faire un héraut ni un ambassadeur. Toutefois, en parlant avec lui, il lui trouva du bon sens et une façon de parler aimable et insinuante. Il fallait bien que le roi, qui aimait fort à employer cette sorte de gens, en eût jugé ainsi, car il n'avait vu cet homme qu'une fois par hasard, et il lui était resté en mémoire. Quand on eut proposé le message à ce valet, il se crut mort, et se jeta à deux genoux, demandant grâce. Monsieur d'Argenton, en bon serviteur du roi Louis, et instruit à son école, fit mettre cet homme à table, dîna avec lui, tâcha de lui donner courage, lui dit qu'il n'y avait nul péril, que c'étaient les Anglais eux-mêmes qui l'avaient désigné de préférence. Il lui promit de l'argent, lui demanda d'où il était, et s'il ne serait pas bien aise d'avoir un bon emploi à l'île de Rhé, dans son pays. Petit à petit il le disposa mieux.

Cependant le roi était impatient, il envoya chercher monsieur d'Argenton, qui vint lui dire où il en était avec cet homme; et s'étonnant que le roi l'eût choisi, il en nomma d'autres qui lui semblaient meilleurs. Mais le roi voulait celui-là et point d'autres. Il monta dans la chambre de monsieur d'Argenton, parla lui-même à l'homme : en

* Mérichon, seigneur des Halles de Poitiers.

peu de mots il l'eut persuadé, car il s'entendait encore mieux que ses serviteurs à séduire les gens, et en outre il était le roi. La chose pressait, du moins au gré de son impatience. Par malheur, comme il voyageait toujours avec peu de train et n'aimait point la pompe et les embarras, il n'avait pas avec lui un seul héraut dont on pût prendre l'habit. Il y avait pensé, et avait amené avec lui dans la chambre Alain de Goyon, sire de Villiers, son grand-écuyer. Dès que le valet se fut décidé, le roi envoya le grand-écuyer quérir la bannière d'un trompette. Puis, à l'aide d'un des gens de monsieur d'Argenton, on ajusta du mieux qu'on put cette bannière à la guise d'une cotte d'armes de héraut aux armes de France. Le reste de l'ajustement fut emprunté à un héraut de monsieur l'amiral; on apporta aussi des houzeaux; un cheval fut amené à la porte. On mit dessus le héraut travesti, sans que personne eût pu lui parler. Sa cotte d'armes était roulée dans une petite valise à l'arçon de la selle, et il partit ainsi pour le camp des Anglais, bien instruit par le roi de ce qu'il avait à dire.

Il arriva le 12 août, au moment où le duc de Bourgogne, quelque chose qu'on eût pu lui représenter, était parti pour aller retrouver son armée dans le Luxembourg[1]. Ainsi les esprits se trouvaient assez disposés à entendre ce qui pourrait venir de la part du roi de France. Le héraut, avant d'entrer dans le camp, avait passé sa cotte d'armes. Il déclara de quelle part il venait, comment il voulait parler au roi d'Angleterre, et se recommanda de lord Howard et de lord Stanley. On lui fit bon accueil, et après le dîner du roi Édouard, il lui fut amené.

[1] Legrand. — Chronique à la suite de Comines.

Ce héraut sut répéter en paroles bien dites et convenables ce qui lui avait été appris [1]. Il dit que le roi avait dès longtemps le désir d'avoir bonne amitié avec le roi d'Angleterre, et de faire vivre les deux royaumes en paix; que depuis son avénement il n'avait entrepris nulle guerre contre l'Angleterre; que s'il avait accueilli monsieur de Warwick, c'était contre le duc de Bourgogne et non contre le roi d'Angleterre. Cet envoyé remontra surtout comment le duc de Bourgogne, en appelant les Anglais, n'avait voulu autre chose qu'obtenir de meilleures conditions en traitant, et n'avait jamais cessé de négocier; que tous les autres qui avaient pu mettre la main à cette entreprise n'avaient nul souci du roi d'Angleterre, et ne songeaient qu'à leurs propres affaires; qu'à la vérité il y avait beaucoup de gens en Angleterre, tant nobles qu'autres, qui avaient souhaité cette guerre, mais que la saison était déjà fort avancée, que les dépenses avaient été grandes, qu'il en faudrait faire encore, tandis qu'on pourrait s'entendre au sujet de celles qui étaient déjà faites; en un mot, que le roi se mettrait en devoir de contenter le roi Édouard et les gens de son royaume.

Enfin le héraut proposa d'accorder un sauf-conduit pour des ambassadeurs avec une suite de cent chevaux, à moins qu'on n'aimât mieux établir des pourparlers dans quelque village à moitié chemin entre les deux armées.

Le roi Édouard assembla le lendemain son conseil pour délibérer sur les ouvertures que faisait le roi de France. La plupart des princes, seigneurs et conseillers, furent d'avis de traiter de la paix. L'indignation contre le duc de Bourgogne et le connétable était encore fort grande. L'ar-

[1] Hollinshed. — Comines.

mée commençait déjà à manquer de vivres; on s'était assuré que les passages de la Somme étaient bien gardés, et qu'on ne traverserait pas la rivière sans avoir à combattre rudement[1]. Le roi d'Angleterre avait eu l'habileté d'emmener avec lui plusieurs bourgeois de Londres et les principaux des communes, qui, dans le Parlement, avaient tant voulu la guerre. Par là il semblait les honorer et les rendre témoins et contrôleurs de cette entreprise que le peuple désirait. Mais ces honnêtes marchands, accoutumés à une vie tranquille, gros et gras comme gens qui ne bougent point de leur maison, ne s'arrangeaient pas de coucher sous la tente et d'endurer les fatigues et les misères de la guerre. Ils avaient cru qu'il s'agissait d'assister à quelque belle et glorieuse bataille, puis de revenir. Maintenant ils voyaient que ce serait une longue et rude affaire, et ils étaient devenus partisans de la paix. Cependant tous les Anglais n'étaient point dans des dispositions si pacifiques. Plusieurs, et à leur tête le duc de Glocester, frère du roi Édouard, et qui depuis fut roi aussi sous le nom de Richard III, ne voulaient point la fin de la guerre. Il haïssait beaucoup les Français, et craignait qu'une si grande entreprise, finissant avant même d'avoir présenté le combat, ne portât préjudice à l'honneur de l'Angleterre. C'était un homme fort cruel, à qui l'effusion du sang, tout inutile qu'elle pouvait être, n'inspirait nulle pitié.

Quelle que fût son opinion, le conseil d'Angleterre passa outre; le héraut fut appelé, le roi lui donna une belle coupe pleine d'angelots d'or; le sauf-conduit lui fut délivré, et il partit accompagné d'un héraut d'Angleterre qui devait rapporter un sauf-conduit pareil.

[1] Amelgard.

Le roi fit bon et joyeux accueil à Mériadot qui l'avait si bien servi; il eut l'office d'élu dans l'île de Rhé et beaucoup d'argent. Le sauf-conduit fut aussitôt envoyé aux Anglais, et dès le lendemain, dans un village auprès d'Amiens, les ambassadeurs s'assemblèrent. De la part du roi, c'étaient l'amiral de France, le sire de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux. De la part du roi d'Angleterre, c'étaient lord Howard, sir Thomas Saint-Léger et le docteur Thomas Morton.

Les Anglais, selon l'usage, commencèrent par demander la couronne de France, puis la Normandie et la Guyenne; mais ils savaient bien qu'ils n'en auraient rien, et n'en parlaient que pour la forme. Comme des deux parts on avait envie de conclure promptement, ils dirent bientôt leurs véritables paroles, et les ambassadeurs de France surent à quoi s'en tenir. On leur demanda[1] soixante-quinze mille écus comptant avant que les Anglais se remissent en route; le mariage du Dauphin avec la fille aînée du roi d'Angleterre, qui recevrait, durant neuf années, une pension de soixante mille écus payables à la Tour de Londres, et assise sur les revenus de la Guyenne. Après ces neuf années, elle devait venir en France habiter avec son mari. En outre, les Anglais n'omettaient pas plus que de coutume de demander quelques articles avantageux aux intérêts de leurs marchands. Ils offraient, ce qui parut fort étrange, de nommer au roi ceux de ses sujets qui le trahissaient, et de lui en fournir les preuves écrites[2].

Lorsque le soir même les ambassadeurs revinrent trouver le roi, qui s'était avancé jusqu'à Amiens, il eut une grande joie de ces conditions, et assembla son conseil.

[1] Rymer. — [2] Comines.

Quelques-uns de ses serviteurs trouvaient les propositions des Anglais si belles, qu'ils étaient en méfiance, craignant que ce fût tromperie et dissimulation. Le roi, qui assurément n'était pas d'un naturel confiant, jugea tout autrement, et vit mieux ce qui en était : « Non, disait-il, les « Anglais ne vous montrent en cette affaire aucun faux « semblant ; la saison est avancée, et s'annonce comme « mauvaise et pluvieuse ; ils craignent les maladies ; les « vivres sont rares. Ils n'ont pas encore une ville ni une « forteresse. Le connétable, Dieu aidant, ne leur en « livrera aucune ; j'envoie sans cesse vers lui pour l'a« doucir, le bien entretenir, et le garder de malfaire. Le « duc de Bourgogne les a trompés, et ils sont tout bouil« lants de colère des mauvais tours qu'il leur a joués. « D'ailleurs j'ai connaissance de mon frère le roi d'An« gleterre : c'est un vaillant homme, mais il aime fort ses « aises et ses plaisirs. C'est malgré lui qu'il a passé la « mer. Tout ceci commence à lui donner un grand ennui, « et il en voudrait être dehors. Je vais envoyer à Paris « chercher de l'argent en toute diligence. Il faudra bien « que chacun m'en prête et vienne à mon aide ; rien ne « doit nous coûter pour mettre les Anglais hors du « royaume. Pour peu qu'ils y fissent séjour comme au « temps du roi mon père, le dommage serait bien plus « grand. Il ne leur faut rien refuser pour qu'ils s'en aillent, « sauf que jamais, de mon vivant, je ne leur céderai ni « une ville ni un arpent de terre : plutôt que de le souf« frir, je mettrai toutes choses en hasard et en péril. « Pour de l'argent, on en retrouve. » Aussitôt il envoya le chancelier et plusieurs généraux des finances à Paris, afin de s'y procurer les plus fortes sommes qu'ils pourraient réunir.

D'autres pensèrent que le roi pouvait mieux profiter de sa situation, et qu'il s'humiliait trop. C'est ce qui ne lui importait pas beaucoup, lorsqu'il y voyait son avantage. D'ailleurs il savait les murmures et les trahisons dont le royaume était rempli, quelque calme qu'il parût : un revers inattendu de fortune aurait tout fait éclater. Enfin le roi était toujours joyeux de voir finir la guerre. Il n'y était pas plus malhabile qu'un autre prince, et, dans l'occasion, savait se montrer vaillant. Toutefois son génie était plus à l'aise durant la paix, et il pouvait pour lors bien mieux suivre ses desseins. Aussi disait-on communément que, pendant la guerre, il avait toujours l'œil ouvert sur toutes choses ; mais que, pendant la paix, c'étaient ses deux yeux qui ne se fermaient jamais.

Bien que les ambassadeurs fussent à peu près d'accord, les conférences se prolongèrent encore quelques jours pour traiter divers autres points, et régler les garanties qu'on se donnerait mutuellement. Le connétable et le duc de Bourgogne surent bientôt que les deux rois négociaient, et chacun, de son côté, en fut en grand souci ; mais ils étaient loin de croire les choses aussi avancées.

Le connétable, qui se tenait à Saint-Quentin, envoya aussitôt au roi le sire de Sainville et maître Jean Richer, son secrétaire. Il y avait en même temps à Amiens le sire de Contai, fait prisonnier devant Arras, que le roi employait à aller et venir entre le duc de Bourgogne et lui, pour essayer quelque accommodement. Il lui avait promis de le tenir quitte de rançon et de lui donner beaucoup d'argent, s'il pouvait réussir dans cette négociation.

Monsieur d'Argenton et monsieur du Bouchage, à qui le roi avait adressé les envoyés du connétable, lui rendirent compte qu'ils venaient offrir les bons offices de

leur maître pour la paix, et que, selon leurs discours, il était fort disposé à se réconcilier avec lui aux dépens du duc de Bourgogne. Le roi conçut alors un plaisant dessein et très-bien avisé pour ce qu'il avait en tête. Il y avait, dans sa chambre, un grand et vieux paravent. Il fit venir le sire de Contai : « Je vous veux faire entendre, dit-il, « comme le connétable et ses gens prennent soin des in« térêts de mon frère de Bourgogne. Voilà ses ambassa« deurs qui viennent me parler ; mettez-vous derrière ce « paravent ; ne dites mot, et écoutez ; monsieur d'Argen« ton vous fera compagnie. »

Les envoyés du connétable entrèrent dans la chambre, conduits par monsieur du Bouchage. Le roi s'était assis sur une escabelle, tout contre le paravent. Alors le sire de Sainville commença à raconter au roi qu'il arrivait de chez le duc de Bourgogne. « Je suis allé, de la part de « monseigneur le connétable, lui faire des remontrances « au sujet de son amitié avec les Anglais, et m'efforcer « de l'en démouvoir. Mais, par ma foi, il n'est nul besoin « de lui rien persuader sur ce chapitre. Je l'ai trouvé dans « une telle colère contre les Anglais, que, si j'eusse voulu, « il n'aurait tenu à rien de lui faire non-seulement rompre « son alliance avec eux, mais de le résoudre à tomber sur « eux pour les détrousser dans leur retraite[1]. » Le roi riait, et le sire de Sainville, pour lui complaire encore mieux, se mit à contrefaire les façons du duc de Bourgogne, frappant du pied, donnant des coups de poing sur la table, répétant les propres discours du Duc, et son jurement accoutumé : « Par saint Georges, ce roi d'Angleterre n'est « autre que Blackborn, fils d'un archer de ce nom. Je l'ai

[1] Comines. — Hollinshed.

« est arrivé dans mes états sans avoir un denier vaillant.
« C'est par mon aide qu'il a recouvré son royaume; et le
« voilà qui m'abandonne, qui manque à sa foi, et traite
« avec le roi de France! »

Le sire de Sainville faisait, de cette sorte, le récit de toutes les fureurs du duc de Bourgogne, en se rendant aussi plaisant qu'il pouvait. Le roi riait de plus fort en plus. « Parlez plus haut, disait-il; je me fais vieux, je deviens un « peu sourd, » et il le faisait répéter. L'autre recommençait de meilleur de son cœur.

Passant à l'objet particulier de sa commission, le sire de Sainville exposa que le connétable approuvait fort le dessein d'obtenir une trêve; que le roi n'avait pas de meilleur moyen pour écarter les périls qui le menaçaient; quant à lui, il y aiderait de tout son pouvoir; connaissant bien les Anglais, il pourrait guider le roi; et d'abord lui faisait savoir que le roi Édouard se contenterait de recevoir deux ou trois villes, telles petites qu'elles fussent.

Le roi était moins content d'un tel discours; il sentait que, plus le connétable se mêlerait de la négociation avec les Anglais, moins il s'en tirerait à bon marché, et voyait bien que ce médiateur empressé promettait sans doute en même temps au roi Édouard de lui faire obtenir des conditions avantageuses. Il ne voulait point répondre qu'il était déjà dans de meilleurs termes que ceux dont le connétable lui donnait espérance; c'eût été pousser cet infidèle serviteur à faire encore pis; il devait se garder encore plus de laisser croire qu'il regardait comme acceptables les propositions qu'on lui indiquait. Dans cet embarras, il se borna à répondre: « J'enverrai quelqu'un « à mon frère le connétable pour lui faire savoir de mes « nouvelles »; puis congédia les ambassadeurs.

Le sire de Sainville, qui songeait de son côté à ses propres intérêts, donna au roi de grandes assurances de dévouement, et jura en ses mains de lui révéler tout ce qui pourrait importer à son service.

Ainsi finit la scène, et dès qu'il fut parti, le roi, faisant sortir le sire de Contai du paravent, se remit à rire au plus fort. Quant au sire de Contai, il demeurait confondu, et il lui tardait de remonter à cheval pour aller dire à son maître de quelle façon on se moquait de lui.

Pendant ce temps-là le connétable, feignant de s'employer pour le roi, allait trouver le Duc à Valenciennes, et prétendait l'engager à la paix. Au même moment il avait envoyé son confesseur au roi Édouard, le conjurer au nom de Dieu, de se fier à ses avis et à ses promesses qui étaient de toute sincérité. Il s'agissait avant tout, disait-il, de ne se point rembarquer, et de se procurer de façon ou d'autre Saint-Valery; bientôt après il serait logé plus au large dans le royaume; s'il avait besoin d'argent, un prêt de cinquante mille écus était à sa disposition. Toutes ces belles assurances ne purent donner aux Anglais aucune foi en un homme qui les avait vilainement trompés. D'ailleurs, aussitôt après avoir vu que le connétable lui faisait parler des villes d'Eu et de Saint-Valery, le roi de France avait eu soin de les envoyer brûler pour qu'on ne les lui demandât pas.

Le roi Édouard voulait la paix; la plupart de ses conseillers la désiraient encore davantage. Le roi de France s'y était pris de façon à augmenter ce désir; jamais il n'avait été si magnifique en présents et pensions; il en fit accepter à tous les principaux serviteurs de la cour d'Angleterre. Lord Howard, sir John Cheinic, grand-écuyer; sir Thomas Saint-Léger, le chancelier d'Angleterre, lord

Montgomery, le marquis de Dorset, fils du premier lit de la reine, reçurent des brevets de pension de deux mille écus par an. Il y avait aussi un fort grand seigneur, lord Hastings, chambellan d'Angleterre, à qui le roi aurait voulu en donner une ; mais il était depuis quatre ans pensionnaire du duc de Bourgogne pour mille écus : c'était monsieur d'Argenton qui, du temps qu'il était serviteur du duc Charles, avait traité cette affaire, car il s'entendait à ce genre de marchés. Maintenant le roi le chargea de gagner lord Hastings pour le parti contraire ; toutefois la chose ne fut conclue que longtemps après.

Il avait aussi une grande courtoisie et un extrême soin de complaire au roi Édouard. Il lui envoyait des chariots des meilleurs vins du royaume, tout ce qui pouvait servir à lui faire faire bonne chère, et jusqu'à des torches de cire. En effet, on manquait de tout dans le camp des Anglais, non-seulement pour le roi, mais aussi pour toute l'armée, et les Français laissèrent passer les convois de vivres. Enfin, rien n'était omis pour bien disposer l'esprit des Anglais.

Après quelques jours, tout fut réglé, et il fut dit que les traités seraient signés par les deux rois dans une entrevue qu'ils devaient avoir, et dont les sires d'Argenton et du Bouchage furent chargés de choisir le lieu, de concert avec lord Howard et sir Thomas Saint-Léger.

Cependant le duc de Bourgogne, voyant que réellement la paix allait se faire, revint en hâte de Valenciennes[1], où il était depuis six jours, afin de s'opposer, s'il en était temps encore, à ce traité qui ruinait toutes ses espérances. Il arriva, avec une suite de seize chevaux seulement, au

[1] Chronique à la suite de Commines. — Molinet. — Commines.

camp du roi Édouard! Ce prince le voyant entrer soudainement en son logis, avec une mine toute courroucée, lui demanda quel motif l'amenait, et pourquoi ce retour subit. « Je viens pour vous parler », répondit le Duc. « Est-ce en public ou en particulier? » dit le roi d'Angleterre sans s'émouvoir. « Est-il véritable que vous avez fait « la paix? — Oui, mon frère, » reprit le roi, « j'ai conclu « une trêve pour sept années, et vous y serez, si telle est « votre volonté, compris ainsi que le duc de Bretagne. — « Ah! par saint Georges, par Notre-Dame, par Notre-« Seigneur et créateur », s'écria le Duc toujours parlant en anglais, car il le savait fort bien, « vous avez pu signer « votre propre déshonneur? Comment! vous repasserez « la mer sans avoir rompu une lance, sans avoir tué une « mouche? Avez-vous donc oublié ce vaillant roi Édouard, « votre aïeul, qui ne descendit jamais en ce royaume, et « avec de moindres armées que la vôtre, sans y gagner « quelques glorieuses batailles, comme à Crécy et à Poitiers? Et ce grand roi Henri, votre illustre parent, ainsi « que le mien, dont vous avez éteint la race, dont vous « avez fait périr le fils, Dieu sait par quelle mort! avait-il « la moitié tant de gens que vous, lorsqu'il combattit non « loin d'ici, à cette célèbre journée d'Azincourt? Songeait-« il à retourner en Angleterre avant d'être maître de ce « royaume, qui se soumit à lui comme régent et héritier « de la couronne? Et vous, vous partez sans avoir rien fait « ni rien gagné! Vous vous laissez prendre aux piéges du « roi de France, et acceptez une paix qui ne vous rendra « pas une cosse de pois. C'est votre honneur, votre renom-« mée, votre profit que je viens ramentevoir ici. Pour moi, « que m'importe? Est-ce pour mon intérêt que je vous ai « conseillé de venir en ce royaume? Qu'avais-je besoin de

« votre secours? Je savais bien, à moi tout seul, défendre « ma querelle, et je l'avais assez fait voir. Pour le mieux « prouver, je ne veux point de ces trêves où vous m'avez « compris sans ma volonté, et je jure de n'entendre à « aucun traité avec le roi de France, avant qu'il y ait trois « mois passés depuis votre départ. »

Cela dit, le Duc se leva, jetant à terre la chaise où il s'était assis. « Mon frère, je vous ai patiemment écouté, « répliqua le roi Édouard, et il vous faut aussi m'en- « tendre. Les raisons de mon voyage en ce royaume, « vous les savez mieux que personne ; et si vous les « voulez oublier, je pourrai les réciter ici. Le roi Louis « vous avait pris votre bonne ville d'Amiens, la cité de « Saint-Quentin et d'autres villes, dont vous avez un « grand courroux. Nonobstant tous vos efforts, vous « n'avez pu les remettre en vos mains. De plus, ledit roi « vous avait débauché une quantité de vos serviteurs et « des plus privés que vous eussiez, en telle sorte qu'il « avait connaissance de vos desseins et de vos secrets. « C'est alors qu'ayant voulu vous en aller conquérir des « royaumes en Allemagne, vous avez eu la crainte de « perdre vos états, durant que vous étiez en quête d'en « gagner d'autres; et afin de donner empêchement au roi « Louis, qui se tenait prêt à profiter de votre absence, il « vous est tombé en imagination de me faire venir pour « le tenir en inquiétude, et pour garder la Flandre et « l'Artois, pendant que vous seriez devant Nuss, ou « dans quelque autre pays d'Allemagne. Vous m'avez « donc fait de belles promesses ; à vous en croire, je « devais en passant les mers gagner des montagnes d'or. « Vous m'attendiez, disiez-vous, avec des armées tout « entières d'hommes d'armes et de gens de pied. Tout

« cela s'est fondu comme la neige au soleil, et en arrivant « dans vos pays je vous trouve ruiné, si bien qu'il semble « que vous n'ayez pas un page pour vous accompagner. « Nous avions entrepris cette guerre seulement pour aider « à vos projets. Mais puisque, non par votre couardise, « mais par votre folie, vous ne pouvez plus les suivre, « nous n'avons que faire ici. Notre honneur et celui de « notre royaume ne sont pour rien en cette affaire. Certes, « si nous avions voulu combattre pour les intérêts de « l'Angleterre, nous aurions agi d'autre sorte, nous ne « vous aurions demandé ni votre jour ni votre heure; « nous n'aurions pas attendu tous vos délais. N'ayant nul « besoin de vos secours, nous serions descendu au temps « et au lieu choisis par nous : et déjà beaucoup de villes « prises ou brûlées, beaucoup d'ennemis abattus par nos « gens d'armes ou nos archers, auraient bien fait voir à « vous et à vos sujets que c'était la querelle de l'Angle- « terre qui nous aurait amenés. Rien donc ne peut m'em- « pêcher de chercher l'avantage de mon royaume dans « une bonne et solide trêve, et si je la signe, Dieu « aidant, je l'observerai. »

« Dieu vous tienne en joie », répliqua le Duc enragé de colère; et il sortit pour remonter à cheval; cependant il revint encore le lendemain prendre congé du roi Édouard; de là il partit pour Valenciennes, Mons et Namur.

Il ne fut plus question dans l'un et l'autre camp que de l'entrevue des deux rois. Le roi Édouard était venu se loger à une demi-lieue d'Amiens. Chacun savait la paix conclue, et bien qu'elle ne fût pas encore signée, on ne prenait plus aucune précaution. Un jour le roi de France s'était placé sur une des portes de la ville, d'où il pouvait voir l'armée anglaise, qui lui semblait fort en désordre et

bien neuve à tenir la campagne. Cependant les Anglais arrivaient en foule vers la porte et entraient dans la ville. Le roi aurait pu facilement profiter de leur peu de méfiance et faire un mauvais parti à ses ennemis, tout nombreux qu'ils étaient; mais il agissait à la bonne foi, et ne songea au contraire qu'à leur faire fête. Il fit placer à la porte de la ville deux longues tables chargées de viandes de toute sorte, et surtout de celles qui donnent envie de boire avec profusion des meilleurs vins; pour l'eau il n'en était pas question. Monsieur de Craon, monsieur de Bressuire, le grand-écuyer et d'autres siégeaient à ces tables et en faisaient les honneurs. Lorsqu'on voyait arriver quelque cavalier anglais on allait au-devant de lui tenir la bride et le faire descendre en lui disant : « Allons, venez « rompre une lance avec nous. » Ceux qui ne trouvaient point place à ces tables entraient dans la ville, où neuf ou dix tavernes leur étaient ouvertes.

Ce train et l'affluence des Anglais s'en allèrent augmentant chaque jour. On les trouvait peu sages, mal disciplinés, et les Français s'étonnaient surtout de les entendre parler de leur roi Édouard avec si peu de respect. Bientôt on commença à s'inquiéter de leur multitude et de leur désordre. Le sire de Torci, grand-maître des arbalétriers, essaya d'en parler au roi et fut fort mal reçu. Chacun se le tint pour dit, et on ne lui en parla plus. Le lendemain matin il y avait pourtant une telle quantité d'Anglais dans la ville que l'alarme devint plus grande. Mais personne n'osait en parler au roi. Outre qu'on se souvenait de son courroux de la veille, c'était le jour où l'on célébrait la fête des saints Innocents[1], et le roi avait toujours tenu à malheur que quelqu'un lui parlât d'af-

[1] Comines. — Déposition de Bressin.

faires ce jour-là. Néanmoins le sire d'Argenton prit courage et alla trouver le roi, qui disait ses heures. « Sire, « dit-il, nonobstant que ce soit le jour des saints Innocents, encore est-il nécessaire que je vous répète ce « qu'on m'a dit? Il y a à cette heure plus de neuf mille « Anglais dans la ville, tous armés ; il en entre à chaque « moment ; nul n'ose leur refuser les portes de peur de « les mécontenter. N'y faut-il pas prendre garde ? — Nous « ne chômerons point aujourd'hui les saints Innocents, « dit le roi en posant ses heures ; montez vite à cheval ; « allez-vous en parler aux chefs des Anglais pour essayer « de les faire retirer, et si vous trouvez en chemin « quelques-uns de mes capitaines, envoyez-les ici ; je « vais vous rejoindre à la porte de la ville. »

Les chefs des Anglais n'y pouvaient rien et n'étaient guère obéis ; pour un qu'ils chassaient il en revenait vingt. Heureusement, en visitant les tavernes, on reconnut qu'ils ne songeaient qu'à rire, à chanter et à boire ; la plupart même ivres ou endormis. Le roi ne négligea pourtant nulle précaution ; chacun de ses capitaines assembla secrètement dans son logis une centaine d'hommes d'armes. Il en envoya un bon nombre sur la porte, et lui-même, pour mieux voir à tout, fit apporter son dîner chez le portier. Là il invita quelques chefs anglais à s'asseoir à sa table et ne montrait nulle inquiétude. Le roi Édouard sut les désordres de ses gens et en fut honteux ; il fit dire au roi qu'il ne fallait plus les laisser entrer. « Je « n'en ferai rien, répondit-il ; qu'ils soient les bienvenus. « Mais s'il plaît à mon cousin le roi d'Angleterre d'envoyer « une garde de ses archers à la porte, ils laisseront entrer « qui ils voudront. » A ce moyen, le tumulte devint moins grand.



Philippe de Commines

Ce fut un motif pour hâter l'entrevue. Pecquigny avait été choisi comme le lieu le plus convenable. La ville et le château, qui avaient été brûlés et démolis par le duc de Bourgogne, étaient sur la rive gauche de la Somme ; elle n'était point guéable à cet endroit, et les commissaires des deux nations y firent établir un pont en charpente. Au milieu était une loge recouverte par quelques planches, et traversée dans toute la largeur du pont par un fort grillage dont les barreaux laissaient la place de passer le bras. Tout cet arrangement avait été bien recommandé au sire d'Argenton par le roi, qui, dans ces occasions, rappelait toujours comment, faute de telles précautions, était arrivée la funeste aventure de Montereau. Personne ne pouvait donc passer d'une rive à l'autre, du moins par le pont ; seulement un peu plus bas un petit bac avait été établi pour le service.

Le côté où devait arriver le roi de France était large et de facile abord. Au contraire, le bord de la rivière, à droite, était plus bas et un peu marécageux ; de sorte que pour arriver au pont il fallait suivre une chaussée étroite, longue d'environ deux traits d'arc. Le roi d'Angleterre et ses serviteurs, gens sans méfiance et à qui les trahisons de ce côté-ci de la mer ne venaient pas à la pensée, ne firent nulle difficulté au sujet de ce passage, vraiment dangereux si l'on avait procédé de mauvaise foi.

Le roi de France arriva le premier. Il n'avait amené avec lui que huit cents hommes, tandis qu'on voyait sur la rive droite toute l'armée anglaise en bataille ; elle semblait fort nombreuse, et la plus grande, disait-on, qui eût passé la mer depuis le roi Artus[1]. En ce temps-là les plus

[1] Comines.

doctes eux-mêmes tenaient les vieux romans pour aussi certains que les chroniques.

Chaque prince avait quatre de ses gens dans le camp de l'autre, pour veiller à tout ce qui se faisait, et il était réglé que, de part et d'autre, la suite qui pourrait venir sur le pont serait de douze personnes. Le roi de France avait avec lui le duc de Bourbon, qui, se rendant enfin à ses sommations, était arrivé tout récemment du Bourbonnais, le cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et les premiers de ses serviteurs et de ses conseillers. Comme pour le moment nul ne semblait plus avant dans sa faveur que le sire d'Argenton, il avait voulu se vêtir ce jour-là d'un habit pareil au sien.

Le roi d'Angleterre s'avança sur le pont avec son frère le duc de Clarence, le duc de Northumberland, lord Hastings et d'autres grands seigneurs de sa cour. Le duc de Glocester avait refusé de se trouver à cette entrevue. Le roi Édouard était vêtu de drap d'or, ainsi que trois ou quatre de sa suite; il avait sur la tête une barrette de velours noir, ornée d'une fleur de lis en diamants. C'était le plus bel homme de son temps, bien que n'étant plus jeune il commençât un peu à engraisser. Arrivé à quatre ou cinq pas de la barrière, il se découvrit, puis salua en s'inclinant et ployant le genou presque jusqu'à terre. Le roi de France était déjà à la barrière; il fit aussi une révérence profonde, puis les deux princes s'embrassèrent à travers les barreaux, le roi d'Angleterre s'inclinant encore.

« Monsieur mon cousin, dit le roi de France, soyez le « très-bien venu; il n'y a homme au monde que je « désirasse tant voir que vous; Dieu soit loué de ce que « nous sommes assemblés à si bonne intention. »

Le roi d'Angleterre répondit en français et avec grande

courtoisie. Puis l'évêque d'Ély, chancelier d'Angleterre, commença un long discours pour exposer le sujet de l'entrevue, célébra les bienfaits de la paix, et parla beaucoup d'une prophétie qui, disait-il, annonçait qu'en ce lieu de Pecquigny une grande paix devait être conclue entre la France et l'Angleterre; car les Anglais avaient un grand goût pour les prophéties et en avaient toujours quelqu'une à citer[1]. Les lettres contenant les conditions que le roi avait fait remettre au roi d'Angleterre, furent ensuite lues; le chancelier d'Angleterre lui demanda si elles étaient pareilles à ce qu'il avait ordonné, et s'il les avait pour agréables. Il répondit que oui, de même que les lettres qui lui avaient été remises de la part du roi d'Angleterre. Alors les deux rois, posant une main sur le Missel, une autre sur la vraie croix, jurèrent d'observer et maintenir les promesses contenues en ces lettres.

Les traités ainsi jurés étaient : premièrement une trêve de sept années, expirant le 29 août 1482, au coucher du soleil, en vertu de laquelle les vassaux et sujets des deux princes, de quelque état et condition qu'ils fussent, princes, archevêques, évêques, ducs, comtes, barons ou marchands, devaient s'assister par de mutuels services, se témoigner une honorable affection, et pouvaient librement et sûrement, sans nul obstacle ni outrage, voyager par terre, par eau douce et par mer, dans les ports, villes et domaines des deux royaumes, pourvu que ce ne fût pas au nombre de cent hommes armés, y demeurer tant qu'il leur plairait, y vendre et acheter marchandises, denrées, armes ou joyaux, les faire voyager d'ailleurs en leur pays, dans des bateaux, voitures ou autres transports,

[1] Comines.

sans nul empêchement; saisie, représaille, compensation ou autre trouble quelconque, de la même façon qu'ils voyageraient dans leurs propres pays; et sans avoir besoin d'aucun sauf-conduit général ou spécial.

Tous les droits ou gabelles imposés depuis douze ans par chacun des princes dans leurs patries ou domaines, sur les marchands ou sujets de l'autre, étaient abolis et ne pouvaient être renouvelés pendant la durée de la trêve, sauf cependant les lois et coutumes des pays, villes et lieux auxquels il n'était nullement dérogé.

Il était stipulé qu'aucune contravention à la trêve ne donnerait lieu à la rompre, mais serait déférée au jugement des conservateurs, qui puniraient les infracteurs, et non point d'autres.

Les conservateurs de la trêve étaient, pour le roi d'Angleterre, les ducs de Clarence et Glocester, ses frères, le chancelier d'Angleterre, le garde du sceau privé, le gouverneur des cinq ports, ou bien ceux de ses lieutenants résidant à Calais. De la part du roi de France, c'étaient le sire de Beaujeu, et Jean, bâtard de Bourbon, amiral de France.

Les deux princes comprenaient dans le traité tous leurs alliés, en leur donnant trois mois pour déclarer qu'ils y voulaient participer. Le roi de France nommait pour ses alliés l'empereur, les électeurs, les rois de Castille et de Léon, d'Écosse, de Hongrie, de Jérusalem et de Sicile, de Danemarck; les ducs de Savoie, de Milan, de Gênes, de Lorraine; l'évêque de Metz, les seigneurs et commune de Florence, les seigneurs et commune de Berne et leurs confédérés; ceux des ligues de la Haute-Allemagne et des Liégeois qui avaient suivi son parti.

Les alliés du roi d'Angleterre étaient l'empereur, sous

le simple titre de roi des Romains; les rois de Castille et de Léon, d'Écosse et de Portugal, de Jérusalem et de Sicile en-deçà du phare, de Sicile au-delà du phare, d'Aragon, de Danemarck et de Hongrie; les très-puissants ducs de Bourgogne et de Bretagne, et la communauté et société de la hanse teutonique.

Secondement, il y avait des lettres du roi de France par lesquelles il promettait de payer réellement, chaque année, la somme de cinquante mille écus au roi d'Angleterre, qui seraient comptés en deux termes dans la ville de Londres pendant toute la durée de la vie de l'un et de l'autre. Le roi engageait pour ce paiement, sur sa foi, sur sa parole de roi, sur son serment, sur les saints Évangiles, non pas lui seulement, mais ses successeurs, son royaume, ses provinces, ses domaines, tous et chacun de ses sujets, et leurs biens partout où ils se pourraient trouver. Le tout sous les peines à prononcer par la chambre apostolique. Promettant en outre de contracter société avec les banquiers Médicis, et de fournir pour caution leur engagement écrit et scellé de plomb, obtenu et passé à ses frais.

Troisièmement, un traité de confédération fut conclu entre les deux rois. Il y était dit que la paix étant la digne et précieuse cause qui fait prospérer les citoyens, qui honore et illustre les princes, qui les relève de leurs calamités et mauvaises fortunes; considérant les périls imminents que la rage et la perfidie des Turcs faisaient courir à la chrétienté, les deux princes contractaient amitié, ligue, intelligence et confédération, et que tant qu'ils vivraient ils feraient cesser toute guerre et hostilité entre eux; qu'ils s'aideraient mutuellement contre ceux de leurs sujets qui viendraient à se révolter et à prendre les armes contre leur souverain, et ne donneraient nul

soutien ni secours auxdits sujets rebelles ; que s'il advenait, ce que Dieu ne veuille, qu'un des deux princes fût chassé de son royaume par la trahison et la désobéissance de ses sujets, et qu'il demandât secours à l'autre, il en serait reçu avec bienveillance et secouru de toutes ses forces et facultés jusqu'au moment où, par une guerre entreprise ouvertement en toute diligence et affection, il fût remis en son premier état ;

Qu'aucun des princes ne pourrait contracter alliance avec un des alliés de l'autre sans l'avoir consulté et obtenu son consentement ;

Que, pour faciliter le commerce entre les sujets des deux royaumes, des députés seraient nommés de part et d'autre pour régler et établir de commun accord la valeur des monnaies.

Enfin, le mariage du Dauphin avec madame Élisabeth, ou, en cas de décès, avec madame Marie d'Angleterre, était conclu et convenu, moyennant que le roi de France lui assignerait une pension de soixante mille écus, payable du moment qu'elle serait en âge d'accomplir ledit mariage, et se chargerait des frais et dépenses de son voyage d'Angleterre en France.

Quatrièmement, un autre traité portait : Que, vu les calamités des anciennes guerres, les meurtres, les dommages innombrables des sujets de France et d'Angleterre, et le tort immense qu'en recevait la religion chrétienne, il importait, pour en prévenir le retour, d'examiner et discuter les droits de chacun, et de ne plus s'en rapporter au jugement sanglant de l'épée. En conséquence, pour prononcer sur les plaintes, questions, procès et demandes pendantes entre les deux princes, ils s'accordaient à nommer comme arbitres et amiables compositeurs, Thomas,

archevêque de Cantorbéry; Georges, duc de Clarence; Charles, archevêque de Lyon, et Jean, comte de Dunois; leur donnent pouvoir de décider dans le cours de trois ans toutes difficultés et discussions, et s'engageant, sous peine de trois mille écus d'amende, à se conformer à leur décision.

Par une autre clause, le roi d'Angleterre s'engageait à se retirer en Angleterre avec son armée dès qu'il aurait reçu la somme de soixante-quinze mille écus, sans prendre ni attaquer aucune ville sur sa route, et en laissant pour otages lord Howard et sir Jean Cheinic.

Cinquièmement enfin, un dernier traité stipulait la délivrance de madame Marguerite d'Anjou, veuve du roi Henri VI, qui était encore retenue en prison à la Tour de Londres, et le roi s'engagea encore à payer pour sa rançon une autre somme de cinquante mille écus.

Il était difficile d'acheter plus chèrement la retraite des Anglais. En outre, dans tous les actes, le roi Édouard ne donna au roi d'autre titre que notre cousin le prince Louis de France. Tout cela ne troublait point son contentement, et jamais il ne crut avoir fait un aussi bon marché. Sa bonne humeur et son désir de plaire aux Anglais ne cessèrent pas un moment. Chacun admirait son esprit et la facilité de son langage. « Mon cousin, disait-il, il faudra « venir nous voir à Paris. Je vous fêterai de mon mieux. « Vous y trouverez de belles et aimables dames, et si vous « venez à commettre quelque péché, nous vous donne- « rons pour confesseur monsieur le cardinal que voici, « qui vous absoudra bien volontiers » Le roi Édouard se prit à rire, car le cardinal de Bourbon était connu pour un bon compagnon.

Après quelques autres joyeux propos, le roi, qui avec

son air simple et facile semblait pourtant avoir autorité sur tout ce qui était là, fit signe à ses serviteurs de se retirer. Ceux du roi d'Angleterre prirent cet ordre pour eux aussi, et les deux princes demeurèrent seuls un moment. Puis le roi, appelant le sire d'Argenton, le présenta au roi d'Angleterre : « Ne le connaissiez-vous pas déjà ? « dit-il. — Oui, reprit le roi Édouard, je l'ai vu en « Flandre, et il s'est mis fort en peine pour me rendre « service à Calais, dans le temps des révoltes du comte de « Warwick » L'on reparla ensuite du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre avait raconté comment il avait orgueilleusement rejeté la trêve. « Et s'il persiste à ne la point « vouloir, comment ferons-nous ? dit le roi. — Il faut la « lui offrir encore, et s'il refuse, je m'en rapporte à vous « et à lui », répondit le roi d'Angleterre. Alors le roi passa au duc de Bretagne. C'était en cela surtout qu'il aurait voulu gagner quelque chose sur le roi d'Angleterre, mais ce fut vainement : « Je vous prie de ne lui point « faire la guerre, dit le roi Édouard, c'est mon bon et « fidèle allié, en mes nécessités je n'ai jamais trouvé un si « bon ami. »

Alors le roi rappela tout le monde, fit quelque compliment gracieux à chacun des seigneurs anglais, dit encore quelques bons mots ; puis les deux princes prirent congé l'un de l'autre en toute affection.

« C'est un très-beau roi, disait le roi de France en reve- « nant de l'entrevue ; il me fâche pourtant de lui avoir « parlé de venir à Paris. Il aime fort les femmes et pour- « rait en trouver là quelqu'une dont les afféteries et les « belles paroles lui donneraient envie de revenir. Or, les « rois d'Angleterre ne sont que trop venus en France. Je « n'ai nulle envie d'avoir sa compagnie ; mais de l'autre

« côté de la mer, je suis son bon frère et ami. » Ensuite, son refus sur le duc de Bretagne lui revenait au cœur, et il se promettait de lui en faire encore parler.

Toutefois il y avait peu d'espoir de réussir. Après la bataille de Tewksbury, il ne restait plus de toute la branche de Lancastre qu'Henri Tudor, comte de Richemont, fils de Marguerite, fille du duc de Somerset et d'Edmond Tudor, fils de Catherine de France veuve d'Henri V, remariée depuis à Owen Tudor, seigneur du pays de Galles. Ce jeune prince s'était réfugié avec Gaspard Tudor, comte de Pembroke, son oncle, en Bretagne, où le duc les avait reçus d'une façon hospitalière, et refusait constamment de les livrer au roi d'Angleterre. Il était donc fort à ménager, puisqu'il tenait en ses mains l'unique concurrent au trône que pût redouter le roi Édouard, en un temps où le royaume était encore tout ébranlé et accoutumé à tant de changements dans la fortune de ses princes.

Le roi, de retour à Amiens, y passa encore quelques jours à festoyer les Anglais qui le venaient voir. Le duc de Glocester, tout mécontent qu'il se montrait de la trêve, le visita cependant, et accepta de très-beaux présents d'argenterie, ainsi que des chevaux richement équipés. Quant à lord Howard, qui était un des otages, le roi le traitait de mieux en mieux, lui témoignant toute confiance, et paraissant ne lui rien cacher de ses affaires. Lord Howard, ne devinant pas sa véritable pensée, lui offrit, comptant lui plaire, de faire venir le roi Édouard se divertir à Paris. Le roi n'en avait déjà que trop de crainte, et, tout en faisant bon visage, il rompait ce propos de son mieux ; enfin, il dit qu'étant contraint de faire diligence contre le duc de Bourgogne, il ne pouvait lui-même retourner à Paris.

Une autre crainte plus grande du roi lui venait des discours que tenaient ceux des Anglais qui étaient mécontents de la paix. La plupart, il est vrai, s'en applaudissaient, la trouvant heureuse pour les deux royaumes, et y voyaient la volonté de Dieu. Outre la prophétie, ils racontaient encore comment le Saint-Esprit avait inspiré ce dessein à leur roi, et en alléguaient pour preuve qu'un pigeon blanc était venu le jour de l'entrevue se percher sur la tente royale. Mais ceux qui blâmaient la paix, et la trouvaient honteuse, se raillaient de cette crédulité, disant que ce pigeon était venu là secouer ses plumes et se sécher après la pluie. Ce qui excitait le plus leurs murmures, c'est qu'ils jugeaient que le roi Édouard était dupe du roi de France, et renonçait pour quelque argent, à tout un royaume, ou du moins à de belles provinces. « Vous vous « moquerez bien de lui », disait à monsieur d'Argenton Louis, sire de Breteilles, gentilhomme gascon au service d'Angleterre. Et, comme le sire d'Argenton, parlant de la grande gloire et vaillance du roi Édouard, lui demandait combien il avait gagné de batailles : « Neuf où il com- « battait en personne, reprit le Gascon : mais il en a perdu « une qui lui fait plus de honte que les neuf autres ne lui « font d'honneur. — Et laquelle ? » continua le sire d'Argenton. « Celle que vous lui faites perdre maintenant. » Monsieur d'Argenton rapporta ce discours au roi. « C'est « un très-mauvais paillard que ce gentilhomme, dit-il ; il « faut l'empêcher de parler. » Il le fit venir, le fit dîner avec lui, lui offrit les plus belles conditions s'il voulait revenir au service de France. Voyant qu'il ne pouvait gagner cela sur lui, il lui promit de faire du bien à des frères qu'il avait en Gascogne, et lui fit accepter mille écus. Le sire d'Argenton acheva le marché, et ce gentil-

homme promit de travailler toujours au maintien de la paix auprès du roi d'Angleterre.

Une imprudence du vicomte de Narbonne donna encore plus de contrariété au roi. Les négociations avec la Bourgogne continuaient toujours, bien que le Duc semblât ne pas vouloir de trêve. Il arriva en ce moment une ambassade assez solennelle : elle était escortée d'un bon nombre d'archers à cheval et d'autres gens de guerre. Le sire d'Argenton, le vicomte de Narbonne et un des otages anglais étaient à une fenêtre : « Si nous avions vu au duc de « Bourgogne beaucoup de gens comme ceux-là, dit l'An« glais en plaisantant, il se pourrait que nous n'eussions « point fait la paix. — Étiez-vous donc si simples, répliqua « monsieur de Narbonne, de croire que le duc de Bour« gogne n'eût pas un grand nombre de gens pareils ? il les « avait envoyés se rafraîchir un peu après son siége ; mais « vous aviez si bon vouloir de repartir, que six cents pipes « de vin et une pension que le roi vous donne vous ont « bientôt renvoyés en Angleterre. » L'Anglais, prenant un air fâché, reprit : « C'est bien ce que chacun disait, que « vous vous moqueriez de nous. Du reste, appelez-vous « une pension l'argent que le roi nous donne ? C'est un « tribut ; et par saint Georges, vous en pourriez bien dire « tant que nous reviendrions. » Le sire d'Argenton tâcha de tourner la chose en raillerie ; le vicomte de Narbonne fut fortement réprimandé.

Mais le roi, qui craignait tant qu'on laissât apercevoir par quelques propos combien il était satisfait de son traité avec les Anglais, ne pouvait s'en tenir lui-même. S'il était habile et dissimulé, il n'aimait pas moins à parler et à montrer qu'il faisait les choses à bon escient, dupant les autres sans être jamais dupe. Un jour donc que, se

croyant seul avec deux ou trois de ses plus familiers, il venait de faire quelques railleries sur les bons vins qu'il avait envoyés au roi d'Angleterre, et sur tous les présents qu'il avait distribués, il s'aperçut tout à coup en se retournant qu'il y avait dans la chambre un homme à lui inconnu. C'était un marchand de Gascogne établi en Angleterre, qui venait solliciter une exemption de droits pour des vins qu'il voulait tirer de France. Le roi lui demanda tout aussitôt de quelle ville il était, s'il était marié, s'il avait des enfants, s'il était riche. Le marchand répondit qu'il n'avait pas beaucoup vaillant. Au plus vite, le roi lui dit qu'il se chargeait de sa fortune, lui donna un bon emploi à Bordeaux, lui fit compter mille francs, lui accorda l'exemption des droits pour ses vins. Mais il voulut que cet homme partît sur-le-champ pour la Gascogne sans retourner en Angleterre, sauf à envoyer son frère vendre ses vins et chercher sa femme. De peur même qu'il ne tînt pas sa promesse, on lui donna quelqu'un pour le conduire et l'accompagner. « J'ai trop parlé, disait le « roi ; je me mets à l'amende. »

Cependant la somme nécessaire pour payer le roi Édouard lui avait été comptée. On avait pris à Paris l'argent des consignations, sur promesse des généraux des finances, en leur propre et privé nom, de le réintégrer dans le délai de deux mois. Les présidents du Parlement avaient prêté deux mille écus; des bourgeois et d'autres avaient aussi contribué à cet emprunt.

Le roi d'Angleterre se mit donc aussitôt en route pour Calais. Il avait hâte de retourner en Angleterre; tout s'était terminé à son gré, et il craignait que le duc de Bourgogne ne fût assez insensé pour l'attaquer et le troubler dans sa route. On voyait quelle haine avaient les

habitants du pays pour les Anglais; aucun ne pouvait s'écarter du gros de leur troupe et du droit chemin, sans courir risque de la vie. Les trahisons du connétable inquiétaient aussi le roi Édouard; il le voyait faisant tous ses efforts pour se réconcilier avec le roi de France, et en même temps s'employant ardemment à retenir les Anglais dans le royaume; si bien qu'il avait, même après la trêve conclue, écrit des lettres au roi Édouard, pour lui reprocher de s'être déshonoré en traitant avec le roi de France, qui ne lui tiendrait nulle de ses promesses. Cette lettre et toutes celles qu'il avait écrites avaient été remises au roi de France[1].

Aussitôt la trêve signée, ce prince avait eu pour principale pensée de se venger enfin de tant de complots et de mensonges du connétable. Pour y parvenir, il fallait renouveler l'arrangement fait à Bovines, et faire de la perte du comte de Saint-Pol la condition d'un traité avec le duc de Bourgogne. Toutefois, il eût été encore plus profitable de se saisir de sa personne, sans avoir à l'acheter par aucun sacrifice. Le roi essaya s'il pourrait l'attirer et le surprendre. Le connétable envoyait chaque jour quelque messager nouveau; le lendemain de l'entrevue de Pecquigny, un de ses secrétaires, nommé Rapine, était venu conjurer le roi, de la part de son maître, de ne point ajouter foi aux mauvais rapports qu'on faisait. Le connétable offrait pour preuve de sa bonne volonté de décider le duc de Bretagne à tomber sur l'armée des Anglais pendant qu'elle se retirait. Une telle proposition semblait si étrange et si insensée, que les sires d'Argenton et du Lude comprirent qu'elle ne pouvait venir

[1] Comines. — De Troy.

que d'un homme désespéré qui se précipitait à sa perte ; en sorte que monsieur du Lude, qui aimait toujours à plaisanter, demanda à ce secrétaire où il croyait que pouvaient être les trésors du connétable : le sire d'Argenton répara de son mieux l'imprudence de ce propos.

Le roi, lorsqu'il lui fut rendu compte de la commission de Rapine, fit venir aussitôt un secrétaire, et, devant lord Howard et le sire de Contai qui continuait à traiter de la paix pour le duc de Bourgogne, il dicta une lettre à son frère le connétable. Il lui disait qu'en effet la trêve avec le roi d'Angleterre était jurée ; mais qu'il lui restait encore de grandes affaires, que pour les terminer il aurait bien besoin d'une aussi bonne tête que la sienne, et qu'il l'engageait à venir. Tout en dictant, il s'interrompit pour dire à lord Howard et au sire de Contai : « Vous « entendez bien que je n'ai pas besoin de son corps, il me « suffit d'avoir sa tête. » Quand la lettre fut finie, on fit entrer maître Rapine, et on lui en donna lecture. Le bon serviteur était charmé de la confiance que le roi témoignait à son maître.

Celui-ci était moins confiant, et se serait bien gardé de se mettre entre les mains du roi. Il fallut donc, pour réussir, continuer à traiter avec le duc de Bourgogne. D'ailleurs cette armée des Anglais, descendue en France, avait fait peur au roi ; il s'était vu en grand péril, et avait un sincère désir de la paix. Le sire de Contai en était le principal négociateur. Malgré les bravades du Duc, il avait aussi envie et besoin de la paix afin d'accomplir ses projets sur la Lorraine.

Le roi d'Angleterre, apprenant cette négociation, s'indigna que le duc de Bourgogne, après avoir refusé sa trêve, en négociât maintenant une autre, et envoya sir

Thomas Montgomery au roi de France pour lui proposer une alliance contre le Duc, comme leur commun ennemi. Il aurait, disait-il, repassé la mer avec son armée, pourvu que le roi payât la moitié de la dépense, et le dédommageât de la perte qu'il éprouverait sur la gabelle des laines à Calais. Une telle offre était un sujet plutôt de crainte que de contentement pour le roi; il était trop heureux que les Anglais eussent repassé la mer, pour songer à les faire revenir. Il répondit que la trêve ne serait pas autre que celle de Pecquigny, que seulement le Duc voulait avoir des lettres à part.

Le 13 septembre, quinze jours après l'entrevue des deux rois, le duc de Bourgogne signa au château de Soleuvre, entre Luxembourg et Montmédy, une trêve de neuf années. Chacun gardait les villes et pays qu'il tenait au moment des conférences de Bovines; le commerce et la libre communication entre les sujets des deux princes étaient garantis; une abolition avec restitution de biens était accordée de part et d'autre, sauf que le duc de Bourgogne exceptait Baudoin, bâtard de Bourgogne, les sires de Croy, seigneur de Renti, Jean de Chassa et Philippe de Comines; des conservateurs de la trêve étaient nommés pour prononcer sur les difficultés et contraventions.

La trêve était commune aux alliés des deux parties, s'ils faisaient, de là au 1er janvier 1476, la déclaration d'en vouloir profiter; mais une clause était insérée, par laquelle le roi pouvait facilement se dégager de toutes promesses et de tout devoir envers ses alliés; et par le fait c'était la plus importante de tout ce traité. « Il est toutefois entendu que si lesdits alliés, compris de la part du roi, ou aucun d'eux dans leur propre querelle, ou en faveur ou aide

d'autrui, faisaient la guerre à monseigneur de Bourgogne, il se pourra défendre contre eux, et à cette fin leur faire guerre offensive ou défensive, leur résister et obvier de toute sa puissance, les contraindre et réduire par armes, hostilités ou autrement, sans que le roi leur puisse donner ou faire donner secours, aide, faveur ni assistance à l'encontre dudit seigneur le Duc, et sans que la trêve soit enfreinte.

L'empereur n'était nommé par aucun des deux princes parmi leurs alliés; le roi promettait au contraire de se déclarer pour le duc de Bourgogne, si la querelle venait à se renouveler entre lui et les gens de Cologne.

A ce traité étaient jointes plusieurs autres pièces stipulant sur des points qui, au vrai, avaient fait le fond des négociations, mais que le Duc n'avait pas voulu mentionner dans les conditions de la trêve. Par l'une de ces pièces, il était réglé que, nonobstant la trêve, le roi pourrait continuer à posséder et achever de soumettre le Roussillon et la Cerdagne, bien que le roi d'Aragon fût allié du duc de Bourgogne; tandis que de son côté le Duc pourrait mettre sous sa main le comté de Ferette et le pays de Haute-Alsace, et les réduire à son obéissance par puissance d'armes. Au cas où la communauté de Berne et ses alliés feraient aide, assistance ou secours d'une manière quelconque à ceux de Ferette, le Duc pourrait procéder contre eux par voie de guerre, et le roi ne ferait donner ni aide ni secours.

Ainsi chaque prince abandonnait son allié. Mais le point principal de toute l'affaire, c'était le connétable. Le Duc donna d'abord des lettres où il disait : « Le roi et nous, avons été pleinement informés que messire Louis de Luxembourg, connétable de France, a, par feintise, sub-

tilité, leurre, moyens et traités, pourchassé et suscité les guerres qui ont été entre le roi et nous, empêché la paix, l'union et la concorde ; conseillé et averti les uns contre les autres, accru et entretenu de tout son pouvoir les divisions, fait plusieurs conspirations, rébellions, désobéissances, et enfin s'est comporté d'une telle façon envers le roi et nous, que raisonnablement il doit être tenu et réputé traître, rebelle, désobéissant, ennemi de la chose publique, perturbateur de la sûreté, paix et tranquillité de l'état ; considérant que les choses susdites sont telles qu'elles ne peuvent raisonnablement être dissimulées ; qu'au contraire, tous bons et justes princes, quelque division qui soit entre eux, sont tenus de désirer et de vouloir extirper de tels auteurs de sédition et en faire telle punition qu'elle serve d'exemple à tous ; afin d'ôter et éteindre les choses qui pourraient empêcher bonne paix entre nous, et pour que plus aisément elle puisse se faire et traiter ; le roi et moi avons, à part ladite trêve, accordé, conclu, promis et juré que, quelque appointement qui se fasse entre nous à l'avenir, ledit messire Louis de Luxembourg n'y est et n'y sera compris, au contraire en sera débouté et forclos de part et d'autre, et que le roi et nous procéderons contre lui de tout notre pouvoir. » En conséquence le Duc promettait de ne lui accorder nul asile ni refuge en ses états, et de punir ceux de ses sujets qui lui donneraient aide et soutien, ou même qui le recèleraient. Enfin il promettait et jurait qu'il ferait de son loyal pouvoir, par puissance d'armes ou autrement, tout ce qu'il pourrait pour prendre ou faire prendre la personne de messire Louis de Luxembourg, quelque part qu'on le trouverait, et d'en faire justice. « Si, dans les huit jours que nous l'aurons entre nos mains nous n'avons pas fait punition

ou exécution de son corps, telle qu'elle doit se faire d'un criminel de lèse-majesté, quatre jours après les huit jours passés, nous le rendrons et baillerons entre les mains du roi ou de ses gens, pour en faire la punition qu'il appartiendra. »

Ces promesses du Duc étaient sanctionnées par les plus fort serments qu'on eût pu trouver. « Nous jurons en parole de prince, par la foi et serment de notre corps, par Dieu notre créateur, sur la foi et la loi que nous tenons de lui, et que nous avons apportée du saint baptême, sur le saint canon de la messe, sur les saints Évangiles, sur la vraie et précieuse croix de notre Seigneur Jésus-Christ; lesquels canons, évangiles et vraie croix nous avons touchés de nos mains, de tenir, garder, observer, accomplir et entretenir toutes les choses susdites sans en rien laisser, sans chercher aucun moyen, couleur ou excuse pour faire aucune mutation. Nous nous y obligeons par l'hypothèque de tous et chacun de nos biens, sur notre honneur, sous peine d'être perpétuellement déshonorés et vilipendés en tous lieux. Avec ce, promettons et jurons, par tous les mêmes serments, de ne jamais solliciter de notre saint-père le pape, d'aucun concile, légat, pénitencier, archevêque, évêque ou autre prélat, dispense, absolution, ni relâchement des choses susdites, sans le consentement exprès du roi. »

Telles étaient les précautions vaines que des princes sans foi s'efforçaient de prendre pour s'enchaîner par leur parole. Le roi avait cependant cherché une meilleure garantie, et pour s'assurer de la volonté du duc de Bourgogne, il lui avait promis, par un autre traité, la confiscation du connétable, toutes ses grandes et belles seigneuries, ses villes, ses forteresses, et les trésors qu'entassaient

depuis tant d'années son avarice et sa rapacité. Le roi cédait même Saint-Quentin, qui était du royaume, et que le connétable n'occupait que par usurpation. Jamais de tels sacrifices n'avaient été faits uniquement pour perdre un homme, et les gens sensés s'étonnaient que le roi achetât si cher la satisfaction de sa haine et de sa vengeance[1].

Le connétable voyait bien ce qui se tramait contre lui. Le moment qu'il avait tant redouté était arrivé. Il avait su les conditions arrêtées à Bovines, et ne pouvait conserver de doute sur son sort. Qu'allait-il faire? Cet homme si puissant, ce si grand seigneur, qui depuis tant d'années tenait en crainte les deux premiers princes de la chrétienté, ne savait plus comment pourvoir à sa sûreté. S'enfermerait-il dans son château de Ham, qu'il avait fortifié à si grands frais pour lui servir en une telle nécessité, et qui pouvait passer pour le lieu le plus fort qu'on connût? Là, il aurait pu résister longtemps et attendre que l'orage fût passé. Si les armées des deux princes l'y eussent à la fois assiégé, sa chance n'en eût été que meilleure, car la discorde se serait mise plus tôt entre eux. Mais pour se défendre il fallait des hommes d'armes et des serviteurs[2]; et tous le quittaient, tous se ressouvenaient maintenant de quelque seigneurie qu'ils avaient dans les états de France ou de Bourgogne, et qui leur prescrivait un devoir féodal contre celui qu'ils avaient toujours servi. Il avait quelques gentilshommes lorrains, et délibéra avec eux s'il ne s'en irait pas acheter quelque fort château sur les bords du Rhin pour s'y tenir enfermé. Tenter un accommodement avec le roi était impossible;

[1] Amelgard. = [2] Comines.

il le connaissait trop bien. La reine, sœur de madame de Saint-Pol, morte peu de mois auparavant, venait même de lui écrire de bien prendre garde à tomber entre les mains du roi, car c'en serait fait de sa vie[1].

Il résolut de se confier plutôt au duc de Bourgogne. Dans le temps des grandes querelles avec les Croy et le duc Philippe, il avait été le protecteur et le guide de sa jeunesse. Si le Duc avait jamais aimé quelqu'un, c'était le connétable. Certes il avait à s'en plaindre gravement, et pouvait lui imputer mainte trahison ; mais, au fond, le connétable avait toujours eu de l'affection pour le Duc et de la haine pour le roi. Il avait des partisans et des amis à la cour de Bourgogne. Enfin, puisqu'il ne cherchait pas à se défendre par la force, c'était ce qu'il pouvait risquer avec le moins de péril. D'ailleurs il avait entre ses mains la ville de Saint-Quentin, et le Duc pouvait encore la tenir de lui.

Cette ressource ne lui demeura pas longtemps. Le 14 septembre, lendemain du jour où les traités avaient été signés, le roi se présenta devant Saint-Quentin. Les portes lui en furent ouvertes sans résistance. Il changea tous les officiers nommés par le connétable, et leur donna ordre de s'en aller sur-le-champ avec leurs femmes et leurs enfants, sans leur accorder nul délai pour rien emporter. Puis il envoya avertir le duc de Bourgogne que maintenant c'était lui qui était maître de Saint-Quentin.

Le connétable s'était depuis quelques semaines retiré à Mons en Hainault. Le sire d'Aimeries, le plus fidèle ami qu'il eût à la cour de Bourgogne, y était grand-bailli. Le Duc, avant d'avoir signé le traité avec le roi, avait même

[1] Legrand.

écrit au sire d'Aimeries d'obéir en tout à son cousin le comte de Saint-Pol. Déjà celui-ci avait prescrit au bailli d'assembler quatre cents lances. Mais dès que la trêve fut signée et que Saint-Quentin fut pris, le Duc ordonna que le connétable fût consigné à Mons dans l'hôtellerie où il logeait, et que la ville fût gardée. Le sire d'Aimeries, quelque chagrin qu'il en ressentît, se vit contraint d'obéir. Toutefois le connétable n'était pas veillé si étroitement qu'il ne pût se sauver. Il ne songea pas à fuir, et ne se croyait certes pas en danger d'être livré.

Le roi demanda l'exécution du traité. Il envoya au Duc les sires de Gaucourt et de Saint-Pierre avec maître Cerisais, pour lui rappeler les serments solennels qu'il venait de faire. Le Duc n'était nullement résolu à les tenir, ou du moins il voulait tirer un plus grand profit encore de ce désir ardent qu'avait le roi de perdre le connétable. Pendant les négociations il avait commencé la guerre contre le duc de Lorraine, qui, privé du secours du roi de France, n'avait plus assez de forces pour se défendre. Ce prince fut d'abord chassé du Luxembourg. La noblesse de ce pays s'était montrée favorable à son entreprise, tant elle avait de haine pour le gouvernement du duc de Bourgogne. Aussi, lorsque son armée eut recouvré le Luxembourg, il ordonna d'abord de saisir tous les nobles qui avaient refusé de marcher contre le duc de Lorraine.

De là les troupes du duc de Bourgogne étaient entrées en Lorraine. Elles étaient commandées par le comte de Campo-Basso, qui chaque jour obtenait de son maître une plus aveugle confiance. Un motif particulier de vengeance rendait ce capitaine ardent à cette guerre. Il avait été longtemps au service de la maison d'Anjou. Le duc

René, succédant au dernier duc de Lorraine de cette branche, n'avait pas confirmé Campo-Basso dans les récompenses et la possession des seigneuries que lui avaient données ses prédécesseurs. Du reste, selon les usages du temps, le comte de Campo-Basso n'était pas tellement ennemi de son ancien maître, qu'il ne lui fit secrètement offrir de trahir le nouveau. Il commença par s'emparer de Briey[1], dont il fit avec cruauté pendre la garnison ; elle s'était pourtant rendue sous promesse de la vie sauve. Cette cruauté excita une grande haine contre le duc de Bourgogne, et le bruit s'en répandit au loin ; d'autant plus qu'il y avait dans la garnison des gens d'Alsace et même des Suisses, qui, d'après l'alliance de l'année précédente, étaient venus défendre la Lorraine.

Cependant le Duc, qui voulait garder cette province, pensa qu'il ne devait point s'y rendre odieux. Dès qu'il fut arrivé à son armée, il fit cesser les rigueurs du comte de Campo-Basso et commença à traiter doucement les vaincus. En entrant à Épinal, il accorda une abolition aux habitants et à la garnison, et promit de conserver les priviléges de la ville : « Je viens chez vous, dit-il aux « bourgeois, comme votre protecteur et bon ami, non « comme ennemi et conquérant. La gloire d'un prince est « dans l'amour de ses sujets plus que dans le succès de ses « armes. Je vous serai toujours aussi bon seigneur que « vous me serez loyaux serviteurs, je vous en donne ma « parole de prince, et ne veux d'autre otage que votre « serment. »

La Lorraine avait peu de moyens pour se défendre. Les comtes de Salm, de Nassau et autres seigneurs avaient

[1] Histoire de Bourgogne et de Lorraine.

abandonné le duc René ; il n'avait plus pour alliés que les confédérés du comté de Ferette, de la Haute-Alsace et des villes libres des bords du Rhin. Après avoir, pendant le siége de Neuss, ravagé les frontières de la comté de Bourgogne, brûlé la ville de Blamont et obtenu constamment l'avantage sur les gens du Duc, la confédération avait fidèlement, et selon les traités, envoyé des secours au duc de Lorraine. Il était manifeste qu'aussitôt qu'il serait vaincu, c'était sur les pays du Rhin que la guerre se porterait.

Cette conquête de la Lorraine était une infraction à la trêve, car le duc René avait déclaré qu'il y voulait accéder[1]. Ce prince était allé chez le roi de France implorer sa protection et ses secours : de sorte que, sur cela, s'était établie une nouvelle négociation, dont le connétable était toujours le point décisif. Le duc de Bourgogne ne voulait le livrer qu'à condition que le roi ne s'opposerait point à la conquête de la Lorraine ; et le roi menaçait de faire entrer en Lorraine le sire de Craon, qu'il avait envoyé sur la frontière avec cinq cents lances. Comme chacun des deux princes était bien assuré que l'autre ne cherchait qu'à le tromper, la chose traînait en longueur. Le Duc craignait que le roi ne tînt pas sa promesse, dès qu'une fois on lui aurait livré le connétable ; et le roi pensait que le Duc, s'il était maître de la Lorraine, refuserait de sacrifier le connétable.

Durant ce délai, le malheureux comte de Saint-Pol, dont la vie était ainsi marchandée, ne pouvant croire que sa ruine fût inévitable, cherchait tous les moyens d'y échapper. Ce fut sans y mettre peut-être beaucoup d'es-

[1] Pièces de Comines, 12 novembre 1475.

poir qu'il imagina d'écrire au comte Dammartin, pendant si longtemps son mortel ennemi, mais qui depuis quelque temps s'était très-secrètement rapproché de lui[1] par l'entremise du duc de Bourbon et du duc de Nemours. « Monsieur le grand-maître, je me recommande à vous de tout mon pouvoir, parce que le bruit de mon abandonnement court de plus en plus, et que j'en suis chaque jour averti tant d'un parti que de l'autre. J'ai envoyé devers le roi monsieur de Moui, mon lieutenant, et semblablement j'écris à messieurs de l'Ordre[2]. De toutes lesquelles lettres je vous ai envoyé les doubles, vu que je n'ai fait ni ne voudrais faire chose pour laquelle le roi puisse avoir cause de faire de moi ledit abandonnement. Je vous requiers et vous prie que vous vouliez me conseiller, aider et servir si besoin est, comme en cas pareil je voudrais faire pour vous, et comme nous sommes tenus l'un à l'autre par le serment solennel fait à la réception de l'Ordre. Et sur ce, faites-moi savoir votre bon avis et vouloir. Monsieur le grand-maître, s'il est chose que pour vous je puisse faire, faites-le-moi savoir, je le ferai; et je prie Notre Seigneur qu'il vous donne ce que vous désirez. »

Le danger pressait. Il écrivit au duc de Bourgogne pour essayer de l'émouvoir et de lui rappeler son ancienne amitié. « Mon très-honoré et très-redouté seigneur, aussi humblement et affectueusement que faire je puis, je me recommande à votre bonne grâce, de laquelle j'ai tant à faire, vu la nécessité où je suis pour avoir voulu vous rendre service. Comme votre pauvre parent, je me suis retiré en vos pays pour y vivre et mourir; et vous pourrez

[1] Procès du duc de Nemours. — [2] De l'ordre de Saint-Michel

m'employer pour vous où il vous plaira, sans épargner ma vie ni mes biens. Mon très-honoré seigneur, j'ai souvenance des honneurs et biens que j'ai reçus en votre maison tant que j'y ai demeuré. C'est ce qui me donne espérance que vous ne voudrez pas me mettre en oubli, car vous ne voudriez pas blesser votre honneur, et je ne fais nul doute que vous ne gardiez souvenir des promesses que vous m'avez faites ou fait faire, et aussi du service que je vous ai rendu à la journée de Montlhéri, vous suppliant très-humblement que la récompense n'en soit pas perdue, et qu'il vous plaise croire le gentilhomme porteur de la présente. Il est à moi, et je lui ai donné charge de vous remontrer ma dolente affaire. Écrit à Mons, le 14 novembre. Mon très-redouté seigneur, votre très-humble et affectionné serviteur, Louis. » — « Dites-lui « qu'en écrivant cette lettre il a perdu son papier et son « espérance [1]. » Telle fut la brutale réponse du Duc.

Néanmoins il hésitait beaucoup à livrer le connétable, et ne pouvait se dissimuler l'indignité d'une telle action. D'ailleurs il comptait ne pas avoir besoin du roi pour acquérir la Lorraine. Tout le pays était soumis, hormis Saarbourg et Nanci, devant lequel il était allé mettre le siége. Le duc René ne pouvait secourir la ville, et ne songeait à la sauver que par le roi de France. Elle était défendue seulement par les habitants et par les alliés de Strasbourg, Colmar, Schelestadt, Bâle et du pays de Ferette. Ils combattaient vaillamment et faisaient grande résistance. On pouvait croire pourtant qu'ils seraient bientôt contraints à se rendre. Dans cette espérance, le Duc remettait de jour en jour les ambassadeurs du roi. De

[1] Cabinet de Louis XI.

son côté, celui-ci se pressait d'autant moins de donner un consentement formel à la conquête de la Lorraine, qu'il savait que le comte Campo-Basso avait fait promettre secrètement au duc René de traîner le siége en longueur.

Enfin, après six semaines, il fut convenu que le connétable serait remis aux mains du chancelier de Bourgogne et du sire d'Himbercourt, pour être échangé contre les lettres du roi qui autorisaient le Duc à s'emparer de Nanci et de la Lorraine. Ces lettres furent données le 12 novembre à Savigni-sur-Orge, entre Paris et Essone, où le roi était alors. Elles contenaient d'abord l'exposé que faisait le duc de Bourgogne de la conduite des gens de Nanci, qui avaient, disait-il, attaqué ses troupes lorsqu'elles allaient combattre les gens du pays de Ferette. Puis les lettres déclaraient que, s'il était en effet constant que les choses se fussent ainsi passées, son frère et cousin pouvait procéder contre ceux de Nanci, sans enfreindre la trêve, comme contre les gens de Ferette qui n'y étaient pas compris; qu'ainsi ce n'était et ne pouvait être un sujet de querelle. D'autres lettres portaient que le Duc aurait délai jusqu'au 20 janvier pour opter et choisir entre la confiscation du connétable et la possession du duché de Lorraine.

Le sire d'Aimeries avait remis avec douleur le connétable au chancelier Hugonnet et au sire d'Himbercourt, les plus grands ennemis qu'il eût en Bourgogne, ceux qui déjà une fois l'avaient vendu aux conférences de Bovines. Ils le conduisirent à Péronne. Leur instruction était de le donner aux gens du roi, le 24 novembre, à moins qu'ils n'eussent nouvelle de la prise de Nanci. Ils suivirent exactement cet ordre, n'attendirent pas un jour de plus, et sur le dépôt des lettres du roi, ils livrèrent le connétable à l'amiral de France, aux sires de Saint-Pierre, du Bou-

chage[1], et à maître Cerisais. Trois heures après, arriva un message du duc de Bourgogne, portant l'ordre de différer encore la remise du connétable : il n'était plus temps.

Les gens du roi le firent tout aussitôt partir pour Paris[1]. Il y arriva le 27 novembre. On avait voulu éviter de lui faire traverser la ville, et il fut conduit par les champs à la Bastille; mais la porte extérieure étant fermée, il fallut passer par la porte Saint-Antoine. Le connétable était vêtu d'une robe de velours noir, son chapeau descendu sur ses yeux, et il montait un mauvais petit cheval. Le chancelier de France, le sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, le premier président du Parlement, les présidents, les conseillers, les procureurs et avocats du roi, sire Denis Hesselin, ancien échevin de la ville, et maintenant maître d'hôtel du roi, se trouvaient à la Bastille. « Messeigneurs, dit l'amiral de France, voici monseigneur de Saint-Pol que le roi m'avait chargé d'aller « quérir par-devers monseigneur le duc de Bourgogne, « qui avait promis de le lui bailler. Selon sa promesse, il « me l'a fait remettre et délivrer pour et au nom du roi. « Depuis et jusqu'à ce moment, je l'ai bien gardé, et le « remets entre vos mains pour instruire son procès le plus « diligemment que vous pourrez, et faire tout ce que « Dieu, la raison, la justice et vos consciences vous aviseront devoir être fait.—Puisque le plaisir du roi, répondit « le chancelier, est d'envoyer le comte de Saint-Pol, son « connétable, entre les mains de la cour du Parlement, « qui est la justice souveraine et capitale du royaume de « France, ladite cour verra les charges qui sont contre « ledit connétable, sur icelles lui parlera, et cela fait, en

[1] De Troy. — Procès du connétable.

« ordonnera ainsi qu'elle verra qu'il doit être fait par « raison. »

Le prisonnier fut alors remis à Philippe Luillier, capitaine de la Bastille, et Jean Blosset, sire de Saint-Pierre, à qui le roi en avait spécialement commis la garde. Dès le lendemain, le chancelier, le premier président, les présidents, et plusieurs conseillers et avocats du roi, assistés du sire de Gaucourt, gouverneur de Paris, de sire Denis Hesselin et de maître Aubert Leviste, conseillers du roi, se transportèrent dans la chambre où était enfermé le connétable. Le chancelier, après plusieurs notables remontrances, lui dit qu'il y avait deux voies à suivre : l'une de douceur, l'autre de justice. Pour la première, il lui fallait écrire ou faire écrire la vérité sur les charges à lui imputées, et envoyer sa déclaration au roi, en y joignant telles requêtes que bon lui semblerait, ou bien dire de bouche la vérité à l'un ou plusieurs de Messieurs qui étaient présents ; alors on ferait savoir au roi ce qu'il aurait déclaré et demandé. Par la voie de justice, il serait interrogé selon les formes accoutumées. Le connétable demanda pour y réfléchir un délai jusque après dîner. Le soir, les commissaires revinrent, et il déclara qu'il aimait mieux qu'on l'interrogeât selon les formes de procéder en justice.

L'interrogatoire commença aussitôt ; l'amiral, le sire de Saint-Pierre, le capitaine de la Bastille et un élu de la ville de Paris y assistaient. Il fut très-long ; les charges étaient nombreuses, laissaient peu d'excuses, et ne comportaient guère de dénégations. Le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon avaient remis ses lettres et ses scellés ; le duc Charles de Calabre avait pris du roi, peu de jours auparavant, des lettres d'abolition,

et avait déclaré toutes les intelligences du connétable avec lui et le roi René, ainsi que tout ce qu'il savait des messages envoyés à la duchesse de Savoie, au comte de Genève, au duc de Milan, au comte de Bresse, au duc de Nemour

Le connétable confessa toutes ses secrètes pratiques pour entretenir la discorde entre le roi et le feu duc de Guyenne, son alliance avec le duc de Bourgogne, la promesse qu'il lui avait donnée de faire toujours reculer l'armée lorsqu'on lui ferait la guerre, ses efforts inutiles pour entraîner le duc de Bourbon, ses intelligences avec le roi d'Angleterre, et comment, dans le temps de monsieur de Warwick, il n'avait rien fait de ce que le roi lui avait ordonné; comment, deux jours après sa réconciliation avec le roi, il avait fait assurer le duc de Bourgogne de compter toujours sur lui; comment il avait détourné de tout son pouvoir le duc de Calabre de se fier au roi, en lui persuadant qu'on devait le mettre en prison; comment il avait traité le partage du royaume avec le roi Édouard, et demandé pour sa part la Brie et la Champagne; comment Ithier Marchand et le sire de la Rivière avaient fait nombre de messages entre le duc de Bretagne et lui.

Ce qu'il avoua de plus grave fut d'avoir promis au duc de Bourgogne de ne pas douter de lui, et qu'il trouverait bien manière de prendre le roi au collet pour le faire mourir ou finir sa vie quelque part. Toutefois il protestait que cette promesse n'avait jamais été sincère; qu'il n'avait jamais formé aucun mauvais dessein contre la personne du roi; qu'il serait plutôt allé jusqu'au bout du monde pour l'avertir de tout danger dont il eût été menacé. Alors il répéta ce qu'en chemin il avait déjà dit à du Bouchage

et à Saint-Pierre, que si le roi voulait lui pardonner, il déclarerait des choses essentielles à sa sûreté, et ne cacherait rien de ce qu'il avait vu. Interrogé sur ce point, il répondit qu'Hector de l'Écluse, un de ses serviteurs, lui avait dernièrement dit, à Mons, que le duc de Bourgogne s'était ouvert sur le projet de faire mourir le roi. Il avait ouï dire aussi à diverses personnes qui le plaignaient de sa détention, qu'il pourrait advenir bientôt une chose qui aiderait à sa délivrance. Néanmoins le sire d'Aimeries, grand bailli de Hainault, lui avait dit que c'étaient de folles espérances, fondées sur la prochaine entrevue du roi et du Duc. Depuis, le prévôt de Mons, homme peu sage, il est vrai, en ses paroles, lui avait encore parlé de cette entrevue, disant qu'elle devait avoir lieu à Estrées-au-Pont, près de Guise, et que ce qui s'y passerait donnerait à lui connétable sa délivrance, et au duc de Bourgogne le plus grand profit qu'il eût jamais fait.

Le chancelier lui demanda s'il ne savait rien de plus, et si Hector de l'Écluse ou quelque autre ne lui avait pas dit de quelle façon on devrait s'y prendre pour saisir le roi ou pour le tuer. Le connétable répliqua qu'il n'avait rien de plus à dire, et que tous les discours qu'il avait entendus à Mons au sujet de cette entrevue et de ce qui pourrait s'y faire lui semblaient dénués de raison. Toutefois il se souvenait, ajouta-t-il, que pendant le siége de Neuss, ayant envoyé au duc de Bourgogne Jean Lecomte, bailli de ses terres du Cambresis, celui-ci, à son retour, lui avait rapporté qu'étant en présence du Duc dans sa chambre, un des secrétaires de ce prince avait dit que si le connétable pouvait prendre ou tuer le roi, ce serait le plus beau coup du monde. Lecomte avait répondu qu'il proposerait l'affaire à son maître le connétable. Alors le Duc, qui se tenait à

l'autre bout de la chambre, et à qui le secrétaire, pendant cette conversation, était allé plusieurs fois parler, s'était avancé et avait dit : « Vous avez bien entendu ce qu'on « vous a dit ? »

Le connétable dit encore qu'il se rappelait que dernièrement, lorsqu'il était allé voir le Duc à Valenciennes, il l'avait trouvé dans un tel accès de fureur contre le roi, et lui avait entendu tenir de si horribles propos, qu'il l'avait conjuré de changer de discours, ce qui n'avait eu d'autre effet que d'augmenter sa colère. On l'avait aussi beaucoup pressé de s'employer pour une entrevue entre le roi et le Duc ; mais, voyant à quoi l'on songeait, il s'y était constamment refusé. Il appelait en témoignage son secrétaire, maître Jean Richer, à qui il avait alors parlé de tout cela, et qui s'était jeté à genoux en pleurant pour le remercier de ne point se prêter à de si criminels complots, et pour le conjurer de persister dans ses refus, disant que Dieu le bénirait et le sauverait de tout péril. A quoi le connétable avait répondu, du moins selon son propre récit, qu'il aimerait mieux mourir mille fois que d'entendre à de telles propositions.

Les deux interrogatoires où le connétable avait fait tous ces aveux avaient eu lieu dans sa prison, le 28 novembre et le 4 décembre. Le 11, le Parlement, toutes les chambres assemblées, ordonna que la cour et les commissaires du roi se transporteraient à la Bastille pour que la confession de l'accusé lui fût lue, afin de savoir s'il y persistait. Le connétable jura sur les saints Évangiles qu'il n'avait dit que la vérité, et supplia la cour d'avoir son fait en grande recommandation.

Il fut encore interrogé deux fois : la première, devant tout le Parlement ; la seconde, par le chancelier et les

commissaires du roi, toujours à la Bastille. On voulait surtout connaître tous les princes, seigneurs, ou autres, qui avaient pris part aux complots contre le roi. Quelque envie qu'on eût d'en savoir davantage, on ne mit pas toutefois le connétable à la torture. Si le roi eût été à Paris, il n'eût pas vu volontiers cette douceur trop grande du chancelier et du Parlement[1].

Son fils aîné, le comte de Marle, envoya Montjoie, hérault de France, qui d'ordinaire servait sous le connétable, porter des lettres à maître Vanderiesche, président de la chambre des comptes, et ancien serviteur de la maison de Luxembourg, afin de lui demander ses conseils et ses bons offices dans une si cruelle position. Vanderiesche ne voulut pas même ouvrir les lettres; il les porta au chancelier. Le hérault se douta alors qu'il pourrait bien courir quelque risque. On le poursuivit; il fut attrapé et mis en prison.

Dans le même temps, le roi, qui se tenait au Plessis, près de Tours, fit venir le comte de Roussi, second fils du connétable, de la tour de Bourges, où il était retenu depuis la bataille de Guipy. Il le traita avec une extrême rudesse, lui reprocha sa conduite, qu'il nomma folle et criminelle, ses ravages sur les terres du royaume, ses violations de trêves, et enfin lui fit une si grande terreur, que le comte de Roussi croyait son dernier jour arrivé. Le roi termina en lui commandant de payer sa rançon de quarante mille écus d'or, dans le terme de deux mois, sans quoi il le ferait mourir.

Dans cette disposition de haine contre le connétable et tout ce qui lui tenait, le roi ne laissa pas tarder le procès. Ses ordres, ainsi que les démarches du sire de Saint-Pierre

[1] Lettre du roi à monsieur de Saint-Pierre.

et des autres commissaires, pressaient le Parlement. C'était comme à regret, et d'après les avis du chancelier, que cette affaire était instruite en forme complète de justice. Le roi aurait bien préféré que le connétable fût jugé par voie de commission [1].

Le 19 décembre au matin, le sire de Saint-Pierre entra dans la chambre du connétable. Il était couché : « Dormez-vous, monseigneur ? dit-il. — Non, répondit le « connétable ; il y a long-temps que je n'ai dormi ; j'étais « à rêver tristement. — Il vous faut lever, monseigneur, « pour venir par-devant les seigneurs du Parlement, « afin d'entendre aucunes choses qu'ils ont à vous dire, « ce qui ne peut se faire convenablement qu'en ladite « cour. Le sire d'Estouteville, prévôt de Paris, et ses gens « sont en bas pour vous accompagner. » Le connétable témoigna quelque chagrin et quelque crainte. Il n'aurait pas voulu passer de la garde du sire Luillier, capitaine de la Bastille, qui le traitait doucement, à la garde du sire d'Estouteville, qu'il connaissait pour un de ses plus vifs ennemis. Il redoutait encore plus de traverser la ville. Le peuple de Paris avait dès longtemps une grande haine pour le connétable, et le regardait comme l'auteur des discordes et des guerres. Souvent le roi avait eu à punir des discours et des écrits où l'opinion populaire s'était fortement montrée contre ce seigneur.

Le sire de Saint-Pierre le rassura en lui promettant qu'il serait ramené à la Bastille. Il arriva au Palais. Les sires de Gaucourt et Hesselin l'attendaient au bas de l'escalier de la tour criminelle. Ils le saluèrent ; il rendit courtoisement le salut, et fut amené en la salle. Ce fut le chancelier qui lui adressa la parole : « Monseigneur de Saint-Pol, dit-il,

[1] Lettre du roi à monsieur de Saint-Pierre.

« vous avez été ci-devant et jusqu'à présent tenu et réputé
« pour le plus sage et le plus constant chevalier de ce
« royaume, et maintenant il vous faut avoir meilleure con-
« stance encore que vous n'avez jamais eue. » Il ajouta :
« Monseigneur, vous devez ôter le collier de l'ordre du roi.
— Volontiers, » reprit le connétable, et il se mit en devoir
de le détacher. Comme une épingle le tenait par derrière,
il pria Saint-Pierre de l'aider. Puis, baisant le médaillon
de Saint-Michel, il remit ce collier au chancelier. « Et
« l'épée de connétable? continua le chancelier. — Elle
« me fut prise lorsqu'on m'arrêta ; je n'ai rien que ce que
« je portais sur moi en entrant à la Bastille, » répondit le
connétable.

Le chancelier se retira, et maître Jean de Popincourt, président au Parlement, entra dans la salle. « Monsei-
« gneur, dit-il, vous savez que, par ordonnance du roi,
« vous avez été constitué prisonnier à la bastille Saint-
« Antoine, à raison de plusieurs crimes qui vous sont
« imputés. Vous avez eu communication desdites charges
« et y avez répondu. Vous avez été ouï dans tout ce que
« vous avez voulu dire, et vous avez baillé vos excuses.
« Tout a été ou est fait en grande et mûre délibération, et
« je viens vous lire l'arrêt de la cour. — Ladite cour a
« déclaré et déclare messire Louis de Luxembourg crimi-
« nel du crime de lèse-majesté; comme tel, l'a privé de
« l'office de connétable de France et de tous ses autres
« offices, honneurs et dignités. En outre, ladite cour
« l'a condamné et condamne à souffrir mort, à être dé-
« capité en place de Grève, à Paris, et a déclaré et dé-
« clare chacun de ses biens, meubles et immeubles, être
« confisqués et appartenir au roi. Et combien que, vu
« l'énormité des grands et exécrables crimes par lui

« commis, ledit messire Louis de Luxembourg dût être « écartelé, ses quatre membres pendus sur la voie pu- « blique et son corps au gibet, néanmoins, par diverses « considérations, surtout pour son dernier mariage dont « sont issus des enfants, la cour a ordonné qu'après l'exé- « cution publiquement faite de sa personne, son corps « sera inhumé en terre sainte, s'il le requiert. »

Le connétable sembla un instant étonné. Il n'avait jamais cru que le roi en vînt jusque-là. Cependant sa contenance resta ferme, et il dit d'une voix assurée : « Ah ! ah ! Dieu « soit loué ! voilà une bien dure sentence ! Je supplie et « requiers Dieu de m'accorder aujourd'hui la grâce de le « bien connaître. » Puis, se retournant, il ajouta : « Mon- « sieur de Saint-Pierre, ce n'est pas ce que vous m'aviez « promis. »

Le curé de Saint-André-des-Arcs, un pénitencier du chapitre de Paris et deux moines vinrent alors le préparer à mourir. Il se confessa et demanda à communier, ce qui lui fut refusé ; mais il obtint qu'on lui célébrerait une messe. Il y assista bien dévotement et parut satisfait ; ensuite il mangea un peu de pain bénit.

L'heure s'avançait ; il dit alors à ses confesseurs qu'il avait sur lui soixante-dix écus d'or, et voulait les employer en bonnes œuvres pour le salut de son âme. Pour lors un débat s'éleva entre le cordelier et l'augustin, qui voulaient chacun que la somme fût donnée pour les pauvres novices de sa maison. Le connétable donna alors un quart de la somme à chacun de ses confesseurs, s'en remettant à leur discernement. Le cordelier obtint aussi de lui qu'il choisirait son église pour être enseveli, et non point Saint-Jean-en-Grève, qui avait été désigné. Puis il tira de son doigt un anneau d'or enrichi de diamants, et

pria le pénitencier de le placer au doigt de l'image de Notre-Dame. « Mon père, dit-il ensuite, voici une pierre « que j'ai toujours portée à mon cou et que j'ai fort aimée, « parce qu'elle a une grande vertu ; elle préserve de « toute peste et contagion, et résiste à tout poison. Je « vous prie, portez-la de ma part à mon petit-fils Louis, « et dites-lui que je le prie de la bien garder pour l'amour « de moi. »

On l'avertit que le moment était venu. Il sortit du palais, monta à cheval et fut conduit à l'Hôtel-de-Ville. Il s'arrêta assez longtemps dans le bureau, conversant pieusement avec les confesseurs, puis demanda à dicter un codicille. Il avait, peu de jours auparavant, fait un testament à Péronne, lorsqu'on l'avait remis aux gens du roi. Soit pour mieux disposer le roi, soit pour mieux conformer sa dernière volonté à ce qui pourrait recevoir exécution, il avait favorisé, autant qu'il était en lui, son jeune fils Louis, neveu de la reine de France. Cependant ses autres fils, ses filles, ses nombreux enfants étaient aussi mentionnés en ce testament avec tendresse et munificence. Le codicille qu'il dicta à sire Hesselin se rapportait à une dette dont il assurait le paiement, à une terre qu'il donnait encore de plus à son fils Louis, à ses chevaux et harnais, qu'il léguait à Jacques, son bâtard.

On avait élevé un passage en planches pour aller de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville sur l'échafaud. A trois heures, le connétable s'y rendit, se mit à genoux en se tournant vers l'église Notre-Dame. Le cordelier tenait la croix devant lui, et souvent il la prenait et la baisait en pleurant. Le bourreau vint le chercher ; il se laissa tranquillement attacher les mains, et s'avança vers le milieu de l'échafaud. Alors il se tourna vers le chancelier, les sires

de Gaucourt, de Saint-Pierre, Hesselin et autres officiers du roi qui étaient près de la fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, et leur cria : « Merci pour le roi ! priez pour moi, et recom« mandez mon âme à Dieu. » Il requit aussi le peuple de prier pour lui, rangea de son pied le carreau aux armes de la ville qu'on avait placé sur l'échafaud, s'agenouilla dessus, baisa encore le crucifix, courba la tête ; du premier coup et en un clin d'œil elle fut abattue. Le bourreau la prit par les cheveux, lava le sang dans un baquet rempli d'eau, puis la montra au peuple. Il y avait une foule immense sur la place et aux environs, et l'on estima que plus de deux cent mille personnes avaient assisté à cette exécution.

Le chancelier fit aussitôt venir les confesseurs pour leur demander si le connétable ne leur avait rien dit qui dût être déclaré. Il leur permit d'exécuter les dernières volontés dont il les avait chargés ; toutefois il garda pour le roi la pierre qui sauvait du poison.

Le connétable, quelque dur qu'eût été son sort, trouva peu de pitié, surtout en France et à Paris. C'était un fort grand seigneur, le plus puissant de son temps, magnifique et noble dans ses façons ; il avait eu la faveur des princes et des dames. Nul n'avait jeté un plus grand éclat que lui ; mais il passait pour orgueilleux et cruel. Toutes les fois qu'il avait fait la guerre, on avait reconnu celui qui, étant encore enfant à l'âge de quatorze ans, sous la discipline de son oncle le comte de Ligni, égorgeait des prisonniers de sang-froid et comme par passe-temps [1]. Le peuple le regardait surtout comme le principal perturbateur de la paix et traître au royaume de France [2]. On

[1] Monstrelet. = [2] Amelgard.

plaisanta sur sa mort ; on parla du ravissement de saint Paul, et de saint Paul pris par saint Pierre, à cause du nom de son gardien. Il y eut aussi une longue complainte remplie de moralités sur la trahison, l'orgueil, l'ambition, l'inconstance de la fortune et tout ce que pouvait faire penser une si grande chute. On y disait :

Pleurez ma mort, patrons de pillerie,
Hommes de sang, qui aimez brouillerie;
Plus ne vous puis servir ni aide faire :
Pleurez donc tous, et tâchez de défaire
Les unions des princes, et l'accord
Qu'eusse empêché, si n'eût été ma mort.

Petits enfans, dont guerre occit les pères,
Soyez en joie au ventre de vos mères;
Car par ma mort vous vivrez en repos.
Femmes, et vous qui des larmes amères
Avez jeté pour vos maris et frères,
Quittez le deuil, tenez joyeux propos.
Nobles, marchands, et tous autres suppôts,
La paix vous dit, comme à ses chers amis,
Que justice a l'un de ses ennemis.

En effet, les peuples n'avaient pas eu, depuis beaucoup d'années, autant de joie et d'espérance qu'en ce moment [1]. La crainte de voir recommencer les horribles calamités d'une guerre des Anglais en France les avait jetés dans la consternation, et leur contentement était d'autant plus vif que leur épouvante avait été plus grande. Ce qui excitait encore plus l'allégresse dans les bonnes et riches villes, c'était de voir renaître le commerce. Depuis plus de cinq ans toute communication était fermée entre la France, la Bourgogne et l'Angleterre ; maintenant, en vertu des trêves, où les princes s'étaient surtout appliqués à donner au négoce toute assurance et sécurité,

[1] Amelgard.

les marchands recommençaient leurs voyages, s'en allaient dans les pays et aux lieux dans lesquels ils avaient accoutumé auparavant de débiter leurs denrées et marchandises. Ils visitaient leurs anciens amis et correspondants, afin de renouer le fil de leurs affaires. Non-seulement ils en recevaient un bon accueil, mais leur retour était un motif de réjouissance publique ; les villes leur donnaient des fêtes et de pompeux banquets.

A travers toutes ces démonstrations joyeuses, les hommes de bien, les sages conseillers, les gens qui savaient regarder et juger les affaires des états, ne pouvaient mettre une confiance si aveugle dans les princes et dans leurs promesses. Les traités qu'on venait de conclure semblaient heureux pour les peuples ; mais leurs conditions et leurs motifs étaient infâmes ou honteux à ceux qui les avaient signés.

Le roi d'Angleterre avait demandé de l'argent à son parlement, et en avait obtenu de ses sujets par voie de bénévolence ; il avait mis tout son royaume en rumeur pour conquérir la France ; il avait passé la mer avec une nombreuse armée, ne parlant que de se faire sacrer à Rheims et d'entrer en grand triomphe dans sa ville de Paris. A peine arrivé, il s'était trouvé en discorde avec son principal allié, dont il n'avait pas même pris soin de savoir auparavant les affaires ni la situation. Bien que le génie déloyal du connétable fût connu de tous, il s'était laissé jouer par lui. Enfin, sans se présenter au combat, il s'en retournait sans autre avantage que quelques sommes qui tournaient à son profit, non pas au bien de la chose publique de son royaume.

Pour le roi de France, il consentait à payer tribut aux Anglais, lorsque jamais il n'avait eu si belle occasion de

gagner sur eux quelque belle bataille ; encore une fois, tous ses préparatifs de guerre se trouvaient perdus. Pour contenter sa vengeance il accordait au duc de Bourgogne, dont il avait moins à craindre que jamais, plus qu'il n'avait cédé dans aucun moment. Il lui rendait Saint-Quentin, et lui accordait les vastes domaines et les trésors du connétable. Ce qui excitait une plus grande indignation, c'était de lui voir livrer ses alliés, ceux qu'il avait excités contre le Duc à force de promesses et de serments. Le duc de Lorraine, la confédération des pays du Rhin, les ligues suisses restaient abandonnés par son manque de foi à toute la colère du duc de Bourgogne.

Mais celui des trois princes dont l'honneur et la renommée diminuèrent le plus par cette paix, ce fut le duc de Bourgogne. Sans parler de la folie du siége de Neuss et de la façon dont il s'était comporté avec le roi d'Angleterre, rien ne semblait égaler l'indignité d'avoir livré le connétable, ce vieil ami de sa jeunesse, ce noble serviteur de sa maison. Après l'avoir reçu dans ses états, après lui avoir promis sûreté, il le remit aux mains de leur commun ennemi, et l'envoya à une mort certaine. Si l'on voulait chercher le motif d'une telle indignité, on n'en trouvait nul autre que l'avarice. Ce fut surtout pour se procurer les grands trésors du connétable qu'il le vendit ; ce fut pour recueillir environ quatre-vingt mille écus qu'il commit une telle cruauté et manqua à tous les plus saints devoirs ; lui qui, dans son orgueil et ses emportements, reprochait toujours au roi sa mauvaise foi, et se donnait pour le plus loyal des princes.

Aussi il n'y eut qu'une opinion dans la chrétienté sur l'infamie de cette action. On y vit une preuve que le duc de Bourgogne était comme abandonné de Dieu et mar-

chait dans une voie de perdition. La grandeur de sa puissance et de sa richesse, son ambition de gloire et de conquête, sa volonté absolue, qui ne pouvait souffrir les conseils, sa haine du repos, sa complaisance en lui-même, qui le livrait à ses propres désirs et à ses passions furieuses, l'avaient rendu de plus en plus insensé, et maintenant il semblait accomplir une sorte de malédiction du ciel. Il était odieux à ses sujets et n'aimait plus que les étrangers. Il remplissait son armée de Lombards et d'Italiens, qu'il recrutait sans cesse chez le duc de Milan, devenu un de ses meilleurs alliés. Toute sa confiance était uniquement accordée au comte de Campo-Basso. Nul avertissement ne pouvait lui ouvrir les yeux sur ce capitaine. Le trouvant complaisant à ses volontés, prêt à approuver tous ses desseins, il n'écoutait plus que lui, sans pour cela lui témoigner plus d'amitié, ni être pour lui un moins rude maître.

Toutefois sa fortune jeta encore un dernier éclat, mais ce fut pour achever de l'aveugler et de le perdre. Le 29 novembre, cinq jours après la remise du connétable, la ville de Nanci s'était rendue. Le Duc avait permis à la garnison de sortir vie et bagues sauves, et les bourgeois avaient obtenu la conservation de leurs priviléges. Le lendemain il fit une entrée triomphale. Auprès de lui chevauchaient, magnifiquement armés et habillés, le prince de Tarente, fils du roi de Naples, arrivé depuis quelques jours; le duc de Clèves, les comtes de Nassau, de Marle, de Chimai, de Campo-Basso, Antoine, grand bâtard de Bourgogne. Le Duc était resplendissant d'or et de pierreries. Il portait une barrette rouge entourée de sa couronne ducale, qui était si riche de diamants et de perles, qu'elle valait, disait-on, tout un duché. Ses pages, au nombre de douze, attiraient aussi tous les yeux par l'éclat de

leur parure. Il se rendit à l'église Saint-Georges, entendit la messe, prêta serment de conserver les priviléges de la ville et du duché, et revint à pied, laissant, selon la coutume, son cheval tout harnaché aux chanoines de la cathédrale [1].

Le Duc avait la volonté de demeurer possesseur de la Lorraine. Il envoya au roi des lettres contenant sa renonciation aux domaines du connétable, que toutefois il persista à solliciter [2]. Il venait aussi de conclure un traité d'alliance avec l'empereur, qui avait été signé au siége même de Nanci, le 27 novembre. S'étant donc assuré que nul ne contredirait sa prise de possession du duché de Lorraine, il se comporta en conséquence, et, comme un nouveau souverain, se montra courtois et gracieux à tous venants. Les portes de son hôtel étaient ouvertes à gens de tout état. Il écoutait leurs demandes, faisait justice à leurs griefs, et montrait volonté de gagner les cœurs des sujets qu'il venait de conquérir.

Le 18 décembre, ayant assemblé les États du duché, il dit qu'il leur serait bon prince; que Dieu lui ayant fait la grâce de lui donner la Lorraine, il la gouvernerait en toute justice; que la ville de Nanci lui plaisait plus que nulle autre; qu'il en voulait faire la capitale de ses états, l'agrandir, la rendre belle et bien bâtie; qu'elle serait le siége d'une cour souveraine de justice, finances, aides et trésor; qu'elle pouvait s'assurer sur sa faveur et sa protection; qu'aucun prince de la chrétienté n'était mieux en état de la garder et défendre; que lui portant une spéciale affection, il avait le projet d'y bâtir un bel hôtel, et que c'était à Nanci qu'il comptait finir ses jours. Enfin, il

[1] Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine. = [2] Pièces de Comines.

parla si bien, que les gens des États disaient qu'il n'y avait pas un prêtre assez habile pour faire un aussi beau sermon[1].

Après avoir réglé les affaires de la Lorraine, il donna ordre à son armée de s'assembler à Toul dès le mois de janvier. Une telle volonté n'était pas peu surprenante. Chacun se demandait comment, après avoir accompli si facilement une si belle conquête que personne ne lui disputait, il s'en allait commencer une guerre et se remettre en campagne au milieu de l'hiver, avec une armée encore toute fatiguée et troublée du siége de Neuss, et qui semblait exiger au moins une année de repos pour être remise à point et en bonne ordonnance.

Ce qui l'engageait à se hâter de la sorte, c'était le ressentiment furieux qu'il avait conçu contre les Suisses, et l'espérance de se venger facilement d'un peuple si pauvre et si rustique. Depuis qu'ils étaient devenus les alliés du roi de France et de l'Autriche, ils s'étaient, il est vrai, comportés sans nul ménagement envers leur ancien ami le duc de Bourgogne. Après le secours prêté aux gens de Ferette, après la bataille de Héricourt et le pillage de Pontarlier, la guerre avait continué sur les marches de la comté de Bourgogne[2]. Blamont avait été brûlé. On était venu jusqu'aux portes de Besançon, et le trouble avait été si grand dans toute la province, que le prince de Tarente s'était vu arrêté dans sa route, lorsqu'il venait d'Italie, et contraint de changer de chemin. En outre, pour s'assurer les passages du Jura, les gens de Berne s'étaient emparés des forteresses de Jougne, Orbe et Granson, qui appartenaient au sire de Châtel-Guyon, de la maison d'Orange,

[1] Specklin. = [2] Muller. — Mallet. — Specklin. — Dunod. — Gollut. — Comines. — Meyer. — Heuterus.

un des principaux seigneurs de la cour de Bourgogne.

Cependant ils avaient maintenu leurs anciennes alliances avec la maison de Savoie, bien qu'elle fût devenue soumise et même zélée pour les intérêts et les desseins du Duc. Charles-Jacques, comte de Romont, oncle du jeune duc régnant, était un des principaux chefs de l'armée bourguignonne. Il attirait sans cesse une foule de Savoyards au service de ce prince. Son frère Louis, évêque de Genève, était aussi du parti opposé au roi de France; et même madame Iolande de France, sa sœur, duchesse régente, ne gardait plus aucune apparence envers lui. C'était sous sa médiation que le duc de Milan avait contracté alliance avec le duc de Bourgogne. L'espoir d'obtenir pour son fils mademoiselle Marie de Bourgogne semblait le motif de cette partialité qu'on n'eût pas attendue d'une princesse de France.

En véritable sœur du roi Louis, elle n'ignorait pas néanmoins l'art de ménager les deux partis à la fois et de se conserver des ressources à tout événement. Ainsi elle entretenait les Suisses de promesses et d'assurances amicales, s'efforçant de les apaiser lorsqu'ils alléguaient quelques griefs. Le principal motif de leurs plaintes était le continuel passage des soldats lombards, qui arrivaient d'Italie par le Saint-Bernard ou le Mont-Cénis pour renforcer l'armée de l'ennemi le plus cruel des ligues suisses, du prince qui voulait les détruire. En outre, ces étrangers infestaient les routes et insultaient les habitants, qui les avaient pris dans une extrême aversion. Dernièrement les Bernois étaient venus à la rencontre de deux cents cavaliers lombards qui descendaient le Saint-Bernard, et ils avaient pillé la ville d'Aigle, parce que le sire de Torrent, son seigneur, avait donné asile à ces Italiens. A la suite de

cette expédition, qui avait conduit les Bernois sur les limites du Valais, ils avaient conclu une alliance avec l'évêque de Sion, inquiet aussi des projets de la maison de Savoie et du continuel passage des bandes italiennes. Le comte de Romont en plaçait comme garnison dans ses villes, tout au milieu des pays de Berne et de Fribourg, où leur présence irritait singulièrement les esprits. Chaque jour il ménageait moins les Bernois; il leur interdisait d'acheter dans ses domaines et sur ses marchés les provisions nécessaires pour les forteresses qu'ils occupaient dans le Jura. Les renforts qu'ils y envoyaient étaient attaqués en chemin. Plusieurs de leurs bourgeois furent mis cruellement à mort. Enfin les choses ne pouvaient guère demeurer en cet état.

Après que le duc Charles se fut assuré d'une longue trêve et de l'alliance de l'empereur, le comte de Romont, qui venait d'être nommé gouverneur du duché de Bourgogne à la place du comte de Roussi, prisonnier en France, ne garda plus nulle mesure envers les Bernois. Il se sentait appuyé d'un maître puissant et dont il connaissait la haine contre les Suisses. Il le voyait conquérir la Lorraine presque sans résistance. Ainsi il ne prit plus aucun souci d'allumer la guerre. Des chariots de marchandises appartenant à des marchands de Lucerne, de Saint-Gall et de Nuremberg, furent arrêtés à Morges par les gens du comte de Romont. La charge des voitures, qui consistait, disait-on, en peaux de moutons, fut saisie, et les marchands mis en prison. D'autres, qui étaient venus acheter du vin à Yverdun, furent aussi maltraités et se sauvèrent à grand'peine. Des gens de guerre commencèrent à courir sur le pays de Fribourg, insultant et pillant les habitants.

Les gens de Berne et les ligues suisses n'étaient pas accoutumés à craindre leurs ennemis; rarement ils avaient eu tant de patience, et d'ordinaire ils aimaient mieux prévenir qu'être prévenus. Ainsi ils ne tardèrent pas, et envoyèrent sur-le-champ leur défi. « A très-noble et sérénissime prince et seigneur, Jacques de Savoie, comte de Romont, nous, avoyer, conseillers et commune de Berne. La diligence et fidélité que nous avons souvent fait voir pour la défense de vos pays sont payées d'ingratitude. Nos messagers et gens de guerre ont été pris et mis à mort par vos ordres. Vous avez rompu et détruit la justice due à tous les hommes, et vous nous avez fait outrage. Comme violence appelle violence, nous voulons, et certes ce n'est pas de notre propre gré, nous défendre par voie de fait, tant et si bien que vous disiez que c'est assez. Et ainsi, nous garderons notre honneur. 14 octobre 1475. »

En même temps des messages partirent pour Fribourg, Soleure, Neufchâtel, Bienne et le Valais, annonçant qu'il fallait s'armer pour l'honneur, le pays, la sûreté de tous, et pour chasser les Italiens. Les esprits étaient déjà tout préparés à entreprendre une telle guerre. On accourut de tous côtés pour se joindre aux Bernois, qui, sans plus attendre, entrèrent, avec leurs voisins de Fribourg, sur les terres du comte de Romont.

Il n'était en aucune façon préparé à soutenir l'attaque de ces hommes terribles qu'aucun péril n'effrayait, que nulle résistance n'arrêtait, qui prenaient les forteresses d'assaut sans artillerie, qui brisaient les portes des villes à coups de haches et de hallebardes, et dont la cruauté semait partout l'épouvante. Morat, Cudrefin, Estavayer, Moudon, Yverdun, Romont, Grancourt, furent pris en peu de jours, avant que le comte de Romont eût eu le

temps de se reconnaître et ses garnisons de se mettre en défense. Celles qui essayèrent de résister furent impitoyablement massacrées. A Estavayer, on avait pris des Italiens; le bourreau de Berne, qui marchait avec l'armée, reçut ordre de les jeter dans le lac. Ils étaient attachés à une corde; elle rompit, et le bourreau, attendri par les pleurs d'un jeune prisonnier que le hasard semblait ainsi protéger, lui fit grâce. Les Suisses revinrent, et mirent à mort le bourreau lui-même, pour le punir de sa compassion.

Après avoir ainsi mis à feu et à sang tout le pays situé aux environs des lacs de Neufchâtel et de Morat, les Suisses entrèrent dans le pays de Vaud. La ville et le chapitre de Lausanne promirent obéissance et payèrent deux mille florins. Les paroisses de la Vaux en payèrent cinq mille.

Le comte de Romont, aidé de son frère l'évêque de Genève, essayait cependant de réunir une armée à Morges. Il était si peu en mesure de soutenir le choc des Suisses, qu'il fut contraint à se retirer précipitamment dans la comté de Bourgogne, laissant son pays sans défense. Les Suisses continuèrent leur marche le long du lac de Genève. Morges se rendit, et après s'être chèrement racheté, n'en fut pas moins pillé par les gens de Lucerne. Nion, Coppet, ne pouvaient faire aucune résistance; les alliés allaient arriver devant Genève. La ville, ne voulant pas courir le risque d'être attaquée et prise d'assaut, envoya des députés et parvint à se racheter au prix énorme de vingt-six mille florins. Il fallut fondre l'argenterie des églises, demander aux femmes tous leurs joyaux; et, la somme ne pouvant pas être payée tout entière, on donna des otages.

Ce fut en moins de trois semaines que le comte de

Romont perdit ainsi tous ses états, et que la duchesse de Savoie vit sa principale ville mise à rançon par les Suisses.

Le duc de Bourgogne assiégeait alors Nanci. Quand il y fut entré et qu'il eut pris tranquille possession de la Lorraine, sa première pensée se porta contre les Suisses. Il était plus rapproché de l'Alsace et du pays de Ferette, et il devait y trouver moins de résistance; mais, dans son traité avec l'empereur, il avait consenti à un délai de six mois, pour tenter avec le duc Sigismond un accommodement à l'amiable. Comme il entrait maintenant dans ses desseins de ménager l'empereur et l'Autriche, il avait même commencé par accorder une trêve aux gens d'Alsace jusqu'au 1er janvier. Seulement il fit savoir à la ville de Strasbourg qu'elle eût à se donner à lui, sinon qu'il saurait bien l'y contraindre.

Il était loin de renoncer à posséder ce pays; ses idées d'un vaste royaume de Bourgogne le tenaient plus que jamais. Ses regards toutefois, en ce moment, se tournaient avec plus de complaisance vers le midi. Ses intelligences étaient plus actives encore qu'auparavant avec le roi René, et il s'assurait de devenir, par son testament, héritier de la Provence. La Savoie était autant en son pouvoir qu'aucune province de ses états; le duc de Milan était son allié; son armée était remplie d'Italiens qu'il aimait plus que nuls autres soldats. De telle sorte, qu'en s'emparant de la Suisse, outre la joie de punir ses ennemis, il se trouvait placé au centre de sa puissance. Déjà il se voyait passant les Alpes, comme un autre Annibal; car c'était alors son héros favori, et il en parlait sans cesse. Il se réjouissait aussi de l'idée d'aller montrer, et aux princes et aux peuples d'Italie, sa grandeur, sa richesse et cette pompe dont il était environné. Le comte de Romont et le

sire de Châtel-Guyon, dont les Suisses occupaient les états, l'entretenaient dans ces chimères, et le pressaient de commencer. En vain quelques sages conseillers essayaient, non sans crainte, de le détourner de cette entreprise. Ils lui parlaient de la rigueur de la saison, du soin de son armée, des difficultés de la guerre dans les montagnes, de la pauvreté du pays qu'il voulait conquérir, de la vaillance désespérée des Suisses. C'était en vain, il imputait à lâcheté leurs bons et loyaux avis.

Le roi de France faisait tous ses efforts pour le dissuader de cette guerre. Comme de coutume, il n'avait pas le projet de défendre ses alliés, tout vaillants qu'il les savait. Il craignait pourtant qu'il ne fût pas en leur pouvoir de résister; alors lui-même se serait trouvé dans une situation difficile. Cette ligue du roi René, de la duchesse de Savoie, du duc de Milan avec le duc de Bourgogne, pouvait être fort à redouter. Le duc de Bretagne, avec lequel il avait fait la paix aussitôt après Pecquigny, n'était jamais qu'un ennemi caché. La mort du connétable l'avait délivré d'un homme fort dangereux; mais, par son procès et ses confessions, il avait appris comment les plus grands seigneurs de son royaume, et les premiers parmi ses serviteurs, le trahissaient, étaient prêts à le trahir, ou du moins savaient plus ou moins, sans le lui révéler, ce qu'on tramait contre lui. Ainsi il avait appris à être plus méfiant encore qu'auparavant. Même en ce moment, le duc de Nemours résistait à force ouverte, et il avait fallu envoyer le sire de Beaujeu l'assiéger en Auvergne, dans sa forteresse du Carlat.

C'était donc en toute sincérité qu'il faisait prier le Duc

[1] 1475, v. st. L'année commença le 14 avril.

de laisser en repos ces pauvres gens de Suisse, et de s'occuper plutôt de terminer tous leurs différends par une bonne et définitive paix. Il lui proposait d'en conférer ensemble, et lui indiquait une entrevue à Auxerre. Mais, outre l'obstination naturelle au Duc, il n'y avait point de conseils qui lui fussent plus suspects que ceux du roi. Si celui-ci eût voulu, comme quelques-uns le prétendirent après l'événement, précipiter son ennemi à sa ruine, il n'aurait pas dû s'y prendre d'autre sorte. Tout ce qu'il disait passait auprès du Duc pour suggéré par le désir de tromper, ou par un esprit envieux de sa gloire. Ainsi, l'ayant fait avertir par le sire de Contai que le comte de Campo-Basso le trahissait et offrait de le tuer ou de le livrer, le roi ne fit qu'accroître la faveur que le Duc accordait à ce capitaine. « Si cela était vrai, il ne me le ferait « pas savoir », fut toute la réponse du Duc.

Le roi parlait aux envoyés de Bourgogne du danger de cette guerre ; il disait que les Suisses étaient les plus rudes combattants de la chrétienté ; qu'ils avaient bravé durant deux cents ans la puissance de la maison d'Autriche ; que lui-même avait bien vu à Saint-Jacques ce que valaient ces gens-là, et que si son frère de Bourgogne avait dessein de les soumettre et de porter une si lourde charge sur ses épaules, ce n'était pas une trêve de neuf ans, mais de dix-huit ans et plus qu'il lui fallait conclure. Tous ces discours rapportés au Duc l'excitaient encore davantage à persister dans son entreprise[1]. « Je montrerai à ces paysans, disait-il, ce que c'est que la guerre. »

Le roi, voyant qu'il ne pouvait rien sur la résolution du duc de Bourgogne, cherchait tous les autres moyens

[1] Specklin.

de détourner la guerre. Il envoyait des ambassadeurs en Savoie, en Provence, à Milan, pour tâcher de rompre cette alliance qui le menaçait. Il conseillait aux Suisses d'apaiser le Duc et de traiter avec lui, leur offrait sa médiation. Mais eux, offensés de son manque de foi, répondaient fièrement : « Dites au roi que, s'il ne se « déclare pour nous, ainsi qu'il l'a juré par les traités, « nous nous appointerons avec le Duc, et nous déclare- « rons contre lui. »

C'était un danger de plus pour le roi ; la folie de son adversaire ne tarda pas à le rassurer. Il ne voulut écouter aucune proposition des Suisses. Ils avaient, le 1er janvier, tenu une assemblée à Zurich[1] ; et de là avaient envoyé des députés à Nanci, pour témoigner leur désir de rester en paix, offrant de remettre à des arbitres le jugement de toutes les difficultés, mais demandant une réponse prompte et absolue. Le Duc reçut fort mal les envoyés des Suisses ; il rappela tous les sujets de plainte qu'il avait contre eux : le pays de Ferette qu'on lui avait conquis ; son landvogt, le sire de Hagenbach, mis à mort ; la comté de Bourgogne cruellement ravagée ; les terres du comte de Romont saisies à force ouverte et mises à feu et à sang ; le duché de Savoie attaqué, et la ville de Genève menacée.

Les députés n'étaient pas gens à se laisser effrayer par la colère du Duc. Ils répondirent que le comté de Ferette appartenait à leur allié le duc d'Autriche, qui avait déposé à Bâle la somme nécessaire pour racheter son engagement ; que, pour eux, s'ils avaient fait la guerre, c'était pour se défendre ; que la duchesse de Savoie avait, contre ses promesses, livré passage à des Italiens qui venaient

[1] Specklin.

renforcer l'armée de leurs ennemis; que le comte de Romont avait fait violence à leurs marchands et à plusieurs de leurs gens.

On raconta qu'ils avaient aussi, sans faire paraître nulle crainte, remontré au Duc que cette guerre lui profiterait peu. « Vous n'avez rien à gagner contre nous, disaient-« ils; notre pays est pauvre et stérile; nos prisonniers « n'ont pas de quoi payer de riches rançons : il y a plus « d'or et d'argent dans vos éperons et les brides de vos « chevaux, que vous n'en trouverez dans toute la « Suisse[1]. »

Ces discours, non plus que les instances du margrave Rodolphe de Bade, seigneur de Neufchâtel, ami et allié à la fois des ligues suisses et du Duc, qui avait même son fils dans l'armée de Bourgogne, ne furent pas mieux écoutés que les paroles timides de quelques-uns de ses conseillers ou les avis du roi de France.

Les États de Flandre, qui avaient été assemblés pour consentir les impôts nécessaires à cette nouvelle guerre, furent encore moins bien reçus dans leurs humbles remontrances. « C'est la dernière fois, dit-il publiquement, « que je proposerai mes demandes à des sujets, au lieu de « leur faire connaître mes volontés. Dorénavant je leur « montrerai que je suis leur maître et leur seigneur. J'ai « le droit de requérir leurs services et de leur demander « des impôts. S'ils s'y refusent, j'ai assez de puissance « pour châtier les mutins[2]. »

Sa résolution ainsi prise, le Duc quitta Nanci le 11 janvier, pour aller se mettre à la tête de son armée; le 22, il était à Besançon. En route il fit enlever, au grand scan-

[1] Comines. = [2] Amelgard.

dule des peuples, un trésor déposé à Auxonne, qui provenait des taxes levées sur ses sujets, pour les frais de cette sainte croisade tant annoncée et jamais accomplie. Jusque alors ce dépôt, qui s'était grossi de beaucoup d'offrandes volontaires, avait été respecté [1].

La guerre étant donc inévitable, le roi résolut de prendre toutes ses mesures pour n'y être pas lui-même entraîné. Il ne voulait violer en rien les trêves, et semblait même désirer une paix complète et définitive. Aussi pressait-il l'ouverture des conférences qui devaient se tenir pour ce sujet à Noyon. Les Bourguignons, au contraire, les retardaient. Ses demandes n'avaient rien de trop exigeant, et elles étaient présentées dans des termes de douceur et d'amitié [2]. Il réclamait seulement que le duc de Bourgogne lui jurât foi et hommage, ainsi qu'il y était tenu, et renonçât aux villes de la Somme et du Vermandois, sauf Saint-Quentin qu'il lui avait abandonné; encore offrait-il deux cent mille écus de rachat. En consentant à la conquête de la Lorraine, il avait retiré la promesse de donner les domaines du connétable ; néanmoins il la renouvela par lettres du 24 janvier, renonçant ainsi à retirer aucun profit de cette condamnation. « Nous avons « partagé le renard, disait-il; monsieur de Bourgogne a « eu la peau qui était riche, et moi la chair qui ne valait « pas grand'chose. »

Cependant il n'entendait pas rester oisif tandis que le Duc s'apprêtait ainsi à augmenter sa puissance pour la tourner ensuite contre lui. Tout en refusant de se déclarer ouvertement pour les Suisses, le dessein du roi était bien de les encourager et servir par toutes sortes de

[1] Gollut. — [2] Instructions du roi à ses ambassadeurs, 19 février.

moyens. C'est ce qu'il avait fait bien souvent. Cette fois il jugea peut-être que la chose était plus grave, et voulut se mettre en règle, soit pour avoir au besoin une réponse, si l'on en faisait un sujet de grief, soit pour se faire à lui-même une excuse; car il payait sa conscience comme ses adversaires, par de pures formalités. Il s'adressa donc à des hommes doctes, sages et pieux, leur posant la question suivante: « Vu les termes que monsieur le duc de Bourgogne a tenus et tient envers le roi, dont il ne doit pas être content, ledit seigneur peut-il, dès à présent, sans faire autre sommation audit seigneur de Bourgogne, ou sans le déclarer rebelle et désobéissant envers lui, permettre ou souffrir qu'aucuns princes, seigneurs et communautés qui ont ou peuvent avoir vraisemblablement querelle contre ledit seigneur de Bourgogne, lui fassent guerre et lui portent dommage, en prenant places sur lui ou autrement? Le roi, en son cœur, le peut-il et doit-il ainsi vouloir, et en être bien content sans offenser Dieu et sa conscience? »

La réponse fut telle que le roi la devait souhaiter. On jugea que le roi pouvait, licitement et sans charger sa conscience, donner à entendre aux princes, seigneurs et communautés qu'il serait bien content de les voir porter dommage au duc de Bourgogne, sans toutefois les en prier ou requérir formellement, ni leur donner secours de fait, à moins cependant que ledit seigneur ne se fût rendu désobéissant au roi, et n'eût refusé d'accomplir ce qu'il dictait.

Muni de cette approbation, le roi commença à envoyer des messages aux Suisses pour les assurer de sa bonne volonté et leur promettre de l'argent. Mais comme l'armée du Duc se tenait déjà entre la France et le pays de

Suisse, les communications étaient difficiles; il fallait employer des mendiants, des pèlerins ou des hommes travestis. Le roi pressait aussi le duc Sigismond, le margrave de Bade et les villes du Rhin, d'être fidèles à l'alliance des Suisses, et de les secourir de tout leur pouvoir, s'excusant de son mieux de ce qu'il conseillait ce qu'il ne faisait pas.

Du reste, ses affaires n'étaient pas en mauvais point. Bien peu de jours après la paix de Pecquigny, il avait renouvelé les trêves avec le roi d'Aragon; dans le même temps il avait conclu une alliance avec le roi de Portugal, lui promettant aide et secours contre le même roi d'Aragon, et réglant avec lui le partage de ses états[1]. Le duc de Bretagne avait conclu non-seulement la paix, mais une alliance de mutuelle défense, sans nulle réserve ni exception. Le traité avait été de part et d'autre solennellement juré, et le roi avait même, en preuve d'affection et de fraternité, donné au duc le titre de lieutenant général du royaume.

Bien différent du duc de Bourgogne, qui avait exclu de toute abolition les sires de Comines et de Renti, il avait fait, du pardon qu'il accordait aux sires d'Urfé et de la Rivière, un article spécial du traité, et pris soin de les retirer du service de Bretagne, en leur donnant et leur promettant beaucoup. Il avait aussi, lors des pourparlers de Pecquigny, ramené dans le royaume les seigneurs de Duras. Les sires de Genlis, de Sainville, Hector de l'Écluse, qui, par les ordres du connétable, avaient fait tant de messages et s'étaient employés à tant de complots, ne furent pas plus mal traités. Un autre gentilhomme,

[1] Traités du 4 et du 8 septembre 1475.

nommé Louis de Marafin, qui, dans la guerre du bien public et depuis, s'était trouvé dans toutes les conspirations du duc de Guyenne, du duc d'Alençon, du duc de Bretagne et du connétable, passa aussi au service du roi, et ne tarda pas à avoir sa confiance. Il n'avait jamais nulle rancune ni mauvaise volonté pour les gens qui servaient leurs maîtres avec zèle et subtilité; au contraire, il souhaitait d'autant plus de les attirer à lui, qu'il était sujet à être en méfiance et mécontentement de ses propres serviteurs.

Tout ce qui venait de se passer lui en avait, il est vrai, donné sujet. Les lettres remises par le roi d'Angleterre, les lettres du connétable livrées par le duc de Bourgogne, amenèrent plus d'une disgrâce; quelques-unes manifestes, d'autres qui furent seulement un secret changement dans la confiance et l'affection du roi.

La plus éclatante fut celle du maréchal Rouault; il fut arrêté et mis en jugement devant des commissaires. Il résultait des déclarations du connétable que le maréchal avait pu connaître les pratiques coupables de la maison d'Anjou. On ne trouva rien de plus qui prouvât aucune trahison. Cependant le roi avait un tel désir de savoir ce qui en était, qu'il jura sur la croix de Saint-Laud pour faire venir en témoignage un nommé Sorbière, ancien lieutenant de la compagnie du maréchal, qui avait livré Pontoise pendant la guerre du bien public, et depuis s'était réfugié hors du royaume. La procédure établit seulement que, plusieurs années auparavant, mécontent de ce qu'on avait retranché deux mille francs de ses pensions, le maréchal avait refusé absolument au roi de lui renvoyer les hommes de sa compagnie d'ordonnance. Ce fait, ayant alors été pardonné, ne servit pas à établir la condamna-

tion. Elle fut motivée sur un grand nombre de concussions : argent pris chez les receveurs des villes, denrées et sommes exigées de divers particuliers, magasins vendus, ou fausses revues de gens de guerre. En conséquence, le maréchal Joachim Rouault fut privé de ses honneurs et offices, banni du royaume, et ses biens furent confisqués. Le roi lui fit remise d'une part de la peine, et il mourut deux ans après. Pierre de Rohan, sire de Gié, que le roi s'efforçait de plus en plus d'attacher à son service, reçut l'office de maréchal de France, dont le sire de Rouault était dépouillé.

Beaucoup d'autres plus ou moins connus, que le roi avait employés dans des ambassades, furent emprisonnés, et l'ordre fut donné de procéder contre eux. Soit défaut de preuves, soit que le roi voulût ensuite apaiser toutes ces affaires, il n'y eut de condamnations prononcées contre aucun accusé dont le nom fût connu ; mais il y avait toujours la justice secrète et sommaire du prévôt Tristan l'Hermite.

Le moyen qui semblait le plus efficace pour mettre un dernier terme à tant de secrètes pratiques, que la mort du duc de Guyenne et la punition du connétable avaient déjà diminuées beaucoup, c'était de ramener la maison d'Anjou dans des voies moins contraires au roi ou de consommer son abaissement.

Dès le mois de novembre, quelques jours avant le procès du connétable, le parlement avait jugé un gentilhomme poitevin nommé Regnault de Velous, serviteur du duc de Calabre, et l'avait condamné à être écartelé pour crime de haute trahison. C'était lui qui avait été dernièrement le messager le plus actif entre son maître, le duc de Bretagne et le connétable. Par suite de cette

procédure, le duc de Calabre avait pris lettres d'abolition et avait déclaré amplement tout ce qu'il savait. On sut donc, par ses propres aveux, que le roi René et lui avaient pris part à tout ce que le connétable avait tramé ; qu'il y avait eu, proche de Genève, une assemblée de plusieurs secrets ambassadeurs, où Hector de l'Écluse, serviteur du connétable, avait échangé des blancs-seings de son maître contre des blancs-seings des princes d'Anjou ; que pareil échange avait été fait avec le duc de Bretagne. Néanmoins le duc de Calabre protestait que les scellés ayant été donnés en blanc, il ne répondait point de ce que le connétable avait pu y écrire, et que sa volonté avait toujours été de ne se joindre ni aux Anglais ni aux Bourguignons. Il avoua de plus qu'il avait disposé une secrète entreprise pour s'emparer du château d'Angers.

Maintenant les desseins du roi René étaient plus contraires que jamais au roi ; il venait de promettre au duc de Bourgogne de le faire son héritier, et l'affaire était si avancée que Hugues, seigneur d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, avait été envoyé en Piémont par le Duc avec une grosse somme d'argent pour y recruter une armée de Lombards et d'Italiens, afin d'occuper la Provence.

Le roi envoya au roi René une ambassade chargée de renouveler les demandes qu'il lui avait déjà faites, et de produire encore les droits qu'il prétendait à titre de créancier et d'héritier, par sa mère, de toutes les seigneuries et domaines de la maison d'Anjou. Il pouvait présenter un titre de plus ; car madame Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, qu'il avait délivrée par la paix de Pecquigny, venait de repasser la mer, et tarda peu à lui faire cession entière de tous les droits qu'elle pouvait avoir à la

succession de son père le roi René. En même temps le roi le fit menacer de reprendre la procédure commencée par le Parlement sur les dépositions de Jean de Bressin. Ce qu'avait déclaré le duc de Calabre eût été une pièce plus importante encore.

Pour mieux aviser à toutes ses affaires, le roi résolut de s'en aller passer quelque temps à Lyon. Là, il serait, non loin du siége que monsieur de Beaujeu avait mis devant la forteresse du Carlat, rapproché de la Provence et du roi René, à qui il faisait proposer de venir le trouver, voisin de sa sœur la duchesse de Savoie. Ce qui le déterminait encore plus, il pourrait avoir au plus tôt des nouvelles de la guerre de Suisse, communiquer plus facilement avec ses alliés, surveiller ses ennemis, et aviser en toute connaissance à ce qu'il y aurait à résoudre selon les événements. Il envoya beaucoup de troupes de ce côté, établit dans le royaume un nouveau droit d'aide sur la sortie du vin, pour subvenir à ses dépenses qui augmentaient toujours, et partit le 19 de février du Plessis-les-Tours.

Selon sa coutume, le but de son voyage fut un pèlerinage. Quelque part qu'il allât et pour quelque affaire que ce fût, jamais il ne disait d'autre motif qu'un vœu ou une dévotion particulière. Après la paix de Pecquigny, il avait comblé de ses dons diverses églises, Notre-Dame-du-Puy en Anjou, Notre-Dame-de-Cléry, Notre-Dame-de-la-Victoire, près de Senlis, qu'il avait prise en grande affection depuis quelques années, et Saint-Michel. Cette fois son pèlerinage fut destiné à Notre-Dame-du-Puy en Velai. C'était une église célèbre[1] par une foule de saintes

[1] Histoire de Notre-Dame-du-Puy.

reliques, mais encore bien plus par une image miraculeuse de la sainte Vierge, qu'on disait avoir été taillée en bois de setim par le prophète Jérémie, et dont la face était peinte en noir. La tradition racontait que l'église avait été consacrée par les anges, et la quantité de miracles qui se faisaient en ce lieu ou par l'invocation de cette sainte image était vraiment innombrable.

LIVRE SEPTIÈME.

Guerre contre les Suisses. — Siége d'Yverdun. — Siége de Granson. — Armée des Suisses. — Bataille de Granson — Représailles exercées sur les Bourguignons. — Le roi apprend la défaite du Duc. — Négociations avec le roi René. — Le duc de Milan abandonne le Duc. — Ce que fait le Duc après sa défaite — Sa maladie. — Assemble une nouvelle armée. — Dispositions des Suisses pour se défendre. — Le roi veut garder la trêve. — Le duc de Lorraine se rend en Suisse. — Siége et bataille de Morat. — Ossuaire des Bourguignons. — Le Duc fait saisir la duchesse de Savoie. — Assemblée des États du Duché. — Lettre du Duc au président de Luxembourg. — Mécontentement des États de Flandre. — Désespoir du Duc. — Évasion de la duchesse de Savoie. — Ambassade des Suisses au roi. — Le duc de Lorraine reconquiert ses états. — Le Duc se rend en Lorraine. — Négociations du duc René avec les Suisses. — Siége de Nanci. — Trahison du comte de Campo-Basso. — Supplice de Siffrein de Baschi. — Le roi de Portugal visite le Duc. — Le duc de Lorraine revient avec les Suisses. — Bataille de Nanci. — Mort du Duc.

Le roi venait d'arriver à Lyon, lorsqu'il y reçut des nouvelles bien grandes et bien heureuses pour lui.

Le duc de Bourgogne s'était avancé promptement avec sa grande et forte armée [1]. Il avait amené de Lorraine à

[1] Muller. — Dunod. — Mallet. — Specklin. — Gollut.

peu près trente mille hommes ; le comte de Romont lui conduisit environ quatre mille combattants de Savoie : six mille hommes lui arrivèrent aussi du Piémont et du Milanais. L'artillerie était la plus belle qu'on eût jamais vue : toute celle qu'il avait eue devant Neuss s'était augmentée des canons dont il s'était emparé en Lorraine. Quant aux bagages de cette armée, ils étaient immenses. Jamais le Duc n'avait marché en si grande pompe. Il traînait avec lui toutes ses richesses : sa chapelle, ses joyaux, ses belles armures, ses services d'or, de vermeil et d'argent. Ses tentes et ses pavillons brillaient d'or et de soie. Ses serviteurs, ses pages, ses archers, étaient éclatants de broderies et de dorures.

Ce n'était point qu'il eût pour sa personne le goût de la mollesse ou du faste ; au contraire, il se plaisait parfois à se montrer au milieu de cette magnificence, vêtu d'un mauvais petit habillement gris [1]. Mais sa splendeur avait crû avec son orgueil. Il aimait à paraître aux yeux des princes et des ambassadeurs de la chrétienté dans un appareil qui leur imposât et leur donnât l'idée de sa grandeur ; prenant ainsi par avance l'extérieur de cette puissance royale et impériale qu'il rêvait de plus en plus. Il était fier de mener à sa suite et de tenir au-dessous de lui des princes et des grands seigneurs, Frédéric, prince de Tarente, fils du roi de Naples, le comte de Romont, le duc de Clèves, Philippe de Bade, le comte de Marle, le sire de Château-Guyon.

Aussi cette armée rappelait-elle ce que les historiens des temps anciens rapportent du camp de Xercès et des grands rois de Perse. Autour du Duc et des princes, on

[1] Specklin.

voyait mêlés aux gens de guerre une foule de valets, de marchands, de femmes et de filles de joyeuse vie [1]. Toute cette multitude occupait à la ronde les villes et les bourgs, les villages, les campagnes, et retentissait au loin, dans les montagnes et les vallées du Jura, dont les pauvres habitants n'avaient jamais rien imaginé de pareil. L'épouvante était répandue sur tous les confins de la comté de Bourgogne.

Cette redoutable approche n'avait cependant point troublé le jugement du vieux margrave, Rodolphe de Bade, comte de Neufchâtel. Cet ancien allié de la maison de Bourgogne, ami du duc Charles, et qui avait son fils dans cette armée, après avoir employé tous ses efforts à empêcher cette guerre, forcé de choisir entre les deux partis, s'était entièrement livré aux gens de Berne. Il voyait bien les forces de cette éclatante armée de Bourguignons, mais il connaissait dès longtemps ce que valait le pauvre et rude peuple qu'elle venait attaquer. Il fit venir cinq cents hommes de ses sujets de Bade, mit de fortes garnisons dans les châteaux qui défendaient les passages de montagnes, remit sa ville de Neufchâtel aux Suisses, et s'en alla établir son séjour à Berne.

Le comte de Romont commandait l'avant-garde du Duc; il entra par Jougne que les Suisses avaient renoncé à défendre; de là vint à Orbe, dont ils se retirèrent aussi volontairement, après avoir repoussé les premières attaques de l'ennemi; et enfin arriva devant Yverdun. Cette ville était de son domaine: une grande partie des habitants regrettait d'avoir passé sous la domination des Suisses. On envoya au comte de Romont un moine de Saint-François

[1] Chronique de Neufchâtel.

pour convenir de l'heure et de la façon dont on l'introduirait dans la ville.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, au moment où la garnison était sans nulle méfiance, les gens du comte de Romont pénétrèrent par l'intérieur de deux maisons qui touchaient aux remparts. Ils se répandirent aussitôt dans les rues en s'écriant : « Ville gagnée ! Bourgogne ! Bourgogne ! » La ville fut un moment remplie de tumulte et de rumeur ; les trompettes sonnaient ; les soldats de chaque parti s'appelaient les uns les autres au milieu de l'obscurité. Les Suisses à demi armés, à demi vêtus, sortaient de leurs logis, ou se défendaient contre ceux qui voulaient les y surprendre. On combattait dans les rues, dans les maisons. Enfin, les Suisses, n'ayant perdu que cinq des leurs, parvinrent à se réunir, et, sous la conduite de Hannsen Schürpf, de Lucerne, ils firent leur retraite en bon ordre vers le château, se faisant jour avec leurs longues piques. Hanns Müller, de Berne, défendait pendant ce temps le pont-levis contre une foule d'assaillants.

Lorsque les Suisses furent rentrés et que le pont fut relevé, ils aperçurent qu'un des leurs était resté en arrière. Il accourait en grande hâte vers le château, ayant pour toute arme une arbalète et son épée. Se voyant poursuivi, il tira sur celui qui était le plus près de l'atteindre, le blessa, courut sur lui, l'acheva de son épée, retira la flèche, la lança à un second, qu'il abattit encore pour la reprendre, et ne la laissa dans le corps d'un troisième que parce qu'il était parvenu au pont-levis, qui s'abaissa pour le recevoir.

Le comte de Romont se présenta devant le château, somma cette faible garnison de se rendre, menaça de la

mettre à mort. Rien ne put ébranler le courage des Suisses. Ils démolirent les fours, et, du haut des créneaux, ils lançaient des briques sur les assaillants. Le comte de Romont fit remplir le fossé de paille et de fascines ; puis le feu y fut mis. La flamme et la fumée enveloppaient le château ; les portes allaient être brûlées ; tout à coup elles s'ouvrirent ; le pont s'abaissa ; et les Suisses tombèrent sur les Bourguignons. Ils les mirent en fuite. Le comte de Romont fut blessé. Ils parcoururent librement la ville, ramassèrent à la hâte des vivres dans les auberges et les cuisines, ramenèrent quelques canons, et rentrèrent au château. Le lendemain, arriva de Berne un détachement pour renforcer cette vaillante garnison. On crut que c'était l'avant-garde de l'armée des Suisses. En un moment la ville fut vide de soldats et d'habitants. Conformément aux ordres des chefs, elle fut entièrement brûlée, et ce poste fut abandonné, comme l'avaient été déjà les forteresses de Jougne et d'Orbe. Elles étaient trop éloignées de l'armée des confédérés pour pouvoir être secourues.

La garnison d'Yverdun se retira au château de Granson avec son artillerie. Il avait été résolu de défendre cette forteresse jusqu'à la dernière extrémité. Les habitants de la ville, sujets du sire de Château-Guyon, étaient, comme ceux d'Yverdun, favorables aux Bourguignons. Avant que le siége fût mis devant le château, ils trouvèrent moyen de se saisir par surprise de Brandolfe de Stein, commandant de la garnison, et, l'amenant devant les remparts, ils menacèrent de le mettre à mort, si le château ne se rendait point : « Ah ! certes, répondirent les Suisses, il « aimera mieux mourir que de nous voir ouvrir nos « portes. » Et ils se montrèrent résolus à se bien défendre.

Bientôt arriva toute l'armée du duc de Bourgogne. Il avait quitté Besançon le 6 février. Après avoir passé plusieurs jours à Orbe, il vint, le 19, camper devant Granson. Tout aussitôt il fit donner un assaut, où il perdit deux cents hommes. Cinq jours après, un autre fut encore tenté. Après trois heures de résistance, la garnison fit une sortie, et repoussa les assaillants. Elle continuait ainsi à se défendre vaillamment. Mais, bien qu'elle fût nombreuse, puisqu'elle comptait huit cents hommes, sa situation devint bientôt difficile. Les canons des Bourguignons battaient les murs jour et nuit; le commandant, George de Stein, tomba malade; le magasin à poudre prit feu et sauta; Jean Tillier, chef de l'artillerie, fut tué. On n'avait pas eu le temps de former des provisions de vivres; déjà on en était réduit au pain d'avoine. Deux hommes traversèrent, au péril de leur vie, le camp des asiégeants, et coururent à Berne pour y exposer la détresse de la garnison de Granson.

Les confédérés avaient sagement résolu de ne rien risquer avant d'avoir réuni toutes leurs forces. Ils se bornèrent à envoyer quelques bateaux chargés de vivres et de munitions. Mais Granson était entouré aussi bien du côté du lac que du côté de la terre. Henri Dittlinger, qui commandait le convoi, vit de loin les murailles de la forteresse à demi ruinées par l'artillerie; il aperçut les signaux de la garnison, et ne put aborder pour lui porter secours.

L'abattement s'empara d'une partie des assiégés. Jean Weiler, qui avait succédé à George de Stein, commença à dire que cette guerre était bien différente de celle des anciens temps de la Suisse. « Alors on pouvait toujours « résister; maintenant on avait affaire à une telle puis- « sance, que c'était folie de conserver quelque espérance;

« il fallait songer à son salut et se réserver pour un mo-« ment plus heureux ; se dévouer à la mort était un « courage inutile. » Mais Hanns Müller, capitaine de la garnison d'Yverdun, pensait d'une façon plus vaillante, et le plus grand nombre fut d'abord de son avis. Le Duc avait fait signifier que si la forteresse n'était pas incontinent rendue, il ferait pendre sans merci tous ces vilains. Il lui fut répondu qu'on ne pouvait lui ouvrir ni portes ni poternes sans l'ordre exprès de messieurs des alliances.

Pour lors un gentilhomme allemand, nommé Ramschwag, demanda à parlementer avec les gens de la garnison, de la part du margrave Philippe de Bade[1]. Il connaissait bien les Suisses, était venu souvent dans leur pays, parlait la même langue. Il leur tint un discours de confiance et d'amitié : « Mes amis, disait-il, certes, vous « avez noblement répondu à monseigneur de Bourgogne ; « mais croyez-vous donc avoir encore des ordres à rece-« voir des alliances ? N'avez-vous pas vu cette nuit, au « loin sur les montagnes, une grande fumée et le ciel « tout éclairé ? Fribourg est en ruines ; on a surpris la « ville ; on y a égorgé hommes, femmes, enfants, prêtres, « moines, avoyer, conseillers, sans faire nulle miséri-« corde. De là on a marché sur Berne et sur Soleure. Les « gens de Berne sont venus humblement au-devant de « l'armée demandant merci, et présentant les clefs de la « ville. Mais Monseigneur a juré sa perte. Tout est en « désordre parmi les alliés ; les Allemands des bords du « Rhin ne viennent pas à leur secours. Enfin, mes chers « amis, il n'y a plus que vous qui fassiez résistance ; votre « vaillance a plu à Monseigneur ; il fait grande estime de

[1] Speeklin. — Muller.

« vous. N'allez pas cependant le pousser à bout; vous « savez que c'est un homme terrible et intraitable, quand « une fois il est en colère. Nous avons profité du bon « moment, et nous avons demandé grâce pour vous; il « m'a permis de venir vous le dire, pensant que vous me « donnerez quelque bonne récompense pour avoir ainsi « travaillé à votre salut, à votre délivrance. — Bien, dit « Hanns Müller; et comment votre Duc a-t-il tenu parole « aux gens de la garnison de Briey en Lorraine? — Ah! « reprit Ramschwag, c'était bien différent. D'ailleurs ne « vous fiez-vous pas à ma parole, quand je vous le jure « sur mon âme et sur mon sang? n'avez-vous pas con« fiance en monseigneur Philippe de Bade? Songez que « vous n'avez qu'un moment; tout à l'heure il sera trop « tard. »

Les capitaines se consultèrent pendant quelques instants; la garnison était fatiguée, elle avait déjà perdu beaucoup de monde. Des femmes de mauvaise vie, qui s'étaient introduites dans la ville, dans le château, avaient été gagnées par les Bourguignons, et avaient débauché quelques soldats. Weiler l'emporta. « Nous pouvons, « disait-il, nous confier à monseigneur le duc de Bour« gogne, c'est un loyal prince, à ce qu'on assure; mon« sieur Philippe de Bade est fils du margrave, le meilleur « allié des Suisses, et qui ne nous a jamais trompés; le « sire de Ramschwag est aussi notre ami, homme sage « et éprouvé, qui ne voudrait pas accepter notre argent « si c'était pour nous trahir. »

Ils lui comptèrent cent écus, et, sous sa conduite, sortirent du château pour se présenter devant le Duc. « Par « Saint-Georges! s'écria-t-il, qu'est-ce que ces gens-ci? et « quelles nouvelles apportez-vous? — Monseigneur,

« répondit Ramschwag, c'est la garnison de Granson, qui « s'est mise à votre miséricorde. » Le Duc n'en écouta pas davantage; aussitôt tous les Suisses furent attachés par dix, par quinze, par vingt, les mains derrière le dos, au milieu des railleries et des insultes de tout le camp. Bientôt accoururent les gens d'Estavayer, que les Suisses avaient si cruellement traités trois mois auparavant; ceux d'Yverdun dont ils venaient de brûler la ville; tous demandaient vengeance au Duc. Le comte de Romont, le sire de Château-Guyon ajoutaient qu'il fallait commencer cette guerre en jetant un grand effroi dans l'esprit des peuples, afin que la peur ouvrît ensuite les portes des villes et des forteresses. « Quand on n'épargne personne, les guerres « sont bientôt finies », disaient-ils. Ramschwag lui-même appuyait leur avis; il prétendait aussi avoir des vengeances à exercer contre les Suisses, pour un procès qu'il avait perdu dans leur pays.

On vint signifier aux prisonniers la volonté cruelle du Duc; ils l'entendirent tranquillement et sans faire paraître nul trouble; aucun ne songea à reprocher son sort à l'autre. Weiler fut dépouillé de ses vêtements, et on le pendit, avec une partie de la garnison, à des arbres voisins; Müller et les autres furent le lendemain noyés dans le lac. Ce fut environ deux cents hommes que le Duc fit ainsi traîtreusement périr. Dans sa jeunesse, il avait toujours paru plus rude que cruel; depuis quelques années, la passion et les obstacles qu'avaient rencontrés ses volontés l'avaient rendu sanguinaire et impitoyable; comme son aïeul, le duc Jean Sans-Peur; parfois il se vantait de lui ressembler.

Pendant le siége de Granson, le Duc avait continué à établir son camp de la façon la plus redoutable: la droite

s'appuyait au lac; la gauche s'étendait jusqu'à cette partie du Jura qu'on nomme le Thévenon, et dont le pied est occupé par des marais. Au-devant et sur la rive du lac qui conduit vers Neufchâtel, le Duc prit pour défense la petite rivière de l'Arnon, fit creuser des fossés, élever des retranchements, et plaça son artillerie, enfin rendit son camp presque inattaquable, comme s'il eût voulu y attendre l'ennemi. Sa tente était située sur une colline qui porte encore aujourd'hui son nom, et de là il voyait au loin toute l'étendue du lac. Son projet était de marcher sur Berne et Fribourg, de tout ravager sur son passage, et de brûler ces deux villes, afin de jeter le pays dans la consternation et l'abattement. Déjà presque tous les états du comte de Romont et du duc de Savoie, Lausanne et les bords du lac de Genève, avaient été facilement reconquis par le prince de Tarente, le comte de Campo-Basso et une partie des Italiens. Mais bientôt le Duc sut qu'il allait trouver plus de résistance.

Dès que les gens de Berne avaient été avertis de la marche du duc de Bourgogne, ils avaient écrit de toutes parts à leurs confédérés des ligues suisses et à leurs alliés, pour leur donner courage et demander secours. « Pensez, « écrivaient-ils aux villes d'Allemagne, que nous parlons « le même langage, que nous faisons partie du même « empire; car nous tenons que nous n'en sommes pas « séparés. N'avons-nous pas une cause commune? ne « vous faut-il pas préserver l'Empire et l'Allemagne de « cet homme, dont l'esprit ne connaît nul repos et les « désirs aucune borne? Quand il nous aura mis sous sa do- « mination, n'est-ce pas vous qu'il ira attaquer? Envoyez- « nous donc des cavaliers, des arquebusiers, de la poudre « et des couleuvrines, pour que nous puissions vous déli-

« vrer de lui. Nous avons bon espoir que l'affaire ne sera « pas longue et finira bien. »

Nicolas de Scharnachtal, avoyer de Berne, alla d'abord se placer à Morat. Au commencement du siége de Granson, il n'avait encore que huit mille hommes. Bientôt arrivèrent Pierre de Faucigni, avoyer de Fribourg, avec cinq cents hommes; Conrad Vogt avec huit cents de Soleure; Pierre de Romerstall avec deux cents de Bienne. Pendant que les alliés les plus voisins se réunissaient ainsi à la hâte, tout était en mouvement sur les bords du Rhin et dans les montagnes; depuis Strasbourg jusqu'au Saint-Gothard et à Inspruck, tout s'apprêtait contre un prince qui avait répandu tant de haine et d'épouvante. Les seigneurs y mettaient moins de diligence que les villes; il ne leur semblait pas que la chose fût aussi pressante [1]; néanmoins ils avaient bonne et sincère volonté. On prit à Bâle, pour les frais de la guerre, les quarante mille florins que l'archiduc Sigismond y avait laissés à la disposition du duc de Bourgogne comme rachat du pays de Ferette.

Aussitôt après l'entreprise inutilement tentée pour ravitailler Granson, Nicolas de Scharnachtal conduisit les Suisses de Morat à Neufchâtel. Henri Goldi, bourgmestre de Zurich, amena en même temps quinze cents hommes de Zurich, de Baden, de l'Argovie et des libres bailliages [2]. Bientôt arriva le contingent de Strasbourg: la commune envoyait quatre cents cavaliers et douze arquebusiers, l'évêque deux cents cavaliers; huit cents hommes de Bâle, sous les ordres du bourgmestre Pétermann Rot; huit cents hommes de Lucerne, sous l'avoyer Hassfurter. Les gens de Colmar et de Schelestadt vinrent peu après. Enfin,

[1] Specklin. — [2] Frey-Amter: Bremgarten et le pays d'alentour.

le jour même où le duc de Bourgogne faisait périr la garnison de Granson, arrivèrent quatre mille hommes des vieilles ligues allemandes des montagnes, Schwitz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, que leur amitié pour les Bernois remplissait de zèle; c'était Raoul Reding qui les commandait. La commune et le chapitre de Saint-Gall, Schaffouse, le pays d'Appenzel envoyèrent aussi leurs hommes, et le duc Sigismond, fidèle à sa nouvelle alliance, avait commis Hermann d'Eptingen pour conduire ses hommes d'armes et ses vassaux. Au 1er mars, l'armée des Suisses était d'environ vingt mille combattants.

Le Duc savait, par les secrètes intelligences du margrave Philippe, que les forces des ennemis s'étaient fort augmentées; mais il était loin de les croire aussi nombreux. En avant de la position qu'il avait choisie et fortifiée, était un château nommé Vaux-Marcus, qui commandait le chemin de Granson à Neufchâtel, fort resserré en cet endroit, parce que les montagnes se rapprochent du lac. Le Duc s'y porta avec les archers de sa garde. Le seigneur de Vaux-Marcus était d'une branche bâtarde de l'ancienne maison de Neufchâtel. Par crainte ou à la persuasion du margrave Philippe, il ne fit aucune résistance, vint s'agenouiller devant le Duc, lui demanda sa faveur et prit service dans son armée. La garde de Vaux-Marcus et des hauteurs voisines fut confiée au sire Georges de Rosimbos avec cent archers.

C'était le poste le plus avancé des Bourguignons. Il était mal choisi, s'il s'agissait de marcher vers Neufchâtel; car les Suisses occupaient au même moment le débouché des défilés de Vaux-Marcus, et se plaçaient en force à Boudri, derrière la Reuss, à l'endroit où la rive du lac devient plus large et plus ouverte. Si, au contraire, le Duc, se

conformant à son premier dessein, ne cherchait pas à se porter en avant, et ne considérait Vaux-Marcus que comme une position avancée d'où ses gens se replieraient au besoin, tout l'avantage lui demeurait. Ses capitaines, et surtout Antoine, grand bâtard de Bourgogne, lui donnèrent ce conseil, autant du moins qu'on pouvait le conseiller. Sans écouter personne, il résolut ne pas laisser reculer même l'avant-garde de cent archers qu'il avait placée à Vaux-Marcus, et de continuer à s'avancer vers Neufchâtel; risquant ainsi d'engager le combat sur un terrain où l'avantage du nombre serait nul, et dans un pays de montagnes où les Suisses se trouveraient plus expérimentés que ses gens. Le Duc était pourtant un habile chef de guerre; mais à force de se fier à sa fortune, de se livrer à son orgueil, de repousser les bons avis qui ne lui plaisaient pas, il en était venu à agir contre ce que son intérêt requérait le plus évidemment, contre ce qu'il savait et entendait mieux que tout autre dix ans auparavant [1].

Dans la journée du 1er mars, les Suisses s'étaient avancés vers Vaux-Marcus. Le 2, dès le matin, quelques gens de Schwitz et le contingent de Thun, après avoir entendu la messe au camp de ceux de Lucerne, s'avancèrent sur les hauteurs près de Vaux-Marcus, en tournant le château et le laissant à gauche. Ils rencontrèrent le sire de Rosimbos avec ses archers; le combat s'engagea, et les Bourguignons ne tardèrent pas à être repoussés. Pour lors, après s'être encore un peu avancés, les Suisses, de la hauteur où ils étaient, aperçurent toute l'armée bourgui-

[1] Comines.

gnonne qui, en ordre, non de bataille, mais de marche, occupait la route le long du lac.

Chaque parti n'avait connu ni les desseins ni la position de l'autre. Néanmoins, des deux parts on se résolut à combattre. Le Duc, monté sur un grand cheval gris, parcourut les rangs, disposa ses troupes, donna ses ordres. « Marchons à ces vilains, encore, disait-il, que ce ne « soient pas gens dignes de nous. »

Cependant les Suisses, dès qu'ils avaient vu l'engagement de leur avant-garde avec les archers du sire de Rosimbos, avaient suivi le même chemin derrière Vaux-Marcus, et maintenant une troupe nombreuse, sous le commandement de Scharnachtal, se trouvait au-devant de l'avant-garde des Bourguignons. D'un pas ferme et en belle ordonnance, ils descendirent des hauteurs vers une petite plaine au bord du lac où était située la chartreuse de la Lance. Quand ils furent proche des Bourguignons, dans les vignes qui couvrent les dernières pentes du coteau, ils se mirent, selon l'ancien usage de leurs pères, dévotement à genoux, se découvrirent la tête et firent leur prière en se recommandant à Dieu. « Ils demandent merci, « criaient les Bourguignons ; voyez ces vilains, qui nous « veulent faire la guerre, ils n'osent pas même la com- « mencer. — Par saint Georges, disait le Duc, nous aurons « bientôt détruit ces chiens d'Allemands, et tout ce qu'ils « possèdent sera pour nous. »

Les Suisses s'avancèrent en bataillons carrés, faisant un rempart de leurs longues piques et de leurs hallebardes. Les bannerets, portant leurs enseignes, se tenaient au milieu des bataillons ; dans les intervalles étaient les canons qui tiraient sans cesse. Sur les flancs, Félix

Schwarzmurer, de Zurich, et Herman, de Mullinen, à la tête des gens de pied armés plus légèrement, empêchaient les Bourguignons de se risquer à tourner le corps de bataille de Scharnachtal.

Là fut le fort du combat. Le duc Charles faisait porter devant lui la grande bannière de Bourgogne et animait ses gens d'armes. Tout avait été disposé avec si peu de prudence, qu'il n'avait là que son avant-garde, l'élite de ses hommes d'armes et cavaliers, mais peu d'archers, d'arquebusiers et d'artillerie. C'était le sire de Château-Guyon qui commandait cette vaillante cavalerie, et nul n'avait plus de haine et de courage à combattre contre les Suisses qui lui avaient dérobé ses seigneuries. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne tentât avec ses gens d'armes pour rompre les bataillons de l'ennemi ; c'était vainement, toutes les attaques venaient s'arrêter devant les pointes serrées des hallebardes. Il pénétra pourtant jusqu'à la bannière de Schwitz, et par deux fois y porta la main pour la saisir ; dans cette mêlée, Henri Elsener, de Lucerne, s'empara, au contraire, de l'étendard du sire de Château-Guyon, et en même temps Hanns-In-Der-Grub, de Berne, le frappa et l'abattit.

Pour le venger et rétablir le combat, tous les chevaliers et hommes d'armes redoublèrent de vaillance. Cependant les Suisses avançaient toujours, et peu à peu les Bourguignons furent ramenés au bord de l'Arnon, après avoir perdu leurs plus nobles et leurs plus illustres combattants : le sire Louis d'Aimeries, fils de messire Raulin, l'ancien chancelier de Bourgogne ; Jean de Lalain, le sire de Saint-Sorlin, le sire de Poitiers, Pierre de Lignaro, du pays de Lombardie.

Le Duc se trouvait enfin repoussé vers ce camp si bien

fortifié, qui ne lui avait été de nul usage, et vers le gros de son armée, dont son imprudence l'avait séparé. Il pensait retrouver là tout son avantage. Mais pendant le combat le reste des Suisses avait continué à gagner les hauteurs ; le Duc vit tout à coup paraître à sa gauche, sur les collines de Bonvillars et de Champigny, une foule d'ennemis bien plus grande encore que celle qu'il avait déjà combattue. Ils avançaient avec un bruit effroyable, en poussant le cri : « Granson ! Granson ! » comme pour rappeler leurs confédérés mis traîtreusement à mort. Bientôt on entendit au loin le son retentissant des troupes d'Uri et d'Unterwalden. C'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et les rallier dans les combats. Deux hommes robustes soufflaient à perte d'haleine dans ces deux cornes, qui se nommaient vulgairement le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, et par trois fois faisaient retentir dans les montagnes ce son prolongé et terrible que les Autrichiens redoutaient depuis si longtemps, et que les Bourguignons apprirent aussi à connaître.

Le ciel s'était éclairci, et le soleil de ce jour d'hiver éclairait vivement cette nouvelle armée qui descendait des hauteurs : « Et quels sont ceux-ci ? » demanda le Duc à Brandolfe de Stein, ce capitaine de Granson fait prisonnier dans la ville avant le siége du château. « Qu'est-ce « que ce peuple sauvage ? Sont-ils aussi vos alliés ? — « Oui, monseigneur, répondit le prisonnier, et les plus « anciens de tous : ce sont les gens des vieilles ligues « suisses, qui habitent les hautes montagnes, ceux qui « ont tant de fois mis les Autrichiens en déroute ; voilà les

« gens de Glaris, et je reconnais leur landamman Tschudi;
« plus loin, ceux de Schaffouse, et voici encore le bourg-
« mestre de Zurich avec sa troupe. — En ce cas, reprit le
« Duc, c'est fait de nous, puisque la seule avant-garde
« nous a donné tant de peine. »

Toutefois le Duc ne perdit pas courage; il s'en allait de tous côtés, ralliant ses gens, essayant de les mettre en bataille, se jetant tout le premier à travers le danger. C'étaient peine et vaillance perdues. La retraite précipitée de la cavalerie et des meilleurs hommes d'armes avait déjà commencé à répandre le trouble et l'épouvante dans le reste de l'armée; mais lorsqu'on entendit les cris de ces gens des montagnes et le son effroyable et nouveau de leurs trompes; lorsqu'on les vit descendre tête baissée et à grands pas, comme si rien ne dût les arrêter; lorsque les coulevrines qu'ils avaient amenées commencèrent à tirer à l'improviste, alors le désordre se mit dans tout le camp; une terreur panique s'empara des esprits. Les Italiens les premiers prirent la fuite; tous couraient éperdus çà et là, hâtant leur course sans s'arrêter un instant et comme poursuivis par une puissance invisible. Le Duc les rappelait par ses cris, les accablait d'injures, les frappait à grands coups d'épée. Accablé de fatigue, épuisé de douleur et de rage, resté presque le dernier, lui-même enfin prit la fuite, n'ayant plus ni camp ni armée, et s'en alla à l'aventure, suivi de cinq seulement de ses serviteurs. Il courut ainsi sans s'arrêter pendant six lieues jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. « Ah! monsei-
« gneur, lui disait son fou pendant cette triste retraite,
« nous voilà bien Annibalés. »

La nuit venait; les Suisses n'avaient que peu de gens à cheval, et le pays n'était point favorable aux mouvements

de la cavalerie. Dès que les Bourguignons furent entièrement dispersés et leurs retranchements sans défense, toute poursuite cessa, et les vainqueurs, se jetant à genoux, remercièrent Dieu qui leur avait accordé une si belle victoire. Déjà le pillage du camp avait commencé : des valets et des gens qui n'avaient point combattu s'étaient précipités pour avoir part à ce butin. Les chefs tentèrent de mettre, autant qu'il se pourrait, un peu de bon ordre dans le partage de tant de richesses. On nomma des commissaires butiniers ; on fit prêter serment à l'armée de ne rien détourner, et d'attendre honnêtement la distribution des parts assignées à chaque ville.

Il fut bien difficile d'empêcher l'empressement d'avidité que devait exciter une telle proie [1]. Cependant la plupart de ces pauvres Suisses étaient loin de connaître la valeur de tout ce qu'ils avaient conquis. Jamais de pareilles magnificences n'avaient paru à leurs regards ; ils ne savaient ni ce qui était beau ni ce qui était rare ; comme des sauvages, ils s'émerveillaient de tout cet éclat, mais ignoraient l'usage ou le prix de tant de choses inconnues à eux, simples habitants des montagnes. Ils vendaient la vaisselle d'argent pour quelques deniers, ne pensant pas qu'elle fût d'autre matière que d'étain ; les vases d'or et de vermeil leur semblaient lourds et incommodes [2], et comptant qu'ils étaient en cuivre, ils se hâtaient de les changer ou de les vendre pour peu de chose. Le gros diamant du Duc, celui qu'il portait à son cou, qui n'avait pas son pareil dans la chrétienté ni peut-être dans le monde, et qui avait autrefois orné la couronne du grand Mogol, fut trouvé sur le chemin, où quelque serviteur du

[1] Muller. — [2] Specklin.

Duc l'avait sans doute laissé tomber en fuyant. Il était enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines. L'homme qui le ramassa garda la boîte et jeta le diamant comme un morceau de verre; pourtant il se ravisa, l'alla rechercher, le retrouva sous un chariot et le vendit un écu au curé de Montagni. Ces magnifiques tentures de soie et de velours, brodées en perles; ces cordes tressées d'or qui tendaient et attachaient le pavillon du Duc; ces draps d'or et de damas; ces dentelles de Flandre; ces tapis d'Arras dont on trouva une incroyable abondance enfermée dans des caisses, furent coupés et distribués à l'aune comme de la toile commune dans une boutique de village.

Sa tente était entourée de quatre cents autres, où logeaient tous les seigneurs de sa cour et les serviteurs de sa maison. Au dehors brillait l'écusson de ses armes, orné de perles et de pierreries; le dedans était tendu de velours rouge brodé en feuillages d'or et de perles; des fenêtres, dont les vitraux étaient enchâssés dans des baguettes d'or, y avaient été ménagées. On y trouva le fauteuil où il recevait les ambassadeurs et donnait ses solennelles audiences; il était d'or massif. Ses armures, ses épées, ses poignards, ses lances montées en ivoire, étaient merveilleusement travaillés, et la poignée étincelait de rubis, de saphirs, d'émeraudes. Son sceau, qui pesait deux marcs d'or, ses tablettes reliées en velours, qui renfermaient le portrait du duc Philippe et le sien, son collier de la Toison-d'Or, où les étincelles des fusils étaient figurées en rubis; enfin un nombre infini de meubles et de joyaux précieux furent aussi pillés ou partagés.

La tente qui servait de chapelle renfermait presque autant de richesses. C'était là que se trouvaient ces châsses

et ces reliques qui avaient fait l'admiration de l'Allemagne deux ans auparavant; les douze apôtres en argent, la châsse de Saint-André en cristal, le riche chapelet du bon duc Philippe, un livre d'heures couvert de pierreries, un ostensoir qui était aussi d'une merveilleuse richesse.

L'histoire des trois gros diamants pris à Granson mérite d'être rapportée, et la renommée qu'ils ont eue, l'espèce de vanité attachée à leur possession, témoigneront quelle était la splendeur de ces princes de Bourgogne dont les dépouilles se sont distribuées entre les rois, et qui se les ont enviées et disputées à prix d'or.

Le plus beau, celui qui fut ramassé sous un chariot, fut revendu par le curé de Montagni à un homme de Berne, au prix de trois écus; plus tard un autre Bernois, nommé Barthélemi May, riche marchand qui faisait le commerce avec l'Italie, offrit à Guillaume de Diesbach un présent de quatre cents ducats, en reconnaissance de ce qu'il lui avait fait acheter ce diamant pour cinq mille ducats. En 1482, les Génois l'achetèrent sept mille ducats, et le revendirent le double à Louis Sforce le More, duc de Milan. Après la chute de la maison de Sforce, le diamant passa en la possession du pape Jules II pour vingt mille ducats. Il orne la tiare du pape : sa grosseur est égale à la moitié d'une noix.

Un autre presque aussi beau fut acheté par un riche et célèbre marchand nommé Jacques Fugger, qui le garda longtemps. Soliman Pacha et l'empereur Charles-Quint le marchandèrent; mais Fugger tenait à honneur qu'il ne sortît pas de la chrétienté, et l'empereur devait déjà beaucoup d'argent à Fugger, qui ne se soucia point de lui vendre son diamant. Enfin Henri VIII, roi d'Angle-

terre, l'acheta ; sa fille Marie le porta en Espagne ; et il revint ainsi à l'arrière-petit-fils de Charles duc de Bourgogne. Il appartient encore à la maison d'Autriche.

Le troisième est bien moindre ; il fut vendu à Lucerne, en 1492, au prix de cinq mille ducats, et passa de là en Portugal. Pendant que les Espagnols possédaient ce royaume, don Antonio, prieur de Crato, dernier descendant de la maison de Bragance qui avait perdu le trône, vint à Paris et y mourut. Le diamant fut alors acheté par Nicolas de Harlai, sieur de Sanci ; il a gardé son nom, et a fait longtemps partie des diamants de la couronne de France. Il fut vendu pendant les premières guerres de la révolution, et il est porté maintenant par madame Paul Demidof.

Il y avait encore d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Granson ; mais la trace s'en est perdue ; trois rubis qu'on appelait les trois frères, deux autres qu'on nommait la hotte et la balle de Flandre. Son chapeau à l'italienne, en velours jaune, était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un des vainqueurs plaça sur sa tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans son lot un bon harnais de guerre [1]. Jacques Fugger l'acheta, et il revendit, quelques années après, une grande partie des pierreries à l'archiduc Maximilien, mari de mademoiselle de Bourgogne, qui eût été héritier naturel de toutes ces richesses.

Outre ces objets de faste et toute cette royale magnificence, le camp de Granson renfermait un butin dont les Suisses connaissaient mieux la valeur. Ils y trouvèrent quatre cents pièces d'artillerie, bombardes ou couleu-

[1] Speckim.

vrines, soit pour les siéges, soit pour les batailles; huit cents arquebuses à crochet, comme on appelait l'artillerie de main; trois cents tonneaux de poudre. Chaque ville eut sa part dans cette glorieuse et profitable prise. On eut encore à distribuer un nombre infini de lances, de haches de bataille, de masses d'armes en plomb ou en fer, d'arcs, d'arbalètes, de flèches fabriquées en Angleterre dont quelques-unes étaient empoisonnées, de brides pour les chevaux. Enfin le Duc avait amené avec lui de quoi armer presque autant d'hommes que son camp en renfermait.

Ce fut encore un glorieux trophée que toutes les bannières, étendards et pennons de tant de princes et de seigneurs qui s'en allèrent orner les églises de toutes les villes des confédérés. Le trésor du Duc fut pris aussi, et fidèlement distribué entre chacun des alliés : il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

L'abondance des provisions de vivres n'était pas moindre : le blé, le vin, la viande salée, les barils de harengs, le sel, les épiceries de toutes sortes chargeaient une suite infinie de chariots; sans parler de ce qui fut trouvé dans les boutiques et magasins que des marchands étaient venus établir tout autour du camp.

Le partage de cet immense butin dura plusieurs jours. Le soir même de la bataille, avant que chacun allât chercher un logis pour la nuit, Nicolas de Scharnachtal, qui, parmi les chefs, avait eu la principale part de la gloire dans la journée, et qui était le plus ancien chevalier, conféra la chevalerie aux chefs des diverses troupes des alliés et aux Bernois qui s'étaient le plus vaillamment montrés, Mullinen, Bonstetten, Diesbach.

En approchant des murs de la ville de Granson, les

alliés aperçurent les arbres encore chargés des cadavres de la garnison si cruellement trahie trois jours auparavant. Les gens de Berne et de Fribourg reconnaissaient parmi ces malheureux leurs parents, leurs amis, leurs compagnons d'armes, et cette vue allumait en eux un désir furieux de vengeance. Le château de Granson renfermait encore une garnison de Bourguignons. On y courut aussitôt; elle n'avait nul moyen de se défendre, et se rendit sans condition. Il n'y avait pas de miséricorde à espérer; une partie fut précipitée du haut de la tour du château; d'autres furent amenés vers les arbres où pendaient les corps des Suisses, et par impitoyables représailles ils allèrent les remplacer, étranglés avec les mêmes cordes; il y en eut aussi de jetés dans le lac. Ce ne fut pas sans difficulté que les chefs en réservèrent un pour servir à échanger contre Brandolfe de Stein. Néanmoins la jeunesse, la beauté et les larmes de quelques gentilshommes attendrirent ensuite plusieurs des vainqueurs, qui les prirent sous leur protection.

La garnison de Vaux-Marcus fut plus heureuse. Le sire de Rosimbos, repoussé des hauteurs au commencement de la bataille, était rentré dans la forteresse. Quand la nuit fut venue, se voyant entouré de peu d'ennemis, il dit à ses archers[1] : « Vous connaissez le malheur de notre « armée et le danger où nous sommes. Je suis d'opinion « que, puisque la nuit est noire et que nos ennemis sem- « blent endormis, il nous faut sortir tous ensemble l'épée « au poing, et passer tout au travers; il s'agit de sauver « notre vie. » Son conseil fut trouvé bon, ils ouvrirent les portes, traversèrent les postes des Suisses, passèrent les

[1] La Marche.

montagnes, et arrivèrent à Salins, dans le comté de Bourgogne.

Le roi avait tout disposé pour avoir promptement des nouvelles, et il n'y avait pas loin du pays dans lequel la bataille s'était donnée, jusqu'à Lyon, où il était depuis quelques jours. Sa joie fut grande ; il ne s'attendait pas à être si bien et si promptement servi par la fortune.

Il se hâta d'en profiter. L'ambassade qu'il avait envoyée au roi René n'avait pas obtenu grand succès près de ce prince ; déjà le roi croyait nécessaire de faire passer des troupes du côté de la Provence. Maintenant il n'avait plus de ménagement à garder. Le duc de Bourgogne n'était plus en état de s'irriter de ce qu'on pourrait faire contre ses alliés ; trop heureux s'il pouvait les conserver[1]. La bataille de Granson s'était donnée le 2 mars ; dès le 4, le roi écrivit au Parlement, et lui donna commission de procéder contre René d'Anjou, roi de Sicile. Malgré tout ce qu'il apprenait chaque jour, c'était à regret, écrivait-il, qu'il trouverait le roi son oncle aussi coupable qu'on le disait ; il l'avait toujours aimé, et désirait continuer. Toutefois l'intérêt du royaume devait l'emporter sur son amitié. Ainsi il voulait et ordonnait que sa cour de Parlement avisât raisonnablement sur ce qui était à faire pour la sûreté de la chose publique, et lui envoyât sa délibération signée du greffier.

Ces lettres parties, le roi songea à accomplir son pèlerinage. Le 7 mars, il alla coucher dans une petite auberge, à trois lieues et demie du Puy. Trois députés du chapitre vinrent jusque-là au-devant de lui[2] ; le sire de Lafayette, gentilhomme de ce pays et gendre du sire de Polignac qui

[1] Legrand. — Comines. — [2] Histoire de Notre-Dame-du-Puy.

était un bien puissant seigneur dans ces montagnes, fit l'office de chambellan et présenta les chanoines. Après une respectueuse harangue, ils offrirent au roi les clefs de leur cloître et de la miraculeuse chapelle des Rochers. Ils s'étaient agenouillés pour lui parler. « Relevez-vous, « leur dit-il affectueusement, et si vous avez quelque « demande à faire, écrivez-la en forme de requête, et « remettez-la-moi. Je ferai toujours tout ce qui sera en « mon pouvoir pour l'honneur et la révérence de ma très- « honorée Dame la Sainte-Vierge, votre patronne et la « mienne. » Disant ces paroles, il s'inclinait en fléchissant le genou. « Pour vos clefs, vous les avez toujours bien « gardées, gardez-les encore ; je me fie à vous, car vous « fûtes toujours fidèles à notre couronne. Retournez à « votre église, où je vais aller. Ne sortez point au-devant « de moi en procession ; je ne viens pas chercher chez « vous des compliments et des honneurs ; mais comme un « humble pèlerin demander des bénédictions. Attendez-« moi seulement sur la porte de la cathédrale, et, à ma « venue, chantez le *Salve, Regina.* » Alors il se mit en route, et quoi qu'on pût lui dire, il voulut faire à pied les trois lieues et demie qui restaient encore jusqu'au Puy. Arrivé à la porte de l'église, il se revêtit d'un surplis et d'une chape de chanoine, et demanda la dispense de marcher nu-pieds jusqu'à l'autel, ainsi qu'il l'avait voué. Il était bien fatigué ; ce premier jour, il ne fit qu'une courte oraison, et déposa trois cents écus sur l'autel. Il entendit trois messes, pendant chacun des trois jours qu'il passa au Puy, donnant à chaque fois trente écus. Il se souvint que, dans le temps des disgrâces de sa jeunesse, le chapitre lui avait prêté six cents écus, et les lui rendit. Pas une église, pas une chapelle, une fondation, un hôpital,

un pauvre de la ville ne furent omis dans ses munificences. Il confirma et augmenta les priviléges du chapitre. Enfin, le jour de son départ, il donna à la cathédrale un vase de cristal entouré de pierreries, pour servir à la custode du Saint-Sacrement. Un des chanoines lui ayant offert pour la reine une petite figure de Notre-Dame en or, il la baisa plusieurs fois bien dévotement, la fit aussitôt coudre à son chapeau, où étaient déjà quelques autres saintes images, disant que ce serait pour lui, et qu'il faudrait en envoyer une autre à la reine. Puis il promit de venir accomplir une neuvaine entière. Le chapitre demeura tout édifié, et répétait que, quoi qu'on pût dire de la dissimulation du roi, sa piété était véritable.

De retour à Lyon, il ne tarda point à avoir réponse du Parlement. L'avis de la cour fut qu'on pouvait en bonne justice procéder contre le roi de Sicile par prise de corps; mais qu'ayant égard à la parenté dudit prince avec le roi, à son grand âge, et à d'autres considérations qui avaient porté le roi à ne pas vouloir qu'on agît par prise de corps, il convenait de l'ajourner à comparaître en personne devant le roi, ou devant celui ou ceux commis de par lui, la cour suffisamment garnie; le tout sous peine de bannissement du royaume et confiscation de corps et de biens.

La chose n'en vint pas là. Déjà, avant la bataille de Granson, le roi René avait chargé son neveu, le duc de Calabre, de venir trouver le roi, pour le conjurer de ne se point porter à de telles extrémités[1]. Il lui écrivait qu'il prenait à témoin Dieu et les hommes de quelle foi et bienveillance il avait toujours été envers lui, et disait qu'il importait de ne point donner le scandale d'une procédure

[1] Histoire du roi René, par M. de Villeneuve.

contre un prince de son sang, son oncle, qui, paisible en sa vieillesse, ne demandait qu'à passer tranquillement le reste de ses jours[1].

Avant la défaite du duc de Bourgogne, le roi n'avait pas ajouté beaucoup de foi à ces protestations du roi René; mais aussitôt après, tout changea de face. Hugues d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, et tous ceux qui recrutaient en Piémont, se sauvèrent à grand'peine; monsieur Philippe, comte de Bresse, qui était pour le roi, voulut les faire saisir, s'empara de l'argent, et arrêta les messagers qu'on leur envoyait de Provence. La duchesse de Savoie s'empressa de faire savoir au roi René les nouvelles de la bataille, et comment tout semblait perdu. Alors lui ou ses conseillers, car il ne se mêlait plus guère des affaires, résolurent de renoncer tout à fait à l'alliance de Bourgogne. Le 7 avril, le roi René, d'accord avec les ambassadeurs du roi, prêta en plein et solennel conseil, à l'hôtel-de-ville d'Aix, serment sur la croix de Saint-Laud de n'avoir aucune intelligence, ligue ni confédération avec le duc de Bourgogne ou ses partisans.

Peu après, pour achever de régler tous les points de différend, le roi René consentit à se rendre à Lyon auprès du roi. Il était accompagné de ses principaux conseillers et du cardinal Julien de la Rovère, qui fut depuis pape sous le nom de Jules II. Il venait aussi traiter avec le roi, qui, mécontent du Saint-Siége, voulait pour le moment reprendre la pragmatique, et excitait le Parlement à la maintenir.

Le roi reçut avec toute sorte d'honneurs et de ten-

[1] Comines.

dresses son vieil oncle le roi René. Quand il voulut lui parler quelque peu du passé, Jean de Cossa, sénéchal de Provence, gentilhomme, venu du royaume de Naples avec la maison d'Anjou, lui répondit tout loyalement : « Sire, ne vous émerveillez pas si le roi mon maître, votre « oncle, a offert au duc de Bourgogne de le faire son « héritier ; il en a été conseillé par ses serviteurs, et spé- « cialement par moi. Vu que vous, fils de sa sœur, son « propre neveu, lui avez fait les plus grands torts ; vous « avez surpris ses châteaux d'Angers et de Bar, et l'avez « maltraité en toutes ses autres affaires. Nous avons voulu « mettre en avant ce marché avec ledit Duc, afin que « vous en sachiez des nouvelles, afin de vous donner par « là envie de nous traiter selon la raison, et vous faire « souvenir que mon maître est votre oncle. Mais nous « n'eûmes jamais envie de mener ce marché jusqu'au « bout. »

Ce discours plut au roi, et il fit grand accueil à Jean de Cossa. Mais il trouva parmi les serviteurs du roi René un homme qui lui convint encore mieux, c'était Palamède, sire de Forbin, qui était fort avant dans la faveur de son maître, et sur qui, depuis cette entrevue de Lyon, roulèrent les affaires de Provence. Le roi lui accorda désormais toute confiance[1]. Ce fut par ses conseils que, cessant d'exiger que le roi René le fit son héritier, il consentit à laisser subsister le testament fait en faveur du duc de Calabre, et se contenta de la promesse que, dans le cas où ce prince mourrait sans enfant, ce qui était dès lors vraisemblable, la Provence et les autres domaines de la maison d'Anjou reviendraient à la couronne. Pour le

[1] Histoire du roi René.

moment le roi René accorda seulement que le roi proposerait qui bon lui semblerait pour la garde du château d'Angers, signa d'avance en blanc la nomination d'un gouverneur, et confirma la nomination des échevins qu'avait choisis le roi. Il obtint ainsi main-levée de la saisie de l'Anjou et du duché de Bar.

Le roi s'efforça aussi de savoir du sire de Forbin, dont il venait de faire un de ses grands amis, tout le détail des sourdes pratiques et des projets formés contre lui entre les princes et les seigneurs. Il avait de grands soupçons, et même sur le comte de Dammartin. Il ne tira rien de messire Palamède[1], qui le servit loyalement, alors et à l'avenir, mais qui ne trahit point ceux dont il avait auparavant pu connaître les secrets. Ce gentilhomme, en cette circonstance et en toute autre, montra bien le caractère que le dicton populaire assignait à sa famille; car en Provence chacune des principales maisons portait son sobriquet ou désignation, et l'on disait l'esprit des Forbin, comme la constance des Vintimille ou la dissolution des Castellane.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, le roi ne cessa de festoyer son oncle tout au mieux, et de regagner son amitié. Sachant tout ce qui pouvait lui plaire, il lui donnait tous les jours des fêtes et tâchait de le réjouir. Il le conduisait dans les foires, les marchés et les boutiques de la ville de Lyon; il lui offrait en présent des joyaux, des pierres précieuses, des peintures, d'antiques médailles, des livres: toutes choses dont René était fort curieux. Il lui compta aussi de fortes sommes d'argent. Il n'avait garde non plus d'oublier le penchant

[1] Lettre du roi au sire de Saint-Pierre.

que le vieux prince avait toujours eu pour la galanterie, et le menait voir les belles dames et demoiselles de Lyon.

Le roi, moins vieux que son oncle, était déjà loin de la jeunesse, puisqu'il avait pour lors cinquante-trois ans; il n'avait jamais pris grand soin de plaire aux dames; pourtant il avait toujours eu le goût des femmes, sans, il est vrai, y mettre beaucoup de choix. Pendant son séjour à Lyon, il avait pris fort en gré deux bourgeoises de cette ville, l'une qui était veuve et qu'on nommait la Gigonne; l'autre, femme d'un marchand appelé Antoine Bourcier, et qui avait été surnommée la Passe-Filon. Elles lui plaisaient au point qu'il les mit sous la garde de la femme de maître Philippe le Bègue, conseiller des comptes, les fit venir à Paris, et leur donna de grands biens[1].

La journée de Granson rendit au roi encore d'autres alliés qu'il avait perdus, et qui lui revinrent lorsque la fortune abandonna le duc de Bourgogne. Un des plus empressés fut Galéas, duc de Milan. Il s'était de plus en plus avancé dans l'amitié du Duc; en apprenant sa défaite, il montra une joie extrême, et se hâta d'envoyer, non pas une ambassade solennelle, mais un bourgeois de Milan, afin de savoir comment le roi serait disposé. Cet homme avait une lettre pour monsieur d'Argenton, qui était alors grand expéditeur des affaires secrètes. Le duc de Milan annonçait que c'était par crainte seulement qu'il avait fait alliance avec le duc de Bourgogne, et à cause des projets que ce prince avait formés sur l'Italie; il ajoutait que si le roi, comme le bruit en courait, voulait conclure la paix et s'allier avec le duc de Bourgogne, il aurait grand tort, et avait beaucoup mieux à faire. Toute sa crainte,

[1] De Troy.

en effet, était que le roi, pour se venger, ne le livrât au duc de Bourgogne ; il offrait cent mille ducats pour que le roi traitât avec lui.

Le roi fit venir cet envoyé : « Voici monsieur d'Argenton, dit-il, qui m'a exposé votre créance. Dites à votre « maître que je ne veux pas de son argent, et que j'en « lève par an trois ou quatre fois plus que lui. Quant à la « paix ou à la guerre, j'en ferai selon mon vouloir. Mais « s'il se repent d'avoir laissé mon alliance pour prendre « celle du duc de Bourgogne, je suis content de revenir « comme nous étions. » Le député remercia très-humblement le roi ; dès le soir même, le traité d'alliance fut crié et publié à Lyon.

La duchesse de Savoie ne se rejeta pas si entièrement du côté du roi ; elle lui envoya un secret message pour s'excuser de s'être alliée avec son adversaire, et pour témoigner le désir de se réconcilier. Mais, toujours semblable à son frère, elle voulait se ménager pour l'événement, quel qu'il fût, temporiser et voir si le duc de Bourgogne ne se relèverait point de l'échec qu'il avait reçu. Le roi ne faisait nul semblant de connaître sa secrète intention, et lui faisait porter des paroles plus gracieuses encore que de coutume. Il aimait assez cette sœur ; elle lui plaisait parce qu'elle était sage et habile, bien qu'en ce moment ce fût pour lui un motif d'embarras. D'ailleurs, lui aussi voulait attendre : la journée de Granson l'avait rendu fort content ; mais il lui fâchait que les Bourguignons y eussent perdu si peu de gens. Sauf le moment où le sire de Château-Guyon et les autres vaillants chevaliers s'étaient fait tuer en désespérés, il y avait eu plutôt une déroute qu'une bataille, et il n'avait pas péri mille hommes.

C'était un motif pour que le Duc ne renonçât pas à ses projets ; la vengeance le rendait même plus ardent et plus obstiné. En s'enfuyant de Grandson, il ne s'était reposé que quelques instants à Jougne : le château avait été brûlé ; à peine y eût-il trouvé une chambre pour coucher ; il n'avait que peu de gens autour de lui, et il était encore assez près des Suisses. Ainsi il continua sa route et ne s'arrêta que huit lieues plus loin, de l'autre côté des montagnes, à Nozeroi, ville qui appartenait au prince d'Orange.

Il était dans un terrible chagrin ; personne n'osait lui parler ni l'aborder. Le prince de Tarente lui adressa les premières paroles de consolation. Sa pensée n'était portée qu'à recommencer la guerre et assembler une plus forte armée ; toutefois il avait le sens troublé, et luttait à grand'peine contre le chagrin qui le dévorait. Il comprit cependant qu'il lui fallait ménager le roi de France, et dépêcha à Lyon le sire de Contai, chargé des paroles les plus gracieuses et les plus humbles, qui, certes, avaient dû lui coûter beaucoup. C'étaient peut-être les premières de cette sorte qu'il adressât au roi ; mais la nécessité parlait trop haut pour ne pas être entendue. Il priait le roi de tenir loyalement la trêve, s'excusant de ne pas avoir répondu encore à la proposition qui lui avait été faite d'avoir une entrevue auprès d'Auxerre, et promettant de s'y rendre bientôt, si tel était le bon plaisir du roi.

Le roi fit bon et courtois accueil au sire de Contai, promit ce que le Duc demandait, ne se prévalut en rien de son malheur, et cacha bien la joie qu'il en avait ressentie. Ses serviteurs et le peuple ne se contraignaient pas autant ; le sire de Contai vit les feux de joie qu'on allumait dans les villes et les villages ; il entendit les moque-

ries et les chansons qui couraient en l'honneur des Suisses et à la honte de son maître.

Après avoir demeuré quatre jours à Nozeroi, le Duc repassa les montagnes et s'en vint à Orbe, où commencèrent à se rassembler les débris de son armée et les fugitifs qui s'étaient dispersés de toutes parts. Cinq jours après, il vint établir son camp devant Lausanne, et continua à envoyer ses ordres partout pour faire rentrer les déserteurs et arriver de nouvelles troupes.

Ses forces ne pouvaient suffire à tant de tourments d'esprit, à tant de fatigues du corps; il tomba malade[1]. Le désespoir et l'abattement le saisirent; sa raison était presque égarée. Il ne voulait se laisser voir à personne, et laissait même croître sa barbe. Lui qui ne buvait jamais de vin, et qui, pour se calmer et se rafraîchir, avait coutume de manger de la conserve de roses, maintenant, pour surmonter sa douleur et sortir du découragement où il était plongé, buvait du vin pur en abondance. Mais, triste et mélancolique comme il était, sans amis pour le plaindre, pour l'écouter et lui relever le cœur, sans convives dont la familiarité pût dissiper un instant ses soucis, cette façon de vivre et cette ivresse morne et solitaire ne pouvaient qu'aggraver son chagrin et sa maladie. Un médecin italien qu'il avait, et qui se nommait Angelo Catho, homme habile et d'un grand esprit, que le roi attira bientôt après à son service, et qui devint archevêque de Vienne, prit soin du Duc, s'efforça de lui rendre courage et de le guérir. Il lui appliqua des ventouses, afin de rappeler le sang au cœur, comme on disait alors[2], le détermina à se laisser raser, et enfin lui

[1] Comines. — Meyer. — Heuterus. — Amelgard. — [2] Comines.

rendit, sinon le calme d'esprit, au moins la santé. La duchesse de Savoie vint le voir à Lausanne, pour lui donner quelque consolation. Déjà elle lui avait, après la déroute de Granson, envoyé des étoffes de soie et tout ce qu'il lui fallait pour se vêtir. Elle s'efforça de lui inspirer bonne espérance et lui promit ses secours.

Enfin, après quinze jours, il reprit sa vie accoutumée [1]. Dès le 6 avril, il reçut l'ambassadeur de l'empereur, et la semaine suivante il célébra, avec les cérémonies accoutumées, les solennités du temps de Pâques; le Jeudi-Saint il lava publiquement les pieds à treize pauvres.

Dès lors il retrouva toute son activité et s'occupa avec une merveilleuse ardeur à refaire son armée. Il fit assembler des hommes dans ses états; il recruta de nouveau en Italie; les cloches des églises de la comté de Bourgogne et du pays de Vaud lui servirent à faire fondre des canons. Jamais il n'avait été si terrible dans ses volontés; jamais il n'avait commandé plus rudement ses serviteurs; c'était toujours sous peine de la vie qu'il leur enjoignait d'exécuter ses ordres, tels difficiles qu'ils pussent être [2].

« Nous vous mandons et commandons, très-étroitement enjoignons, avait-il écrit avant sa maladie au sieur du Fay, son lieutenant à Luxembourg, qu'incontinent et sans délai tous ceux de nos ordonnances, tant hommes d'armes, archers, arbalétriers, qu'enfants à pied ou autres gens de guerre qui dernièrement ont été avec nous aux champs, que vous trouverez, vous les preniez et appréhendiez au corps, quelque part que vous pourrez les trouver, et que prestement, sans attendre autre ordonnance ou commandement de nous, vous les mettiez au

[1] Chronique à la suite de Comines. = [2] La Marche. — Legrand.

dernier supplice sans nul épargner et sans faveur et dissimulation aucune. Quant aux archers, arbalétriers, piquiers et couleuvriniers, qui de nouveau viennent à notre service et sont à présent sur les champs, il leur est ordonné et commandé de par nous, sous la même peine, de marcher en toute diligence vers nous, sans faire aucun séjour en chemin; et s'ils y faisaient quelque délai, notre plaisir est que vous procédiez contre eux dans la forme ci-dessus déclarée, sans y faire faute en aucune manière. Donné à notre camp devant Lausanne, le 12 mars. »

Bientôt il commença à avoir une nouvelle armée presque aussi nombreuse que la première. Outre ce qu'il en retrouva, il lui arriva cinq mille hommes de Gand et de Flandre, six mille de Liége et de Luxembourg, quatre mille de Bologne et des états du pape, qui lui était très-favorable. Il recruta aussi la troupe d'Anglais qu'il avait depuis longtemps à son service : ils étaient environ trois mille, et les meilleurs soldats de son armée.

Cependant les gens de Berne et de Fribourg, qui voyaient de tels préparatifs se faire sous leurs yeux, qui savaient de quelle rage était animé le duc de Bourgogne, n'oubliaient rien pour se mettre en défense. A Berne, chaque famille dans laquelle se trouvaient un père et un fils, ou deux frères en état de porter les armes, reçut l'ordre d'envoyer un des deux à Morat, pour former la garnison de cette ville, qu'on regardait comme le boulevard de Berne. Tous les habitants des pays sujets de la communauté eurent commandement de se trouver rassemblés dans un mois avec leurs armes, leur artillerie, leurs provisions. L'ancien avoyer, Adrien de Bubenberg, ce chef du parti bourguignon, quitta la campagne où il

s'était retiré, pour venir au secours de sa ville, et l'on avait tant de respect et de confiance pour lui, qu'aussitôt il fut choisi pour capitaine de Morat. Toute la communauté fit serment d'aller servir sous lui. L'avoyer et les conseillers promirent de ne les laisser manquer de rien, ni lui ni sa garnison. Quinze cents hommes de Berne s'y rendirent. Guillaume d'Affry y fut envoyé de Fribourg avec quatre-vingts hommes. La ville de Fribourg elle-même fut occupée par une forte garnison, qui faisait des courses continuelles sur le pays environnant. En même temps les Valaisans attaquaient à leur passage les Lombards, qui traversaient le Saint-Bernard pour venir à l'armée du Duc; et jusque sous sa vue, à quatre lieues de Lausanne, Nicolas Zur-Kinden, bailli bernois du Simmenthal, s'en vint piller et brûler la ville de Vevay, qui avait favorisé la retraite de ces Italiens.

En outre, les Suisses pouvaient compter sur leurs alliés d'Allemagne plus encore qu'auparavant. La victoire de Granson, remportée en commun, était un nouveau motif d'espérance et de courage. Le duc Sigismond, les villes de Strasbourg, de Bâle, de Schaffouse, tout le pays d'Alsace, étaient mieux disposés que jamais pour les Suisses. La guerre et les courses sur les marches de la comté continuaient même encore du côté de Montbelliard. Les efforts que faisait l'empereur pour ralentir ce zèle n'y pouvaient rien changer. D'ailleurs sa médiation n'était pas même acceptée par le duc de Bourgogne, qui ne rêvait que vengeance et conquête.

Quant au roi de France, il excitait au contraire de son mieux tous les alliés des Suisses, et lui-même leur montrait plus d'amitié que jamais ; il comblait leurs ambassadeurs de présents, les renvoyait de Lyon, où ils venaient

le voir, vêtus de beaux draps de soie et la bourse pleine[1], tâchant d'apaiser ainsi leur mécontentement de ce qu'il ne se déclarait point pour eux.

Il trouvait en effet que tout allait assez bien pour lui sans qu'il courût aucun risque; le roi René était comme en son pouvoir; le duc de Milan avait renouvelé ses anciennes alliances; la duchesse de Savoie le ménageait; le duc de Nemours, fait prisonnier dans son château du Carlat, lui avait été amené, et il était enfermé à Pierre-Scise. Du côté du roi d'Angleterre, il avait l'esprit pleinement en repos.

Le duc de Bretagne aussi, depuis la bataille de Granson, avait envoyé une ambassade au roi pour le prier d'affermir leur dernier traité par de nouveaux serments. Malgré son amitié pour le duc de Bourgogne, ce prince ne pouvait plus mettre beaucoup d'espoir en lui. Il le voyait engagé dans des guerres bien éloignées de lui. D'ailleurs le comte de Campo-Basso, aussitôt après la mauvaise fortune de son maître, alléguant un vœu, avait demandé à s'en aller à Saint-Jacques de Compostelle, et s'était rendu chez le duc de Bretagne. Ils étaient parents, car ce comte descendait d'une branche de la maison de Montfort, établie à Naples avec la première maison d'Anjou. Sur sa route, en traversant le royaume, et plus encore en Bretagne, il avait parlé hautement du duc de Bourgogne comme d'un homme ruiné et sans nulle ressource, rempli de cruauté et de folle obstination, qui ne ferait que perdre argent, temps, gens et pays, et dont nulle entreprise ne viendrait jamais à bien.

Nonobstant cette bonne situation, le roi voulait conser-

[1] Comines.

ver la trêve avec le duc de Bourgogne, et surtout ne pas lui donner un prétexte de se jeter sur le royaume en laissant cette guerre de Suisse, où il était si bien engagé. Celui-ci avait déjà repris son ton altier et menaçant, et depuis qu'il se voyait avec une belle et forte armée, il ne gardait plus de ménagement. Comme la querelle du roi contre le Saint-Siége sur les libertés de l'Église gallicane continuait encore, et devenait de plus en plus vive à cause du caractère emporté du cardinal de la Rovère, légat à Avignon, le roi fit retenir ce cardinal, qui était venu le trouver à Lyon, et donna ordre à l'amiral d'entrer à main armée dans le Comtat. Dès que le duc Charles en fut instruit, il envoya de son camp devant Lausanne des ambassadeurs au roi, et lui fit signifier que s'il allait plus avant, que s'il attentait au patrimoine de l'Église et ne remettait pas le légat en pleine liberté, les trêves seraient rompues, quelque chose qui pût s'ensuivre. Il annonçait en même temps qu'il avait donné ordre au capitaine de Mâcon de faire entrer deux cents lances sur les terres du royaume [1]; et que, s'il en était besoin, il ne tarderait pas à arriver avec toute son armée.

Il n'en fallut pas davantage pour que le roi se désistât de son entreprise; il commença à traiter le légat avec beaucoup de caresses, et à régler avec lui toutes les affaires qu'il avait avec le Saint-Siége.

Dans le même temps, le roi donna une autre preuve de sa volonté de ne point offenser le duc de Bourgogne. Depuis que la Lorraine avait été conquise, le duc René ne cessait de solliciter des secours pour y rentrer [2]. C'était un

[1] Instruction de Maximilien et de Marie à leur ambassadeur à Rome. — Pièces de Comines. — Legrand. = [2] Comines. — Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine.

jeune et vaillant prince; comme il ne lui restait plus de tous ses états que la seule ville de Saarbourg, il n'avait plus ni revenus ni argent; ses sujets avaient fait, et même assez volontiers, serment au duc de Bourgogne; ses serviteurs même l'avaient abandonné; aussi était-il fort à charge au roi, d'autant plus importun que le duc René pouvait lui reprocher de l'avoir entraîné à sa perte, et de n'avoir tenu aucune de ses promesses. Enfin, las de sa situation à cette cour de France, où il semblait être un objet d'ennui et de dédain, le duc René demanda à s'en aller en Allemagne afin d'y tenter quelque entreprise. Le roi, pour se débarrasser de ses importunités, lui accorda une escorte de quatre cents lances sous la conduite du sire d'Aubigné. Lorsqu'on sut dans la ville de Lyon le dessein qu'avait le duc de Lorraine d'aller aider à ses vaillants Suisses et combattre le duc de Bourgogne, le peuple en montra une joie infinie, et lui fit un bien autre accueil que le roi ou ses serviteurs. Les bourgeois prirent ses couleurs, rouge et gris-blanc, et lui formèrent comme une sorte de garde pendant son séjour[1]. Il est vrai qu'il y avait beaucoup de Suisses et d'Allemands établis à Lyon pour leur commerce.

Il se rendit en Lorraine; le pays n'était pas tranquille; ses vassaux, après s'être soumis au duc de Bourgogne, le voyant en mauvaise fortune, commençaient à se soulever. Le comte de Bitche[2] surtout s'était mis à la tête d'un grand nombre de gens de guerre, ravageait le Luxembourg, et pillait les convois qui s'en allaient rejoindre l'armée du duc de Bourgogne. Il avait même chassé plu-

[1] Amelgard. — Meyer. — Heuterus. = [2] Histoire de Lorraine. — Histoire du duc René.

sieurs garnisons de leurs forteresses. Le duc René, qui venait d'hériter de sa belle-mère, Marie d'Harcourt, une somme de deux cent mille écus, et à qui le roi avait donné quelque argent, leva des hommes, voulut aussi tenir la campagne, et alla mettre le siége devant Vaudemont, qui n'était pas en état de se défendre. Mais le sire d'Aubigné, selon les ordres qu'il avait reçus, fit aussitôt publier que non-seulement il n'attaquerait pas les Bourguignons, mais qu'il entendait qu'ils fissent leur retraite en toute sûreté. Le duc René s'enferma dans sa ville de Saarbourg[1], et l'escorte que lui avait donnée le roi le quitta sans lui prêter nul secours.

Après avoir augmenté les priviléges de ces fidèles habitants, il se rendit à Strasbourg pour réclamer les secours de ses bons et vaillants alliés les confédérés d'Alsace. Il lui fut répondu qu'on ne pourrait pas en ce moment lui en donner; que toutes les forces de la ville seraient employées à combattre avec les Suisses contre le duc de Bourgogne; qu'il importait de ne se point diviser, et de décider d'un seul coup toutes les querelles que chacun pouvait avoir contre l'ennemi commun. Les gens de Strasbourg et l'évêque conseillèrent au duc René de se joindre aux gens qu'ils envoyaient en toute hâte du côté de Berne pour s'opposer au duc de Bourgogne. Des députés étaient arrivés, afin de presser les villes d'Alsace de faire partir leur contingent. Ils prièrent aussi le duc René de se montrer bon et secourable allié des ligues suisses; de sorte qu'il se mit en route avec les comtes de Bitche et de Linange, et environ trois cents chevaliers.

Le duc de Bourgogne, après deux mois de séjour à

[1] Specklin.

Lausanne, se trouva de nouveau à la tête d'une forte armée. Avant de la mettre en mouvement, il en fit la revue ; elle passa devant l'échafaud élevé où il se tenait. Il était encore pâle et semblait ne pas avoir retrouvé toute sa force. Son regard était vif comme autrefois, mais inquiet et troublé. Sa parole, toujours impérieuse, avait quelque chose de bref et d'entrecoupé qui témoignait la colère plus que la fermeté. Il parla à ses troupes, les excita à se venger des Suisses qui lui avaient fait tant de mal, promit de donner des domaines et des seigneuries aux principaux chefs de son armée, et le pillage des villes et des campagnes aux soldats. « Par saint Georges, nous « aurons vengeance », disait-il. « Vive Bourgogne ! » criaient ses gens en passant sous ses yeux. Toutefois ils étaient loin d'avoir la même confiance et la même affection qu'auparavant. Le souvenir de Granson était encore présent à leur esprit. Ils ne croyaient plus au bonheur et à l'habileté de leur chef : sa rudesse, sa cruauté, les misères qu'il leur faisait souffrir sans jamais les consoler ni les plaindre[1], leur donnaient une haine qui, maintenant que la victoire n'imposait plus le silence et le respect, était prête à éclater. D'ailleurs, dans cette armée formée à la hâte, il y avait beaucoup de gens rassemblés par contrainte en Flandre, en Artois, en Picardie, en Bourgogne, et ils maudissaient de toute leur âme la guerre où on les amenait malgré eux.

Le Duc n'était pas d'un naturel à s'inquiéter de la volonté de ses soldats ; il lui suffisait de les faire obéir, et en aucun temps il ne s'était montré plus violent et plus absolu. Il avait espéré d'abord que les Suisses viendraient

[1] Amelgard.

l'attaquer dans le pays de Vaud, où le terrain était plus commode, où les habitants, sujets de la maison de Savoie, lui étaient plus favorables. Les gens de Berne étaient loin d'en avoir la pensée. L'armée qui avait vaincu à Granson était toute dispersée. Les montagnards étaient retournés dans leur pays ; c'était la saison du pâturage[1], et il n'était plus aussi facile de les tirer de chez eux que lorsque la neige couvrait toutes les Alpes. En outre, ne voyant pas le duc de Bourgogne entrer en Suisse, il leur avait paru que la guerre n'était plus qu'une querelle particulière des Bernois et de la duchesse de Savoie ; ils s'étonnaient même qu'on leur demandât de venir défendre Morat, qui n'appartenait nullement aux ligues, mais à la Savoie.

Cependant une assemblée avait été tenue à Lucerne, où l'on avait réglé avec soin toutes les choses de la guerre. Chaque chef devait avoir près de lui des conseillers pour assister aux assemblées et conseils de l'armée. Les bannerets seraient assistés de trois hommes, afin de relever la bannière s'ils étaient tués ou blessés, et elle devait toujours marcher entre deux troupes de cent hommes. Les vagabonds et les volontaires ne seraient plus soufferts à l'armée. Chacun, tant qu'on serait en campagne, ne pourrait ni jour ni nuit quitter son harnais de guerre. Le jeu, les jurements, les querelles, les combats singuliers étaient interdits. Chaque homme devait rester à son rang en silence, adresser, au commencement du combat, une prière à Dieu, puis avoir l'œil fixé devant soi, ne pas laisser à son bras un moment de repos avant d'avoir rompu les rangs de l'ennemi, et ne jamais faire de prisonniers. Tout homme qui s'enfuyait durant la bataille,

[1] Muller. — Mallet.

devait être sur-le-champ mis à mort par son voisin. Du reste, il était interdit de faire aucun mal aux femmes, aux enfants, aux vieillards. Il fallait ne jamais oublier d'honorer Dieu en respectant les églises et vénérant les prêtres. Il y avait défense de brûler ou détruire aucun moulin; de mettre le feu dans un lieu où les troupes venant par derrière pourraient encore trouver des provisions; de toucher au butin avant que le partage s'en fît en toute justice.

C'était au mois de mars, bien peu de temps après la bataille de Granson, qu'on avait fait ces sages règlements; mais il n'avait été pris nulle résolution sur ce qu'on ferait contre le duc de Bourgogne; et durant les mois d'avril et de mai, la guerre avait semblé ne plus être l'affaire que des gens de Berne, de Fribourg et de Soleure. Maintenant que l'ennemi s'avançait avec toute sa puissance, il fallait, pour lui résister, réunir de nouveau les confédérés. Des messagers partirent de tous côtés. On continua à fortifier Morat, et à le mettre en état de se défendre contre une si nombreuse armée.

Il y a environ six lieues de Morat à Berne, et la rivière de la Sane sépare cet intervalle en deux portions à peu près égales. C'était sur la rive droite, du côté de Berne, que les Suisses assemblaient leur armée, encore bien peu nombreuse. Pour pouvoir communiquer avec la garnison de Morat et lui porter secours, les Bernois fortifièrent aussi Laupen et Gumminen, seuls endroits où il y eût des ponts sur la Sane. Dans cette situation, ils attendaient les Bourguignons, et chaque jour il leur arrivait de nouveaux renforts envoyés par leurs alliés.

« Or çà, ces chiens ont donc perdu courage! il m'est « avis que nous allions les trouver », disait le Duc. Il

quitta Lausanne le 27 mai, passa par Morrens, Boulens, Estavayer, et vint le 10 juin camper à Faoug, une lieue avant Morat. Le comte de Romont, avec neuf mille combattants, avait pris sa route entre les deux lacs de Neufchâtel et de Morat, afin d'aller reconnaître le pays et d'investir la ville de l'autre côté.

« Le duc de Bourgogne est ici avec toute sa puissance, ses soudoyés italiens et quelques traîtres d'Allemands, écrivit Adrien de Bubenberg aux Bernois. Messieurs les avoyers, conseillers et bourgeois peuvent être sans crainte, ne se point presser, et mettre l'esprit en repos à tous nos confédérés. Je défendrai Morat. » Aussitôt il rassembla la garnison et les habitants, leur fit faire serment de se comporter vaillamment; pour lui, il promit, par serment aussi, de mettre à mort le premier qui parlerait de se rendre.

Le comte de Romont s'était avancé jusque dans la contrée marécageuse qui se trouve entre les trois lacs de Neufchâtel, de Morat et de Bienne. Engagé dans ce sol difficile, il ne put s'y défendre contre les paysans de Cerlier, de la Neuville, du Landeron, qui accoururent, hommes, femmes et enfants, armés de fourches, de broches, d'épieux, et qui forcèrent les Savoyards à se retirer en grande hâte. Le comte de Romont, par le même chemin qu'il avait pris, rejoignit donc l'armée du duc de Bourgogne.

Bientôt Morat fut environné de tous côtés, hormis vers le lac, par où arrivaient, pendant la nuit, de petites barques. Le grand bâtard de Bourgogne tenait le siége sur la route d'Avenche et d'Estavayer. La tente du Duc, ou plutôt un logis en bois qu'on lui construisit, était placée vers les hauteurs de Courgevaux, sur la route de Fri-

bourg. Au nord, et sur le chemin d'Aarberg, était le comte de Romont avec douze mille hommes.

Ce fut lui qui, après quelques sommations menaçantes, fit donner le premier assaut. Soixante et dix grosses bombardes venaient d'abattre un large pan de mur. Les assiégeants crièrent ville gagnée et coururent à la brèche; mais les Suisses y étaient aussi, et soutinrent bravement le choc. On combattit pendant huit heures sur la muraille et dans le fossé. A la nuit, les Bourguignons se retirèrent, ayant perdu sept cents hommes. Le chef de leur artillerie avait été tué d'un coup d'arquebuse.

Le siége n'avançait pas; toutes les nuits il arrivait par le lac des munitions, et même des renforts dans la ville. Quatre mille combattants que le sire d'Orli, gouverneur de Nice, amenait de Savoie, furent attaqués et dispersés par la garnison de Fribourg, avant d'arriver au camp de Morat. Une entreprise inutile fut tentée sur Laupen et Gumminen, qu'il eût été si important d'avoir pour être maître du passage de la Sane. Toutes faibles qu'étaient les petites troupes qui gardaient ces postes, où il n'y avait pas même une bannière, elles surent se défendre. Les habitants des environs y étaient accourus pour les secourir; un curé vint lui-même à la tête de ses paroissiens. La ville de Berne était en grand effroi, se voyant menacée de si près. Les bannières sortirent; six mille hommes furent envoyés à Gumminen.

Toutefois l'armée des Suisses ne se mit pas encore en marche; elle n'était pas complète; mais de jour en jour, d'heure en heure, les confédérés arrivaient. Tandis que le duc de Bourgogne s'obstinait au siége de Morat, ses ennemis assemblaient à loisir toutes leurs forces, jusqu'au moment où elles suffiraient pour le vaincre. Il redou-

blait cependant d'efforts pour emporter cette ville qu'une garnison de deux mille hommes défendait contre une armée vingt fois plus nombreuse. La grosse artillerie tirait jour et nuit; de toutes parts la muraille était ouverte et ruinée. Mais Adrien de Bubenberg maintenait un ordre sévère parmi ses hommes; ils étaient bien résolus à mourir, et persuadés que de la défense de Morat dépendait le salut de leur pays : aussi rien ne les troublait; toutes les attaques trouvaient chacun à son poste; pas un murmure n'était entendu dans la ville; tout s'y faisait d'une façon réglée et silencieuse, comme si c'eût été une troupe qu'on eût exercée en temps de paix. Deux fois le duc de Bourgogne fit tenter de nouveaux assauts; le fossé fut comblé, les échelles dressées; tout fut inutile; les assaillants ne purent un seul instant se maintenir sur la brèche. Adrien de Bubenberg était partout, veillait au moindre danger, animait par sa présence, par ses paroles, par son exemple, tous ceux de sa garnison, et les rendait aussi fermes et vaillants que lui-même. Ce fut de la sorte que, durant dix jours, l'ancien chef du parti bourguignon à Berne combattit contre le prince dont il avait été le partisan et le pensionnaire tant qu'il ne l'avait pas cru ennemi de sa ville et des ligues suisses.

Cette merveilleuse résistance avait donné aux confédérés le temps d'arriver au secours des Bernois. « Tant que nous aurons une goutte de sang dans les veines, écrivait Bubenberg, nous nous défendrons. » Mais le moment de le secourir était enfin venu. Successivement on avait vu arriver à Berne les hommes d'Uri, d'Unterwalden, de l'Entlibuch, de Thun et de l'Oberland, de l'Argovie, de Bienne, de la commune et de l'évêque de Bâle. Ceux des pays du duc Sigismond étaient sous la conduite du comte

Oswald de Thierstein, ainsi que les gens de Colmar, de Schélestadt, de Rothweil et de Saint-Gall. Le comte de Gruyère, dont la puissante seigneurie était entre Fribourg et le pays de Vaud, vint aussi avec sa troupe. Puis arriva le contingent de Strasbourg, commandé par le comte Louis d'Eptingen, et le duc René de Lorraine, avec trois cents chevaux.

Ce prince fut reçu avec grande joie par les Suisses, et il gagna de plus en plus leur affection. Il était jeune, actif, parlant bien, simple en ses manières et ses habillements, comme il convenait à un prince pauvre et malheureux ; en outre de race allemande, ami des Allemands, et sachant faire et dire tout ce qu'il fallait pour leur plaire. Rebuté par le roi de France, il venait, dans sa détresse, s'adresser aux Suisses, mettait en eux tout son espoir, faisait loyalement cause commune, et n'avait pas un plus grand ennemi que le duc Charles, leur cruel adversaire.

Pour passer la Sane et aller chercher les Bourguignons, on n'attendait plus que les gens de Zurich. On envoyait à chaque instant des messagers pour hâter leur marche. Hanns Waldmann, leur compatriote, qui avait commandé la garnison de Fribourg, leur faisait dire qu'il n'y avait pas un moment à perdre ; qu'une heure de retard pouvait livrer Morat aux ennemis ; que les murailles étaient en ruine ; que la mine s'avançait sous les remparts ; que la garnison était réduite à un petit nombre. « Il nous faut « absolument donner la bataille, disait-il, ou nous sommes « tous perdus. Les Bourguignons sont trois fois plus nom- « breux qu'à Granson, mais nous saurons bien passer au « travers. Avec l'aide de Dieu, grand honneur nous « attend. Ne manquez pas à venir au plus vite. » Sans

tarder davantage, l'armée s'était cependant mise en mouvement pour passer la Sane.

Enfin, le 21 juin au soir, pendant que tous les habitants de Berne étaient dans les églises à prier Dieu pour la bataille qui allait se donner, on annonça que les gens de Zurich arrivaient avec ceux de la Turgovie, de Baden et des libres bailliages. Aussitôt toute la ville fut illuminée, on dressa des tables devant toutes les maisons : on y servit à boire et à manger. Chacun fit fête aux hommes de Zurich ; mais aussi on les pressait de ne point s'arrêter plus longtemps et de continuer leur route, afin d'arriver au camp avant la bataille. Ils passèrent deux heures à Berne ; chacun les embrassait, les exhortait à bien défendre le pays, leur souhaitait bon courage et heureuse chance. Ils repartirent à dix heures du soir, en chantant leurs chansons de guerre.

Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée des confédérés entendit les matines à Gumminen ; puis les chefs s'assemblèrent en conseil pour régler l'ordre de la bataille. Il fut résolu qu'on enverrait une petite troupe du côté du comté de Romont, afin qu'en se joignant aux habitants du pays, elle l'empêchât de prendre part à la bataille, tandis que toute l'armée s'en irait attaquer le Duc. L'avant-garde fut mise sous la conduite de Hanns de Hallwyl, chevalier d'une ancienne et noble famille d'Argovie et bourgeois de Berne, qui avait gagné une grande renommée et la connaissance de toutes les choses de la guerre dans les armées du roi de Bohême et du fameux Hunnade, celui qui avait chassé les Turcs de Hongrie. Il avait avec lui les gens de Fribourg, les montagnards des anciennes ligues, ceux de l'Oberland et de l'Entlibuch.

La cavalerie était nombreuse : on la plaça aux ailes,

sous les ordres d'Oswald de Thierstein et du duc de Lorraine, qui en outre avait un grand nombre de piquiers, de hallebardiers et de couleuvriniers.

Le corps de bataille était commandé par Hanns Waldmann, de Zurich, et pour montrer aux alliés d'Allemagne une grande considération, on lui avait associé Guillaume Herter, capitaine des gens de Strasbourg. Là se trouvaient toutes les bannières, sous la garde de mille vaillants hommes armés de piques, de hallebardes et de haches d'armes.

Gaspard Hertenstein, de Lucerne, était à la tête de l'arrière-garde; mille hommes étaient commandés pour éclairer la marche de l'armée. En tout, les Suisses avaient environ trente-quatre mille combattants; le Duc, quoi qu'on en pût dire, n'en avait pas davantage, peut-être même un moindre nombre.

Une chaîne de collines assez élevées, qui règne entre Morat et le cours de la Sane, dérobait aux Bourguignons la marche des alliés et la disposition de l'armée. Une forêt couvrait les deux pentes de ces coteaux. C'était là que les Suisses faisaient tous leurs préparatifs pour la bataille et se plaçaient dans l'ordre réglé. Avant de se mettre en marche, les comtes de Thierstein et d'Eptingen conférèrent la chevalerie à Hanns Waldmann, aux chefs de presque tous les contingents, et aux plus notables des confédérés. La plupart des gentilshommes, qui se trouvaient en grand nombre dans cette armée, dédaignèrent d'être faits chevaliers ce jour-là, où cette dignité était prodiguée à tant de bourgeois. Le duc de Lorraine n'eut point tant d'orgueil, et ne craignait pas d'être en fraternité d'armes avec les capitaines suisses.

Enfin, comme on allait avancer vers l'ennemi, Guil-

laume Herter, capitaine de Strasbourg, demanda s'il ne serait pas à propos de faire à la hâte quelques retranchements, soit avec les chariots de bagage, soit avec des palissades, afin de rompre le choc de la puissante cavalerie des Bourguignons, dans le cas où l'on aurait à recevoir leurs attaques, ou si par malheur on était contraint à plier. D'abord personne ne répondit à cette proposition; les Suisses se regardaient les uns les autres d'un œil surpris et mécontents; puis Félix Keller, de Zurich, rompit ce silence. « Si nos fidèles alliés, dit-il, ont bonne et « franche volonté de combattre avec nous, le moment en « est venu. Selon la coutume de nos pères, nous allons « marcher sur l'ennemi et en venir aux mains. L'art des « fortifications n'a jamais été notre fait. » Il n'en fut plus parlé, et l'ordre de marcher fut donné.

Dès la veille, lorsque le duc de Bourgogne eut appris que les Suisses passaient la rivière, il en avait une grande joie. Il voulait même marcher à leur rencontre; mais la pluie était si forte qu'il remit l'attaque au lendemain. Ses capitaines risquèrent de lui donner quelques conseils qui ne furent pas mieux écoutés qu'à Granson; leur avis était de lever le siége de Morat et d'attendre l'ennemi en plaine, où la cavalerie pouvait avoir un avantage qu'elle perdait sur un terrain inégal et coupé.

La gauche de son armée, commandée par le grand bâtard de Bourgogne et le sire de Ravenstein, était appuyée au lac et touchait presque aux murs de Morat. Le corps de bataille, sous les ordres d'Hugues de Château-Guyon et de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, s'étendait entre les villages de Grenz et de Courtevon. Quant au Duc, il était à la droite avec ses archers à cheval, les Anglais et la meilleure cavalerie de l'armée.

Les Lombards et les Italiens étaient presque tous à la gauche avec le grand bâtard. Le soir d'auparavant, le Duc avait eu le chagrin de voir le prince de Tarente, qui jusqu'alors les avait commandés, prendre congé de lui pour aller trouver le roi de France. Il y avait un an que ce jeune prince était auprès du Duc, dans l'espoir d'obtenir sa fille. Il avait fini par se lasser de tant de délais et de fausses promesses. Son père, le roi de Naples, s'était, dans cet intervalle, réconcilié avec le roi. Les conseillers qu'il avait auprès de lui voyaient que le duc de Bourgogne laissait aussi espérer le même mariage, soit à la duchesse de Savoie pour son fils, soit à l'empereur pour le duc Maximilien d'Autriche. Ils envoyèrent secrètement un officier d'armes à Lyon pour demander un sauf-conduit, que le roi accorda très-volontiers.

Maître Angelo Catho décida plus que nul autre le jeune prince à partir. C'était un homme qui voyait si sagement les choses et jugeait si bien les personnes, qu'il passait pour deviner l'avenir par voie d'astrologie[1]. Déjà il avait mal auguré de la journée de Granson. Cette fois il avait encore de plus sûrs indices. Toute cette armée nouvelle, mal exercée, et composée de gens mécontents ou d'étrangers soudoyés; des capitaines inquiets de l'avenir, à qui il tardait de quitter un service toujours aventureux et maintenant si mal favorisé de la fortune; des serviteurs las d'un maître si dur, qui dans le malheur leur montrait moins de confiance encore et d'affection que dans la prospérité; enfin ce chef lui-même n'ayant plus, à vrai dire, la plénitude de sa raison, plus incapable que jamais d'aucun conseil, ayant perdu son habileté guerrière, malade, et

[1] Comines et pièces justificatives.

sans cesse passant de la colère à une sorte d'engourdissement[1]: il y en avait assez pour qu'un habile homme prédît la perte de la bataille. Maître Angelo Catho en assura le prince Frédéric et l'écrivit aussi à Naples. Déjà le roi Ferdinand avait mandé à son fils de quitter le duc de Bourgogne. Après avoir vaillamment combattu avec lui à Granson, il lui dit adieu la veille de la journée de Morat.

Le Duc se porta en avant avec une avant-garde considérable. Les Suisses avaient marché de leur côté, et se tenaient maintenant sur l'autre revers des collines, toujours abrités par la forêt. La pluie avait continué à tomber en abondance ; le ciel était couvert de nuages. Après plusieurs heures, voyant que leurs ennemis conservaient la même position et semblaient ne pas accepter le combat, les Bourguignons, trempés par la pluie, commencèrent à se retirer vers leur camp. La poudre était mouillée dans les chariots ; les cordes des arcs étaient humides et sans ressort ; les hommes étaient harassés par cette longue et pénible attente.

Alors Hanns de Hallwyl donna le signal à son avant-garde : « Braves gens, leur disait-il, confédérés et alliés, « voilà devant vous ceux que vous avez défaits à Granson. « Ils sont encore venus chercher votre vengeance. Leur « multitude est grande ; mais vous n'en avez pas peur. « Songez aux belles batailles que nos pères ont gagnées. « Il y a cent trente-sept ans qu'à pareil jour, en ces « lieux mêmes, à Laupen, ils ont remporté une grande « victoire. Vous êtes vaillants comme eux, et Dieu sera « aussi avec vous. Pour qu'il nous accorde cette grâce, à « genoux, mes amis, et faisons notre prière ! »

[1] Gollut.



Bataille de Morat.

Tous s'agenouillèrent et joignirent les mains. Pour lors, on vit soudainement les nuages se dissiper, le ciel s'éclaircir, et le soleil paraître tout brillant. Hallwyl tira son épée et cria : « Braves gens, Dieu nous envoie la clarté de son « soleil. Allons ! pensez à vos femmes et à vos enfants ; et « vous ! jeunes gens, voudriez-vous laisser les Italiens « enlever vos amoureuses ? »

Il ne fut plus en peine que de modérer leur ardeur, afin de marcher en bon ordre. Ils s'avançaient, criant : « Granson, Granson ! » Au-devant d'eux, une troupe de leurs chiens de montagnes avait rencontré d'autres chiens du camp ennemi et leur donnait la chasse. C'était un sujet d'amusement et de bon présage.

Le camp des Bourguignons était fortement retranché par un fossé et une haie vive. Les Suisses y firent deux attaques. Hallwyl et l'avant-garde à gauche, Waldmann et le corps de bataille plus à droite. Mais le retranchement était défendu par une puissante artillerie. Elle faisait de grands ravages, et emportait des rangs entiers. La cavalerie lorraine s'avança, et plus d'un homme d'armes fut abattu. Le duc René eut un cheval tué sous lui. Les cavaliers bourguignons se lancèrent sur sa troupe, et l'auraient mise en péril, si Hallwyl ne l'eût appuyée. Cependant comme les meilleurs canonniers de l'armée de Bourgogne avaient été tués au siége de Morat, les bombardes et les grosses couleuvrines étaient souvent ajustées trop haut, et tiraient dans les arbres.

Le Duc ne savait nullement en quel nombre étaient les Suisses, et leur croyait beaucoup moins de forces qu'ils n'en avaient. Les voyant d'abord ne pas accepter le combat qu'on venait de leur offrir, il s'était confirmé dans l'idée de leur faiblesse. De sorte que, lorsqu'un instant

après qu'il fut rentré dans son camp on lui annonça que leur armée se mettait en mouvement, il ne voulut point le croire ; et comme le gentillomme qui le lui disait assurait l'avoir vu de ses yeux, il lui adressa de dures et injurieuses paroles[1].

Bientôt il n'en put douter, et courut au lieu de l'attaque. Elle durait depuis assez longtemps ; les assauts des Suisses étaient repoussés l'un après l'autre ; déjà le Duc avait bonne espérance de la victoire, lorsqu'il entendit à sa droite de grands cris et un tumulte extraordinaire. C'était Hallwyl qui, avec son avant-garde, avait marché le long du retranchement, l'avait tourné, et entrait dans le camp. Bientôt le désordre fut complet ; le fossé et la haie furent forcés de toutes parts ; l'artillerie tomba aux mains des Suisses, qui la tournèrent aussitôt contre les Bourguignons. En ce lieu le combat fut disputé et sanglant ; les archers à cheval de la garde, tous les gens de l'hôtel et les Anglais montrèrent un merveilleux courage ; mais les comtes d'Eptingen, de Thierstein, de Gruyère, et le duc de Lorraine plus ardent de haine et de vengeance que qui que ce soit contre le duc Charles, arrivèrent avec leur cavalerie, et soutinrent vaillamment le choc des plus vaillants hommes d'armes de l'armée de Bourgogne. Enfin le duc de Somerset[2], capitaine des Anglais, le comte de Marle, fils aîné du connétable de Saint-Pol[3], les sires de Grimberghes, de Rosimbos, de Mailli, de Montaigu, de Bournonville et beaucoup d'autres furent abattus. Jacques du Maes, qui portait la bannière du Duc, se fit tuer en la défendant, et tomba la tenant serrée dans ses bras.

[1] Amelgard. = [2] Gollut. — Heuterus. = [3] La Marche. — Histoire généalogique.

L'aile droite des Bourguignons était entièrement rompue. Au même moment, Adrien de Bubenberg était sorti avec la garnison de Morat, et avait attaqué vivement l'aile gauche et toute la troupe du grand bâtard. Bientôt l'arrière-garde des Suisses, que commandait Hertenstein, ayant continué le mouvement que l'armée venait de faire, toujours s'avançant et se déployant sur la gauche, tourna entièrement les positions du camp des Bourguignons, et se montra derrière leur corps de bataille.

Pendant ce temps-là, le comte de Romont, campé de l'autre côté de la ville, et inquiété par une fausse attaque, ne pouvait être d'aucun secours. Il y eut encore quelque combat à l'aile gauche; mais lorsqu'on eut vu tomber la bannière du grand bâtard qu'avait saisie un homme du Hassli, il ne resta plus d'espoir; toute l'armée était en désordre et dispersée; le Duc lui-même, ne voyant plus de ressource, et dans un morne désespoir, songea à une prompte fuite. Il fallait se hâter, car de la façon dont la bataille s'était donnée, les Suisses étaient maîtres des chemins de Lausanne et du pays de Vaud; la retraite était coupée. Aussi le Duc, qui avait encore trois mille chevaux, les vit bientôt dispersés, et ce fut à grand'peine que, suivi de douze de ses serviteurs seulement, il gagna Morges après une course de douze lieues, ayant encore une fois perdu son armée. Trois mois et demi s'étaient passés depuis la journée de Granson.

Après sa fuite, le champ de bataille ne fut plus qu'un lieu de carnage; les Suisses parcouraient ce large espace sans trouver nulle résistance, tuant tout ce qu'ils rencontraient devant eux, refusant impitoyablement merci, et criant à ceux qui imploraient miséricorde : « Briey! Granson! » Cette fois on ne manquait pas de cavalerie pour

suivre les fuyards ; les gens du comte de Gruyère, et les hommes d'armes autrichiens et lorrains, coururent la route jusqu'à Avenches, ne laissant aucun refuge aux ennemis épars de tous côtés.

C'étaient surtout les Lombards qui ne trouvaient nulle pitié ; on en égorgea un grand nombre. Entourés ainsi de toutes parts, beaucoup tentèrent d'aller rejoindre le comte de Romont en passant dans le lac. Il n'était pas profond, mais le fond en est très-marécageux. La plupart de ces cavaliers s'enfoncèrent dans la fange et dans les roseaux ; d'autres allèrent trop avant dans le lac et se noyèrent. D'ailleurs les Suisses les poursuivaient jusque dans l'eau, leur tiraient des flèches, les tuaient à coups d'arquebuse, et montaient dans des nacelles pour les achever[1]. On vit en plus d'un endroit l'eau du lac se rougir de sang. La tradition raconte qu'un seul cuirassier parvint à se sauver, et encore parce qu'il s'était voué à saint Ours, patron de la ville de Soleure. Trois siècles après, les pêcheurs retiraient encore de temps en temps des armures et des cuirasses dans leurs filets.

Enfin on estime qu'il périt à Morat huit ou dix mille hommes de l'armée du duc de Bourgogne, et plus de la moitié fut tuée de sang-froid après la bataille. Jamais les Suisses n'avaient montré tant de haine pour leurs ennemis. « Cruel comme à Morat », fut longtemps un dicton populaire.

Le camp du duc de Bourgogne tomba encore une fois aux mains des Suisses. Il n'était plus aussi riche qu'à Granson ; toutefois les provisions de vivres et les munitions de toute sorte étaient en abondance. L'artillerie

[1] Specklin. — Muller.

était nombreuse ; elle fut partagée entre les alliés. Le duc René reconnut ses canons de Lorraine ; ils lui furent rendus, et les Suisses, pour lui montrer toute leur affection, lui donnèrent la baraque de charpente qui servait de logis au duc de Bourgogne. Elle était encore assez belle et riche. Il s'y trouva de magnifiques étoffes, de rares fourrures, des armes d'un beau travail, une chapelle précieuse. Un beau portrait du duc Charles fut placé à l'Hôtel-de-Ville de Morat. Les gens de toute sorte que traînait après elle cette armée, les marchands, les valets, les filles de mauvaise vie qui étaient au nombre de deux mille environ, se répandirent çà et là, se cachèrent dans les bois, demandèrent asile aux paysans, et regagnèrent à grand'peine le pays de Vaud ou la comté de Bourgogne.

Le comte de Romont et les douze mille combattants qu'il avait sous ses ordres n'attendirent pas que les Suisses vinssent à eux. Ils ne tentèrent pas même de se retirer en bon ordre ; passant entre les deux lacs de Morat et de Neufchâtel, il s'enfuit par la route d'Estavayer.

Après trois jours passés sur le champ de bataille, afin de maintenir contre tout venant, selon les anciennes coutumes, que la victoire était bien gagnée, les Suisses s'occupèrent à enterrer les morts. On creusa auprès de Morat une immense fosse ; on y jeta les cadavres en les recouvrant de chaux vive. Quatre années après, lorsque ces corps furent consumés, une chapelle fut construite où l'on entassa les ossements retirés de la fosse. Elle se nommait communément l'Ossuaire des Bourguignons ; on y lisait l'inscription suivante :

DEO OPTIMO MAXIMO.

INCLYTI ET FORTISSIMI BURGUNDIÆ DUCIS EXERCITUS,

MORATUM OBSIDENS, AB HELVETIIS CÆSUS,

HOC SUI MONUMENTUM RELIQUIT[1].

Pendant plus de trois siècles cet Ossuaire a été conservé comme un glorieux souvenir de la vaillance des Suisses. Les habitants du pays montraient avec orgueil ce trophée aux voyageurs, et leur faisaient remarquer, sur ces ossements blanchis, la trace des grands coups d'épée dont leurs pères avaient frappé les soldats du duc Charles. Un tel monument, qui rappelait ce que peuvent les peuples défendant leurs libertés, et le châtiment sévère que la Providence avait envoyé à un prince orgueilleux et tyrannique, aurait dû être toujours respecté. Une armée française, passant par Morat en 1798 pour soumettre la Suisse, crut voir dans l'Ossuaire des Bourguignons une offense à la gloire de la France. Elle détruisit la chapelle et dispersa les ossements.

Le Duc ne passa qu'un jour à Morges, et de là il s'en vint à Gex; le comte de Romont était avec lui: l'évêque de Genève vint aussi le trouver. Dans son chagrin, ses soupçons se portèrent sur leur belle-sœur, la duchesse de Savoie[2]. Elle était sœur du roi de France; après la journée de Granson, elle lui avait envoyé un message. Se livrant sans contrainte à ses pensées, il en vint à croire qu'elle l'avait trahi, qu'elle l'avait attiré à sa perte, qu'elle

[1] A Dieu très-bon et très-grand. — L'armée du très-célèbre et très-vaillant duc de Bourgogne, assiégeant Morat, défaite par les Suisses, a laissé ici ce monument. = [2] La Marche. — Comines. — Guichenon. — Muller.

était cause volontaire de tous ses maux. C'était pour elle, pensait-il, qu'il était venu faire la guerre aux Suisses, et maintenant elle allait traiter avec le roi, achever sa ruine, peut-être même tramer quelque complot contre lui. Il s'en expliqua avec colère au comte de Romont et à l'évêque de Genève, qui, soit par crainte, soit par attachement pour la maison de Bourgogne, lui conseillèrent de mettre à l'épreuve la duchesse de Savoie, et au besoin de s'assurer d'elle.

Elle était alors à Genève; dès le lendemain elle vint, avec le jeune duc et ses autres enfants, rendre visite au duc de Bourgogne et lui offrit quelques consolations, comme elle avait déjà fait lors de sa première défaite. Il était sans provisions, presque sans serviteurs, de sorte qu'elle le défrayait et lui envoyait de Genève tout ce qui lui était nécessaire.

Le Duc lui dit qu'il allait partir, et retourner, dès le soir même, dans sa comté de Bourgogne pour mettre ordre à ses affaires; qu'elle devrait l'accompagner; que les Suisses ne tarderaient pas à se répandre de tous côtés; qu'on ne pouvait savoir jusqu'où iraient leurs cruautés, et qu'il lui offrait un asile dans ses états.

La duchesse le remercia de cette preuve d'amitié; mais étant régente, elle ne pouvait quitter, répondit-elle, le soin et le gouvernement de ses sujets; la ville de Genève était forte, le passage du Rhône difficile; d'ailleurs elle ne courrait aucun péril, en se retirant plus avant dans la Savoie, vers Chambéri, où elle avait des forteresses imprenables; elle pourrait même s'en aller de l'autre côté des montagnes, dans ses états de Piémont.

Le Duc, mal satisfait de cette réponse, envoya l'ordre à son chambellan Olivier sire de La Marche, qui était en ce

moment à Genève, de s'embusquer aux portes de la ville, d'y attendre le passage de la duchesse de Savoie, de se saisir d'elle et de ses enfants, et de les amener sur-le-champ à Saint-Claude. Un tel commandement parut bien insensé au sire de La Marche : c'était, à ce qu'il semblait, une indigne trahison, une violence contraire à tout bon droit, à la bonne foi, à l'hospitalité. Mais il connaissait son maître ; il savait qu'il y allait de la vie à lui désobéir en quoi que ce soit. L'ordre lui avait même été donné sur sa tête. Il se mit en devoir d'exécuter ce qui lui était prescrit.

Pour que le complot réussît mieux, le Duc retint la duchesse de Savoie le plus longtemps qu'il lui fut possible avec lui. Il était nuit quand, lui disant adieu, elle partit de Gex pour retourner à Genève, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues seulement.

En approchant de la ville, elle fut tout à coup surprise et saisie par le sire de La Marche et par ceux qu'il avait avec lui. La nuit était fort noire, on ne pouvait distinguer les objets. Il fallait se hâter avant qu'on pût, de Genève, accourir au secours de la duchesse. Le sire de La Marche la plaça en croupe derrière lui, et s'assura d'un des enfants, qu'il prit pour le jeune duc. Mais, dans cette obscurité, il se trompa, et saisit le second des petits princes. Le comte de Rivarola, gouverneur du duc Philibert, eut le temps de le cacher dans un blé voisin de la route, tandis que le maréchal de Savoie et les officiers de la suite de la duchesse s'efforçaient de la défendre et de l'arracher aux Bourguignons. Le sire de Villette trouva moyen de sauver aussi le prince Louis-Jacques.

Messire Olivier s'éloigna au plus vite, passa les montagnes pendant la nuit, emmenant la duchesse et ses deux

filles, et croyant avoir aussi le jeune prince. Après leur avoir donné quelque repos à Mijoux, il arriva à Saint-Claude, où le Duc, en reconnaissant que le jeune duc de Savoie n'était pas pris, entra dans une telle fureur, qu'il voulait faire mettre à mort son chambellan pour n'avoir pas exécuté ses ordres. Toutefois il finit par se calmer et par faire conduire madame de Savoie au château de Salins.

Pour lui, il s'établit dans cette ville, et résolut de faire une nouvelle armée pour entrer en Suisse. Toute celle qui avait combattu à Morat était entièrement dispersée. Si, après Granson, ce n'était pas sans peine qu'il avait réuni les fuyards et les déserteurs, maintenant ce lui était chose tout à fait impossible. Tous, poursuivis par les Suisses, mourant de fatigue et de faim, avaient, chacun comme il avait pu, regagné leur pays. Il écrivit dans ses diverses seigneuries, et envoya des ordres pressants et sévères pour qu'on reprît les déserteurs, pour qu'on fît de nouvelles levées, pour qu'on levât d'autres impôts.

Les États de la comté de Bourgogne furent assemblés[1] sous ses yeux à Salins. Il leur dit qu'il ne fallait point se laisser abattre par la mauvaise fortune; que les anciens Romains, pour n'avoir pas perdu courage après la bataille de Cannes, étaient devenus maîtres du monde; que les Bourguignons, qui jadis avaient vaincu les Romains, ne devaient pas montrer moins de constance et de fermeté; que pour lui, il était de la race de Philippe-le-Hardi, de Jean-sans-Peur et du duc Philippe, le plus vaillant prince de son temps; qu'il n'était pas non plus si dénué de puissance que ses ennemis affectaient de le dire. Il parla alors de ses pays de Flandre, et de tout ce que de si riches

[1] Muller. — Dunod. — Specklin. — Mallet.

villes et de si vastes pays pouvaient lui fournir en hommes et en argent. Il espérait que ses plus chers sujets, ceux qui avaient commencé la grandeur de sa maison, les Bourguignons, ne se montreraient pas moins fidèles et zélés. Il fit encore mention de ce royaume de Bourgogne qu'il voulait établir, et finit par dire qu'il formerait une armée de quarante mille hommes, et que chacun de ses sujets serait taxé au quart de son avoir. . . . .

Les États furent effrayés d'une telle demande, et de cette obstination du Duc à se perdre et à ruiner tout le pays de sa domination ; ils l'auraient conjuré de faire la paix ; mais il était difficile de lui en parler sans exciter sa fureur. On lui répondit en donnant de grandes louanges à sa fermeté ; néanmoins les États demandèrent à délibérer sur les demandes qui leur étaient faites. Le lendemain ils lui remontrèrent que les choses n'étaient pas telles que son ardeur et son courage les lui faisaient voir ; depuis plusieurs années la fleur de la noblesse et de tous ceux qui étaient habitués aux armes avait été enlevée du pays et n'y était pas revenue ; tant d'apprêts de guerre, tant d'équipages, tant d'artillerie, avaient exigé de si fortes dépenses, que la comté était épuisée ; le commerce était interrompu ; l'ennemi avait fait plus d'une course, brûlant les villes et les villages, dévastant les champs ; les terres restaient en friche, et la famine menaçait le pays. Ils prièrent le Duc de songer à son père, de glorieuse mémoire, qui avait fait aussi de grandes guerres, mais n'avait jamais mis en oubli le salut du pauvre peuple. La maison de Bourgogne avait, disaient-ils, bien assez de seigneuries et de puissance, et il n'était nul besoin de faire d'autres conquêtes. Du reste, pour montrer à leur prince toute leur bonne volonté, ils offrirent de faire un der-

nier effort, et de lever trois mille hommes qui seraient employés à garder la comté contre les courses de l'ennemi.

Cette sage réponse ne contenta point le Duc; il s'emporta, et leur dit qu'il avait cru les trouver plus fidèles et plus vaillants, mais que par bonheur il avait d'autres sujets plus empressés à venger leur honneur et celui de leur seigneur; qu'il s'en irait faire sa demeure pour toujours dans ses pays de Flandre, et qu'alors les Bourguignons, restés sans défense, seraient contraints de donner aux ennemis bien plus qu'ils ne refusaient à leur prince; qu'ainsi ils échangeraient sans nul profit la gloire pour la honte.

Les États du duché, assemblés à Dijon, se trouvant hors de la présence du Duc, répondirent plus hardiment encore que cette guerre n'était pas nécessaire, qu'il n'était pas besoin d'y contribuer, ni de molester le peuple pour une querelle si mal fondée, où l'on n'avait nulle espérance de venir à bonne fin [1].

Les Flamands, que le Duc avait voulu donner en exemple aux Bourguignons, montraient encore moins d'obéissance. Là, ses ordres n'étaient plus écoutés; déjà, avant la bataille de Morat, on avait commencé à ne pas respecter autant son pouvoir, à ne plus tenir si grand compte de ses volontés. Dans ses lettres, il lui fallait au contraire alléguer le bon exemple des Bourguignons. Ainsi, le 12 juillet, après les États de Salins, il écrivait au président et aux gens de son conseil à Luxembourg : « Très-chers et bien amés, vous désirez, comme nous savons, être assurés de l'état de notre santé; nous étions, grâce à Dieu, en très-bonne santé et disposition de corps, quand nous

[1] Saint-Julien de Baleurre, dans Courte-Épée.

avons eu dernièrement une journée à l'encontre des Allemands. Nulle partie des gens à cheval n'a abandonné notre personne; mais aucuns piétons, plusieurs Picards et autres gens de nos pays de par-delà, comme faux et déloyaux envers nous, se sont retirés en Picardie et ailleurs. Dans ce pays-ci où nous sommes, et qui est le nôtre, les sujets et les habitants, tous tant qu'ils sont, pour nous montrer leur bon vouloir, amour et affection, ne nous ont pas seulement payé ce qu'ils nous doivent, mais nous ont librement et de leur propre mouvement offert de garder le pays, de mettre garnisons à leurs dépens sur les frontières, et de les entretenir six mois en temps d'été, afin que nous puissions d'autant mieux tenir les champs, ayant nos gens autour de nous pour faire la guerre hors de nos pays.

« Toutefois les gens de nos pays de par-delà ont fait et font le contraire. Bien que le roi ne leur demande rien et ne leur donne aucune affaire, bien qu'il laisse nos sujets aller, passer et repasser parmi son royaume; bien qu'il veuille entretenir les trêves, et que je lui envoie présentement le sire de Contai pour besogner sur ce qu'il désire et lui promettre que nous nous trouverons ensemble, ni vous ni nos principaux officiers n'avez rien fait de ce que je vous ai mandé depuis trois ou quatre mois. Nous avions ordonné que ceux de nos ordonnances, fiefs et arrière-fiefs, tous autres de gens de guerre et pouvant porter les armes, fussent envoyés au secours de notre pays de Lorraine; nous avions même mandé qu'ils fussent levés à nos frais. Pour ne l'avoir pas fait, vous êtes cause du danger où se trouve présentement la Lorraine, et de la perdition dudit pays qui va s'ensuivre, s'il n'y est pas bientôt pourvu. En mettant ainsi nos commandements en non

chaloir, il semble que vous désiriez non-seulement la perdition de la Lorraine, mais la nôtre et celle de tous nos pays de par-deçà ; et aussi que vous cherchez à ce que, faute de gens, nous ne puissions résister à nos ennemis, afin que lorsque nous irons au secours de la Lorraine, et que nous voudrons revenir dans ce pays, ce que nous ferons le plus tôt possible, nous ne puissions plus y parvenir. Ainsi nous n'avons nulle raison d'être content de la façon dont nos principaux officiers se sont comportés. »

Il renouvelait les ordres de faire partir les hommes appartenant aux ordonnances, le ban, l'arrière-ban et tous ceux qui pouvaient porter les armes, en les envoyant à mesure qu'ils seraient prêts, sans que les uns attendissent les autres.

« Et si jamais vous avez désiré nous servir et nous complaire, faites et accomplissez, faites faire et accomplir tout ce qui vous sera commandé ; n'en faites faute en quoi que ce soit, et craignez désormais les punitions qui pourraient s'ensuivre. »

Dans ses discours, le Duc était plus emporté encore que dans sa lettre. Il ne parlait que de faire trancher la tête à ses officiers, de châtier cruellement ses sujets ; il les menaçait sans cesse des vengeances qu'il exercerait à son retour. Celui qui excitait le plus sa colère était messire Hugonnet, son chancelier, homme sage, habile, éloquent, qu'il avait commis au gouvernement de toutes les affaires en Flandre, et à la tête du parlement institué à Malines en 1473. Mais quelle que fût la bonne volonté du chancelier, et à supposer même qu'il eût le désir sincère d'obéir aveuglément aux commandements rudes et insensés de son maître, cela lui aurait été impossible. Il lui aurait fallu une armée pour contraindre les sujets à obéir,

les vassaux à prendre les armes, les villes à payer [1]. L'obéissance était à bout ; plus de rigueur n'aurait produit qu'une rébellion ouverte.

Nonobstant l'injure que le Duc avait faite aux États l'année précédente, et la façon hautaine dont il avait promis de se passer de leur consentement, le chancelier voulut essayer si, à leur moyen, on trouverait plus d'obéissance. Ils furent assemblés à Bruxelles. Messire Hugonnet leur exposa la nécessité présente et le danger où se trouvait le prince, leur demandant instamment de venir à son secours et de lui accorder de nouveaux subsides. Mais ils ne montrèrent nulle disposition à y consentir ; ils rappelèrent comment le pays était épuisé par les impôts de toute sorte, tant ceux qui avaient été accordés au Duc que ceux qui avaient été établis sans leur consentement et contre toutes coutumes et libertés. Les tailles mises pour la présente guerre étaient même loin d'être payées, et avaient encore beaucoup d'années à courir. Les États demandèrent que leurs remontrances fussent mises sous les yeux du Duc. Au reste, ils ajoutèrent que s'il était pressé et environné des Suisses et des Allemands, sans avoir assez de gens pour se dégager et revenir en Flandre, il eût à le leur faire savoir ; qu'alors ils exposeraient leurs corps et leurs biens pour l'aller chercher et le ramener en toute sûreté ; mais ils étaient résolus à ne plus l'aider d'hommes ni d'argent pour aucune autre guerre.

Quand cette réponse fut rapportée au Duc, il entra dans une fureur extrême, et s'emporta en menaces ; il nomma les gens des États des traîtres et des rebelles, qui apprendraient bientôt ce que c'était que sa ven-

[1] Amelgard.

geance ; il jura de démolir les portes et les murailles de Bruxelles.

Le peuple et les gens des villes avaient conçu une implacable haine contre le Duc, et ne prenaient plus aucun souci des malheurs dont il était accablé. Il avait détruit leurs libertés et ruiné leur commerce ; il les avait accablés d'impôts.

La noblesse avait peut-être encore plus de motifs pour refuser obéissance. Il y avait plus de deux ans, depuis le commencement du siége de Neuss, que le Duc tenait les gentilshommes sous les armes. Il les avait exposés non-seulement à mourir dans les batailles, mais à périr par la faim, le froid, les maladies, qui en avaient emporté beaucoup. Leurs domaines étaient engagés, ou leurs biens négligés et sans revenu, leurs femmes et leurs enfants privés de leur présence et de leur protection ; et tout cela pour être toujours vaincus, pour ne connaître de la guerre que ses calamités et ses affronts. En outre, pas une consolation, pas une marque de bonté ni de compassion de la part de leur Duc : un commandement dur et menaçant, un accueil plein de rudesse, rien de ce qui donne cœur à souffrir et à obéir.

Le clergé faisait entendre des plaintes plus aigres s'il était possible. Le besoin d'argent avait contraint le Duc à ne le point ménager, à lui demander beaucoup d'argent, à le comprendre dans les taxes. Il y en avait une surtout qui excitait l'indignation de tous les ecclésiastiques ; c'était ce qu'on nommait l'amortissement. Comme les terres de l'Église et de toutes les fondations pieuses étaient d'ordinaire exemptes d'impôts, pour acheter ce privilége et compenser la perte qui en résultait pour les revenus du prince, il fut réglé que toutes les fois que le clergé

acquerrait, par une voie quelconque, une propriété, il paierait un droit relatif à sa valeur. En outre, on fit remonter à soixante ans la recherche de tout ce que l'église avait acheté ou reçu par testament, donation ou fondation. L'enquête qui se fit à ce sujet donna lieu aux murmures les plus amers. Le clergé prétendit qu'avec une véritable profanation on avait fouillé dans tous les monastères, chapitres ou autres pieux établissements, afin d'y trouver des titres et contrats ; qu'on avait fait rendre compte du bien des pauvres ; qu'on avait marchandé jusqu'au luminaire des églises et aux ornements de l'autel ; qu'on avait reçu des dénonciations et écouté des calomnies[1]. « Après une exaction si impie, fallait-il s'étonner, disaient les ecclésiastiques, que la faveur divine « eût abandonné un prince qui reconnaissait si mal ce que « la Providence avait fait pour lui et pour la grandeur de « sa maison ? » Ils imputaient surtout cet amortissement aux conseillers du Duc et à son parlement de Malines. « Les gens tenant cette cour ont voulu, disaient-ils, se « rendre importants et ne point paraître oisifs et inutiles. « Pour justifier la nouveauté d'un tel établissement, ils « allèguent le parlement de Paris, et prétendent nous « apporter les usages du royaume de France, où cette « iniquité a été pratiquée. Mais il eût fallu penser que si « ce royaume a été si malheureux et ravagé, c'est pour « avoir encouru la censure divine, qui a vengé les injures « faites aux églises. »

Ayant ainsi excité par sa tyrannie des sentiments de désobéissance et de sédition parmi les gens de toutes conditions, le Duc ne put tirer aucun secours de la

[1] Amelgard.

Flandre ni des vastes seigneuries qui l'environnaient. Seulement le comte de Chimai et le comte Engelbert de Nassau rassemblèrent autant de gens qu'il leur fut possible, et selon ses ordres s'en allèrent en Lorraine.

Lorsqu'il vit cette rébellion de ses sujets, la difficulté qu'il avait de former une armée, et l'impuissance de sa colère, il tomba dans une mélancolie profonde. Après vingt jours passés à Salins, il était allé s'établir dans un château qu'on appelle la Rivière, près de Pontarlier et de Joux. Là, il rassemblait quelques soldats, et formait un camp, afin de garder les passages du Jura ; mais à peine avait-il pu, après quelques semaines, réunir trois ou quatre mille hommes. Chaque jour quelque mauvaise nouvelle venait accroître son chagrin : tantôt un allié qui l'avait abandonné ; tantôt ses sujets qui méprisaient ses ordres et ne reconnaissaient plus son autorité ; tantôt les villes de Lorraine qui, l'une après l'autre, étaient contraintes à se rendre. Il vivait solitaire, passait des journées entières sans vouloir parler à personne. Fier comme il était, il avait honte de montrer sa douleur, de se plaindre ou d'être plaint. Nulle confiance, nulle amitié qui pût le soulager ; nul repentir de ses fautes, nul retour sur lui qui lui fit chercher son refuge en la bonté et la miséricorde de Dieu ; il ne savait que s'enfoncer dans son noir chagrin, et se montrer plus austère et plus terrible à ceux qui l'environnaient. L'affection de la plupart des serviteurs de sa maison était même éteinte ; ils étaient las de lui, et impatients de voir consommer sa perte, qui semblait ne pouvoir tarder.

Pendant près de deux mois qu'il se tint à la Rivière, sans rien faire ni rien résoudre, sa fortune achevait en effet de crouler rapidement. Le roi, comme on peut

croire, ne s'était point oublié en cette circonstance ; il avait fait tout ce qui lui était possible pour profiter de la détresse de son adversaire et achever sa ruine. La nouvelle de la journée de Morat lui arriva dès le lendemain, comme celle de Granson. Il n'y avait, ainsi qu'on a vu, pas d'homme plus impatient de savoir les nouvelles le plus tôt possible. Dès le commencement de son règne, il avait tenté d'établir les postes ; mais son loisir n'avait pas encore été assez grand pour qu'elles fussent aussi bien montées qu'elles le furent plus tard. Quant aux nouvelles de Suisse, il avait tout disposé pour les savoir au plus vite, et attendait d'heure en heure qu'on l'informât de l'issue de la bataille ; car il avait appris que les armées étaient en présence. Selon son habitude, il ne parlait d'autre chose. « Je donnerai deux cents marcs d'argent à qui m'appor« tera la première nouvelle », disait-il. Elle arriva d'abord aux sires du Bouchage et d'Argenton, qui se hâtèrent d'aller la lui apprendre.

Dès le lendemain, il écrivit au comte de Dammartin, qui était du côté de Senlis, lui ordonnant de se tenir prêt, mais d'observer toujours les trêves. Ce fut peu de jours après qu'on apprit que le Duc avait fait enlever la duchesse de Savoie, sans avoir pu saisir le jeune duc Philibert. Rien ne pouvait être plus heureux pour le roi ; il envoya sur-le-champ l'amiral et le sire du Lude à Chambéri, où ils assemblèrent les États. Tout y fut réglé à la volonté du roi ; il donna le gouvernement du Piémont au comte de Bresse, laissa celui des pays en-deçà des Alpes à l'évêque de Genève, confia la garde du jeune prince au sire de Grolée, qui était un de ses serviteurs, retint la ville de Chambéri et la forteresse de Montmeillan [1]. De cette façon,

[1] Guichenon. — Comines. — Brantôme.

toute la Savoie était à sa volonté, et le duc de Bourgogne ne pouvait plus en tirer aucune ressource.

Pendant ce temps, la duchesse avait été conduite de Salins au château de Rouvre, près de Dijon ; elle y était gardée honorablement, mais sans grande rigueur. D'ailleurs les serviteurs du duc de Bourgogne commençaient à ne plus avoir beaucoup de crainte de lui ; ses ordres n'étaient plus suivis à la lettre, et cette prison de madame de Savoie était un sujet d'indignation pour chacun. Elle trouva donc moyen d'envoyer au roi son secrétaire ; ne pouvant écrire avec sûreté, elle lui remit pour toute créance la bague que le roi lui avait donnée le jour de son mariage. Cet homme se présenta au roi ; mais comme il portait la croix de Saint-André, le roi crut que c'était quelque espion du duc de Bourgogne qui avait dérobé la bague de sa sœur, et le fit mettre en prison. Il courait grand risque d'être pendu, lorsque heureusement pour lui arriva le seigneur Rivarola, qui venait de la part de la duchesse de Savoie supplier le roi de procurer sa délivrance. Elle craignait beaucoup de l'y trouver peu empressé ; il pouvait en effet avoir quelque rancune contre elle. En outre, elle ne voulait pas plus être sa prisonnière que celle du Duc, et demandait la promesse d'être renvoyée en Savoie.

Le roi était à Roanne, revenant de Notre-Dame du Puy, où il avait accompli sa neuvaine en reconnaissance de la journée de Morat. Il reprenait la route de Touraine, après avoir passé cinq mois à Lyon. Le seigneur Rivarola et les envoyés des États de Savoie, qui étaient venus pour le même motif, reçurent un favorable accueil. Le roi promit tout ce que demandait sa sœur, et donna ordre à du Bouchage d'aller trouver Louis d'Amboise, sire de Chaumont,

gouverneur de Champagne, afin de concerter l'enlèvement de la duchesse de Savoie. Puis il s'embarqua sur la Loire pour descendre en bateau jusqu'à Tours.

Le sire d'Amboise prit une escorte de cent lances, et arriva sans nul empêchement à Rouvre. Le pauvre secrétaire, qui avait si bien manqué d'être pendu, était revenu préparer tout pour l'évasion de sa maîtresse. Elle sortit du château avec ses deux filles pendant la nuit, et en peu de jours arriva au Plessis-lès-Tours, où le roi l'attendait. Il envoya ses principaux serviteurs au-devant d'elle pour lui faire honneur, et lui-même vint la recevoir à la porte. « Madame la Bourguignonne, soyez la très-bien venue », lui dit-il en souriant. Elle se rassura, le voyant de si bonne humeur. « Monsieur, vous me pardonnerez, répondit-« elle, je suis bonne Française, et prête à vous obéir dans « tout ce qu'il vous plaira me commander. » Le roi la conduisit à sa chambre, continuant toujours à lui témoigner beaucoup d'amitié; ensuite il lui fit de beaux présents en étoffes de soie et toutes sortes d'ajustements.

Cependant elle avait grande envie de retourner en Savoie; le roi n'était pas moins pressé de la voir partir. Elle était habile et ne disait que ce qu'elle voulait bien, savait tout voir, tout entendre et deviner le reste. Il y avait des gens qui la trouvaient même cent fois plus fine que le roi. Dans leurs entretiens, elle prenait tranquillement et avec adresse ses avantages sur lui. Souvent il revenait à la railler sur son alliance de Bourgogne; mais elle, sans se fâcher, d'une façon douce et spirituelle, et prenant garde de l'offenser, n'était pas en peine de lui bien répondre et de lui faire comprendre qu'il était la première cause de cette alliance, pour avoir voulu être trop le maître chez elle.

Ils ne passèrent donc que huit jours ensemble. Le roi promit de rendre à sa sœur ses enfants, qu'il avait mis sous la garde du sire de Grolée, ses joyaux et les forteresses de Chambéri et de Montmeillan. Il s'engagea à la défendre envers et contre tous, spécialement contre le duc de Bourgogne.

Pendant que la duchesse de Savoie était encore au Plessis, il y arriva une grande ambassade des Suisses [1]. Un mois après la victoire de Morat, une grande assemblée avait été tenue à Fribourg, soit pour régler les affaires des ligues et de leurs alliés, soit pour traiter de la paix avec la Savoie. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, y était venu au nom du roi. Il fit aux Suisses les plus grandes félicitations sur une si belle victoire, et leur parla du désir que le roi avait de voir et de connaître leurs principaux capitaines.

L'amiral était chargé aussi de presser les ligues d'achever ce qu'elles avaient si bien commencé, et de consommer la ruine du duc de Bourgogne. Le roi promettait d'entrer en Flandre dès que les Suisses seraient entrés en Bourgogne. Comme son traité avec la Savoie n'était pas encore terminé, il leur proposait aussi d'assiéger Genève, dont la situation était si importante pour eux.

Les Suisses savaient ce que valait la parole du roi; il ne les avait nullement secourus dans leur danger, et n'avait pas même été assez exact à payer les sommes promises. Ils répondirent qu'on ne pouvait rien résoudre sans voir ce qu'allait tenter le duc de Bourgogne, qui les menaçait d'une troisième attaque. Ce fut aussi la réponse qu'ils firent au duc de Lorraine, quand il les supplia de l'aider

[1] Muller.

à recouvrer son duché. Mais ils lui promirent sincèrement, comme à leur bon et fidèle allié, de ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne sans lui faire restituer la Lorraine, et de lui donner tous les secours possibles dès qu'on serait rassuré sur les projets de l'ennemi. On craignait en effet de voir les Bourguignons entreprendre quelque attaque du côté de l'évêché de Bâle.

Les États de la comté de Bourgogne, qui étaient assemblés à Salins en ce moment, envoyèrent secrètement des députés pour parler de la paix ; mais comme ils n'avaient nul pouvoir du Duc, on ne put les écouter.

Quant aux affaires de Savoie, elles furent remises à l'arbitrage des ambassadeurs de France, du duc René, du comte de Gruyère et de Guillaume de Herter, capitaine de Strasbourg. Ils réglèrent que la ville de Genève donnerait des otages pour le paiement de la somme imposée comme rançon l'année précédente ; que la terre Romande, appelée pays de Vaud, serait, à l'exception de Morat et de Granson, rendue au duc de Savoie aussitôt qu'il aurait payé cinquante mille florins pour frais de la guerre ; mais qu'elle ne pourrait jamais être donnée en apanage au comte de Romont ni à nul autre.

Ce fut après l'assemblée de Fribourg que la grande ambassade des Suisses partit pour aller trouver le roi, ainsi qu'il l'avait désiré. Adrien de Bubenberg en était le chef ; il avait avec lui Hallwyl, qui avait commandé l'avant-garde à Morat, et presque tous ceux qui s'étaient rendus fameux dans cette journée et à Granson. Le roi leur fit le plus grand accueil, répéta que leur vaillance avait non-seulement sauvé la Suisse, mais assuré le repos du royaume. Leur franchise lui plaisait ; il leur faisait raconter les deux fameuses batailles, louait les belles

actions de chacun, parlait à Bubenberg de sa merveilleuse résistance dans la ville de Morat, à Hallwyl de l'impétuosité de son attaque. Puis il se raillait avec eux de la fuite honteuse du duc de Bourgogne, et s'amusait du détail de cet immense butin qu'on avait trouvé dans son camp. Chacun, à l'exemple du roi, s'empressait à faire fête aux Suisses; l'amiral, le sire de Beaujeu, le comte de Dunois, les comblaient de courtoisies et de louanges. Ils reçurent les plus riches présents de vaisselle d'argent; on leur paya largement les frais de leur voyage, et de fortes sommes leur furent comptées pour leurs villes et leurs cantons. Adrien de Bubenberg fut reçu chevalier de l'Ordre du roi, ce qui était alors un bien grand et rare honneur.

Grâce à tous les soins qu'il se donna pour gagner l'amitié des Suisses, il les engagea dans ses projets contre le duc de Bourgogne; les ambassadeurs promirent que les ligues enverraient en Lorraine trente mille hommes, dont la solde serait pour les cinq sixièmes à la charge du roi, tandis que de son côté il attaquerait l'ennemi par la frontière de Flandre.

Un si grand appareil ne fut pas nécessaire pour détruire celui qui avait fait trembler toute la chrétienté. Il n'avait plus assez de forces pour être redoutable, et point assez de sagesse pour changer de fortune. Le Duc était toujours à la Rivière, sans rien résoudre, s'occupant vainement à rassembler une grande armée, tandis qu'il aurait pu encore se mettre à la tête de ce qui lui restait, traverser la Lorraine, y rendre courage à ses partisans et à ses garnisons, revenir dans le Luxembourg et le Brabant, rétablir son autorité, et enfin se donner un puissant allié en terminant le mariage de sa fille avec le duc Maximilien, fils de l'empereur. C'était là ce que souhaitaient tous les

gens sages de son conseil, et ce qu'ils ne pouvaient même essayer de lui faire entendre.

Profitant de son inaction, le duc René redoublait d'activité. Avant même que l'assemblée de Fribourg fût terminée, le 22 juillet, il s'était rendu à Strasbourg[1], et avait demandé des secours à ses voisins et alliés. La ville lui donna deux grosses pièces d'artillerie, onze couleuvrines, des munitions, quatre cents cavaliers, huit cents hommes de pied et des arquebusiers. Avec ce peu de force et les Lorrains qu'il avait conduits à Morat, il entra en Lorraine. Presque partout il fut reçu avec une grande joie. Les habitants, las du joug pesant de leur nouveau seigneur, s'empressaient à retourner sous l'ancienne domination. D'ailleurs le duc René était si bon, si doux, si accort, que chacun mettait en lui affection et espérance. Sa troupe se grossissait; les villes s'efforçaient à chasser les garnisons bourguignonnes; on lui prêtait de l'argent dont il manquait beaucoup. Un jour, comme il était à faire sa prière dans une église, une riche veuve nommée Walter s'en vint à lui, couverte de sa mante et de son chaperon, fit une humble révérence et lui remit une bourse d'or pour l'aider à reconquérir son duché.

Le roi de France, qui maintenant ne craignait plus de travailler ouvertement contre le duc de Bourgogne, commença aussi à secourir plus efficacement le duc René; il lui donna quarante mille francs pour payer ses soldats allemands et lorrains. Le sire de Craon, qui était dans le Barrois avec une armée, sans prendre part à cette guerre, inspirait pourtant courage aux partisans du duc de Lorraine, et beaucoup de gentilshommes du royaume ve-

[1] Specklin. — Histoire de Lorraine.

paient servir sa cause. De la sorte il parvint à se faire une armée de quelques mille hommes, et à reprendre Saint-Dié, Épinal, Vaudemont, et presque toutes les petites villes de Lorraine.

Enfin il vint mettre le siége devant Nancy; Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, que le duc de Bourgogne y avait laissé comme gouverneur de Lorraine, se défendit vaillamment. Il avait dans sa garnison environ trois cents Anglais, qui se comportaient avec grand courage. Mais la ville était investie de toutes parts; elle avait été mal approvisionnée. Bientôt on commença à y manquer de vivres. D'ailleurs on n'entendait point parler du duc de Bourgogne. Il était, pendant ce temps-là, dans sa solitude de la Rivière, et ne répondait même pas aux messages qui lui étaient envoyés. Peu à peu la garnison se décourageait; les habitants étaient plus mal disposés encore. Enfin, le chef des Anglais ayant été tué par un canon, ils commencèrent à murmurer plus fort que les autres. Le sire de Bièvres fit de son mieux pour les calmer; il était d'une valeur éprouvée et loyal serviteur de son maître; mais ne sachant rien de lui, ayant en vain demandé des secours qu'il eût été facile de lui envoyer, il consentit à rendre la place, sous condition que la garnison serait sauve de corps et de biens.

Le 6 octobre, il sortit à la tête de ses gens. Le duc de Lorraine, avec son amabilité ordinaire, le voyant s'approcher, descendit de cheval, vint au-devant de lui, et ôtant son chapeau, lui dit: « Monsieur mon oncle, je vous « remercie très-humblement de ce que vous avez si cour- « toisement gouverné mon duché. Si vous aviez pour « agréable de demeurer avec moi, vous auriez le même « traitement que moi-même. — Monsieur, répliqua le sire

« de Bièvres, j'espère que vous ne me saurez pas mauvais « gré de cette guerre ; j'aurais fort souhaité que monsieur « de Bourgogne ne l'eût jamais commencée, et je crains « beaucoup qu'à la fin lui et moi nous y demeurions. »

Cependant le duc de Bourgogne était déjà en route pour secourir la ville et défendre la Lorraine. Il avait réuni tout au plus six mille hommes[1], soit des débris de son armée, soit dans la comté. Pour encourager à le servir[2], il accorda la noblesse à plusieurs gens de la bourgeoisie, qui s'équipèrent à leurs frais et lui amenèrent du monde. Il prit sa route par Besançon, Vesoul, Neufchâteau et Toul. Quand il fut en Lorraine, il fut rejoint par quelques troupes qui lui vinrent du duché de Luxembourg. Philippe de Croy, comte de Chimai, et Engelbert, comte de Nassau, vinrent le joindre. Ses forces se trouvèrent ainsi supérieures à celles du duc René, qui ne put, en aucun lieu, tenter de résistance ; de sorte que le duc de Bourgogne arriva devant Nanci le 22 octobre.

Le duc René, au lieu de s'enfermer dans la ville, résolut d'aller chercher du secours ; il y laissa une garnison de Lorrains, de Français, d'Alsaciens et de Lombards qu'il avait recrutés ; car, pourvu qu'ils eussent une solde, ils servaient dans toutes les armées. Les habitants de Nanci étaient aussi en bonne disposition. Tous, tant soldats que bourgeois, promirent de tenir deux mois ; et le duc de Lorraine, suivi de douze cavaliers seulement, se hâta de traverser les Vosges. Il arriva à Strasbourg. Les villes et les seigneurs d'Alsace avaient fait tout ce qu'il était en leur pouvoir de faire. Pour avoir une armée suffisante, il fallait maintenant obtenir le secours des

[1] Heuterus. — Comines. = [2] Dunod.

lignes suisses, et ce ne pouvait être sans beaucoup d'argent. Le duc René prit toute la vaisselle de sa grand'mère la comtesse de Vaudemont, en fondit une partie, mit l'autre en gage; le roi lui donna de l'argent; la ville de Strasbourg lui prêta dix mille ducats. Se trouvant en état de promettre une solde, il partit aussitôt pour la Suisse.

Le principal obstacle à ses négociations était le légat du pape qui, pour favoriser le duc de Bourgogne, et peut-être aussi avec la sincère espérance de le ramener à la raison, travaillait toujours à la paix; il arrêtait ainsi la bonne volonté des alliés du duc de Lorraine [1]. Le 11 novembre, il y eut une assemblée à Bâle; le duc de Bourgogne n'y envoya personne: quant aux alliés, ils déclarèrent que l'on ne pouvait traiter tant que la Lorraine ne serait pas rendue au duc René. On envoya ensuite au camp devant Nanci, pour savoir les intentions du Duc. Il répondit de la façon la plus hautaine que quand il serait en pleine possession de la Lorraine et du comté de Ferette, alors il ferait connaître ses conditions.

Le temps s'écoulait, Nanci était environné: Oswald de Thierstein, que le duc René avait nommé maréchal de Lorraine, après avoir quelque temps tenu la campagne et inquiété l'armée bourguignonne, ne se trouvait plus assez fort pour troubler le siége. Les assiégés étaient vaillants et fidèles; mais ils avaient peu de ressources, et ils étaient vivement pressés. Le duc René s'en vint à Berne; il y reçut un accueil rempli d'affection. Toutefois, lorsqu'il demanda des secours, on lui répondit qu'une telle chose ne pouvait pas être résolue par la communauté de Berne

[1] Muller. — Specklin.

à elle toute seule. Vainement il exposa le péril pressant de sa ville de Nanci, le peu de temps qui lui restait pour la secourir ; vainement il supplia, et même en pleurant, l'avoyer et les conseillers, ils ne lui promirent rien de plus que d'indiquer une assemblée le plus prochainement possible.

Il fut plus heureux à Zurich. Hanns Waldmann, qui avait combattu avec lui à Morat, prit fortement sa cause, parla devant le conseil de la reconnaissance que les alliés devaient à ce jeune et loyal prince, et de l'honneur qui engageait à le secourir. Le duc René eut ensuite la permission de venir lui-même au conseil. Il s'y présenta suivi d'un ours apprivoisé qu'il menait partout avec lui ; cependant il le laissa à la porte de la salle, non sans que l'animal grattât bien fort pour entrer. Le duc, encouragé par la bonne disposition où Waldmann avait mis l'assemblée, parla à son tour, ce qu'il savait fort bien faire, et obtint que Zurich lui accorderait sa demande.

Mais le secours d'un seul canton était loin de suffire. Il fallait attendre l'assemblée indiquée à Lucerne par les Bernois. Heureusement Nanci se défendait avec une merveilleuse constance ; rien n'effrayait ni ne troublait la garnison et les habitants ; l'artillerie des assiégeants faisait un grand ravage, presque toutes les tours des remparts étaient abattues, les vivres devenaient fort rares ; le duc de Bourgogne menaçait de ne faire aucune merci, si on ne lui ouvrait les portes. Tout était inutile ; on comptait sur les promesses du duc René, et l'on était résolu de lui rester fidèle.

Il est vrai que l'armée ennemie souffrait encore plus que la garnison. La saison était rigoureuse ; le Duc manquait d'argent, et ne pouvait fournir à ses soldats rien

de ce qui les eût soulagés, tant le pays lui était contraire. Les routes étaient couvertes de Lorrains et d'Alsaciens; ils arrêtaient les convois; les gens qui arrivaient pour renforcer l'armée bourguignonne étaient pris, dépouillés ou tués, lorsqu'ils marchaient en petite compagnie. Enfin le Duc était en si mauvaise situation, que, malgré sa pénurie, il n'osa jamais faire venir de Luxembourg un dépôt d'argent qu'il y avait laissé, de crainte qu'il ne pût arriver jusqu'à lui[1].

Son armée périssait ainsi de froid, de misère, de maladies; chaque jour elle diminuait par la désertion. Cependant personne n'osait lui en parler; le comte de Chimai s'y risqua. Exposant l'état des choses, il lui dit que, s'il voulait faire la revue de son armée, il ne trouverait pas trois mille hommes en état de combattre. Il le conjura donc, ainsi que le comte de Nassau, de lever le siége, et d'aller se réparer un peu dans le duché de Luxembourg. « Je vois bien, répondit le Duc avec colère, que vous « êtes tout Vaudemont; mais sachez que je serais seul, « que je m'en irais encore combattre courageusement « mon ennemi; il est trop jeune pour que je recule « devant lui. — Monseigneur, répliqua le comte de Chi- « mai, s'il faut combattre, on verra bien si je suis franc, « loyal et issu de bon lieu, et je saurai le maintenir jus- « qu'à la mort. » Le Duc défendit que dorénavant on laissât personne entrer dans son logis sans être appelé.

Tandis qu'il rejetait ainsi les conseils de ses plus fidèles serviteurs, il accordait toujours sa confiance à un homme qui le trahissait. Depuis longtemps le comte de Campo-Basso avait conçu contre lui une grande haine et de cri-

[1] Amelgard.

minels desseins, qu'il cachait sous un langage de complaisance et de flatterie. Soit qu'il ne pardonnât pas au Duc d'avoir réduit de moitié le nombre des gens de guerre de sa compagnie, et conséquemment ses profits, soit qu'il espérât du roi une plus haute fortune, il avait, dès l'année précédente, en allant en Italie afin d'y recruter des soldats pour le Duc, fait proposer au roi par un médecin italien, nommé Simon de Pavie, établi à Lyon, de le servir de tout son pouvoir. Il offrait ou de livrer les places qu'il tiendrait en garnison, ou de passer pendant une bataille avec toute sa troupe du côté du roi, ou enfin de saisir mort ou vif le duc de Bourgogne. Il expliquait même comment ce serait chose facile, parce que le Duc avait coutume, en arrivant dans les lieux où il voulait loger, de descendre de son grand cheval, de quitter ses armures et de s'en aller sur un petit cheval, revêtu de sa cuirasse seulement, escorté de quelques archers, voir si tout était en bon ordre dans son campement.

Arrivé à Turin, le comte de Campo-Basso fit encore dire les mêmes choses à monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, ami et serviteur du roi. Tant d'empressement mit le roi en méfiance ; il ne savait pas dans quel dessein cet homme se montrait si empressé à trahir son maître. Ce pouvait être, comme quelques années auparavant, un piége tendu au roi, afin de pouvoir le convaincre de complot contre le duc de Bourgogne. Il résolut donc d'en agir avec toute franchise. D'ailleurs, on était en trêve. Il voulait détourner le Duc de la guerre contre les Suisses ; le roi lui fit, comme on a vu, savoir par le sire de Contai quelles offres il avait reçues de Campo-Basso.

Lorsqu'après la journée de Granson le comte de Campo-Basso se fut, sous un assez vain prétexte, retiré en Bre-

tagne, il renouvela encore les mêmes propositions. Le roi en fut informé par le comte de Dunois, et lui répondit trois semaines avant la bataille de Morat : « Monsieur de Dunois, j'ai reçu vos lettres par votre homme, ainsi que la demande du poursuivant du comte de Campo-Basso, et les lettres qu'il lui portait. Vous pouvez expédier ledit poursuivant ; et si vous pouvez gagner son maître, qu'il ait volonté d'être des miens et de se déclarer entièrement, j'en serai bien content. Vous pourrez dire au poursuivant que j'appointerai son maître d'une pension, et lui d'un bon office, de manière qu'ils devront être contents. Parlez-en comme de vous-même ; et s'il vous dit que son maître n'y voudrait entendre, laissez-le aller et n'en parlez pas. Lyon, 5 juin 1476. »

Le roi n'était pas d'un naturel à se faire scrupule de profiter maintenant des offres qu'il avait rejetées quelques mois auparavant. D'ailleurs le duc de Bourgogne avait assez souvent conspiré contre sa vie ou sa liberté, pour qu'il se crût en droit de se défendre et de se venger par les mêmes moyens. Encore en ce moment, on découvrit qu'un nommé Jean Bon cherchait à empoisonner le Dauphin. Le roi l'avait retiré du service du comte d'Armagnac, dont il était le secret messager pour ses intelligences avec les Anglais, lui avait fait une pension et l'avait richement marié à Pontoise. Il fut livré au prévôt, et confessa, dit-on, qu'il avait reçu de l'argent du duc de Bourgogne pour commettre ce crime. Le prévôt lui donna à choisir d'être décapité ou d'avoir les yeux crevés. Il aima mieux vivre aveugle que de mourir, et fut ensuite remis en liberté [1].

[1] De Troy.

Pour pouvoir remplir l'engagement qu'il prit de trahir[1] le duc de Bourgogne, il fallait que le comte de Campo-Basso restât à son service. Il excusa sa retraite du mieux qu'il put, et retrouvant la confiance et la faveur de son maître, il fut chargé d'aller en Flandre assembler des troupes, afin de secourir la Lorraine. Outre son traité avec le roi, il reprit aussi ses secrètes pratiques avec le duc René; et moyennant la promesse du comté de Vaudemont[2] et d'une forte somme d'argent, il s'engagea à l'aider dans son entreprise.

Pour commencer, et peut-être même avant que rien fût conclu, il avait contribué tout de son mieux à la perte de la ville de Nanci. Tandis que le chancelier de Bourgogne ne cessait de reprocher aux États de Flandre leur désobéisance, et d'exciter les principaux seigneurs à prendre les armes pour aller au plus vite secourir la Lorraine, le comte de Campo-Basso disait que rien ne pressait, et que Nanci n'était nullement en péril. Sans lui et ses conseils perfides, le Duc serait sans doute arrivé à temps, et aurait sauvé la ville.

Quand les Bourguignons à leur tour avaient assiégé Nanci, le comte de Campo-Basso continua ses négociations avec le duc René; il lui promettait de prolonger le siége, et s'y employait[3], autant du moins que pouvait le permettre l'impatience du duc de Bourgogne.

Il advint qu'à ce moment plusieurs gentilshommes du parti lorrain essayèrent de pénétrer dans la ville. Quelques-uns, et entre autres Siffrein de Baschi, gentilhomme provençal et maître d'hôtel du duc René, se laissèrent malheureusement prendre par les assiégeants. Le duc de

[1] Comines. = [2] Gollut. = [3] Specklin.

Bourgogne commanda qu'il fussent tout aussitôt pendus, disant que du moment qu'une place est investie et battue d'artillerie, ceux qui tentent d'y entrer sont dignes de mort, aux termes des lois de la guerre.

C'était justement par ce sire de Baschi que passait toute la correspondance du duc de Lorraine et du comte de Campo-Basso. Celui-ci s'empressa de remontrer au Duc que cet usage, suivi en Italie et en Espagne, ne s'était jamais pratiqué en France, quelque cruelles que fussent les guerres, et qu'une pareille cruauté serait un sujet d'indignation. Le comte de Chimai, le comte de Nassau, le grand bâtard, furent de même opinion, et parlèrent des vengeances qu'une telle exécution allait attirer sur les prisonniers bourguignons. Tout fut inutile. Cependant le comte de Campo-Basso insista avec tant d'obstination, revint si souvent à la charge, qu'irrité d'être ainsi contredit, lui qui ne l'était jamais, le Duc entra dans une telle fureur, qu'il donna un soufflet à Campo-Basso.

Siffrein de Baschi, comme on le conduisait à la mort, se voyant sans nulle ressource, demanda à parler au Duc pour lui révéler un secret touchant la sûreté de sa personne. Pour lors le comte de Campo-Basso vit quel péril le menaçait. Heureusement pour lui, le Duc répondit encore tout en colère : « Il ne cherche qu'à sauver sa vie ; « qu'on écoute sa déclaration et qu'on se dépêche. » Cette parole fut rapportée au prisonnier. « Je ne puis « parler qu'à lui, dit-il, mais rien ne lui importe davan- « tage ; je vous en conjure, retournez à lui ; il donnerait « un duché pour connaître ce que je lui ferai savoir. »

Les prières de ce pauvre gentilhomme touchaient tous ceux qui l'écoutaient ; par pitié pour lui autant que par affection pour le Duc, quelques-uns coururent à la bara-

que de bois où il avait son logis. Mais l'Italien, maintenant aussi pressé de voir Siffrein pendu qu'un moment auparavant il l'était de le sauver, se tenait à la porte du Duc, et refusa de la laisser ouvrir. « Monseigneur ordonne qu'on se dépêche de les pendre, » dit-il ; et il envoya un message au prévôt pour hâter la mort de ces malheureux.

Elle fut vengée plus cruellement peut-être que ne l'avaient pensé les conseillers du Duc. Le duc René, en apprenant l'exécution de son maître-d'hôtel, manda au bâtard de Vaudemont de faire pendre les prisonniers faits à Gondreville. Ils étaient au nombre de cent vingt. Au-dessus de chacun on attacha l'inscription suivante : « Pour la très-grande inhumanité et meurtre commis en la personne de feu le bon Siffrein de Baschi et ses compagnons, après qu'ils ont été pris, en servant bien et loyalement leur maître, par le duc de Bourgogne, qui, dans sa tyrannie, ne se peut empêcher de verser le sang humain, il me faut ici finir mes jours. »

L'hiver devenait de plus en plus rude ; la terre se couvrit de neige. Les assiégés étaient, il est vrai, réduits aux dernières extrémités de la famine, mais semblaient résolus à ne point se rendre. Ils faisaient encore de vigoureuses sorties. Les Lorrains couraient la campagne, et s'emparaient de tous les lieux circonvoisins. Saint-Nicolas-de-Pont, qui assurait le passage de la Meurthe, fut même enlevé aux Bourguignons[1]. Rien cependant ne pouvait ébranler l'obstination du Duc. Aussi était-il devenu l'exécration de son armée. Il n'y avait sorte de discours qui ne fussent tenus contre lui. La nuit de Noël fut si froide, que

[1] Specklin.

plus de quatre cents hommes moururent, ou bien eurent les mains et les pieds gelés. « Ah! disait le lendemain « matin un capitaine, puisque notre maître aime tant la « guerre, je voudrais l'avoir en mon arquebuse, je le tire- « rais dans Nanci, et il en aurait assez. » Cette parole fut rapportée au Duc, et le capitaine fut pendu[1].

Le jour d'après, 26 décembre, il fit donner un assaut. Il y avait peu à en espérer avec une armée tellement épuisée et réduite. Cependant elle était encore vaillante et fidèle ; on murmurait, mais on obéissait. L'assaut fut sanglant ; la garnison repoussa toutes les attaques.

Le 29 décembre, on vit arriver au camp le roi de Portugal, cousin germain du duc de Bourgogne[2]. Ce prince, allié au roi de France, prétendait à la couronne de Castille; le roi lui avait promis des secours, faisait cause commune avec lui contre l'Aragon, mais ne songeait guère à lui tenir sa promesse. Quelques troupes envoyées en Biscaye sous les ordres du sire d'Albret et d'Yves du Fou; des courses faites en Catalogne, nonobstant les trêves, ne suffisaient point pour aider le roi Alphonse à conquérir la Castille. Il résolut de venir en personne trouver son bon et ancien allié, afin d'en obtenir de plus puissants secours. Ses conseillers voulurent le dissuader d'entreprendre un si long voyage, dans un espoir fort incertain. Il était d'un naturel bon et confiant ; ne doutant pas d'un heureux succès, il s'embarqua sur les navires de France commandés par Coulon, vice-amiral de la mer, passa le détroit, débarqua à Collioure, traversa le royaume, où, d'après les ordres donnés d'avance, il reçut partout les plus grands honneurs, et arriva à Tours. Le

[1] Specklin. = [2] Legrand. — De Troy. — Comines.

roi avait envoyé au-devant de lui tous les seigneurs de sa cour; il vint le voir le premier, et le reçut avec une courtoisie extraordinaire.

Quant au motif de son voyage, le roi de Portugal n'eut pas lieu d'être aussi satisfait de son allié. Le roi ne montra nulle disposition à entreprendre pour lui une guerre contre l'Aragon.

Comme il lui donnait pour principale excuse le trouble où le tenait le duc de Bourgogne et cette guerre de Lorraine, dont il fallait du moins voir l'issue, le roi de Portugal, en loyal et digne prince, qui ne connaissait ni les hommes ni les affaires de France, imagina d'aller trouver son cousin le duc Charles, et de le réconcilier avec le roi. Il partit au cœur de l'hiver, et passa à Paris; il y reçut le plus pompeux accueil, et on lui fit voir tout ce que la ville renfermait de beau et de curieux. De là il arriva au camp devant Nanci, et trouva un prince peu disposé à entendre ses bonnes raisons. Le Duc, pour seule réponse à ses projets de paix et de concorde, lui proposa tout aussitôt d'aller s'enfermer avec la garnison de Pont-à-Mousson, afin de défendre la ville contre le duc de Lorraine, qui arrivait enfin de la Suisse avec une armée, tandis que lui-même l'attendrait devant Nanci pour le combattre.

Le roi de Portugal, qui n'était pas venu dans un tel dessein, fut surpris de cet accueil et du peu de sagesse que faisait voir le Duc; il s'excusa de son mieux, disant qu'il n'avait point d'armure, et n'avait amené nul de ses gens. Dès le lendemain il repartit.

En effet, le duc René s'avançait à grandes journées; l'assemblée de Lucerne s'était tenue le 25 novembre, et tout y avait réussi selon son désir. « Puisque l'ennemi,

« après avoir conquis la seigneurie du duc de Lorraine,
« viendrait, sans nul doute, chez nos alliés d'Alsace, il nous « faut l'en chasser. D'ailleurs ce prince s'engage à payer « quarante mille florins. Qu'on annonce donc dans toutes « les églises qu'il convient de s'armer sans délai ; qu'on « fasse avertir en même temps l'abbé de Saint-Gall, les « gens de l'Appenzel, les villes de Schaffouse et de Roth-« weil, et les principaux seigneurs ; le comte de Wurtem-« berg fournira des cavaliers. Les seigneurs des ligues « laissent toute liberté de recruter chez eux. »

Le duc René s'engagea à payer double solde. Le roi, dont les ambassadeurs l'avaient fort aidé dans sa négociation, fit promettre un écu d'or à chaque combattant pour entrer en campagne. A ces conditions, on recruta bientôt huit mille hommes. Sauf quelques jeunes garçons qui ne partirent pas volontiers, tout ce peuple s'en allait avec allégresse sous les ordres du duc René, qui avait si bravement combattu avec eux à Morat. D'ailleurs les chefs les plus renommés de chaque ville s'étaient offerts pour cette guerre : Waldmann, de Zurich ; Brandolfe de Stein, de Berne ; Hassfurter, de Lucerne ; enfin presque tous les capitaines de Morat et de Granson. Le duc René les attendait à Bâle. C'était là qu'il voulait assembler son armée de Suisses, pour aller ensuite joindre celle qui se formait avec les Lorrains, les Alsaciens et les Français. Son impatience était grande ; un vaillant homme de Vaudemont, nommé Pied-de-Fer, avait, au péril de sa vie, traversé l'armée de Bourgogne ; il venait dire au duc René que la garnison de Nanci avait mangé tous les chevaux, et que maintenant elle n'avait d'autre viande que les chats et les rats.

Successivement chaque contingent arrivait; le duc allait au-devant d'eux, leur faisait un accueil plein d'amitié, les traitait comme ses sauveurs. Le jour où vinrent les gens de Zurich, il descendit de cheval et rentra dans la ville à pied, marchant à côté de Waldmann. Enfin, la veille de Noël, tous les Suisses furent réunis à Bâle. Quand on eut fait la revue pour la solde, le duc René se trouva ne pas avoir toute la somme nécessaire; il lui manquait douze cents florins. Les Suisses commençaient à murmurer, à dire qu'ils ne partiraient pas. Il voulut emprunter la somme à Bâle, mais on demandait des gages; le comte Oswald de Thierstein donna ses deux fils; l'argent fut prêté, et tout se prépara enfin pour partir.

Le lendemain, après la messe, l'armée se mit en marche; le duc René était allé l'attendre au premier gîte, à Blotzheim. Lorsque les Suisses arrivèrent, il vint à leur rencontre, vêtu d'un habillement pareil au leur et marchant la hallebarde sur l'épaule, ce qui leur plut beaucoup. Il donna encore un florin d'or à chaque porte-enseigne. On avait d'abord voulu descendre par le Rhin jusqu'à Strasbourg, mais la rivière charriait des glaçons; le premier bateau avait coulé; de telle sorte qu'on prit la route par terre. Le temps était extraordinairement froid; on ne trouvait pas des vivres en abondance. Cependant la troupe marchait gaiement, sans nul murmure et en bon ordre. Seulement partout où elle passa, à Einsisheim, à Colmar, à Schelestadt, elle pilla impitoyablement les juifs et les maltraita beaucoup.

A Lunéville, les diverses troupes, qui jusqu'alors avaient marché par intervalles, se réunirent en approchant de l'ennemi. Les Alsaciens, les gens de Strasbourg arri-

vèrent aussi. Enfin le duc de Lorraine se trouva à la tête de dix-neuf à vingt mille hommes[1]. Il passa la soirée avec les principaux chefs. Là, ils s'entretinrent avec contentement et bonne espérance des souvenirs de Morat, de la vaillance que chacun y avait montrée, de la loyale amitié qui s'était établie entre eux sur le champ de bataille. Le duc René appelait tous ces capitaines du nom d'amis, de frères d'armes; il les embrassait et leur recommandait son honneur, son duché et son peuple.

Il se hâta de marcher sur Saint-Nicolas-de-Pont, pensant que le duc de Bourgogne, à la nouvelle de son approche, avait dû reprendre un poste si important. L'avant-garde y entra sans beaucoup de résistance; quelques Bourguignons seulement étaient dans le village. Ils furent tués, jetés à la rivière, précipités du haut du clocher, ou pendus aux arbres. Les Suisses avaient toujours fait la guerre cruellement, et le supplice de la garnison de Granson leur servait maintenant d'excuse. Le lendemain, 4 janvier 1477[2], toute l'armée de Lorraine, ayant ainsi passé la Meurthe, se trouvait à deux lieues tout au plus du camp des assiégeants.

Le duc de Bourgogne, contre son usage, assembla ses capitaines en conseil. « Or çà, dit-il, puisque ces vilains « arrivent à nous, puisque ces ivrognes viennent ici « chercher à boire et à manger, que convient-il que nous « fassions? » Tous lui remontrèrent la misère et la diminution de l'armée, la force que semblait avoir l'ennemi; ils lui dirent qu'il était impossible d'empêcher la ville d'être

[1] Récit écrit par le duc lui-même. — Autre récit dans les pièces de Comines. — Histoire de Lorraine. — Gollut. — Dunod. — Blarru. — Parradin. — Muller. — Histoire de Bourgogne. — Histoire du roi René. — Comines.

[2] 1476, v. st. L'année commença le 14 avril.

secourue et ravitaillée, mais que du moins on pouvait éviter une bataille et ne pas se précipiter dans une perte presque assurée ; qu'il était encore temps de se retirer à Pont-à-Mousson ; de là on pourrait gagner le duché de Luxembourg et y refaire l'armée. Le duc René, disait-on, est pauvre ; il ne pourra longtemps soutenir la dépense de la guerre, et ses alliés le quitteront dès qu'il n'aura plus d'argent. Il suffit d'attendre pour être certain d'un plein succès.

Mais le Duc n'avait assemblé ses serviteurs que pour leur dire sa volonté, non pour prendre leur avis. « Mon « père et moi, dit-il, nous avons su vaincre les Lorrains, « et nous les en ferons souvenir. Par saint Georges, je ne « m'enfuirai point devant un enfant, devant René de « Vaudemont, qui, au lieu de se montrer digne cheva-« lier, vient à la tête de cette canaille. Au reste, il n'a « pas avec lui tant de gens qu'on croit. Les Allemands ne « savent pas quitter leurs poêles en hiver, et ce n'est pas « une saison où ils se mettent en guerre. Ce soir nous « allons donner l'assaut à la ville, et demain nous aurons « la bataille. »

Le Duc semblait toutefois avoir plus de tristesse que d'ardeur ; il s'empressait à donner ses ordres, et prenait toutes les dispositions nécessaires pour le lendemain, plutôt poussé par le besoin de se distraire d'un sombre chagrin qu'animé par l'espérance.

L'assaut fut donné vivement, et l'artillerie des Bourguignons fit un feu terrible sur la ville. Le Duc tenta les derniers efforts pour emporter la place. Il avait, disait-on, juré par saint Georges de chômer à Nanci la fête des Rois. Le duc René, en partant de Bâle, avait envoyé annoncer sa prochaine venue à la garnison. Thierri, marchand dra-

pier de Mirecourt, avait, avec grand péril, trouvé moyen d'entrer dans la ville. Les assiégés ne savaient pas néanmoins que leur duc fût déjà si proche. Pour les en avertir et leur donner courage à soutenir encore cette attaque, il fit allumer un grand feu sur le clocher de Saint-Nicolas. L'assaut ne fut pas plus heureux que tous les précédents, et lorsque les assaillants se retirèrent, la garnison fit une sortie, les poursuivit jusque dans leur camp, et mit le feu à une partie de leurs tentes.

Le duc de Bourgogne avait espéré que du moins cette attaque sur la ville servirait à cacher le mouvement qu'il ordonna avant que le jour eût paru, afin d'aller prendre position, de se retrancher, et de placer les canons en face de l'armée ennemie. Cette sortie mit au contraire du trouble et du retard dans l'ordonnance de bataille qu'il avait réglée. En outre, le duc René avait envoyé quelques cavaliers en avant, et les lieux avaient été bien reconnus.

Nanci est situé sur la rive gauche de la Meurthe, à un quart de lieue environ de la rivière. Les Lorrains arrivaient par la route de Strasbourg et par Saint-Nicolas. Ils occupaient le village de la Neuveville, et s'avançaient vers le camp des assiégeants.

Le duc de Bourgogne s'arma de grand matin, et monta sur un beau cheval noir, qu'on nommait Moreau. Lorsqu'il voulut mettre son casque, le lion doré qui en formait le cimier se détacha et tomba : « *Hoc est signum Dei*, » dit-il tristement. Il n'en continua pas moins à aller ranger son armée. Pour arrêter la marche des Lorrains, son artillerie fut établie sur la route, à un endroit où elle était un peu élevée. A sa gauche était la rivière ; à droite une pente couverte de bois ; le ruisseau d'Heuillecour, assez profond et coulant presque partout entre deux

haies, couvrait son front et lui servait de retranchement. Josse de Lalain, grand bailli de Flandre, commandait l'aile gauche qui s'appuyait à la rivière. Le Duc et le grand bâtard étaient au centre, sur le chemin, avec l'artillerie et presque tous les gens de pied. Les Lombards formaient la droite; c'était Jacques Galeotto qui les commandait. Le comte de Campo-Basso avait enfin accompli sa trahison, et tenu parole au roi, en partant deux jours auparavant avec son frère Angelo et son cousin le sire Jean de Montfort. Les chefs qui commandaient les Français du duché de Bar avaient ordre de ne le point recevoir, à cause de la trêve que le roi voulait toujours faire le semblant d'observer fidèlement. Alors il s'en alla occuper les ponts de Bouxières-les-Dames[1] sur la Meurthe, et de Condé sur la Moselle, afin de couper aux Bourguignons le chemin de la retraite, et de tomber sur les fuyards. Il avait en outre eu soin de laisser dans l'armée treize ou quatorze personnes pour crier « sauve qui peut! » et commencer la déroute. D'autres étaient chargés de suivre de l'œil le duc de Bourgogne et de le tuer dans le désordre de la fuite.

Dès que Campo-Basso sut que le duc de Lorraine était à Saint-Nicolas, il se présenta à lui avec sa troupe. Il avait arraché son écharpe rouge et sa croix de Saint-André. Le duc René écouta ses plaintes sur l'affront qu'il avait reçu du duc de Bourgogne, et son dessein de se venger. Le capitaine italien rappela ensuite la fidélité qu'il avait autrefois montrée à la maison d'Anjou, les services qu'il avait rendus au duc Jean de Calabre, les récompenses qu'il en avait reçues, et dont il demandait seulement la confirmation.

[1] Aujourd'hui Castine.

Il était prêt, disait-il, à donner encore sur l'heure même, et les armes à la main, des preuves de son zèle.

Le duc René en parla à ses capitaines suisses. « Nous « ne voulons point que ce traître d'Italien combatte à nos « côtés, dirent-ils tous, nos pères n'ont jamais usé de tels « gens ni de telles pratiques pour gagner l'honneur de la « victoire. » Le comte de Campo-Basso se retira, espérant du moins qu'au poste qu'il avait pris il pourrait encore faire du mal à son ancien maître, mais regrettant de ne lui en point faire davantage.

Le commandement des gens de pied de l'avant-garde fut donné à Guillaume Herter, de Strasbourg, celui qui avait si bien combattu à Morat; le comte Oswald de Thierstein commandait la cavalerie. Ils avaient avec eux le bâtard de Vaudemont, les sires Jacques de Wisse, Malortie, d'Oriole, de Bassompierre, de Domp-Julien, de l'Étang, tous Lorrains ou Français. Cette avant-garde était de neuf mille hommes; c'était plus que toute l'armée bourguignonne. Elle marchait sous le guidon du duc René, qui portait l'ancienne devise des ducs de Lorraine: un bras armé sortant d'un nuage, et tenant une épée avec les mots: « Toutes pour une. »

Le corps de bataille était sous les ordres du duc René, sans autre chef ni lieutenant que lui. Il faisait porter par le sire de Vaudrei sa bannière de Lorraine représentant l'Annonciation. Pour empêcher toute jalousie, et suivant la coutume des Suisses, toutes les autres bannières étaient au même lieu sous bonne garde, et devaient marcher toujours ensemble jusqu'à la victoire. Ainsi l'on voyait là rassemblées les bannières du duc d'Autriche, de l'évêque et de la ville de Strasbourg, de l'évêque et de la ville de Bâle, de Berne, de Zurich, de Fribourg, de Lucerne, de

Soleure, et de toutes les villes et communes de l'alliance.

Le duc René était sur un cheval gris, nommé la Dame, qu'il avait monté à Morat; par-dessus son armure il portait un habillement à ses couleurs rouge et gris-blanc, et une robe de drap d'or, dont la manche droite était ouverte. La housse de son cheval était aussi de drap d'or, avec une double croix blanche. Autour de lui étaient huit cents chevaux; c'était la noblesse de Lorraine: les comtes de Bitche, de Salm, de Linange, de Pfaffen-Hoffen, et les sires de Gerbevillers, de Ligniville, de Nettancourt, de Ribeaupierre, d'Haussonville, de Lenoncourt. Les serviteurs de sa maison, et jusqu'à ses secrétaires, chevauchaient armés dans cette noble troupe, qui tenait la droite du corps de bataille. L'arrière-garde n'était composée que de huit cents couleuvriniers.

D'après le rapport des cavaliers qu'on avait envoyés devant, et d'après les informations qu'avait données le comte de Campo-Basso, l'ordonnance de l'armée ennemie était assez bien connue. Deux Suisses, que la misère avait forcés à s'enrôler chez les Bourguignons, et qui s'en vinrent rejoindre les gens de leur pays, expliquèrent encore mieux la position de l'ennemi; ils s'offrirent à servir de guides.

Toute cette armée marchait joyeuse et empressée. La neige tombait à gros flocons; le jour en était obscurci; on ne voyait pas loin devant soi. Une décharge de l'artillerie des Bourguignons, tirée hors de portée, indiqua qu'on approchait. Les Suisses s'arrêtèrent: un vieux prêtre de leur pays leur fit la prière. « Dieu combattra « pour vous, dit-il, le Dieu de David, le Dieu des ba- « tailles! » Tous s'étaient mis à genoux; ils baisèrent la terre neigeuse. Le duc René était descendu pour prier

avec eux. Il remonta à cheval, et leur adressa la parole en allemand : « Mes enfants, dit-il, puisque l'ennemi « est assez téméraire pour nous attendre et accepter la « bataille, il nous en faut tirer une mémorable ven- « geance. »

En attaquant de front l'artillerie des Bourguignons sur la grande route, on eût perdu beaucoup de monde. Guillaume Herter, avec son avant-garde, se porta à la gauche, et, suivant un ancien chemin, le long du ruisseau, s'en alla passer dans le bois, derrière le coteau où s'appuyait la droite de l'ennemi. Pendant ce temps-là, le ciel commença à s'éclaircir. Le duc René, voyant que cette aile avait laissé un espace entre elle et la lisière du bois, voulut aussi la tourner par là et au plus près. Il envoya quatre cents chevaux. Cette attaque fut malheureuse. Le sire de la Rivière, à la tête de la cavalerie bourguignonne, pressait déjà vivement les Lorrains, lorsque tout à coup parut sur la hauteur l'avant-garde de Guillaume Herter. Il avait avec lui des gens d'Uri et d'Unterwalden ; on entendit retentir au loin, et par trois fois, le son de leurs trompes. Le duc de Bourgogne, reconnaissant ce son terrible qui lui rappelait Granson et Morat, se sentit glacé au fond du cœur. Cependant le courage ne pouvait lui manquer ; comme on le disait communément, jamais peur ne se laissa voir sur son visage, et il ne craignait rien en ce monde que la chute du ciel. Il fit changer de front à ses archers, et les tourna contre les Suisses, qui descendaient du coteau sur sa droite.

Parmi le découragement de tous, environné par une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne, on le voyait s'en aller d'un lieu à l'autre, ranger ses hommes, les ranimer par menaces ou par exhortations,

et donner ses ordres tout comme s'il y avait eu quelque espérance à concevoir. Autour de lui, quelques fidèles serviteurs dont il avait méconnu les conseils, Rubempré, Contai, Galeotto, le grand bâtard, le comte de Chimai, faisaient aussi tous leurs efforts. Mais rien ne pouvait arrêter l'élan des Suisses. La cavalerie se porta au-devant d'eux sans retarder leur marche ; une décharge de couleuvrines à main, qui renversa mort Galeotto et beaucoup d'autres cavaliers, acheva la complète déroute de l'aile droite.

L'aile gauche, que commandait Josse de Lalain, ne pouvait faire une meilleure défense. Elle fut bientôt enfoncée et poursuivie vivement sur la route et le long de la rivière par le duc de Lorraine et sa cavalerie. Les fuyards croyaient passer sur le pont de Bouxières ; Campo-Basso le gardait. En même temps la garnison fit une sortie. Bientôt les Bourguignons virent s'élever derrière eux les flammes qui achevaient de consumer leur camp. Toute l'armée fut en peu d'instants dispersée : les uns se jetant dans la Meurthe pour essayer de la traverser ; les autres s'enfonçant dans les bois ou gagnant les campagnes.

La bataille avait peu duré et n'avait pas été meurtrière. La poursuite fut terrible ; deux heures après la chute du jour, les Lorrains, les Allemands, les Suisses, les habitants du pays eux-mêmes couraient encore de tous côtés, tuant sans défense ceux qu'ils rencontraient.

Après avoir poussé avec ses cavaliers jusqu'à Bouxières, le duc René reprit le chemin de sa capitale qu'il venait de délivrer. Il demandait à chacun si l'on ne savait pas quelque nouvelle du duc de Bourgogne, si l'on ne savait point quelle route il avait prise, s'il n'était point blessé,



En lan de l'incarnation
mille quatre-cent septante six
veille de l'apparution
fut le Duc de Bourgogne occis
Et en bataille ici transcy
ou croix fut mise pour mémoire
René Duc de Lorraine mercy
Rendant à Dieu pour la Victoire.

ou si quelqu'un ne l'avait point fait prisonnier. Personne ne pouvait lui en rien dire. Il fit son entrée à Nanci par la porte Notre-Dame. Cette vaillante garnison, qui contre toute apparence avait soutenu un si long et si terrible siége, et les habitants qui avaient tant souffert pour se conserver à lui, se jetaient en foule au-devant de ses pas. Malgré leur dénûment, ils avaient illuminé la ville. Le duc commença par aller remercier Dieu dans l'église Saint-Georges; puis on le conduisit jusqu'à son hôtel, aux cris de « vive le duc René! vive notre bon et vaillant sei-« gneur! » Pour lui montrer quelles souffrances on avait endurées, le peuple avait imaginé de ranger en tas devant sa porte toutes les têtes de chevaux, de chiens, de mulets, de chats et autres bêtes immondes, qui depuis quelques semaines étaient la seule nourriture des assiégés.

Le lendemain, jour des Rois, le duc René continua à s'enquérir avec anxiété de ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. On chercha parmi les morts. Sur ce triste champ de bataille, furent successivemant trouvés le sire de Rubempré, qui avait si doucement gouverné la Lorraine; le sire de Contai, ce fidèle conseiller du Duc; le seigneur Galeotto, dont la loyauté faisait tant de honte à la trahison de Campo-Basso; Frédéric de Florsheim, qui commandait les Badois au service de Bourgogne; le sire de Vaux-Marcus, qui s'était fait serviteur du Duc la veille de Granson, et n'avait connu de lui que ses revers. Bien d'autres vaillants gentilshommes furent reconnus parmi les morts, mais on ne découvrit point le corps du duc de Bourgogne. Les prisonniers furent interrogés: il y en avait un grand nombre et des plus illustres. A chaque moment on en amenait de nouveaux qu'on avait crus

morts ou en fuite: le grand bâtard, son fils aîné[1]; le comte de Nassau; Philippe comte de Rothelin, fils du margrave Rodolphe; le comte de Chimai; Hugues de Château-Guyon; Olivier de La Marche; le fils du sire de Contai; Josse de Lalain, qui avait été fort blessé; enfin les plus grands seigneurs et les plus sages hommes de la Flandre et de la Bourgogne. Aucun ne pouvait dire ce qu'était devenu leur maître. Les uns rapportaient que, lorsqu'il avait vu son armée en déroute, on l'avait entendu crier : « A Luxembourg! » D'autres racontaient qu'au fort de la mêlée, il avait reçu un si rude coup de hallebarde qu'il en avait été étourdi et ébranlé, mais le sire de Cité l'avait soutenu et remis sur ses arçons; qu'alors il s'était de nouveau élancé comme un lion parmi les combattants; le sire de Cité, abattu au même moment, n'avait pu le suivre, ni savoir de quel côté il était allé[2].

Le duc René, pour savoir quelle route il avait pu prendre, envoya des messagers de toutes parts, et fit demander jusqu'à Metz si l'on n'avait rien appris de lui.

Pendant ce temps-là les fuyards répandaient partout des récits de toutes sortes sur le duc de Bourgogne[3]; quelques-uns s'étaient enfuis avant même que le combat fût commencé; d'autres, au milieu du désordre, n'avaient pu rien distinguer de ce qui se passait auprès du Duc, puisqu'il faisait nuit lorsque la bataille s'était terminée. En outre, tous ces hommes étaient encore remplis d'épouvante et de trouble. Les réponses qu'ils faisaient aux questions que chacun s'empressait de leur faire, étaient mal entendues, exagérées, rapportées à faux. De telle

[1] Histoire généalogique. = [2] Gollut. = [3] Amelgard.

façon qu'en peu d'instants il se forma dans les pays voisins, et de proche en proche dans tout le royaume et en Flandre, des opinions diverses sur la disparution du duc de Bourgogne. Ici, on affirmait qu'il s'était enfermé dans un château du pays du Luxembourg; là, qu'un de ses serviteurs l'avait ramassé blessé sur le champ de bataille, et le soignait dans une retraite inconnue. Ailleurs, on disait qu'un seigneur d'Allemagne l'avait fait prisonnier et l'avait secrètement emmené de l'autre côté du Rhin. La croyance générale, celle qui plaisait le plus aux peuples, comme plus merveilleuse, c'est qu'il n'était pas mort, et que bientôt on le verrait reparaître. « Gardez-« vous bien, disait-on dans quelques villes de ses états, « de vous comporter autrement que s'il était vivant « encore, car ses vengeances seraient terribles à son « retour. »

Cependant, le lundi au soir, le comte de Campo-Basso, qui peut-être en savait plus que nul autre sur le sort du Duc, amena au duc René un jeune page nommé Jean-Baptiste Colonna, d'une illustre maison romaine, qui, disait-il, avait vu de loin tomber son maître, et saurait bien retrouver la place.

Le lendemain, mardi 7 janvier, sous la conduite de ce page, on se mit à chercher de nouveau le corps. Il se dirigea vers l'étang de Saint-Jean, à environ trois portées de couleuvrine de la ville. Là, à demi enfoncés dans la vase du ruisseau qui remplit cet étang, près de la chapelle de Saint-Jean de l'Atre, étaient une douzaine de cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse de la maison du Duc s'était, comme les autres, mise à cette triste recherche : elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face. Elle avança et

retourna le corps : « Ah ! mon prince ! » s'écria-t-elle ; on y courut. En dégageant cette tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva ; les loups et les chiens avaient déjà commencé à dévorer l'autre joue ; en outre, on voyait qu'une grande blessure avait profondément fendu la tête depuis l'oreille jusqu'à la bouche.

En cet état ce corps était presque méconnaissable. Cependant, en l'examinant avec soin, Mathieu Lupi, son médecin portugais, Denis, son chapelain, Olivier de La Marche, son chambellan, et plusieurs valets de chambre, le reconnurent sans en pouvoir douter. Des marques certaines ne pouvaient donner lieu à aucune méprise. On retrouva au cou la cicatrice de sa blessure de Montlhéri. Deux dents qui lui manquaient, depuis une chute qu'il avait faite ; ses ongles, qu'il avait la coutume de porter plus longs qu'aucune personne de sa cour ; la trace de deux abcès qu'il avait eus, l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre ; un ongle retourné dans la chair à l'orteil gauche ; l'anneau qu'on lui avait vu au doigt, étaient autant de signes assurés.

On lava ce corps avec de l'eau chaude et du vin ; alors il fut pleinement reconnu par ses serviteurs désolés et par le grand bâtard son frère. Outre la plaie de la tête, il était percé de deux coups de pique ; l'un traversait les cuisses, l'autre s'enfonçait au bas des reins.

Dès que le duc de Lorraine sut qu'on avait enfin trouvé le corps du duc Charles, il ordonna qu'on le transportât dans la ville. Quatre gentilshommes chargèrent sur leurs épaules la litière où il fut placé. Le corps fut déposé chez un nommé Georges Marquis, sous une tente de satin noir ; le lit de parade était en velours noir ; le corps était revêtu d'une camisole de satin blanc, et recouvert d'un manteau



Le Corps du Duc Charles retrouvé.

de satin cramoisi ; une couronne ducale, ornée de pierreries, entourait son front défiguré. On lui avait chaussé des houzeaux d'écarlate et des éperons dorés. Le duc de Lorraine s'en vint jeter de l'eau bénite sur le corps du malheureux prince. Il lui prit la main par-dessous le poêle : « Ah ! cher cousin, dit-il les larmes aux yeux, Dieu veuille « avoir votre âme ! vous nous avez fait bien des maux et « des douleurs ! » puis il baisa cette main, se mit à genoux, et resta un quart d'heure en prière.

Le corps fut ensuite solennellement levé et transporté à l'église Saint-Georges. Le cortége était pompeux ; tous les seigneurs de Bourgogne, et les serviteurs du Duc qui avaient été faits prisonniers, assistaient tristement aux funérailles de leur maître et de cette superbe puissance de Bourgogne ruinée et perdue à jamais par sa faute. Les bourgeois, les magistrats et le clergé de la ville ; les seigneurs de Lorraine, les capitaines de Suisse et d'Allemagne, suivaient le convoi. Enfin venait le duc René lui-même, à pied, revêtu de sa cotte d'armes, traînant un long manteau de deuil, et portant pour marque de sa victoire une longue barbe d'or[1] pendant jusqu'à sa ceinture, selon un usage des anciens preux et des Romains d'autrefois.

Chacun, en suivant le corps de ce grand prince, qui avait voulu être le maître de toute la chrétienté, qui avait tenté de si merveilleuses entreprises, qui avait depuis dix ans tenu en alarmes rois, empereurs et peuples, faisait de pieuses réflexions sur le néant des choses humaines et les voies terribles de la Providence. En déplorant cette mort cruelle, dont ses plus grands ennemis ne pouvaient s'em-

[1] *Sic illis aurea barba.* (PERSE.)

pêcher d'être émus et consternés, on songeait cependant aux Liégeois qu'il avait fait massacrer impitoyablement, aux habitants de Nesle, aux garnisons de Briey et de Granson, et l'on disait que jamais homme n'avait mieux mérité de mourir par l'épée. D'autres voyaient l'arrêt de sa perte dans la façon déloyale dont il avait livré le connétable. On parlait aussi du supplice récent de ce malheureux Siffrein de Baschi et de ses compagnons. Les paroles que le Duc avait dites un an auparavant aux États de Lorraine, en leur promettant de faire à jamais sa demeure à Nanci; le serment qu'il avait juré d'y rentrer pour la fête des Rois, revenaient en mémoire, et semblaient comme des oracles du destin dont la mort seule découvre le sens.

Comment et par quelle main avait péri le duc Charles, c'est ce qui ne fut jamais complétement avéré. Bien des gens demeurèrent persuadés que les hommes apostés par le comte de Campo-Basso l'avaient tué ou du moins achevé. Toutefois on raconta généralement que le premier coup lui avait été porté à la tête par un boulanger de Nanci, nommé Humbert [1]; qu'ensuite, ayant voulu traverser le ruisseau de l'étang de Saint-Jean, la glace avait enfoncé sous les pas de son cheval. Alors, disait-on, il avait crié à un cavalier qui le poursuivait: « Sauvez le duc de Bourgogne; » mais cet homme d'armes, qui se nommait Claude Bazemont, châtelain de la Tour du Mont, à Saint-Dié, était sourd; malheureusement il crut entendre: « Vive Bourgogne! » et porta au Duc les derniers coups. On prétend qu'il mourut de chagrin, quand il sut que c'était lui qui avait donné la mort à un si grand prince.

[1] Specklin. — Récit à la suite de Comines.

Toutefois le délai qui s'était écoulé avant qu'on retrouvât son corps, avait donné aux bruits répandus et accrédités par les fugitifs le temps de s'emparer des esprits du vulgaire. Lorsqu'on apprit la vérité, on n'y voulut plus croire. Il fut impossible de persuader aux peuples que le duc de Bourgogne était mort. Mille histoires fabuleuses se débitaient : on l'avait vu à tel endroit; c'était en tel pays qu'il était caché; on le tenait enfermé dans une prison; il s'était caché en un couvent. Enfin, dix ans après, il y avait encore des gens qui faisaient la gageure qu'on allait voir reparaître ce grand duc Charles, et des marchands livraient leur marchandise gratuitement, sous condition qu'on la leur paierait le double, lors de son prochain retour[1].

Une telle croyance contribuait encore à accroître sa renommée, et à en faire comme une sorte de personnage merveilleux, sujet continuel des entretiens populaires. Quant aux gens sages de son temps, ils portaient sur lui un jugement plus réfléchi. C'était pour eux une grande occasion de moraliser[2], et d'expliquer les justices que Dieu sait faire, même dans cette vie. Ils disaient que nul prince n'était né avec de plus grandes et de plus belles qualités : ami de la justice et du bon ordre ; loyal et amoureux de l'honneur ; chaste, sobre, tempérant, actif, vigilant, dur à la fatigue et à la souffrance ; vaillant par merveille ; rude, mais cependant bon et pitoyable, surtout pour les pauvres et petites gens. Mais, disait-on, la splendeur de cette maison de Bourgogne, qui avait semblé arbitre entre la France et l'Angleterre, ces deux plus puissants royaumes de la chrétienté, et qui avait servi d'asile

[1] Amelgard. — [2] Amelgard. — Comines. — Specklin.

hospitalier à Édouard de Lancastre et au dauphin Louis: ce faste qu'avait tant aimé le duc Philippe; tous ces grands seigneurs dont il avait formé sa cour et le service de sa maison; plus que tout cela, le pouvoir absolu gagné sur les vassaux et conquis sur les villes, avaient de bonne heure ébloui sa jeunesse, et lui avaient inspiré un prodigieux orgueil.

Une fois devenu le maître, il n'avait plus voulu rencontrer obstacle ni contradiction; il avait tout rapporté à lui; ce qui lui arrivait d'heureux semblait toujours lui appartenir en propre, et il n'en attribuait rien ni à la protection divine ni au savoir-faire de ses serviteurs. De la sorte, ne refusant jamais rien à son idée ni à sa passion, de juste qu'il était, on l'avait vu devenir tyrannique, plein de prévention et de cruauté; de loyal, il était devenu aussi perfide que la plupart des autres princes, et son impétueuse ardeur ne s'arrêtait plus aux empêchements que l'honneur pouvait mettre à sa volonté.

Son désir de gloire et de puissance s'était tourné à rêver l'empire du monde entier. Alors il avait accablé ses peuples d'impôts, sa noblesse de fatigues, et s'était précipité dans de folles guerres. Corrompu par l'orgueil, il n'avait pas même été ce qu'il semblait surtout appelé à devenir, un grand chef de guerre. Sauf les expéditions contre les malheureux Liégeois, où il avait eu affaire à des séditieux insensés, il n'avait jamais réussi à rien. Sans parler même de cette guerre contre les Suisses, qui l'avait perdu, on l'avait vu échouer devant Amiens, Beauvais et Neuss.

C'est qu'il ne suffisait point de rendre de belles ordonnances sur les gens de guerre, de les faire exécuter, de maintenir une bonne discipline, de connaître les moindres

détails, de donner l'exemple de l'activité, de la patience et du courage; il fallait pour le gouvernement d'une armée, comme pour le gouvernement d'un état, de la prudence et de la docilité aux bons avis. D'ailleurs, s'il était ferme dans le commandement, il ne savait pas gagner le cœur des soldats ni leur donner cette sorte de joyeuse impétuosité qu'inspire un chef lorsque, même à travers sa rudesse, il leur montre affection et confiance. Le duc Charles n'aimait personne; sa colère était violente, mais froide, hautaine et outrageante. Il eut autour de lui jusqu'au dernier moment des serviteurs fidèles et même dévoués, parce qu'il s'en trouve toujours qui, malgré tout, s'attachent à leur prince et à leur maître, tant ils le regardent comme au-dessus d'eux; mais tous ses peuples et tous ses soldats avaient fini par l'avoir dans une haine extrême.

Quant aux ennemis qu'il s'était faits, il les avait mis au point qu'il leur fallait le détruire pour se sauver; le plus redoutable de tous était le roi de France. Les dix années du règne du duc Charles n'avaient été pour ainsi dire qu'une lutte de force ou de ruse contre cet habile et puissant adversaire. Sans doute il ne devait pas se fier au roi, qui avait toujours eu de mauvais desseins contre lui. Il était toutefois évident que le Duc de Bourgogne aurait pu avoir la paix ou du moins de longues et durables trêves avec le royaume. Par malheur, dès les premiers temps, ce fut à qui détruirait l'autre, et le combat n'était pas égal.

Le roi de France, vaillant de sa personne, avait moins de courage dans ses résolutions que le duc Charles. Il avait aussi de bien plus grands embarras et plus de périls intérieurs dans le gouvernement de ses états; mais c'était

à la fois le plus actif et le plus patient des hommes. Lorsque le duc de Bourgogne avait conçu un projet, il s'y obstinait follement; et quand enfin il y voyait trop d'obstacles, il se précipitait dans un autre. Le roi, au contraire, sans varier dans son dessein, ne mettait jamais nulle fierté à y réussir par un moyen plutôt que par un autre. La vivacité de son génie le portait à s'ennuyer assez vite de ce qui tardait trop, et alors il changeait non de but, mais de chemin. Il réduisit ainsi tous ses ennemis les uns après les autres, sachant attendre l'occasion, et surtout réparer ses fautes, parce qu'il les connaissait et savait mieux que personne en quoi et pourquoi il s'était trompé. . . . .

Quant à la ruse et au manque de foi, l'un ne pouvait guère en faire de reproches à l'autre; mais chacun y faisait voir tout son naturel, et l'emportement du Duc donnait quelque chose de brutal et de scandaleux à ses trahisons, comme à Péronne ou pour le connétable et la duchesse de Savoie. De même ils étaient tous les deux sanguinaires, ainsi que la plupart des princes de leur temps, et faisaient peu de compte de la vie des hommes. Mais le Duc était cruel par colère, et le roi par vengeance: l'un fit périr plus de gens par les massacres, et l'autre par les supplices. . . . .

La connaissance des hommes était peut-être le plus grand avantage du roi sur le Duc. L'un ne voyait en eux que les instruments de sa volonté et ne savait que s'en faire obéir; tous lui étaient bons lorsqu'ils semblaient dociles et exacts à le servir. L'autre, par goût autant que par habileté, entrait en commerce avec eux, s'insinuait dans leur confiance, aimait à leur donner l'idée de son esprit et de sa pénétration, savait les faire parler, au

risque de trop parler lui-même. Il n'avait pour personne une affection véritable, et nul n'était si méfiant; mais ceux qui étaient vaillants lui plaisaient; ceux qui étaient doctes et sages dans le conseil lui semblaient d'un prix infini; il faisait grand cas de ceux qui parlaient bien; il se divertissait à deviser avec ceux qui étaient spirituels; un valet qui montrait du discernement et de la finesse lui gagnait le cœur; et encore qu'il ne crût guère à la droiture et à la ferme probité, il la trouvait honorable quand il la rencontrait.

Bien différent de ce génie variable et qui savait se ployer à tout, Charles avait une âme où rien ne trouvait accès; elle semblait comme ses membres les jours de bataille, enfermée dans une armure de fer. Aussi y avait-il une grande différence dans la manière dont chacun était servi. Le roi avait partout des gens choisis pour lui être utiles spécialement en telle ou telle chose, en telle ou telle circonstance. Il les gagnait par son argent, il est vrai, mais aussi par ses bonnes façons et ses flatteries. Au contraire des autres princes, il aimait mieux flatter les autres que d'être flatté, jugeant que la duperie est du côté de celui qui reçoit les louanges. C'est ainsi que dans les traités, dans les pourparlers, dans toutes les pratiques secrètes, il trouvait toujours son profit.

Ses propres serviteurs, qu'il voyait sans cesse d'un œil méfiant, qu'il négligeait lorsqu'ils lui étaient moins utiles, dont il était sujet à se lasser et à s'ennuyer, avaient fini par lui être plus fidèles et à prêter beaucoup moins l'oreille à tout ce qu'on pouvait tramer contre lui. Ils avaient appris à le craindre davantage, à avoir peur de sa subtilité qui savait tout découvrir ou deviner, et de sa vengeance qui était cruelle et impitoyable lorsqu'il n'y avait

pas de danger ; lui, de son côté, avait été enseigné par ses propres fautes à mieux ménager les hommes auxquels il avait affaire. Pendant ce temps-là, le duc de Bourgogne perdait l'un après l'autre ses conseillers et ses serviteurs, presque sans les regretter, tant il les écoutait peu.

Quant à la puissance de chacun, elle n'était pas non plus comparable. Toutes vastes et nombreuses qu'étaient les seigneuries du duc de Bourgogne, elles avaient bien moins d'habitants que le royaume : le roi pouvait facilement avoir des armées beaucoup plus nombreuses ; il pouvait aussi lever de bien plus forts impôts. Les libertés de la Flandre avaient été, il est vrai, presque entièrement détruites; toutefois les peuples n'y étaient pas encore bien accoutumés à être taxés sans leur consentement; tandis que l'inertie et la muette patience des Français à supporter une si complète tyrannie [1] étaient un sujet de surprise pour ceux qui vivaient hors du royaume.

Quant à la guerre, le roi avait eu grande crainte de la faire, et le Duc s'y regardait toujours comme assuré de la victoire. Cependant elle eût été au moins douteuse. Le Duc était d'une grande vaillance, mais le roi n'en avait pas moins, et de plus conservait son sang-froid au plus fort du péril. L'un comme l'autre avaient de vaillants capitaines ; toutefois en Bourgogne on n'en nommait aucun dont la renommée fût pareille à la renommée du comte de Dammartin, du maréchal Rouault, du sire

[1] Thomas Basin, évêque de Lisieux. La chronique citée dans cette histoire et ailleurs, sous le nom d'Amelgard, est, au moins en grande partie, de Thomas Basin; il était, comme il le raconte dans un autre manuscrit, serviteur de monsieur Charles, frère du roi, et quitta le royaume après la conquête de la Normandie, en 1466.

de Beuil, du capitaine Sallazar, et de beaucoup d'autres, qui avaient vu les anciennes guerres et chassé les Anglais du royaume.

C'est ainsi qu'après la chute du duc Charles on raisonnait sur ce qui avait précipité si rapidement et sans retour cette glorieuse maison de Bourgogne, dont les quatre ducs, l'un après l'autre, avaient décidé de toute chose dans la chrétienté, et occupé sans relâche les bouches de la renommée. Toute la faute en était attribuée, non à la fortune [1], mais à la juste punition des fautes du dernier Duc. Quelque habile qu'on trouvât la conduite du roi, qui avait si bien su en profiter, on ajoutait que, même sans lui, la démence de son adversaire devait amener sa ruine. La preuve en était manifeste, puisqu'il avait bien pu amener toutes choses au point de périr par la main des Suisses et des Allemands, ses anciens et fidèles alliés.

Le duc Charles de Bourgogne, lorsqu'il fut tué devant Nanci, avait régné neuf années et demie, et il était âgé de quarante-quatre ans. Il était de taille moyenne, d'une complexion robuste, d'une santé vigoureuse; ses cheveux étaient noirs, et il tenait aussi d'Isabelle de Portugal, sa mère, un teint brun, l'œil noir et le regard vif. Il avait été marié trois fois, à Catherine de France, morte encore enfant; à Isabelle de Bourbon, dont il avait eu mademoiselle Marie de Bourgogne, son unique fille et sa seule héritière; enfin à Marguerite d'York, qu'il laissait veuve et sans enfants. Comme son bisaïeul Philippe-le-Hardi, il avait vécu chastement; on ne lui avait point connu de maîtresses, et il ne laissa aucun bâtard. Il eut même si

[1] Comines.

peu de goût pour la société des femmes, que ce fut un sujet de calomnie contre lui.

Son corps resta enseveli dans l'église de Saint-Georges de Nanci jusqu'en 1550, où l'empereur Charles-Quint, son petit-fils, le redemanda à la duchesse douairière de Lorraine, pour lui ériger un tombeau à Bruges.



Chapelle de Lanchals à Bruges.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477.

LIVRE PREMIER.

Le roi apprend la bataille de Nanci. — Ses résolutions. — Le roi s'apprête à la guerre. — Soumission du duché de Bourgogne. — Lettre de mademoiselle de Bourgogne. — Elle apprend la mort de son père. — État de la Flandre. — Olivier le Dain. — Le roi arrive en Picardie. — Nouveaux projets du roi. — Négociation pour le Hainault. — Exactions en Bourgogne. — Ambassade envoyée au roi. — Les États de Flandre. — Ambassade des États de Flandre au roi. — Sédition à Gand. — Lettre du chancelier de Bourgogne à sa femme. — Supplice d'Hugonet et du sire d'Imbercourt. — Prise d'Hesdin et de Boulogne. — Siége d'Arras. — Rigueurs exercées contre Arras. — La Bourgogne se soulève. — Bonne intelligence avec l'Angleterre. — Négociation pour le mariage du dauphin. — Surprise de Tournay. — Occupation de Cambrai. — Guerre en Hainault. — Prise du Quesnoi. — Prise d'Avesnes. — Nouvelles négociations pour le mariage du dauphin. — Mort du duc de Gueldres. — Siége de Saint-Omer. — Le grand bâtard de Bourgogne remis au roi. — Mariage de mademoiselle de Bourgogne.

Le roi savait que l'armée du duc de Lorraine et des Suisses était arrivée devant Nanci. Connaissant bien le duc Charles, il ne doutait guère qu'il n'advînt tout aussitôt

quelque grande chose. Les dernières lettres de monsieur de Craon, qui commandait ses troupes sur les marches de Lorraine, l'avaient mis en grande impatience d'avoir des nouvelles.

Dès lors commençait à s'exécuter le règlement par lequel il avait ordonné que sur les routes il y eût, de quatre lieues en quatre lieues environ, dans les gros bourgs et villages, des maîtres assermentés tenant chevaux courants pour le service du roi. De sorte que les coureurs et porteurs de dépêches qu'il expédiait ou qu'on envoyait vers lui, trouvant à changer sur-le-champ de monture, arrivaient promptement d'un bout du royaume à l'autre. D'heure en heure le roi attendait des lettres de Lorraine à son château du Plessis. Tous les gens de sa cour étaient fort curieux aussi de savoir l'événement de cette guerre, soit pour l'intérêt qu'ils y prenaient eux-mêmes, soit pour être les premiers à l'annoncer au roi, bien assurés de gagner ainsi ses bonnes grâces et quelque riche récompense [1].

C'était le 5 janvier que s'était donnée la bataille de Nanci. Le 9, de grand matin, comme il faisait encore nuit, arriva un chevaucheur qui apportait des lettres de Lorraine. Monsieur du Lude, qui ne couchait pas dans le château, en fut averti et fit venir le coureur. Cet homme n'osant pas refuser un seigneur en si grand crédit près du roi, lui remit les dépêches. Monsieur du Lude se rendit en toute hâte au Plessis, monta à la chambre du roi, et heurta à la porte. On lui ouvrit, il remit la lettre qu'écrivait monsieur de Craon.

La joie du roi était si grande et si subite qu'il ne savait

[1] Comines.





Marie

Sceau, Armes et Autographe de la duchesse Marie.

quelle contenance garder. Ce n'était pourtant que la première nouvelle, écrite le soir même de la bataille, lorsqu'on ne savait pas encore ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. Le roi envoya tout aussitôt quérir ses principaux serviteurs et capitaines de son armée qui avaient leur logis à Tours, tout auprès du Plessis. Ils arrivèrent, et le roi fut empressé de leur montrer les lettres.

L'heure de la messe était venue, il les mena avec lui; puis se fit servir à dîner, et les garda à sa table. Chacun, voyant son allégresse, montrait aussi un extrême contentement. Toutefois, quelques-uns ne se réjouissaient qu'en apparence, par crainte, et pour cacher le fond de leur pensée. On savait que le roi n'était jamais plus dur et plus cruel que dans la prospérité, et qu'on était toujours mieux avec lui lorsqu'il était dans le péril ou l'embarras. On lui connaissait de vieilles rancunes contre ceux qui avaient pris part soit à la ligue du bien public, soit aux diverses cabales de son frère et des autres grands seigneurs. S'il ne s'était pas vengé, ce n'était point par bonté, mais par précaution. Maintenant, il était audessus de tout, rien ne pouvait plus le gêner ni l'intimider: que n'allait-il pas faire? On allait voir des changements de toute sorte: des offices, des pensions, des domaines ôtés à qui les avait reçus; des procédures pouvaient même être entamées. Le temps était passé où le roi dissimulerait des soupçons qui, pour dire le vrai, étaient le plus souvent fondés. C'étaient toutes ces pensées que plus d'un convive s'efforçait de ne pas laisser lire sur son visage; mais, quels que fussent les semblants, il y avait plus de trouble que de satisfaction parmi plusieurs de ceux qui étaient pour lors assis à sa table. Quelques-

uns observaient la contenance de chacun, tâchaient d'apercevoir une mine soucieuse sous l'expression de la joie, remarquaient jusqu'à ceux qui en avaient perdu l'appétit et qui ne mangeaient point, se proposant sans doute d'en faire ensuite bon rapport au roi.

Pour lui, il parlait vivement à son ordinaire, sans avoir une autre pensée que les bonnes nouvelles de Lorraine, et s'entretenait surtout avec le chancelier et ses conseillers de ce qu'il convenait de faire. Déjà l'agitation de son contentement s'était tournée en délibération sur ce qu'il y avait à résoudre pour profiter le mieux possible du grand désastre de son ennemi. Qu'était devenu le duc de Bourgogne? Avait-il réussi à s'échapper, ou était-il tombé aux mains des Allemands? S'il en était ainsi, ne pourrait-il traiter avec eux, et racheter sa liberté moyennant une forte somme d'argent, lui qui avait de si riches trésors? Serait-ce donc chose sage de se déclarer sur-le-champ, et de se saisir des seigneuries de Bourgogne?

Telles étaient les idées dont le roi était occupé. Il se leva de table, promit à plusieurs de ceux qui étaient là une part dans les domaines du duc de Bourgogne, à supposer qu'il fût mort, et commença à prendre toutes ses dispositions. Il pensait que, si le Duc avait survécu, il se trouvait dénué de forces et de moyens; que son armée était détruite; qu'il avait perdu dans ces trois batailles ses plus vaillants serviteurs et ses plus sages conseillers; qu'ainsi l'on risquait peu à tenter de l'accabler dans sa détresse. Ce fut à cette résolution qu'il s'arrêta. Toutefois, selon son caractère, il ne voulut pas la mettre sur-le-champ et hardiment à exécution.

« Monsieur le comte, mon ami, écrivait-il à monsieur

de Craon, j'ai reçu vos lettres et les bonnes nouvelles que vous m'avez fait savoir, dont je vous remercie autant que je puis. Maintenant, il est temps de déployer vos cinq sens de nature, pour mettre le duché et comté de Bourgogne en mes mains. Pour ce, avec votre bande et le gouverneur de Champagne [1], si ainsi est que le duc de Bourgogne soit mort, mettez-vous dans les pays, et gardez-les. Si cher que vous m'aimez, faites-y tenir aux gens de guerre meilleur ordre encore que si vous étiez dedans Paris. Remontrez à ceux du pays que je veux les mieux traiter et garder que nuls de mon royaume, et qu'au regard de ma filleule, j'ai intention de parachever le mariage que j'ai fait déjà traiter de monsieur le Dauphin et d'elle. Monsieur le comte, j'entends que vous n'entrerez auxdits pays, et ne ferez mention de ceci, sinon que le duc de Bourgogne soit mort. Pourtant je vous prie que vous me serviez ainsi que j'en ai la fiance, et adieu. Écrit au Plessis-du-Parc, le 9 janvier. »

En même temps le roi fit une lettre pour les bonnes villes de Bourgogne[2]. Après avoir fait mention du malheur nouvellement advenu à monsieur le duc de Bourgogne, il remontrait que, dans le cas où ledit seigneur serait mort ou pris, ce qu'à Dieu ne plaise, les sujets du duché devaient bien savoir que leur pays était de la couronne et du royaume. Mademoiselle de Bourgogne étant aussi sa plus proche parente et sa filleule, il voulait de toute façon, garder son droit comme le sien propre. Le roi semblait du reste s'en remettre à la délibération et à la sagesse des bonnes villes, les requérait de lui faire savoir leur volonté sur cette affaire, et promettait aux Bourguignons de

[1] Monsieur de Chaumont d'Amboise. = [2] Pièces de Comines.

pourvoir à leurs demandes en telle sorte qu'ils seraient contents.

Tout en essayant ainsi les voies de persuasion, il avait bien le dessein de n'en pas rester là, et de faire, s'il le fallait, avancer son armée en Bourgogne [1]; sauf, si le Duc n'était pas mort, à alléguer que cette précaution avait été nécessaire pour empêcher les Allemands de se saisir d'une des provinces du royaume.

Dès le même jour le bâtard de Bourbon, amiral de France, et le sire de Comines eurent ordre de partir sur l'heure et de prendre leur route vers la Picardie et l'Artois. Ils avaient pouvoir de recevoir et de requérir soumission de tous les pays de la domination du duc Charles; pour mieux les guider dans leur conduite, le roi leur avait permis d'arrêter les coureurs de la poste et les messagers, afin de savoir si le duc était mort ou vivant.

D'autres furent encore envoyés en Flandre et ailleurs, mais c'étaient des gens de moindre état et moins connus, qui avaient commission d'aviser secrètement à ce qui pourrait être fait de mieux pour les intérêts du roi.

Il n'oublia pas non plus d'écrire cette nouvelle aux bonnes villes et aux principaux seigneurs du royaume, particulièrement au duc de Bretagne.

Le lendemain arriva un nouveau courrier avec des lettres du duc de Lorraine, qui racontaient la journée de Nanci en grand détail, et comment le corps du duc Charles avait été retrouvé parmi les morts. Cette nouvelle mit le comble à la joie du roi. Dès le jour même il alla en pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, qui était une de ses dévotions particulières. De nouvelles lettres furent

[1] Comines.

écrites aux bonnes ville de Bourgogne. Cette fois il ne se bornait point à promettre sa royale protection à mademoiselle Marie de Bourgogne; il rappela le titre auquel le duché avait été possédé par les derniers Ducs, et la clause de réversion à la couronne, que le roi Jean et le sage roi Charles V avaient insérée, en constituant cet apanage à Philippe-le-Hardi. Le roi, tout en procédant par droit, n'omettait rien de ce qui pouvait lui rendre les gens de Bourgogne soumis ou favorables, et leur donner espérance de se trouver bien sous son gouvernement[1].

De toutes façons, et malgré de si heureuses circonstances, le roi voyait que le moment était venu où il aurait besoin de son armée. Jusque-là il n'avait jamais voulu faire la guerre; maintenant qu'elle semblait ne lui offrir que profit sans péril, il était pressé de la commencer. Son premier soin fut de mettre, s'il était possible, un meilleur ordre dans la tenue des compagnies d'ordonnance. Il fit jurer par serment aux trésoriers de la guerre de payer régulièrement les gens d'armes et les archers; de ne détourner nulle somme pour leur usage particulier; d'assister aux revues; de réserver au profit du roi les gages de ceux qui auraient quitté le service et seraient absents sans congé; de ne payer les nouveaux officiers que du jour de leur commission; de payer en argent et jamais en chevaux ou denrées; de ne faire de retenue que pour la nourriture, mais point pour fourniture d'habits, selles ou garnitures de chevaux; de ne pas laisser les gens d'armes piller leurs archers, et si l'on ne pouvait les en empêcher, d'en avertir le commissaire, les secrétaires du du roi ou le roi lui-même. Afin de veiller aussi aux inté-

[1] Legrand et sa collection de pièces manuscrites. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines.

rêts des bourgeois et habitants, les trésoriers s'engageaient à acquitter les dettes que laisseraient les gens de guerre dans les lieux où ils avaient logé. Le serment était le plus fort que le roi eût su trouver. « Si je contreviens à « ce que j'ai promis, je prie la benoîte croix ici présente « de me punir de mort dans le bout de l'an. »

Le roi ne demeura que huit jours au Plessis, s'occupant des préparatifs et des règlements de la guerre. Déjà de bonnes nouvelles lui arrivaient de Bourgogne et d'Artois.

Monsieur de Craon, monsieur Charles d'Amboise, le prince d'Orange et l'évêque de Langres entrèrent en Bourgogne avec sept cents lances. Les États du duché s'étaient déjà assemblés à Dijon et délibéraient sur ce qu'il convenait de faire dans une conjoncture si difficile. Généralement on ne croyait pas à la mort du duc Charles ; c'était une puissante raison pour ne se point trop engager avec le roi. Les États ne se pressèrent donc point de se rendre aux propositions qu'on leur faisait en son nom. Le prince d'Orange, qui était le plus puissant seigneur des deux Bourgognes, et avait, ainsi que sa famille, tenu un si haut rang dans cette cour, jouissait d'un grand crédit dans la province, spécialement parmi la noblesse des États ; il obtint qu'on le laisserait entrer dans la ville avec les sires de Craon et d'Amboise, et l'évêque de Langres, mais sans suite, en laissant les gens d'armes dans les villages des environs. Alors les pourparlers commencèrent.

Le prince d'Orange et les autres seigneurs affirmaient sur leur honneur que le duc Charles avait réellement péri devant Nanci, que son corps avait été trouvé, reconnu et publiquement enseveli. Les gens sages finirent pourtant par ajouter foi à cette nouvelle. Mais les droits du roi

étaient loin de leur sembler évidents et irrécusables; on y faisait de grandes objections. La pratique des fiefs et des pairies de France n'était pas tellement constante qu'on ne pût citer beaucoup d'exemples de transmissions féminines [1]. D'ailleurs l'acte d'apanage du duché de Bourgogne ne stipulait la réversion qu'en cas d'extinction de la race, sans faire mention de masculinité. La coutume de Bourgogne admettait les filles à hériter du fief: c'était par héritage de femme que le duché était venu à la possession du roi Jean, et nullement par réversion. Il n'avait ni changé ni pu changer la condition de cette seigneurie. L'ordonnance testamentaire du roi Philippe-le-Bel, de 1314, et l'ordonnance de Charles V, de 1374, avaient, il est vrai, déclaré que les apanages seraient à l'avenir restreints à la ligne masculine; mais l'ordonnance de Philippe-le-Bel n'avait point paru obligatoire à ses successeurs, qui ne s'y étaient point conformés; celle de Charles V était postérieure à la constitution de l'apanage de Bourgogne, et n'avait jamais dispensé aucun des rois, lorsque telle avait été leur volonté, d'insérer textuellement, dans les donations d'apanage, la clause restrictive qu'on ne trouvait pas dans l'acte de 1364. Enfin, si le fief était masculin, la maison de Bourgogne avait encore un héritier mâle, Philippe, comte de Nevers, petit-fils du duc Jean-sans-Peur.

Ces motifs, qui paraissaient fondés aux hommes doctes, étaient encore appuyés par les lettres et les messages du sire de Traisignies; il se trouvait alors à Poligni, et dirigeait par ses bons conseils Jean, fils du duc de Clèves, lieutenant du Duc dans la comté. Chaque jour ils engageaient les États et les gens de Dijon à demeurer fidèles à leur jeune Duchesse, et à se garder des belles paroles et

[1] Gollut. — Pièces de Legrand.

des ruses du roi de France. Mais ils étaient sans force et sans armée, de sorte que leurs exhortations ne profitaient guère. Chacun des seigneurs du duché ne songeait qu'à faire de bonnes conditions avec le roi ; les États voyaient aussi qu'il pourrait être bon d'obtenir quelque accroissement de libertés et de priviléges pour le pays, plutôt que de risquer une résistance inutile en faveur d'une princesse qu'ils ne connaissaient point, et dont rien ne manifestait encore la volonté ni la puissance.

Dès que le roi sut la disposition des États de Bourgogne, il s'empressa de satisfaire à leurs demandes ; Louis d'Amboise, évêque d'Albi, qui commençait à être fort avant dans sa confiance, et trois conseillers au Parlement de Paris furent envoyés pour suivre une si importante négociation. Les États demandèrent : 1° que les commissaires du roi fissent incessamment sortir les gens de guerre de la province, qu'on les empêchât de faire aucun tort, et qu'on réparât celui qui avait pu être fait ; 2° que le roi s'engageât par lettres patentes à maintenir chacun dans ses charges, dignités, offices, gages et pensions, et qu'il promît qu'aucune poursuite ne serait faite contre ceux qui auraient tenu le parti du Duc ; 3° que toutes charges, aides ou autres impôts établis depuis la mort du duc Philippe fussent cassés et annulés ; 4° que les commissaires employassent leur crédit à faire expédier d'autres requêtes raisonnables qu'on allait leur présenter.

Le sire de Craon avait déjà promis ces conditions. Le roi n'eut garde de le désavouer. Dès le 19 de janvier, deux jours après avoir quitté le Plessis, il expédia de Selommes, près Vendôme, des lettres d'abolition pour tous les crimes, délits ou offenses précédemment commis contre sa personne ou son royaume.

Après l'arrivée des nouveaux commissaires du roi, les États tardèrent peu à convenir des termes de leur acte de promesse et reconnaissance. Ils y rappelaient les lettres du roi, et ses prétentions à la vacance du duché; sans s'expliquer formellement, ils déclaraient que puisque le roi témoignait un si grand, bon et entier vouloir pour mademoiselle de Bourgogne, il était humblement supplié de garder et entretenir tous les droits de sa proche parente et filleule. Ils offraient de mettre sous sa main le duché, pour le tenir selon le droit qu'il y avait ou pourrait avoir, et aussi les comtés de Mâconnais, Charolais et Auxerrois avec les seigneuries de Château-Chinon et Bar-sur-Seine, à supposer que ces pays voulussent accéder au présent traité. Ils s'engageaient à faire, sous cette réserve, les serments accoutumés. Ils stipulaient qu'au cas où leur feu Duc serait retrouvé vivant, le roi se départirait aussitôt de cette possession et obéissance, et observerait la trêve de neuf ans conclue à Soleure. Ils remerciaient le roi de l'intention qu'il montrait de marier monsieur le Dauphin avec mademoiselle de Bourgogne, et en témoignaient toute leur joie.

Les États répétaient ensuite les conditions qu'ils avaient proposées à monsieur de Craon et aux premiers commissaires; ils ajoutaient que tous les particuliers et sujets, à savoir : les gens d'église pour eux, leurs églises et leurs biens; les nobles pour eux et leurs seigneuries; les villes et autres terres sujettes pour elles et leurs habitants, seraient et demeureraient à toujours dans leurs franchises, libertés, prérogatives et coutumes, telles qu'elles avaient été rédigées en écrit et autorisées par le feu duc Philippe.

Lorsque tout était déjà conclu avec le roi, les gens du

conseil et des comptes, après avoir demeuré si longtemps, et dans un moment si grave, sans avoir reçu les commandements de leur Duchesse, eurent enfin une lettre de mademoiselle Marie. Elle répondait aux premières nouvelles qui lui avaient été données de l'entrée des Français en Bourgogne, et des sommations faites par les commissaires du roi.

« Vous êtes bien informés, disait-elle, que le duché de Bourgogne ne fut oncques du domaine de la couronne de France, mais était d'une lignée qui avait autre nom et autres armes, quand, par la mort du jeune duc Philippe, il échut au roi Jean, qui le donna à son fils Philippe pour lui et toute sa postérité quelconque. Ainsi, il n'est aucunement de la nature des apanages de France. La comté de Charolais fut achetée par mondit seigneur Philippe du comte d'Armagnac. Les comtés de Mâcon et d'Auxerre ont été transportées par le traité d'Arras à feu mon aïeul pour lui et ses héritiers mâles ou femelles. Toutes ces choses, vous les remontrerez, si vous ne l'avez déjà fait. En outre, j'ai envoyé devers le roi, et les choses se mettront en communication et appointement; car le roi fait savoir qu'il ne me veut rien ôter de mon héritage. Par quoi et autres motifs, efforcez-vous de gagner délai. Si le gouverneur de Champagne ne se veut contenter, disposez-vous à tenir le pays en mon obéissance, et à garder les meilleures villes et places; et, Dieu aidant, vous aurez brièvement bon soulagement par appointement ou autrement. En outre, la saison n'est point bonne pour asseoir des siéges.

« Quant à la garde de la comté, il n'est pas besoin que ceux qui prétendent m'ôter mon bien d'un côté se présentent comme pour me le garder d'un autre. Je vous

envoie lettres et instructions pour appointer avec les Allemands. Faites conduire la chose par Simon de Cleron. Tenez donc, tant au duché qu'à la comté, les pays en mon obéissance autant que possible, dans le cas où vous ne pourriez mettre la chose en délai, ce qu'il faut tâcher. Au surplus, croyez le porteur de ce qu'il vous dira. Écrit à Gand, le 23 janvier. Recommandez-moi aux prélats, nobles et villes, auxquelles je prie qu'ils retiennent toujours en leur cœur la foi de Bourgogne, quand bien même ils seraient contraints de parler autrement.

« MARIE. »

La jeune princesse ne leur promettait aucun secours. C'est qu'en effet elle était hors d'état de se défendre contre les entreprises du roi. Elle-même se trouvait en Flandre au milieu des troubles et des périls, qui ne lui avaient pas même laissé un jour de triste loisir pour pleurer la mort de son père.

Lorsque le chancelier Hugonet avait été assuré de cette déplorable nouvelle [1], il avait d'abord averti la dame d'Hallwin et les autres gouvernantes de mademoiselle de Bourgogne, leur demandant de la préparer à ce rude coup. Il vint ensuite avec le sire d'Himbercourt; après avoir été admis en présence de la princesse, il lui fit une belle harangue, parla des hasards de la guerre, des malheurs qui en peuvent survenir aux princes, dit ensuite qu'il avait plu à Dieu d'envoyer au Duc son père une fortune contraire dans la bataille de Nanci; que bien des gens, et de la plus illustre condition, y avaient péri; que le grand bâtard et les plus distingués de la noblesse étaient

[1] Histoire de Bourgogne.

prisonniers; que quant au Duc, il ne pouvait se résoudre à lui en parler, mais que ses dames s'étaient chargées de lui faire un si triste récit. Puis ce digne chancelier, contraignant sa douleur et ses larmes, conjura la princesse d'avoir recours à Dieu, de ne point se laisser abattre par le désespoir, de se montrer courageuse. Il l'exhorta à se confier aux serviteurs de son père et à madame de Bourgogne sa belle-mère, lui protestant de son dévouement, de celui de tous les conseillers, et de l'affection de ses sujets.

Messire Hugonet lui disait, pour la consoler, des paroles qui étaient loin de la vérité; il s'en fallait bien que ses sujets, et surtout ceux dont elle était environnée, prissent la moindre part à sa douleur. Jamais la mort d'un prince n'avait excité une joie plus universelle[1], et sauf ceux qui étaient à gages et craignaient de perdre leurs offices, il n'y avait personne qui ne se sentît content et délivré. Les peuples des villes, et surtout les Gantois, songeaient à leurs libertés perdues qu'ils allaient recouvrer, aux impôts mis sans leur consentement qu'ils ne paieraient plus, aux menaces cruelles du Duc, que sa mort rendait vaines.

Dès le jour même, les gens de Gand montrèrent tout leur mauvais vouloir; nul d'entre eux ne se rendit au service funèbre qu'on célébra pour le duc Charles, et l'on murmurait publiquement contre la dépense de cette solennité. Il en fut de même dans toutes les principales villes de Flandre. On laissa les serviteurs du Duc prier seuls pour le repos de son âme, et les églises restèrent vides.

[1] Amelgard.



Olivier-le-Daim.

Dans une telle disposition des esprits, l'obéissance ne pouvait guère se maintenir. A Bruges, à Bruxelles, à Anvers tout comme à Gand, on cessa d'acquitter les taxes et gabelles ; les percepteurs furent maltraités, les officiers et magistrats insultés ou même rançonnés. Les nobles avaient encore moins d'autorité sur tous ces peuples de Flandre ; ils étaient plus que jamais en butte à la haine et à la méfiance. On leur reprochait d'avoir servi avec un zèle joyeux à l'oppression du pays, d'avoir aidé les Ducs à ruiner les franchises et libertés, de s'être faits Bourguignons et Français ; ils étaient aussi violemment soupçonnés de vouloir, à cause de leur penchant habituel à servir princes riches et puissants, livrer la Flandre au roi de France. C'était surtout dans les villes et cantons où l'on parlait la langue flamande et non la langue française qu'éclatait cette rancune contre les Bourguignons, et cette crainte de tomber au pouvoir du roi.

Il n'était pourtant pas tout à fait étranger à ces troubles des villes de Flandre, et il les voyait avec plaisir, pensant toujours, selon son habitude, qu'il ferait d'autant mieux ses affaires que celles des autres seraient en désordre. Les gens qu'il avait secrètement envoyés encourageaient partout la sédition, promettant son appui, ou du moins qu'il resterait neutre.

Le principal de ses messagers était un homme qui depuis trois ou quatre ans avait trouvé le moyen de plaire au roi plus que nul autre. Il sortait de bien petit lieu, puisqu'il n'était qu'un simple chirurgien-barbier, natif de la ville de Thielt, près de Courtrai, où le roi l'avait pris pour valet de chambre. Son nom flamand signifiait le diable, et pour ne pas prononcer un si damnable mot, on le nommait en France Olivier le Mauvais. Le roi,

en considération des bons, grands, continuels et recommandables services que maître Olivier lui avait rendus et pouvait encore lui rendre, l'avait anobli, avait, par lettres patentes, changé son nom en celui d'Olivier le Daim, et lui avait donné la seigneurie de Meulan avec le commandement de cette ville ; de sorte qu'il portait le titre de comte de Meulan : du reste, méprisé et détesté de tous. Chacun à la cour voyait avec envie ou chagrin la fortune d'un si méchant et subtil personnage, capable de tout pour obéir au roi, lui rapportant le vrai et le faux afin de lui plaire, et toujours prêt à se charger des plus vilaines commissions. C'était ce maître Olivier qui avait eu commission du roi de mener toutes les affaires de Flandre. Il se fiait bien plus à lui pour cela qu'à de plus grands personnages, tant affectionnés et habiles qu'ils pussent être, comme le sire de Comines, par exemple, qui, étant de Flandre aussi, aurait pu assurément donner de sages conseils en cette occasion. Par le savoir-faire de maître Olivier, ou bien plutôt par le train naturel des choses, toute la Flandre était donc en rumeur.

En Picardie, les affaires du roi prenaient un aussi bon aspect qu'il le pouvait souhaiter. A la première nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, les gens d'Abbeville étaient entrés en pourparler avec monsieur de Torci, grand maître des arbalétriers. Abbeville était une des villes de la Somme cédées par les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne, mais rachetable à la mort du Duc. Les habitants, se sachant donc Français et destinés à revenir au roi, étaient fort portés en sa faveur ; mais il y avait une garnison de quatre cents Flamands. Sur ce, arriva le sire de Comines avec l'amiral ; il commença à traiter avec les capitaines et les officiers de la ville, leur promettant de

la part du roi de l'argent et des pensions ; ils se laissèrent gagner, firent partir leurs gens, et alors, sans rien attendre, le peuple ouvrit les portes à la troupe de monsieur de Torci. Ce fut autant de gagné pour le roi, qui refusa de payer les autres, disant que ce n'était pas d'eux qu'il avait tenu Abbeville.

La place qu'il importait d'avoir, c'était Arras. Elle était forte, d'ailleurs capitale du comté d'Artois, et l'on pouvait croire que tout le pays suivrait son exemple. La garnison était nombreuse, et les bourgeois étaient depuis longtemps grands ennemis de la France. Monsieur de Ravenstein et monsieur de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, y commandaient. L'amiral fit sommer la ville, et le sire de Comines demanda à parlementer. Les sires de Ravenstein et d'Esquerdes sortirent, et un pourparler s'engagea dans l'abbaye de Saint-Éloi, à deux lieues d'Arras.

Ils avaient amené avec eux un des magistrats de la ville, maître Jean de la Vacquerie, homme sage et bien parlant. Il exposa fort clairement que le comté d'Artois ne pouvait en aucune façon appartenir au roi, car c'était un fief féminin venu dans la maison de Bourgogne par madame Marguerite de Flandre, quand elle avait épousé le duc Philippe-le-Hardi.

Il y avait peu de réponses à leur faire. Les gens du roi alléguèrent que le roi avait droit à ce fief par confiscation, parce que le feu duc Charles avait forfait contre le roi et la couronne. Mais ce n'était pas sur de tels arguments qu'avait compté le sire de Comines, et il savait mieux que personne en employer d'autres. Il ne venait là que pour trouver occasion de parler à ses anciens amis de la cour de Bourgogne, et surtout à monsieur d'Esquerdes, qui était un des principaux et des plus recom-

mandables serviteurs du Duc, puissant d'ailleurs dans la province par ses biens et ses alliances. Le sire de Comines lui représenta cette maison de Bourgogne, qu'ils avaient servie ensemble, maintenant ruinée à jamais par la conduite insensée du feu Duc; l'armée détruite, de telle sorte qu'en une semaine on ne pourrait pas mettre huit hommes d'armes en campagne; le trouble partout; la Bourgogne faisant sa soumission; la Flandre en sédition, enfin nul moyen de résister au roi. Monsieur d'Esquerdes écoutait tous ces discours sans y pouvoir trouver réplique. Le temps était passé où les seigneurs bourguignons se montraient arrogants envers les serviteurs de France, et parlaient du roi avec dédain. Il laissa le sire de Comines lui donner de prudents conseils et lui faire de profitables offres; quand ils se quittèrent, si Arras ne fut pas rendu, on pouvait voir du moins que ce n'était pas lui qui serait le plus obstiné à la défendre.

Cependant le roi arrivait. Après avoir envoyé ses lettres d'abolition dans le duché de Bourgogne; après avoir écrit aux bonnes villes de lui prêter quelque argent, chacune selon son pouvoir, pour l'aider à supporter les frais qu'il allait être contraint de faire afin de réunir à la couronne les duché et comté de Bourgogne, la Flandre, le Ponthieu, l'Artois, le comté de Boulogne, et autres seigneuries naguère tenues par feu Charles, duc de Bourgogne; après avoir fait aux États de Languedoc la demande d'une aide de cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-quinze livres, il venait achever par sa présence la soumission de l'Artois et de la Flandre. Tout lui annonçait un succès facile. Ham et Bohaing lui furent rendus. Les habitants de Saint-Quentin appelèrent eux-mêmes monsieur de Moui. Guillaume de Bische, capitaine de Péronne, tout favorisé qu'il avait été

du duc Charles, n'en avait pas moins entretenu constamment de secrètes intelligences avec le roi ; il s'empressa de venir au-devant de lui, et de lui ouvrir ses portes.

De si heureux commencements charmaient le roi ; il lui semblait que tout allait au plus vite se tourner à son gré. Son désir et son espérance, pendant toute la vie du duc Charles, avaient été de marier le Dauphin avec mademoiselle Marie, et de réunir par cette alliance les vastes états de Bourgogne au royaume de France. Depuis la bataille de Nanci, tel avait encore été son premier projet. C'était pour y contraindre la jeune Duchesse et ses conseillers qu'il avait voulu se saisir de ses provinces. Véritablement il éprouvait aussi une certaine satisfaction de vengeance en détruisant cette puissance de Bourgogne, qui avait si longtemps pesé sur lui ; mais ce mariage lui semblait pourtant la fin nécessaire et souhaitable de cette grande affaire. Toutefois, lorsqu'il vit le succès passer si promptement son attente, il se laissa emporter à son penchant de vouloir, lorsque la fortune lui était favorable, tout gagner sans rien donner de son côté, et pensa qu'il allait avoir tous les états et seigneuries de la maison de Bourgogne, sans même avoir besoin de faire épouser mademoiselle Marie par le Dauphin.

Il se raillait de l'amiral et du sire de Comines, qui avaient encore si peu avancé ses besognes, et ne lui avaient pris qu'une ou deux villes, tandis que toutes s'ouvraient à son approche. Il leur disait que certes maître Olivier en ferait bien plus qu'eux, et allait lui procurer l'obéissance de la ville de Gand. Lorsque le sire de Comines lui répondait qu'il n'était pas à croire que de si petites gens fissent de si grandes choses, et gagnassent

autorité sur un peuple comme les Gantois, le roi ne l'écoutait guère, et ne répliquait que par des propos de moquerie. Son compère, le sire du Lude, grand railleur de son métier, en disait encore plus pour lui plaire. Puis le roi expliquait tous ses nouveaux desseins : comment il réunirait à la couronne les deux Bourgognes, l'Artois, la Flandre, le Hainault, et même davantage, sauf à se faire des amis et des alliés obéissants parmi les princes d'Allemagne, en leur donnant la Hollande, le Brabant et d'autres seigneuries trop lointaines. D'ailleurs il pensait que si les choses ne tournaient pas aussi bien qu'on le pouvait espérer, il serait toujours à temps d'en revenir au mariage du Dauphin. Dans ses discours publics et ses dépêches, il ne cessait pas d'en témoigner la volonté.

Comme dans sa méfiance il ne se souciait jamais d'employer à une affaire quiconque ne la jugeait pas avec la même opinion que lui, il donna sur-le-champ au sire de Comines une commission pour la Bretagne et le Poitou ; mais auparavant il prit de lui le nom de tous les gens qui avaient promis de le servir dans les pays de Flandre, et garda note des sommes qu'on leur devait donner. C'était ainsi que se traitaient toutes les affaires : chacun, Français ou Bourguignons, ne visait qu'à son profit. Le roi, pour gagner les uns et s'assurer de la fidélité des autres, n'était point fâché de cette grande ardeur de s'enrichir.

Néanmoins il arrivait parfois que cette cupidité lui était nuisible, et qu'il n'en était pas mieux servi. Ainsi, au moment où le sire de Comines allait partir, arriva un de ses parents, gentilhomme considérable du Hainault, qui venait marchander la soumission des principales villes du pays. Il y mettait toutefois pour condition que le Hainault ne serait pas joint à la couronne de France, et continuerait

à être terre de l'empire. Cette réserve déplut au roi, qui pour le moment ne doutait plus de rien. Il répondit au sire de Comines que ce n'étaient pas les gens qu'il lui fallait, qu'il saurait bien se passer d'eux; que du reste, puisqu'il allait partir, monsieur du Lude suivrait cette affaire. Le pourparler dura peu. Monsieur du Lude demanda d'abord combien les villes du Hainault lui donneraient pour avoir conclu leur appointement; et comme le gentilhomme venait, non pas offrir de l'argent aux autres, mais en demander pour lui, le marché fut rompu même avant le départ du sire de Comines.

« Or donc, vous vous en allez, lui disait, au moment où « il montait à cheval, monsieur du Lude en riant de grand « cœur. Vous partez au moment que vous devriez faire « vos besognes ou jamais ; car vu les grandes choses qui « tombent entre les mains du roi, il peut avantager et « enrichir tous ceux qu'il aime. Quant à moi, je m'attends « à être gouverneur de Flandre et m'y faire tout d'or. — « J'en suis bien joyeux pour vous, répondit l'autre dou« cement, se gardant bien de contredire un homme si « bienvenu du maître ; mais j'espère que le roi ne m'ou« bliera pas. »

Pendant ce temps-là, tout se passait de même en Bourgogne. Les principaux gentilshommes et officiers du Duc, voyant tomber de toutes parts la puissance de cette maison qu'ils avaient si longtemps servie, traitaient pour leur compte [1], et se faisaient donner les meilleures conditions possibles. Messire Philippe Bouton, bailli de Dijon, stipula la conservation de son office et du droit de sceau dont il jouissait depuis le duc Philippe. En outre, il fut

[1] Legrand et pièces. — Histoire de Bourgogne.

capitaine et châtelain de Saugi, conseiller et chambellan du roi, chevalier assistant au parlement de Bourgogne. Hugues de Toisi conserva le bailliage d'Auxois, Jean de Damas, sire de Digoine et de Clessy, bailli et capitaine de Mâcon, chevalier de la Toison-d'Or, l'un des plus illustres gentilshommes de Bourgogne, et qui avait le mieux servi le feu Duc, fut un peu plus longtemps à se décider. Il doutait que le duc Charles fût mort, et envoya un messager à Dijon pour s'en enquérir; puis il prêta serment au roi comme conseiller et chambellan, et reçut en don la seigneurie de Mont-Cenis.

Si les Bourguignons se faisaient ainsi acheter, les capitaines du roi n'entendaient pas que leurs bons services restassent sans récompense. Ils rançonnaient les villes, et livraient à des marchands de Paris, qui étaient venus avec eux, les vins dont on se saisissait. Loin d'observer cette sage discipline que le roi leur avait tant recommandée, ils permettaient le désordre et en savaient profiter. Néanmoins, craignant que le roi ne blâmât une telle conduite, monsieur de Craon et monsieur d'Amboise lui rendirent compte des sommes qu'ils avaient trouvées dans les trésors du Duc, demandant ses ordres à ce sujet, comme aussi pour les différents effets dont ils avaient eu à se saisir.

Le roi ne se laissait pas tromper facilement, et lors même qu'il permettait les choses, il aimait à montrer que c'était en toute connaissance.

« Messieurs les comtes, leur écrivait-il, je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire de me mettre à butin avec vous. Je veux bien que vous ayez la moitié de l'argent des restes que vous avez trouvés ; mais je supplie que vous mettiez à part le surplus, et que vous

vous en aidiez pour faire réparer les places qui sont sur la frontière des Allemands, et pour les pourvoir de ce qui sera nécessaire, en façon que je ne perde rien. S'il ne vous sert pas, je vous prie, envoyez-le-moi. Touchant les vins du duc de Bourgogne, qui sont en ses celliers, je suis content que vous les ayez. = Écrit à Péronne le 9 février. »

Monsieur de Craon et les seigneurs qui étaient avec lui continuaient, du reste, à bien servir le roi. S'ils faisaient beaucoup de mécontents et aliénaient les cœurs de la domination française, au moins soumettaient-ils le pays, qui n'avait nul moyen de se défendre. La comté imita bientôt après l'exemple du duché. Les trois États assemblés à Dôle représentèrent que le roi ne pouvait avoir nul droit à un fief féminin qui dépendait de l'Empire, et demandèrent un délai pour envoyer savoir le bon plaisir de mademoiselle de Bourgogne. Ensuite, pressés par les commissaires du roi, ils considérèrent que l'armée était forte; qu'il n'y avait aucun moyen de lui résister; que le désordre commençait à se mettre dans le pays; que les ennemis y entraient sans nul obstacle, et y commettaient des pillages; que la puissance du roi était seule en état de rétablir le repos et la paix, et que le sire de Craon s'y engageait en conscience. Alors il firent leur soumission avec toutes les réserves de droit, et aux mêmes conditions à peu près que le duché. Ce traité fut signé le 19 février [1].

Le conseil de mademoiselle de Bourgogne voyait s'accroître chaque jour les maux et les dangers, sans avoir nulle possibilité d'y porter remède. Une ambassade solennelle fut envoyée au roi peu de jours après qu'il fut arrivé

[1] Pièces de Legrand. — Molinet.

à Péronne [1]. Elle se composait du chancelier Hugonet, du sire d'Himbercourt, du protonotaire de Cluni, du sire de la Gruthuse et de quelques autres. Ils remirent au roi leur lettre de créance; elle était écrite de la main de mademoiselle de Bourgogne. Madame la duchesse douairière et Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein, y avaient aussi ajouté leur signature, et répétaient les mêmes assurances de bon vouloir pour le roi. La princesse annonçait qu'elle avait, conformément à son droit, pris possession de l'héritage de son père, et pourvu au gouvernement de ses états, en se confiant entièrement à un conseil formé de la duchesse douairière, du sire de Ravenstein, du sire d'Himbercourt et du chancelier Hugonet.

Les ambassadeurs commencèrent ensuite à exposer leurs propositions [2]. Ils consentaient, au nom de la jeune Duchesse, à restituer au roi toutes les seigneuries ou domaines acquis par les traités d'Arras, Conflans et Péronne; en un mot, à ne posséder dans le royaume rien de plus que le premier duc Philippe-le-Hardi. En outre, on offrait de rétablir la juridiction du parlement de Paris, contestée depuis si longtemps; enfin, on reconnaissait qu'hommage était dû au roi pour la Bourgogne, l'Artois et la Flandre. Au prix de ces humbles conditions, le roi était supplié de retirer ses armées, et d'observer fidèlement la trêve de neuf années conclue à Soleure avec le feu duc Charles.

Le roi répondit qu'il ne venait nullement dépouiller mademoiselle de Bourgogne; qu'elle était sa proche parente et sa chère filleule; que, bien au contraire, il n'avait pas un autre désir que de la protéger et de prendre

[1] Legrand. — Comines. — Amelgard. = [2] Amelgard.

sous sa garde elle et ses états. C'était, disait-il, son devoir comme suzerain ; car la coutume de France réglait qu'à défaut de parents la garde noble d'une vassale mineure appartenait au seigneur. D'ailleurs le roi souhaitait par-dessus tout la conclusion du mariage de mademoiselle de Bourgogne avec son fils le Dauphin. En attendant que cette grande affaire pût être terminée, il allait réunir à la couronne les seigneuries qui y étaient reversibles, et se saisir, pour les conserver à mademoiselle de Bourgogne, du reste de ses états. Il amenait avec lui force suffisante pour se faire justice, au cas où l'on refuserait de la lui rendre.

Les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avaient nul pouvoir pour traiter de ce mariage. De son côté, le roi ne voulait mettre rien autre chose en négociation. Il n'en fit pas un moins bon accueil au sire d'Himbercourt et au chancelier, tâchant de les séduire et de les amener à son parti par promesses et flatteries, et leur rappelant qu'ils étaient non pas Flamands et de langue allemande, mais du royaume de France. Monsieur d'Himbercourt était Picard, de la noble maison de Brimeu, et le chancelier né dans le duché de Bourgogne. Il ne gagna rien sur ces fidèles serviteurs ; seulement ils ne cachèrent point que, selon leur propre avis, le mariage proposé par le roi était fort désirable, et s'engagèrent à travailler de leur mieux pour le succès de ce dessein. Ce n'était pas ce que le roi voulait. Néanmoins il feignit de se contenter de leur bonne volonté, et se recommanda à leurs soins.

Avant leur départ, et pour tirer du moins quelque profit de leur voyage, il leur demanda de mettre entre ses mains, et sous sa garde, la cité d'Arras qu'il avait fait sommer. C'était monsieur d'Esquerdes qui lui avait con-

seillé de faire cette demande. Le marché entamé par le sire de Comines s'était conclu ; mais monsieur d'Esquerdes, pour sauver les apparences et se faire dégager des serments qu'il venait de renouveler entre les mains de la jeune Duchesse, voulait se faire mettre par elle-même sous l'obéissance du roi. Il n'y avait guère moyen de refuser au roi une chose qu'il pouvait obtenir de vive force. Déjà il s'était saisi de beaucoup d'autres villes, et chaque jour quelqu'une lui ouvrait ses portes. Les ambassadeurs, avec permission de la Duchesse, consentirent à ce que monsieur d'Esquerdes tînt Arras pour le roi, sauf les réserves de droit. Arras était alors divisé en deux portions : la ville, qui avait une grande et forte enceinte, et qui appartenait aux comtes d'Artois[1], la cité, qui était presque sans défense. Cette cité était bien plus ancienne, dépendait de l'évêque et du chapitre, et relevait directement du roi, du moins à ce qu'il prétendait. Ce fut seulement la cité qui lui fut remise. Il y fit son entrée le 4 mars.

Les ambassadeurs, en retournant à Gand, y trouvèrent le désordre fort augmenté, et la jeune princesse dans un péril toujours croissant. Les gens de la ville avaient saisi leurs magistrats, fait périr les uns, enfermé les autres. Il avait fallu assembler les trois États de Flandre et leur promettre solennellement de ne rien faire que d'après leurs conseils. Pour accroître les embarras de mademoiselle Marie, le vieux duc de Clèves, frère aîné de monsieur de Ravenstein, était arrivé pour travailler à la déterminer à épouser Jean de Clèves son fils. Louis de Bourbon, évêque de Liége, était venu de son côté demander qu'on rendît à

[1] Mémoires pour servir à l'histoire d'Arras et de l'Artois.

sa ville les libertés et priviléges dont elle avait été si cruellement dépouillée, ainsi que les sommes d'argent que le feu Duc en avait arrachées par violence. Afin de se faire mieux écouter et de se montrer plus redoutable, il avait amené avec lui, ou plutôt ses sujets les Liégeois lui avaient donné, pour compagnon et conseiller, Guillaume d'Arenberg, sire de la Marck, surnommé le Sanglier des Ardennes, un des plus cruels brigands de ce temps-là, qui depuis beaucoup d'années était avec sa bande de routiers la terreur de tout le pays.

La principale pensée des Gantois et des gens des États n'était point la crainte des armées du roi ni les progrès qu'il faisait en Artois. Ils ne songeaient qu'à secouer le joug trop lourd qui avait pesé sur eux si longtemps, et se réjouissaient de voir leur jeune Duchesse faible, sans guide, sans soutien, hors d'état de remettre le bon ordre. Leur haine se dirigeait surtout contre les conseillers de leurs anciens Ducs. Cette longue domination des quatre princes bourguignons, durant laquelle les Flamands s'étaient vus si souvent châtiés, privés de leurs franchises, chargés de pesants impôts, gouvernés par des lois nouvelles, leur apparaissait comme le règne des Français, dont, grâce à Dieu, on allait voir la fin. Vainement quelques-uns des serviteurs ou des seigneurs de Bourgogne avaient une renommée méritée de sagesse et de justice; vainement ils s'étaient efforcés d'adoucir les rudes volontés du duc Charles: tous étaient confondus dans une détestation commune. On voulait à tout prix se défaire de ces étrangers, dont la présence avait été si fâcheuse et si déplaisante. La jeune Duchesse ne parvenait à modérer les gens qui étaient à la tête des bourgeois et des États, qu'en leur protestant sans cesse qu'elle n'écou-

terait en rien les conseils des Français, surtout du chancelier et du sire d'Himbercourt. . . . .

Dans une telle disposition des esprits, aucune idée ne pouvait être plus odieuse que le mariage de mademoiselle Marie avec le Dauphin. C'était continuer le règne des Français ; c'était livrer les libertés de la Flandre à un seigneur bien plus puissant encore que les ducs de Bourgogne, et qui se trouverait bien plus fort contre ses sujets flamands ; c'était s'unir à un royaume dont les habitants n'avaient nul privilége, vivaient sous le bon plaisir du roi, et succombaient sous le poids d'impôts qu'ils n'avaient pas consentis [1]. En outre, la réputation du roi Louis était grande en ces contrées : il y passait non-seulement pour un maître dur et cruel, mais pour un prince sans foi, qui avait violé les serments les plus saints ; avec lequel il n'y avait point de traité possible ; qui, en ce moment même, sans égard aux trêves de Soleure, saisissait les villes d'une jeune princesse, sa parente et sa filleule, quand elle ne demandait que paix et repos. On parlait aussi de l'ingratitude de ce roi, qui travaillait depuis près de vingt années à détruire cette maison de Bourgogne, où il avait été honorablement recueilli dans sa détresse, où il avait, toute la Flandre en était témoin, reçu une si noble hospitalité. . . . .

Quelque idée que les États eussent du roi Louis, il était cependant nécessaire d'entrer en pourparler avec lui, et maître Olivier ne manquait point de faire en son nom quelques promesses pour encourager à s'adresser à lui. Des ambassadeurs furent envoyés à Péronne, où se tenait toujours le roi. Il aimait beaucoup mieux avoir affaire avec

[1] Amelgard.

ceux-là qu'avec les conseillers de Bourgogne. C'étaient gens bornés, bourgeois, ne connaissant rien aux choses de la politique, songeant aux intérêts de leurs villes, sans trop rechercher ses desseins, sans accointance avec les grands seigneurs, et n'entrant point dans leurs secrètes cabales; d'ailleurs, inhabiles au fait de la guerre, à lever ou équiper des armées. Il les reçut fort bien, et les écouta complaisamment. Pour eux, ils venaient seulement demander l'exécution du traité de Soleure, disant au roi qu'il devait bien plutôt assister l'héritière de Bourgogne que la dépouiller, d'autant qu'elle n'avait aucun mauvais dessein contre lui. Ils en pouvaient répondre, ajoutaient-ils, puisqu'elle leur avait juré de ne se gouverner que d'après les conseils des États de Flandre.

Sur cela, le roi trouva l'occasion favorable pour augmenter le trouble et la discorde, dont il comptait si bien profiter. « Je suis bien assuré, dit-il, que vous voulez la « paix, et si vous étiez maîtres des affaires, nous saurions « assurément nous arranger ensemble pour le mieux. « Mais quand vous prétendez que mademoiselle de Bour- « gogne ne fera rien que par vos conseils, il m'est avis « que vous êtes mal informés. J'en sais là-dessus plus « long que vous, et tenez-vous pour certains qu'elle veut « faire conduire ses affaires par d'autres qui ne veulent « pas la paix. »

Les députés commencèrent à se troubler, car ils n'avaient pas l'habitude de traiter de grandes affaires, et avec de si grands personnages. Ils répondirent qu'ils étaient bien assurés de ce qu'ils disaient, et en produiraient la preuve par leurs instructions. Le roi répliqua qu'on leur pourrait montrer telles lettres, et écrites de telle main, qui feraient bien connaître les réelles intentions de made-

moiselle de Bourgogne ; comme ils insistaient, non-seulement il leur fit voir, mais leur remit la lettre par laquelle la Duchesse annonçait qu'elle prenait pour conseillers justement les hommes que les Gantois haïssaient le plus.

Surpris et indignés, les députés n'eurent rien de plus pressé que de revenir à Gand. Ils se présentèrent à leur retour chez mademoiselle de Bourgogne, qui les reçut en solennelle audience pour entendre leur rapport. Ils commencèrent par raconter que le roi avait assuré formellement que Mademoiselle n'avait point l'intention de se gouverner par les conseils des trois États, et qu'il prétendait avoir une lettre qui en faisait foi. Aussitôt Mademoiselle interrompit l'orateur avec vivacité, disant que cela était faux, et que certes on ne produirait pas une semblable lettre.

Alors, sans nul égard pour cette jeune princesse, en homme grossier et mal appris, ce bourgeois tira la lettre de son sein, et la montra devant tous les conseillers qui étaient là. Mademoiselle de Bourgogne demeura interdite et confuse de se voir ainsi publiquement démentie.

Cet incident porta au comble la fureur des gens de la ville et des États contre le chancelier et le sire d'Himbercourt. On savait, et le roi ne l'avait pas non plus laissé ignorer, qu'ils s'étaient engagés à travailler de tout leur pouvoir au mariage de la Duchesse avec le Dauphin; c'était la principale crainte des Flamands. Ils voulaient qu'elle épousât, non un prince de France, mais quelque seigneur allemand pas trop puissant, qui leur donnât l'appui de l'Empire sans pouvoir détruire leurs libertés. Sur ce point, le duc de Clèves s'entendait fort bien avec eux, espérait qu'il serait dans leurs vues de préférer son fils, et en secret excitait les esprits contre les conseillers bour-

guignons. Les Liégeois et le sire de la Marck soufflaient aussi le désordre et la sédition, dans le désir de se venger de monsieur d'Himbercourt, qui avait été gouverneur de Liége, encore qu'il eût exercé cet office avec sagesse et douceur. Le comte de Saint-Pol, fils du connétable, cherchait avec plus d'ardeur encore l'occasion de perdre les deux hommes qui avaient livré son père. Tout enflammait donc, et rien ne pouvait arrêter la volonté de ce peuple.

Dès le soir, le chancelier, le sire d'Himbercourt et le protonotaire de Cluni, autre conseiller bourguignon, furent saisis dans un couvent où ils avaient tenté de se cacher. Contre les anciennes habitudes des Gantois, accoutumés à se faire soudaine et violente justice, des commissaires furent nommés pour instruire procès contre les prisonniers. Mais de tels juges étaient assurément prévenus et passionnés; on voyait même siéger parmi eux un des capitaines de la bande du Sanglier des Ardennes.

L'accusation porta sur trois points. Le premier était d'avoir livré la cité d'Arras au roi. S'ils étaient reprochables en quelque chose, si une trahison leur pouvait être imputée, c'était sans doute en cette occasion. Mais les commissaires y insistèrent peu; cela ne touchait en rien les intérêts de la ville de Gand et de la Flandre; peu leur importait que leur souverain fût affaibli et ruiné.

Le second grief était d'avoir, dans un procès que le conseil avait jugé entre la ville de Gand et un particulier, reçu des dons et de l'argent pour rendre justice. Le chancelier et le sire d'Himbercourt répondirent qu'ils avaient jugé selon le droit et leur conscience, sans exiger nulle récompense, mais qu'ils avaient cru pouvoir accepter les

dons qu'après le procès jugé leur avaient offerts les Gantois en rémunération de leurs soins et peines.

La troisième charge était plus générale; on leur imputait d'avoir violé les priviléges des Gantois, crime qui, en tout temps, avait mérité la mort. Leur défense sur ce point était bien simple : ils s'étaient conformés en tout aux franchises de Gand, telles qu'elles avaient été réglées d'un commun accord entre la ville et les ducs Philippe et Charles, après les guerres malheureuses des Gantois.

Ces raisons, tant bonnes qu'elles pouvaient être, ne furent guère écoutées. Le protonotaire de Cluni, qui venait peu auparavant d'être nommé évêque de Thérouenne, réclama le bénéfice ecclésiastique, et l'on n'osa point passer outre en ce qui le touchait. Messire Hugonet allégua qu'il devait aussi être regardé comme appartenant à la cléricature. Il ne fut pas écouté. Le sire d'Himbercourt et lui furent torturés avec la plus extrême cruauté, et, après six jours de procès, condamnés à mort. Pour obtenir du moins quelques délais, ils en appelèrent au parlement de Paris. L'appel ne fut point accueilli, et il leur fut signifié qu'ils seraient exécutés dans trois heures.

Ils rentrèrent dans leur prison pour se préparer à la mort. Après avoir reçu les sacrements, le chancelier écrivit à sa femme la lettre suivante :

A MA SOEUR LOUISE, DAME D'ÉPOISSES
ET DU SAILLANT.

« Ma sœur, ma loyale amie, je vous recommande mon âme de tout mon cœur. Ma fortune est telle, que j'attends

aujourd'hui mourir, et partir de ce monde pour satisfaire au peuple, comme ils disent. Dieu, par sa bonté et sa clémence, leur veuille pardonner, et à tous ceux qui en sont cause; de bon cœur je leur pardonne. Mais, ma sœur, ma loyale amie, je sens la douleur que vous prendrez de ma mort, tant à cause de cette séparation de notre cordiale compagnie, que pour la honteuse mort que je vais souffrir, et le sort que vous et nos pauvres enfants en éprouverez. Ainsi donc, je vous prie et requiers, par toute la bonne et parfaite amour que vous avez pour moi, de vouloir présentement vous conforter et prendre consolation sur deux motifs : le premier, que la mort est commune à toutes gens, et plusieurs l'ont passée et passent en plus jeune âge ; le second, que la mort que je souffrirai est sans cause, sans que j'aie fait, sans qu'on puisse trouver que j'aie fait chose pour laquelle je mérite la mort. Par quoi je loue mon Créateur qu'il m'accorde de mourir en cette sainte semaine et en ce glorieux jour qu'il fut livré aux Juifs pour souffrir sa passion tant injuste. Et ainsi, ma mie, j'espère que ma mort ne sera honteuse, ni à vous, ni à vos enfants. Pour ce qui est en moi, je la prends bien en gré, en l'honneur et l'exemple de notre Créateur, et pour la rémission de mes péchés. Quant aux biens, celui qui nous a fait la grâce de mettre nos enfants sur terre les nourrira et soutiendra selon sa sainte miséricorde. Pour ce, ma mie, réconfortez-vous ; d'autant que je suis, je vous le certifie, résolu et délibéré, moyennant l'aide et la grâce divine, de recevoir sans regret la mort, pour venir à la gloire du paradis. Enfin, ma mie, je vous recommande mon âme et la décharge de ma conscience ; et tant sur cela que sur autre chose, j'ai prié mon chapelain de vous déclarer mon intention, et ajoutez-lui foi

comme à moi-même. Adieu, ma sœur, ma loyale amie, je remets vous et nos enfants à la recommandation de Dieu et de sa glorieuse mère. Ce jeudi-saint, que je crois être mon dernier jour. »

Pendant que ce digne chancelier se résignait si vertueusement à la mort, mademoiselle de Bourgogne, qui avait employé tous les moyens pour empêcher cette condamnation, et qui savait que l'exécution allait se faire, sortit à pied de son logis, et vêtue de deuil, avec un simple voile sur la tête, elle vint à l'Hôtel-de-Ville supplier qu'on épargnât ses deux fidèles serviteurs[1]. Elle ne fut pas écoutée. « Assurément, lui répondit le grand doyen, c'est « bien sans cause qu'ils ont été condamnés; mais voyez « tout ce peuple en fureur, il le faut bien contenter. » On amena les prisonniers et on les plaça sur une charrette. Alors elle courut sur la place du marché. Tout le peuple y était assemblé et en armes. Le chancelier et Himbercourt furent amenés : leurs membres avaient été tellement brisés par la torture, qu'ils ne pouvaient se soutenir, et qu'on fut obligé de les porter sur l'échafaud.

Parmi ces cruels apprêts, mademoiselle de Bourgogne, les larmes aux yeux, les cheveux épars, conjurait, en sanglotant, tout ce peuple d'avoir pitié d'elle, de lui rendre les vieux et loyaux conseillers de son père, les appuis et tuteurs de sa jeunesse, condamnés par passion et contre toute justice. Déjà une partie des assistants, ne pouvant se défendre de l'émotion qu'inspirait cette jeune et noble princesse désolée et humblement suppliante, commençaient à se déclarer pour elle et à crier qu'il fallait lui faire ce plaisir; les autres continuaient à

[1] Lettres du roi du 16 mai. — Comines. — Amelgard. — Molinet.



Supplice d'Ugonet et d'Imbercourt.

demander la mort à haute voix. Déjà les piques se baissaient, et la place du marché allait devenir un lieu de combat, lorsque ceux qui voulaient la mort, et qui étaient les plus nombreux, ordonnèrent aux bourreaux de faire leur office. Ils obéirent : mademoiselle de Bourgogne vit tomber la tête et jaillir le sang de ses deux chers serviteurs. On la ramena demi-morte en son hôtel.

Cette cruelle exécution ne calma point le peuple de Gand, il continua à se tenir en armes sur la place du marché, comme dans le temps de ses anciennes révoltes. Les Bourguignons furent chassés, maltraités ou mis à rançon. La duchesse douairière fut contrainte de sortir de la ville, ainsi que monsieur de Ravenstein, pour avoir tous deux signé la lettre livrée par le roi. L'évêque de Liége, prince doux et tranquille, voulait retourner dans ses états[1]; les portes lui furent fermées et on le contraignit à demeurer à Gand. Mademoiselle de Bourgogne était gardée comme en prison, et ne pouvait recevoir une visite ou une lettre sans le consentement des gens de la ville.

Pendant ce temps-là, le roi continuait à saisir, l'une après l'autre, par menace, violence ou corruption, presque toutes les villes de la Picardie et d'Artois. Le Tronquoi, Montdidier, Roye, Moreuil, Vervins, Saint-Gobin, Marle, Rue, Landrecies, se rendirent ou résistèrent peu. Thérouenne fut livrée par le peuple qui profita du désordre pour piller la maison de l'évêque, à qui, dans le même moment, les Gantois commençaient de faire son procès.

Non-seulement le roi gagnait des villes, mais il acquérait aussi des serviteurs. Presque tous les gentilshommes

[1] Amelgard.

de ces provinces entraient à son service, et, livrant les châteaux et forteresses qu'ils commandaient, passaient dans le parti contraire. Monsieur d'Esquerdes ne contribuait pas peu à toutes ces soumissions. Ce fut lui surtout qui persuada aux gens d'Hesdin d'ouvrir leurs portes; mais Raoul de Lannoy se retira dans le château avec la garnison. Il y commença une vaillante défense, et l'on fut contraint de faire avancer l'artillerie. Toutefois, comme il n'avait nul espoir d'être secouru, il accepta d'honorables conditions, et eut la permission de se retirer avec ses gens, vie et bagues sauves. Il s'était si vaillamment montré, et ses façons pendant les pourparlers plurent tellement au roi, qu'il se prit de goût pour lui, voulut absolument le garder, employa tout son savoir-faire à le séduire et y réussit.

D'Hesdin, le roi vint devant Boulogne. C'était un fief dépendant du comté d'Artois. Depuis beaucoup d'années il était réclamé par la maison de la Tour, dernière branche des anciens comtes d'Auvergne. Le duc Philippe-le-Bon s'en était emparé dans le temps où le sire de la Tremoille en disputait l'héritage à Marie de Boulogne, comtesse d'Auvergne, dont il avait épousé la sœur Jeanne, duchesse douairière de Berry [1]. La ville était forte, mais ne se défendit pas longtemps. Le roi déclara que, pour la sûreté du royaume, il était nécessaire qu'il la conservât sous sa garde, sauf à donner l'équivalent à Bertrand de la Tour, dont il ne niait point les droits. Il prit donc possession de la ville et comté de Boulogne. Pour montrer sa singulière dévotion et reconnaissance pour la sainte Vierge, qui, disait-on, était apparue miraculeusement sur les murs de

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

la ville la veille de l'entrée des Français [1], il lui fit formellement don de cette seigneurie, puis la reçut d'elle, et lui en fit hommage à genoux, sans ceinture et sans éperons, en présence du clergé, du maire et des échevins. Il offrit en même temps, en signe de vassalité, un cœur d'or du poids de deux mille écus, réglant qu'à l'avenir les rois de France ses successeurs prêteraient un semblable hommage, feraient une pareille offrande.

Cependant les gens des villes et du peuple n'étaient point partout aussi favorables aux Français que les capitaines et les seigneurs. Il y avait d'anciennes haines qui n'étaient pas oubliées. A Desurènes, bourg près de Boulogne, il y avait une vieille femme connue par son acharnement pour le parti bourguignon, et qui avait vécu du temps des longues guerres; les Français voulurent lui faire crier: « Vive le roi! » elle s'y refusa obstinément; et enfin, lorsqu'on lui tint l'épée sur la gorge, on ne put arracher d'elle d'autre cri que: « Vive le roi, par le « diable! » La résistance était bien plus générale dans le Hainault, où le roi avait envoyé le comte de Dammartin avec une bonne partie de son armée.

Mais c'était surtout à Arras que cette aversion contre le roi et les Français était la plus forte. Quinze jours après l'entrée du roi dans la cité, la ville n'avait pas encore consenti à ouvrir ses portes. Monsieur d'Esquerdes et maître la Vacquerie avaient exhorté longtemps les habitants à ne pas braver toute la puissance du roi; mais ils ne pouvaient rien persuader à ce peuple aveugle et obstiné. Les plus furieux Bourguignons des autres villes ou des compagnies de gens de guerre s'étaient presque tous réfugiés à Arras, et y avaient allumé les esprits.

[1] Paston's letters.

A force d'instances et de pourparlers, les États de la province, qui pour lors étaient assemblés, consentirent enfin aux conditions réglées par monsieur d'Esquerdes, et qu'avaient approuvées d'avance les ambassadeurs de mademoiselle de Bourgogne. Ils promirent de prêter serment au roi, et d'obéir à ses officiers de justice et autres, jusqu'au moment où la Duchesse aurait fait foi et hommage pour le comté d'Artois, comme elle y était tenue. En cas où elle s'y refuserait, et si elle épousait un ennemi du roi, les États reconnaissaient que l'Artois devait demeurer à la couronne, sauf qu'il conserverait ses libertés et priviléges. Le roi s'engageait aussi à accorder une abolition et à maintenir chacun dans son emploi.

Cet engagement conclu, des députés de la ville vinrent prêter serment au roi, et lui remettre les clefs; il les rendit aux échevins, déclara l'abolition promise, et donna un délai à ceux des habitants qui avaient quitté le pays, pour y rentrer et jouir de cette amnistie. Peu de jours après, le cardinal de Bourbon entra dans la ville sans nul appareil armé, et y publia les intentions du roi. Il réduisait la gabelle du vin, accordait aux bourgeois les priviléges de noblesse et la permission de posséder des fiefs sans toutefois être soumis au ban et à l'arrière-ban; les exemptait du logement des gens de guerre; remettait tout ce qui était dû sur les impôts, confirmait toutes les franchises et immunités de la ville. Le 1er avril, les lettres du roi avaient été publiquement lues à l'Hôtel-de-Ville.

Tant de soins pour gagner le bon vouloir des gens d'Arras n'avaient servi à rien. Dès que le roi se fut éloigné avec une partie de sa puissance pour soumettre le reste de la province, le parti qui lui était contraire dans la ville reprit le dessus. Les portes furent fermées, les fortifica-

tions augmentées, et toute communication rompue avec la cité, où monsieur du Lude commandait une faible garnison française. Les révoltés commencèrent par se porter en désordre dans l'abbaye de Saint-Waast, où s'était logé le cardinal de Bourbon après son entrée dans la ville. La salle où il dînait fut forcée aux cris de : « Tuez! tuez! » Néanmoins les séditieux se retirèrent sans faire grand mal à personne, et le cardinal put s'en aller tranquillement. Il fallut donc que monsieur de Lude se fortifiât de son côté dans la cité et fît avancer son artillerie.

On se trouvait ainsi en pleine guerre. Les habitants qui n'avaient presque aucune garnison et point de capitaine, choisirent d'un commun accord le sire d'Arci, gentilhomme de la province, bon et zélé Bourguignon, qui n'avait point voulu se soumettre au roi de France. Puis ils envoyèrent demander des secours à Douai, à Lille et à Orchies. C'était dans ces villes que s'étaient jetés les restes des compagnies échappées à la bataille de Nanci.

En même temps, car tout dans la ville se passait en grand désordre et sans aucun dessein sagement arrêté, on demanda à l'amiral de Bourbon un sauf-conduit, afin d'envoyer des députés au roi et à mademoiselle de Bourgogne; il l'accorda pour Hesdin, où le roi était revenu après la prise de Boulogne et de Montreuil. Le principal de ces députés était maître Oudart de Bussi, natif de Paris et marié à Arras, homme fort entendu et très-estimé, que le roi s'était efforcé de gagner, et à qui il avait fait accepter, presque malgré lui [1], un office de conseiller au Parlement.

[1] Manuscrits recueillis par Legrand. — De Troy. — Comines et pièces. — Legrand. — Amelgard. — Molinet. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois.

Le roi les reçut fort bien. Lorsqu'ils lui demandèrent à se rendre auprès de mademoiselle de Bourgogne pour lui rendre compte de l'état de la ville, il leur répondit qu'ils étaient bons et sages, et que c'était à eux d'aviser ce qu'ils avaient à faire. Sur cette parole, ils prirent leur route vers Gand.

Précisément le même jour, la garnison de Valenciennes, de Douai, de Lille et d'Orchies, ayant fait un détachement de seize cents cavaliers ou hommes de pied, le sire d'Arci, le sire Guillaume de Vergi, le jeune Salazar et d'autres gentilshommes et capitaines bourguignons s'avancèrent, à la tête de cette troupe, vers Arras pour y entrer. Ils avaient d'abord eu l'intention de marcher pendant la nuit: mais les gens de Douai, encore pleins d'orgueil, comme au temps des prospérités et des victoires de Bourgogne, voulurent que toute cette troupe partît en plein midi. Les capitaines du roi avaient peu de monde; mais, sentant de quelle importance il était de ne pas laisser entrer une nouvelle garnison dans une si forte ville, ils se résolurent à tout risquer. Le sire du Lude, le maréchal de Gié et Yvon du Fou, avec cent vingt lances, allèrent se poster en un lieu où devaient passer les Bourguignons, et tombèrent sur eux comme ils s'y attendaient le moins. Le combat fut vif, mais les Français eurent l'avantage; le détachement fut dispersé, le sire de Vergi fut fait prisonnier, le jeune Salazar se réfugia presque seul dans un bois voisin; il n'y eut que le sire d'Arci qui réussit à entrer dans Arras, suivi d'à peu près cinq cents combattants.

Lorsque le roi sut cette victoire, il en eut grand contentement, et donna sur-le-champ l'ordre qu'on saisît les députés, qui étaient venus le trouver à Hesdin, et qui

cheminaient pour se rendre auprès de mademoiselle de Bourgogne. Ils soupaient tranquillement à Lens, sans nulle méfiance, lorsqu'un sergent vint les arrêter. Ils furent conduits à Hesdin, et si promptement exécutés, que le lendemain, le roi demandant ce qu'on en avait fait, le prévôt Tristan lui répondit qu'ils étaient déjà morts et enterrés. Pour lors il ordonna qu'on déterrât la tête de maître Oudart, qu'on la couvrît d'un mortier écarlate fourré d'hermine, comme un conseiller au parlement, et qu'en cet appareil elle fût exposée sur la place du marché d'Hesdin. Cette cruelle imagination était pour lui un sujet de raillerie et de divertissement, comme on le voit par la lettre suivante, qu'il écrivait au sire de Bressuire, en lui racontant ce qui s'était passé durant les derniers jours.

« Monsieur de Bressuire, j'ai reçu vos lettres et les deux mille francs que vous m'avez envoyés par le porteur, dont je vous remercie. Des nouvelles de par-deçà : nous avons pris Hesdin, Boulogne, Fiennes et le château de la Montoire, que le roi d'Angleterre[1], qui fut plus de trois semaines devant, ne put prendre. Il a été pris de bel assaut, et tous ceux qui étaient dedans, au nombre de trois cents, tous tués.

« Les garnisons de Lille, Douai, Orchies et Valenciennes s'étant assemblées pour se mettre dans Arras, et étant bien cinq cents hommes à cheval et mille hommes à pied, le gouverneur de Dauphiné[2], qui était en la cité, en fut averti, alla au-devant, et nos gens n'étaient pas plus de cent vingt lances qui donnèrent dedans. En effet, ils vous les festoyèrent si bien, qu'il en demeura plus de six

[1] Édouard III. — [2] Monsieur de Lude.

cents sur la place, et de prisonniers ils en amenèrent bien six cents dans la cité. Ils ont été tous, les uns pendus, les autres la tête coupée; le reste gagna la fuite. Ceux dudit Arras s'étaient assemblés vingt-deux ou vingt-trois pour aller en ambassade devers mademoiselle de Bourgogne. Ils ont été pris avec les instructions qu'ils portaient, ont eu la tête tranchée, car ils m'avaient fait une fois serment. Il y en avait un entre les autres, maître Oudart de Bussi, à qui j'avais donné une seigneurie en Parlement; et afin qu'on connût bien sa tête, je l'ai fait atourner d'un beau chaperon fourré. Il est sur le marché d'Hesdin, là où il préside. Incontinent que nous aurons autres nouvelles, je vous les ferai savoir. Je vous prie que vous pourvoyiez toujours bien à tout par-delà, et de ce qui surviendra avertissez-m'en souvent. 26 avril. »

Les mauvais succès et les cruautés du roi n'ébranlèrent point l'obstination des gens d'Arras. Ils étaient furieux, mais insensés, ne se faisant nulle idée de la puissance des Français, et ne songeant pas qu'ils ne pouvaient avoir de secours. C'étaient chaque jour nouvelles insultes criées du haut des murailles; c'était la croix blanche pendue ou déchirée; c'étaient des gestes sales et injurieux, et des bravades de toute sorte. Ils avaient écrit au-dessus d'une porte :

Quand les souris mangeront les chats,
Le roi sera seigneur d'Arras;
Quand la mer qui est grande et lée[1],
Sera, à la Saint-Jean, gelée,
On verra par-dessus la glace
Sortir ceux d'Arras de la place.

Toutes ces jactances étaient des marques de haine, mais

[1] Large.

prouvaient la folie plutôt que la force de ce peuple, dont le courage n'avait rien de réfléchi. Le roi, voyant cette obstination, avança avec son armée et toute sa grosse artillerie. Les premiers jours, la défense fut vaillante et coûta cher aux assiégeants; le roi pensa même y périr; il s'était avancé au plus près pour faire pointer ses coulevrines de siége, lorsqu'un arbalétrier de la ville l'apercevant, l'ajusta et l'aurait abattu, si un boucher qui se trouvait aussi sur la muraille, n'avait détourné l'arme et préservé le roi, qui fut seulement touché.

Bientôt une des portes et un pan de mur furent entièrement abattus; les capitaines de la garnison continuèrent à faire bonne contenance, et s'apprêtaient à soutenir l'assaut; mais la bourgeoisie, dont toute la vaillance n'était qu'ignorance du danger, s'effraya de ce qui adviendrait si les Français entraient par force, et fut aussi ardente à vouloir traiter qu'elle l'avait été à braver le roi. La garnison obtint de sortir avec armes et bagages; des lettres d'abolition furent aussi accordées aux habitants. Le roi y disait qu'il avait égard à leurs humbles supplications; qu'il voulait bien attribuer leur dernière rébellion à de mauvais conseils; que, préférant miséricorde à rigueur de justice, ne voulant pas l'effusion du sang humain, ni la désolation, destruction et ruine de la ville; par pitié pour le pauvre peuple, en considération de ceux des habitants qui n'avaient point pris part à la révolte, et s'étaient retirés par-devers lui, et enfin « pour l'honneur et révérence « de Dieu notre Créateur et de la glorieuse Vierge Marie, « aux mains de laquelle et de son benoît cher enfant nous « avons mis notre personne, notre couronne, notre « royaume, et la conduite et affaires d'icelui, nous remet« tons, quittons, pardonnons et abolissons tous les malé-

« fices, meurtres, brûlements de maisons, larcins, pille-
« ries, rébellions, désobéissances, hostilités, invasions, et
« tous autres crimes de lèse-majesté ou autres. »

Après avoir donné ces lettres, le roi entra le 4 mai à cheval dans la ville, non par la porte, mais par la brèche. Il s'arrêta sur le petit marché; là, il dit aux bourgeois assemblés : « Vous m'avez été rudes, je vous le par-« donne, et si vous m'êtes bons sujets, je vous serai bon « seigneur. »

Nonobstant cette promesse et les lettres d'abolition, le roi fit prendre et mettre à mort tous ceux de la ville qui lui avaient été le plus contraires, entre autres cet arbalétrier qui avait tiré sur lui. Bientôt toutes les conditions portées dans les lettres du 4 mai furent oubliées, et la ville fut traitée sans nul ménagement. Ce fut bien pis dès que le roi se fut éloigné. Monsieur du Lude et maître Guillaume Cerisais, qui furent préposés à la garde et au gouvernement de cette ville, ne s'occupèrent qu'à tirer grand profit de cette affaire; les condamnations continuèrent, afin de gagner des confiscations; les riches bourgeois furent mis à rançon; des exactions de toute sorte vinrent l'une après l'autre. La haine des habitants pour les Français s'accroissait de jour en jour; c'étaient sans cesse de nouveaux projets de sédition, secrètes intelligences avec les Bourguignons, et la découverte de ces trames amenait de nouvelles cruautés.

Il est vrai que de temps en temps le roi venait à Arras, et, voyant combien il lui importait de s'assurer la tranquille possession de cette ville, il promettait des abolitions, se montrait plus clément, diminuait les taxes, accordait des priviléges; mais comme il ne pouvait y avoir nulle confiance de part ni d'autre, les choses allaient toujours

en empirant. Le sire du Lude continuait à s'enrichir ; selon son caractère, il s'en cachait peu, et se vantait bien haut d'avoir gagné à tout cela au moins vingt mille écus et de belles fourrures de martre. De son côté le cardinal de Bourbon, qui s'était fait nommer abbé de Saint-Waast, vivait mal avec ses religieux ; ils n'étaient point accoutumés au train de dissolution de ce prélat et voulaient s'opposer à la dissipation des revenus de l'abbaye ; aussi les accusait-il de rébellion contre le roi, et les faisait-il exiler les uns après les autres.

Enfin, après deux années passées ainsi entre une dure oppression et un indomptable esprit de révolte, entre un continuel manque de foi des gouverneurs et une fausse soumission des habitants ; à la suite d'un complot qui fit échouer une entreprise de la garnison contre Douai, le roi prit au mois de juillet 1479 une grande et dure résolution. Il fit raser les murailles et les fortifications, chassa tous les bourgeois, hommes, femmes, enfants, prêtres, religieux. Il abolit même l'antique nom d'Arras, et prétendit par sa seule volonté, créer une nouvelle ville peuplée de nouveaux habitants. Afin d'y attirer des gens, il lui accorda les priviléges les plus étendus, les plus grandes libertés, et en signe de tant de faveurs il la nomma Franchise. Ce ne sembla point motif suffisant aux honnêtes commerçants et bourgeois des autres villes pour quitter leurs établissements et leur séjour accoutumé, pour venir vivre dans un pays rempli de troubles et de guerre, et habiter en des maisons confisquées. Alors le roi, s'obstinant toujours dans son dessein, ordonna que dans chaque bonne ville du royaume un certain nombre de bourgeois et d'artisans fussent désignés, pour transporter, bon gré mal gré, leur domicile dans sa ville de Franchise. Paris, Rouen,

Orléans, Lyon, Tours, les villes d'Auvergne, de Limousin et de Languedoc[1] furent tenues de fournir des habitants. Comme on le peut croire, une volonté si tyrannique éprouva une forte résistance : chacun des pauvres gens, sur qui était tombé le sort ou la désignation, cherchait des prétextes de santé ou de dépense pour ne se point mettre en route et pour ne point aller à l'autre bout du royaume chercher un séjour triste et ruiné. De nouvelles lettres du roi ordonnèrent que les frais de voyage seraient payés par les villes ; il accorda délai pour acquitter leurs dettes à ceux qui se rendraient à leur destination ; il mit des impôts pour subvenir aux dépenses de Franchise et à l'établissement de ses nouveaux habitants. Il fit de grands efforts pour faire revivre ces fameuses fabriques de tapisseries qui avaient porté la renommée d'Arras dans les pays les plus lointains. Mais toutes ces lettres et ordonnances ne profitaient à rien ; sa volonté ne pouvait l'emporter sur la justice et le bon sens. Il travailla pourtant obstinément, à peu près jusqu'à sa mort, à accomplir la fondation de cette ville de Franchise.

La résistance des gens d'Arras et la haine furieuse qu'ils lui avaient montrée commencèrent à faire apercevoir au roi qu'il ne serait pas aussi facile qu'il l'avait d'abord cru de se saisir, à force ouverte, de tous les états de mademoiselle de Bourgogne. En même temps il lui était arrivé de mauvaises nouvelles du duché[2].

C'était surtout au prince d'Orange qu'il avait dû la prompte soumission de cette province et de la comté. Toutefois, ayant en lui une moindre confiance que dans

[1] Histoire de Languedoc. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois.
[2] Histoire de Bourgogne. — Paradin. — Molinet. — Amelgard. — Comines. Legrand. — Histoire de la Franche-Comté. — Gollut. — Muller.

le sire de Craon, ce fut celui-ci qu'il choisit pour gouverneur de Bourgogne, et le prince d'Orange ne fut que son lieutenant. Il en fut grandement offensé ; sans tarder davantage, il changea de parti et se réunit à Jean de Clèves et aux sires de Vauldrei, qui avaient continué à tenir pour la Duchesse. L'empereur Frédéric avait rappelé aux États de la comté leurs devoirs envers l'Empire, dont ils avaient toujours fait partie, et leur avait annoncé qu'il regardait comme assuré que son fils, le duc Maximilien, allait épouser mademoiselle de Bourgogne, ainsi que l'avait voulu le feu duc Charles. Bientôt la ville de Dôle, siége des États, se révolta et ferma ses portes aux Français.

Monsieur de Craon, ayant voulu reprendre Vesoul, que défendait le sire Guillaume de Vauldrei, se laissa, le 17 mars, surprendre durant la nuit. Sa troupe fut mise en déroute. Les gens du pays tombaient sur les fuyards et les massacraient ; un grand nombre d'Écossais périrent en cette journée. A grand'peine le sire de Craon put-il rassembler ses gens à Grai. Peu de jours après la victoire de Vesoul, le 26 mars, le prince d'Orange se hâta d'écrire aux États, à Dijon, de s'en tenir exactement aux termes de leur traité, et de ne point recevoir les gens d'armes français dans la ville, attendu que la comté devant être incessamment délivrée, ce serait attirer une guerre cruelle sur le duché. L'avarice du sire de Craon et des capitaines de France, leurs exactions, l'exécution infidèle des promesses du roi, avaient déjà excité un mécontentement si grand que la révolte fut bientôt générale. Les sires de Digoine, de Vergi, de Cothebrune et presque toute la noblesse de Bourgogne se déclarèrent contre les Français.

Ce fut au moment où il venait d'entrer dans Arras, après un siége si vaillamment soutenu, que le roi apprit

comment les choses allaient en Bourgogne. Sa colère fut grande. Le prince d'Orange lui avait envoyé un messager pour traiter. Il refusa de le voir. « Si vous pouvez prendre « ledit prince, écrivait-il au sire de Craon, faites-le aus- « sitôt brûler, ou bien pendre et brûler après. » Ordre fut donné de lui faire son procès. Son hôtel de Dijon fut rasé, et il fut condamné, comme faux et traître chevalier, à être pendu par les pieds ; ce qui fut exécuté sur son effigie dans toutes les villes de Bourgogne qui obéissaient encore au roi.

La soumission des diverses provinces de l'héritage du duc Charles présentait de si grandes difficultés, que le roi en revint à ne plus dédaigner le mariage de mademoiselle Marie avec le Dauphin. Il commença à le souhaiter sincèrement, et ses discours, qui naguère n'étaient qu'une feinte, maintenant étaient sa vraie pensée.

Mais il était dans un grand embarras. Une des conditions du traité de Pecquigny était le mariage du Dauphin avec la fille du roi d'Angleterre ; et jamais, certes, il n'avait été si essentiel de se maintenir en bonne paix et intelligence avec ce prince [1]. La chose n'était pas fort difficile. Le roi Édouard était devenu de plus en plus adonné aux plaisirs et à la paresse. Il ne souhaitait que le repos. L'argent, que le roi de France payait si exactement, lui semblait commode, et lui donnait moyen de se passer des subsides de son Parlement. En outre, il n'y avait sortes de bons procédés que le roi n'eût pour lui. Il lui envoyait des présents, lui faisait passer les meilleurs vins de France [2]; ses envoyés recevaient toujours le plus honorable accueil.

[1] Comines. — Legrand. — Thoyras. — Hume. — [2] Pièces manuscrites. — Bibliothèque du roi.

Ce qui servait le mieux les intérêts du roi de France, c'étaient les intelligences qu'il avait dans le conseil d'Angleterre. Depuis l'entrevue de Pecquigny, il avait soigneusement continué à payer des pensions et à faire de riches dons aux principaux serviteurs du roi Édouard. Lord Montgomeri, lord Howard, sir John Cheinie, grand écuyer, d'autres encore, n'avaient rien plus à cœur que de maintenir une paix qui leur était si profitable. De cette façon le roi parvenait à empêcher le roi Édouard d'écouter le mauvais vouloir du peuple d'Angleterre et des gens du Parlement, toujours ennemis de la France, toujours portés à la guerre, regrettant les glorieux temps de Poitiers et d'Azincourt, la possession de la Guyenne et de la Normandie.

La division qui régnait dans la famille royale d'Angleterre était encore favorable au maintien de la paix. Le roi Édouard n'avait pu se réconcilier pleinement avec son frère le duc de Clarence, qui avait pris part à la trahison du comte de Warwick et avait épousé sa fille. Ce prince était maintenant veuf. Il aurait pu épouser mademoiselle de Bourgogne. La duchesse douairière sa sœur favorisait un projet si avantageux pour l'Angleterre. Le roi, craignant ce mariage, en fit avertir le roi Édouard, qui ne se sentit pas un moindre empressement à l'empêcher. Son autre frère, le duc de Glocester, rempli d'une ambition cachée, et le plus pervers de tous les princes de son temps, contribuait encore à entretenir la haine qu'il portait au duc de Clarence. La reine et sa puissante famille n'étaient pas moins contraires aux démarches qu'on aurait pu tenter pour conclure le mariage de l'héritière de Bourgogne avec le duc de Clarence. Elle songeait au contraire, à l'obtenir pour son frère le comte de Rivers; mais c'était un bien petit seigneur pour une si grande princesse.

Il ne fallut donc pas d'abord beaucoup de ruses ni de grands efforts pour que le roi Louis se maintînt en concorde et bonne intelligence avec l'Angleterre, et il y veillait avec soin. Outre l'argent qu'il y dépensait et sa courtoisie envers tout ce qui était Anglais, il offrait au roi Édouard de prendre sa part dans la conquête des états du duc Charles. Il le flattait de la possession de la Hollande, du Brabant, de la Flandre même, demandant seulement qu'on lui envoyât un renfort de dix mille Anglais, qu'il payerait et fournirait d'artillerie. Ce projet de partage ne plaisait guère ni à la paresse du roi Édouard, ni au bon sens de ses conseillers. Ils répondaient que la conquête du Brabant et de la Flandre ne serait pas chose facile; que le gouvernement des bonnes et grandes villes de ce pays avait de tout temps été troublé et périlleux; que d'ailleurs l'Angleterre n'aurait nul profit à ruiner les Flamands avec lesquels elle faisait un si grand commerce, et qu'il valait mieux continuer de leur vendre et de leur acheter, que de se charger de la dépense de les vaincre, puis de les défendre. Si l'on partageait les domaines de Bourgogne, Boulogne et quelques portions de l'Artois et de la Picardie touchant au territoire de Calais, conviendraient bien mieux à l'Angleterre; mais c'était justement à cela que ne voulait pas entendre le roi Louis.

Quelque peu d'apparence qu'il y eût à voir la discorde renaître entre les deux royaumes, toutefois le conseil d'Angleterre jugea qu'il convenait, pour plus de précaution, de renforcer la garnison de Calais. Douze cents gens d'armes anglais y passèrent sous la conduite de lord Hastings, grand chambellan d'Angleterre et gouverneur de cette ville. C'était presque le seul, parmi les principaux serviteurs du roi Édouard, qui, depuis l'entrevue

de Pecquigny, n'eût accepté ni pension ni dons du roi de France. Il était demeuré fidèle au parti du duc de Bourgogne, gagnant ainsi loyalement l'argent qu'il recevait de ce prince. Le sire de Comines n'avait pu encore réussir à le mettre sur la liste des pensionnaires du roi. Il conservait à mademoiselle de Bourgogne l'attachement qu'il avait pour son père, et conseillait vivement la guerre.

Ce ne fut donc pas sans alarme que le roi vit qu'il allait passer la mer. Il redoubla de protestations de bonne amitié envers le roi Édouard; il fit publier dans toute la Flandre que ce lord Hastings arrivait avec de mauvais desseins contre mademoiselle de Bourgogne, et voulait l'enlever pour la conduire en Angleterre. En outre, le sire de Comines fut chargé, malgré le peu de confiance que le roi avait alors en lui, de reprendre ses secrètes intelligences avec le grand chambellan d'Angleterre, et de lui proposer de nouveau une pension double, s'il le fallait, de celle qu'il recevait de la cour de Bourgogne. Pierre Claret, maître d'hôtel du roi, passa en Angleterre avec des lettres du sire de Comines, pour aller trouver lord Hastings, qui n'était pas encore à Calais.

Dans de telles circonstances, le roi, quel que fût alors son désir de revenir au dessein plus sensé de marier mademoiselle de Bourgogne avec le Dauphin, ne pouvait faire de publiques démarches pour l'obtenir, d'autant que le roi Édouard tenait excessivement au mariage promis à Pecquigny. Ce fut en partie pour ce motif, qu'au lieu d'envoyer une solennelle ambassade, le roi laissa une telle affaire aux mains de maître Olivier, à qui il avait ainsi donné la double charge de négocier ce mariage et de porter secrètement les Gantois à la révolte.

Il n'avait, comme on a vu, que trop réussi dans cette partie de son message[1] : c'était justement ce qui rendait à peu près impossible le succès de son autre commission. Les séditions des gens de Gand avaient mis en leurs mains tout le pouvoir ; c'étaient eux qui étaient les maîtres absolus de leur jeune Duchesse, et ils ne craignaient rien tant que de la voir devenir Française par son mariage. Leur fureur était venue surtout de cette méfiance, et ils avaient fait périr violemment les seuls conseillers favorables au projet du roi. Mais lors même que mademoiselle Marie aurait eu d'abord quelque volonté d'accepter le mariage du Dauphin, il lui était à présent devenu plus odieux encore qu'aux Gantois. C'était du roi qu'étaient venus tous les maux qu'elle avait soufferts ; il avait, contre toute loyauté, livré sa lettre aux députés des États, et l'avait exposée à la honte d'être publiquement convaincue de mensonge ; il était cause de la mort de ses bons et fidèles serviteurs, qu'elle avait vus périr si cruellement sous ses propres yeux. Ce peuple brutal, qui l'avait bravée, et la tenait outrageusement prisonnière, c'était le roi qui l'avait encouragé à la sédition.

Pour comble d'insulte, ce n'était point par d'honorables ambassadeurs, choisis parmi les princes de son sang ou les grands seigneurs du royaume, que le roi faisait proposer ce mariage. A qui cette commission avait-elle été donnée ? à un homme du plus petit état, à un méchant barbier-médecin, haï et méprisé en France, connu de tous, en Flandre, pour être sorti de bas lieu et d'ignoble condition.

Tel qu'il fût, comme il était à Gand de la part du roi,

[1] Comines. — Legrand et pièces. — Molinet.

on lui manda de venir déclarer sa charge. Il s'habilla magnifiquement, à la grande risée de tous, fit étalage de son titre de comte de Meulan que lui avait donné le roi, et parut en audience devant Mademoiselle. Elle était assise sur son trône, ayant près d'elle l'évêque de Liége et le vieux duc de Clèves, et entourée de beaucoup de conseillers. Maître Olivier remit sa lettre de créance; puis, au lieu d'expliquer publiquement sa commision, il répondit qu'il avait ordre de ne parler que devant mademoiselle de Bourgogne seule.

La princesse et son conseil demeurèrent confondus de ce degré d'impudence. Néanmoins on lui répliqua gravement que ce n'était point la coutume, et que mademoiselle de Bourgogne, n'étant point mariée, ne pouvait donner de secrètes audiences. Il répéta qu'alors il lui était impossible de rien dire et d'accomplir son message. Les discours s'animèrent, et l'on finit par lui dire avec menaces qu'on le ferait bien parler.

Dans les termes où le roi en était avec l'Angleterre, cette demande de mariage ne pouvait en effet se faire publiquement, et maître Olivier continua à demander d'être admis en particulier.

La conduite et surtout la personne d'un tel ambassadeur achevèrent de tout gâter. « Le roi mon cousin me « croit donc malade, disait mademoiselle Marie, qu'il « m'envoie son médecin ? Grâce à Dieu, je me porte bien « et n'ai rien à dire à cet homme. » Chacun s'offensait pour elle; les esprits s'animaient contre le roi et son misérable messager.

Du reste, personne n'ignorait le véritable sujet de sa commission; mais, s'en fût-il solennellement acquitté, il n'y eût pas mieux réussi. Hormis Louis de Bourbon,

évêque de Liége, que le roi avait su se rendre favorable, et qui était Français de cœur, pas un des conseillers de la Duchesse ne voulait de ce mariage. Les Gantois avaient horreur de la France. Le duc de Clèves songeait aux intérêts de son fils. Les amis de la duchesse douairière auraient voulu un prince d'Angleterre. D'autres désiraient depuis beaucoup d'années voir s'accomplir les promesses faites au duc Maximilien d'Autriche. Enfin, il n'était personne qui voulût du Dauphin. L'âge de ce prince était un autre motif de refus; il avait huit ans; encore disait-on qu'il était chétif et mal portant. « Mademoiselle est d'âge à « avoir des enfants, et non point à épouser un enfant », disait la dame d'Hallwyn, sa gouvernante, qui avait grand crédit sur elle.

Le roi eût peut-être mieux réussi en faisant proposer un autre prince de la maison de France plus en âge de se marier, comme Charles, duc d'Angoulême, petit-fils de l'ancien duc d'Orléans; ce prince avait pour lors dix-neuf ans, et fut père du roi François I[er]. Ce mariage eût évité bien des guerres et préservé le royaume de longues calamités. Le roi, dans le temps où vivait le duc Charles, s'en serait contenté, et y avait même pensé. Depuis, la prospérité avait accru outre mesure ses espérances et ses projets. Il ne voulait plus courir le risque de recommencer une seconde maison de Bourgogne. D'ailleurs tout était tellement double et embrouillé dans sa conduite, qu'il n'avait pas une volonté complète, et ne marchait droit vers aucun but assuré. Maître Olivier n'avait ni pouvoirs ni instructions pour essayer un autre mariage que celui du Dauphin.

Lorsqu'on connut bien parmi tout le peuple de Gand ce que ce messager était venu demander, lorsque son inso-

lence envers la Duchesse fut devenue le sujet de tous les entretiens, son séjour dans la ville commença à exciter la rumeur. D'abord ce ne furent que des moqueries contre ce barbier travesti en comte de Meulan. Quelques jours après on parla de le jeter à la rivière. Il s'enfuit en grande hâte. Les Flamands commencèrent à s'armer, et il devint manifeste que la guerre allait éclater entre eux et le roi.

Cependant maître Olivier, ayant échoué dans une si grande entreprise, ne voulut point revenir auprès du roi sans lui avoir rendu quelque bon service. Il s'était sauvé à Tournai ; c'était une belle et riche ville qui, comme on a vu, relevait directement du royaume de France, mais qui avait conservé de grands priviléges. En payant une aide de six mille livres par an, elle nommait ses magistrats, n'était sujette ni à garnison ni à passage de gens de guerre ; elle commerçait librement avec les pays de Flandre comme avec le royaume ; et restait neutre dans les guerres [1]. Maître Olivier pensa que ce serait un notable avantage pour le roi d'avoir la pleine et entière disposition d'une si grande ville, située presque au cœur de la Flandre, et d'y pouvoir tenir une forte garnison. Il gagna quelques-uns des habitants, fit secrètement prévenir le sire de Moui, capitaine de Saint-Quentin, et le 23 de mai, Colard de Moui son fils, bailli de Tournai, mais qui, d'après les franchises de la ville, ne pouvait y demeurer en armes, se présenta devant la porte qui lui fut livrée. Bientôt arriva une troupe plus nombreuse, et Tournai tomba ainsi au pouvoir des gens de guerre. Le maire, les échevins et ceux des principaux bourgeois qui n'étaient

[1] Histoire de Tournai, par Cousin. — Comines. — Molinet.

point favorables à cette violence, fussent saisis et envoyés à Paris, où ils restèrent prisonniers durant toute la vie du roi.

Du reste, il était temps de prendre ses précautions contre les Flamands, qui peut-être se fussent emparés de Tournai. Ils tenaient déjà la campagne et venaient jusqu'aux portes de la ville. Dès le lendemain de l'entrée des Français, les deux partis commencèrent à se rencontrer et à se combattre.

Le roi, aussitôt après la prise d'Arras, résolut d'aller joindre ses forces à celles du comte de Dammartin, qui avait fait jusqu'alors peu de progrès dans le Hainault. Il croyait en avoir fini avec l'Artois, et avait encore ou montrait du moins bonne espérance de venir à bout de ses desseins de conquête.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il, merci à Dieu et à Notre-Dame, j'ai pris Arras et m'en vais à Notre-Dame de la Victoire. A mon retour je m'en irai à votre quartier, et vous mènerai bonne compagnie. Pour lors ne vous souciez que de me bien guider, car j'ai tout fait par ici. Au regard de ma blessure, c'est le duc de Bretagne qui me l'a fait faire, parce qu'il m'appelle toujours le roi couard. D'ailleurs vous savez depuis longtemps ma façon de faire, car vous m'avez vu autrefois; et adieu. Arras, 7 mai. »

Avant d'aller joindre le comte de Dammartin, le roi conçut la pensée de s'assurer de Cambrai. C'était une ville libre relevant de l'Empire, sous l'autorité de l'évêque, et elle n'avait point fait partie des domaines du duc de Bourgogne. Les sires Louis de Sainville et Hector de l'Écluse se présentèrent avec des lettres du roi adressées aux gens des trois États de Cambrai, et requirent qu'il fût

reçu dans la ville avec toute sa suite [1]. Cette volonté du roi remplit messieurs des États d'embarras et de crainte. Ils n'avaient nul moyen de se défendre. Une puissante armée était à leurs portes. D'un autre côté, s'ils obéissaient, c'était une sorte de rébellion à l'Empire auquel ils appartenaient; leurs libertés seraient perdues, et d'ailleurs, tout abattue que semblât en ce moment la puissance de Bourgogne, il fallait songer à ne point se donner pour ennemi un voisin si redoutable. . . . . . .

Dans leur perplexité, ils résolurent de consulter Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein, qui, depuis que les Gantois l'avaient contraint à se retirer, résidait dans la ville de Mons. Philippe Bloquiel, abbé de Saint-Aubert, homme rempli de science, d'éloquence et de sagesse, qui jouissait d'une grande autorité dans Cambrai, fut, avec plusieurs chanoines et échevins, envoyés en députation à monsieur de Ravenstein. Sans les écouter, il les fit retenir prisonniers dans la ville, avec défense d'écrire, soit à Cambrai pour annoncer le mauvais succès de leur ambassade, soit à Gand pour demander justice au conseil de la Duchesse. On les accusait d'être favorables aux Français. Ce reproche prit plus de poids encore, lorsqu'on apprit que, depuis leur départ, Cambrai avait ouvert ses portes au roi. C'était encore par corruption et intrigue que cette ville avait été gagnée. Un gentilhomme de l'hôtel du roi, capitaine de la Charité-sur-Loire, nommé Louis de Marafin, conduisit toute cette affaire avec quelques-uns des bourgeois, et fut en récompense nommé capitaine du château et de la ville, où il commença bientôt à faire grandement ses affaires. Les habitants, autant par crainte que par persuasion,

[1] Almanach historique de Cambrai, année 1773.

demandèrent à être régis et gouvernés par le roi, alléguant que dans les anciens temps Cambrai avait fait partie du royaume. Le roi céda sans peine à leurs désirs, promit de grands priviléges à la ville, et les aigles de l'empire firent place aux fleurs de lis.

A ces nouvelles, l'abbé de Saint-Aubert et les autres députés furent traités plus rudement encore par monsieur de Ravenstein. Il leur signifia qu'ils ne seraient relâchés qu'en lui payant une rançon de mille écus. Leur captivité dura plusieurs mois, et ce fut seulement après avoir fourni bonne et suffisante caution pour cette somme, qu'ils purent s'en aller demander à la duchesse de Bourgogne une justice qu'ils attendirent longtemps sans la jamais obtenir.

De Cambrai, le roi s'en alla vers le comte de Dammartin. Les villes et les gentilshomme du Hainault lui avaient fortement résisté. Il fallait peu s'en étonner ; le roi s'était refusé aux secrètes propositions que lui avait faites le parent du sire de Comines, et n'avait point voulu entendre à garantir les priviléges du pays ; d'ailleurs, ses capitaines et ses gens d'armes étaient si avides d'argent et de pillage ; la foi était tellement violée envers les villes qui se rendaient, qu'on n'avait rien à risquer ni à perdre en se défendant tout de son mieux.

La première ville que le roi vint attaquer fut Bouchain[1]. La garnison soutint pendant seize heures le feu de la grosse artillerie des Français. Le roi, s'étant avancé près des canons, se tenait appuyé familièrement sur l'épaule de Tannegui-Duchâtel, lorsqu'un arquebusier de la ville, l'apercevant, visa sur lui. Le coup s'en vint frapper Tan-

[1] Molinet. — Legrand et pièces.

negui, qui tomba mortellement blessé aux pieds du roi. Il mourut dès le lendemain, après avoir dicté un testament par lequel il priait le roi de payer ses dettes. Il était le seul peut-être de ses serviteurs qui songeât plus à l'honneur qu'à l'argent, et on l'avait vu, lorsqu'à la mort du feu roi Charles VII il avait, à défaut du trésor royal, payé les funérailles de ses propres deniers. Il recommandait au roi sa seconde fille, le priant de la marier. Il confiait l'aînée à ses amis, et la troisième à sa femme. Enfin, il demandait pardon au roi de ses emportements et de ses désobéissances, qui procédaient, disait-il, plutôt de folie que de malice....

Le roi montra un extrême chagrin de sa mort; lui fit faire un service magnifique à l'abbaye de la Victoire, et ordonna qu'il fût enseveli à Notre-Dame de Cléri, où lui-même avait choisi sa royale sépulture. Le lendemain les gens de Bouchain ouvrirent leurs portes, et payèrent cinq mille écus. La garnison obtint la vie sauve, et fut envoyée en prison à Cambrai, d'où elle parvint à s'échapper.

De Bouchain on alla devant le Quesnoi. Une première approche fut vivement repoussée. Le roi fit avancer son artillerie, qui était terrible; dès qu'une brèche fut faite, l'assaut commença. Le pillage de la ville fut promis aux francs-archers, qui, avec une vaillance extrême, assaillirent la muraille. Beaucoup de vaillants capitaines et hommes d'armes les encourageaient de la voix et de l'exemple; mais nul ne montrait plus d'ardeur que Raoul de Lannoi, qui, depuis la prise d'Hesdin, avait pris parti pour le roi. Les assiégés ne combattaient pas avec une moindre obstination. Les canons continuaient encore à battre les murailles, lorsque tout à coup un orage merveilleux et une pluie qui tomba par torrents contraignirent l'artillerie à cesser son feu, et arrêtèrent l'assaut. Le roi

donna de grandes louanges à ses francs-archers, et leur promit meilleure fortune pour le lendemain ; puis, détachant la chaîne d'or qu'il portait, il la passa au cou de Raoul de Lannoi : « Pasques-Dieu, dit-il, mon ami, vous
« êtes trop furieux au combat, il vous faut enchaîner de
« peur de vous perdre ; car je me veux servir de vous plus
« d'une fois[1]. »

Les assiégés, après s'être félicités de leur délivrance, qu'ils attribuaient à la miraculeuse intercession de madame sainte Barbe, à laquelle ils avaient fait un vœu, s'aperçurent pourtant qu'ils étaient sans nul espoir de secours, et offrirent composition. Le roi leur accorda d'être saufs de corps et de biens; toutefois il exigea neuf cents écus comptant, qu'il distribua aussitôt à ses francs-archers pour les dédommager du pillage.

Le roi entra dans la ville, alla remercier Dieu en l'église, et le lendemain 3 juin, jour de la Pentecôte, assembla le clergé, les magistrats et les principaux bourgeois. « Mes
« amis, leur dit-il, si je viens en ce pays, ce n'est que
« pour votre plus grand profit et avantage, dans l'intérêt
« de mademoiselle de Bourgogne, ma bien-aimée cousine
« et filleule. Personne ne lui veut plus de bien que moi,
« et elle est grandement abusée de ne point mettre en
« moi sa confiance. Parmi ses mauvais conseillers, les
« uns veulent lui faire épouser le fils du duc de Clèves ;
« c'est un trop petit prince et trop inconnu pour une si
« glorieuse princesse. D'ailleurs, je sais qu'il a un mau-
« vais ulcère à la jambe ; en outre, ivrogne comme tous
« ces Allemands ; après boire, il lui cassera son verre sur
« la tête, et lui donnera des coups. D'autres la veulent

[1] Sainte-Palaye, Mémoires sur la chevalerie. — Mathieu.

« allier aux Anglais, à ces anciens ennemis du royaume,
« qui sont tous débauchés et gens de mauvaise vie. Enfin,
« il y en a qui lui veulent donner pour mari le fils de
« l'empereur. Ce sont les princes les plus avaricieux du
« monde. Ils emmèneront mademoiselle de Bourgogne
« en Allemagne, dans un pays rude et étranger, où elle
« sera loin de toute consolation. Alors votre terre de Hai-
« nault demeurera sans seigneur pour la gouverner et la
« défendre. » Puis il ajoutait : « Si ma cousine était bien
« conseillée, elle épouserait le Dauphin ; ce serait un
« grand bien pour votre pays. Vous autres Wallons, vous
« parlez la langue française, et il vous faut un prince de
« France, non pas un Allemand. Pour moi, je prise les
« gens de Hainault au-dessus de toutes les nations du
« monde. Il n'y en a pas de plus nobles ; et, selon moi,
« un berger de Hainault vaut mieux qu'un grand gentil-
« homme d'un autre pays. » Ensuite il leur parlait de tout
le bien qu'il leur voulait faire. Il rappelait le temps du
bon duc Philippe, ses glorieux faits, son sage gouverne-
ment, combien il avait reçu de lui une généreuse hospi-
talité, et lui avait toujours gardé grande affection et
reconnaissance. A chaque fois qu'il nommait le duc Phi-
lippe, il ôtait son chapeau, comme s'il eût parlé du bon
Dieu, tant il savait le respect des Flamands pour la mé-
moire de ce prince. « Quant au duc Charles, son fils,
« disait-il, il a tout perdu par son orgueil, et n'a jamais
« voulu écouter un bon conseil ; aussi a-t-il été pris et
« détruit par le plus petit duc de mon royaume. »

C'était ainsi que le roi Louis devisait familièrement
avec ces bourgeois, comme s'il eût mis en eux toute sa
confiance, et ne leur eût rien caché de ses pensées. Mais
ces façons de parler et d'agir étaient trop connues ; elles

ne gagnaient plus personne, et ne guérissaient pas les méfiances de ces bons habitants du Hainault. Toutes ces caresses et son langage, qu'il savait si bien faire tout à tous, ne lui profitaient à rien. Il fallut continuer à conquérir les villes par force et par assaut.

Les gens de Valenciennes brûlèrent leurs faubourgs, firent venir à prix d'argent une garnison d'arquebusiers allemands, et se fortifièrent si bien, qu'il n'y eut pas moyen de songer à les attaquer. Le roi tourna alors ses forces contre Avesne.

Le comte de Dammartin en avait déjà commencé le siége. Il avait avec lui Alain, sire d'Albret, qui était seigneur d'Avesne, mais que le duc Charles avait toujours troublé dans sa possession. Le roi l'avait envoyé là pour faire rendre la ville, mais ne tarda pas à perdre patience, lorsqu'il vit qu'elle n'ouvrait pas sur-le-champ ses portes. « Monsieur d'Albret, écrivait-il au grand-maître, dissimu« lera tant qu'il voudra de prendre Avesne ; il semble « qu'il le fasse pour épargner la place ; mais je vous as« sure que, s'il attend que je m'en approche, je la lui « chaufferai si bien d'un bout à l'autre, qu'il n'y faudra « point revenir, et adieu ; faites-moi savoir souvent de « vos nouvelles. »

Quelle que fût la méfiance du roi, ce n'était nullement la faute de monsieur d'Albret. Il avait fait dire aux habitants que, comme leur seigneur naturel, il s'engageait à les protéger et défendre s'ils faisaient soumission au roi, et les avait fort engagés à se rendre. Mais il y avait deux partis dans la ville ; les uns favorables aux Français, les autres aux Bourguignons ; les uns pressés de traiter, les autres obstinés à se défendre. Tandis que le maire, le trésorier, le clerc, le prévôt, et les principaux de la bour-

geoisie et du clergé étaient sortis avec un sauf-conduit, et signaient des conditions avec leur seigneur et le comte de Dammartin, Antoine de Lannoi, sire de Mingoval, capitaine de la garnison, fit des remontrances au peuple, et excita les esprits. En ce moment, trente-deux hommes d'armes, envoyés par le sire d'Aimeries, bailli de Hainault, entrèrent à cheval dans la ville, criant : « Secours, « secours, vive Bourgogne ! » C'en fut assez pour émouvoir le peuple. La croix droite de France qu'on avait commencé à prendre fut aussitôt arrachée, et la croix de Saint-André reparut. Le maire et les députés ne purent à leur retour se faire écouter, et tout traité fut rompu. Le comte de Dammartin fit dresser des potences et des échafauds au bord du fossé, et menaça les habitants de mettre à mort les otages qu'il avait gardés. « Ils auraient cent têtes à couper, que nous ne nous rendrons pas, » cria-t-on de dessus la muraille. Bientôt arrivèrent de nouveaux renforts. Le conseil de mademoiselle de Bourgogne fit savoir aux gentilshommes du Hainault qu'ils eussent à faire tous leurs efforts pour défendre la ville d'Avesne. Les sires de Cullembourg et de Perweis, avec vingt-deux autres seigneurs, leurs hommes d'armes, et sept ou huit cents paysans, vinrent s'enfermer avec la garnison.

Cependant, le roi amena son armée et son artillerie devant la ville. Le 11 de juin, avant de commencer le siége, il envoya un hérault aux sires de Perweis et de Cullembourg. Ceux-ci assemblèrent les gens de la commune, disant qu'étant résolus à vivre et mourir avec le peuple d'Avesne, ils désiraient bien connaître sa volonté. La commune s'écria tout d'une voix qu'elle voulait se défendre et ne point traiter avec le roi ; il fallut même ren-

voyer le héraut sans ouvrir les lettres qu'il apportait.

Alors l'artillerie commença à tirer; la muraille était épaisse, bâtie de pierres dures; ce ne fut qu'après un jour et une nuit qu'il y eut un commencement de brèche. Les francs-archers donnèrent vaillamment l'assaut; malgré une terrible résistance, ils s'emparèrent de deux tours; mais les assiégés les avaient, par précaution, remplies de fagots et de paille. Ils allumèrent le feu; l'étendard de France, qui avait déjà été planté sur les tours, fut brûlé; et plusieurs centaines d'archers y périrent. Le roi fit sonner la retraite.

C'étaient les gens de la ville seulement qui avaient l'honneur de cette défense obstinée. Les Brabançons et gens du Hainault, au lieu d'aller sur la muraille, se tenaient cachés dans les maisons et les celliers. Le sire de Perweis leur fit d'inutiles remontrances. Ils n'écoutèrent ni prières ni menaces. Alors il pensa que toute résistance était inutile, et que ce n'était pas avec deux ou trois cents bourgeois et habitants qu'il y avait moyen de se maintenir contre toute la puissance du roi. Il retourna sur la muraille, et, comme un second assaut allait commencer, il fit signe de la main qu'il voulait parlementer. Le roi fit cesser l'artillerie et le jet des traits, puis envoya Jean Marissal, capitaine d'une de ses compagnies, entendre les propositions des assiégés. Dès qu'il approcha, les gens de la ville tirèrent sur lui, et il tomba mortellement blessé. « Ah! les vilains! s'écria le sire de Perweis, ils ne veulent « pas cesser, tandis que je parlemente; je saurai bien « faire mon appointement sans eux. » Il redescendit de la muraille sous prétexte d'aller encore gourmander les Brabançons, laissa les gens d'Avesne exposés à toute la fureur d'un nouvel assaut, ouvrit une poterne, et avec le sire

de Cullembourg et un autre gentilhomme du Hainault il passa vers les Français.

Abandonnés de leur capitaine, pressés par les nobles du ban de Normandie, qui, ce jour-là, avaient été commandés pour l'assaut, les assiégeants commencèrent à se troubler. Le feu des tours était éteint; la brèche était large. Il se faisait une seconde attaque d'un autre côté. « Les Français sont entrés », criait-on par derrière dans les rues de la ville. « Ouvrez les portes, disaient les assail« lants, vos capitaines ont fait un appointement. » Le désordre fut bientôt complet, et toute résistance cessa. Les premiers qui entrèrent dans la ville furent les hommes d'armes et les archers d'ordonnance. Ceux-là, plus disciplinés et mieux avisés, ne commirent pas d'abord grand désordre ; ils tâchaient à se saisir de prisonniers bien vêtus, afin d'avoir de riches rançons. Mais quand après eux entrèrent les francs-archers, ce fut un pillage horrible et le plus cruel massacre. Ils passaient au fil de l'épée combattants et gens sans armes, jeunes et vieux, hommes, vieillards, femmes et enfants ; c'était une véritable boucherie. Ils s'en allaient partout cherchant de l'or et de l'argent. Une pauvre mère portait son enfant sur ses bras; après l'avoir totalement fouillée, ils imaginèrent qu'elle avait pu cacher de l'argent dans les langes de son nourrisson; ils le lui arrachèrent, et, ne trouvant rien, ils le coupèrent par morceaux. En vain les gens de Hainault et de Brabant jetaient leurs piques ou leurs arquebuses, criant qu'ils n'étaient point de la ville et n'avaient point combattu; ils n'en étaient pas moins mis à mort. Tout fut pillé, jusqu'aux églises; puis le feu fut allumé; il ne demeura que huit maisons, l'hôpital et le couvent des cordeliers.

Cette furieuse résistance du Hainault, de Lille, de Douai et de Saint-Omer, et de quelques autres villes qui ne parlaient nullement de se rendre, donnait au roi un désir de plus en plus vif de conclure le mariage, qui, par son propre fait, était devenu si difficile. Dès le 16 mai il avait donné de solennelles lettres patentes, pour être lues au parlement de Paris et dans toutes les juridictions royales, portant que nul empêchement ne devait être mis à la prise de possession des biens de feu Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, réclamée par sa veuve et ses héritiers. Il avait pris cette forme pour témoigner toute son indignation de la perversité et de la détestable inhumanité et cruauté des gens de Gand, qu'il déclarait coupables de lèse-majesté; ses lettres rappelaient tous les mérites et les bons services de ce loyal serviteur, l'insulte grave faite à mademoiselle de Bourgogne, la condamnation inique et le meurtre de ses conseillers.

Mais il était bien tard pour regagner la bienveillance de cette jeune princesse, après lui avoir fait tant de maux et d'outrages. Tous les efforts du roi ne pouvaient y réussir. Il n'avait plus, pour le servir dans les conseils de Bourgogne, que le sire de Lannoi. C'était monsieur de Moui, capitaine de Tournai, qui était employé à cette secrète négociation.

« Il faut dire au sieur de Lannoi, portaient les instructions [1], que le roi a été averti du bon vouloir qu'il a de lui faire service, et qu'il l'en remercie. Il le prie de continuer à s'employer, autant qu'il sera possible, comme il sait qu'il le faut faire. Le roi reconnaîtra tellement ce bon office, que le sieur de Lannoi et ceux qui, par lui, s'en

[1] Instruction du 20 juin. — Pièces de Comines.

mêlement, peuvent tenir leur peine pour bien employée. Le roi le pourvoira de tels états et offices qu'il voudra demander, avec une bonne et grosse pension. — Il faudra lui dire que le désir du roi est et a toujours été de pouvoir faire l'alliance de monsieur le Dauphin et de mademoiselle de Bourgogne, et par ce moyen, de protéger elle et toutes ses seigneuries comme son propre royaume; car il a toujours aimé la maison de Bourgogne plus que nulle autre, et le plus grand service qu'on pût lui rendre, serait que ce mariage se fît.

« Si ce mariage ne pouvait se conduire de cette façon, il faudrait voir si les Flamands, qui tiennent mademoiselle de Bourgogne entre leurs mains, et surtout ceux qui sont du royaume de France, voudraient entreprendre d'accomplir ledit mariage; en ce cas, le roi reconnaîtrait ce service, en les bien traitant, en octroyant la conservation de leurs priviléges, et leur en donnant de plus amples, si avantageux au pays, qu'ils en devraient être contents.

« Si les Flamands ne voulaient pas consentir à ce mariage, le roi reprendrait tout ce qui est du royaume; mais il souhaiterait avoir bonne amitié et alliance avec le mari de mademoiselle de Bourgogne. »

Les instructions disaient encore qu'il fallait s'adresser à madame d'Anthoing. C'était, selon toute apparence, cette grande dame de la cour de Bourgogne qui, d'après les récits du sire de Comines, faisait depuis longtemps passer de secrets avis au roi. Elle était femme de Jean de Melun, seigneur d'Anthoing, et fille du damoiseau de Commerci, de la maison de Saarbruch; par sa mère, elle tenait à la maison de Luxembourg. Aussi le roi voulait-il qu'elle s'employât à gagner monsieur de Luxembourg, car il ne connaissait pas d'autre façon de

mener les affaires que de faire accepter des dons et de l'argent.

Il chargeait monsieur de Lannoi de lui gagner aussi la bonne volonté d'un seigneur, qui, pour le moment, avait eu un grand pouvoir en Flandre. C'était le duc de Gueldre, celui qui s'était si cruellement conduit envers son vieux père, que le duc Charles avait dépouillé de ses états, et avait tenu enfermé pendant longues années. Les Gantois, qui avaient levé une armée et commencé une forte guerre du côté de Tournai, avisèrent qu'il leur serait bon d'en donner le commandement à ce prince. Ils le tirèrent de sa prison de Courtrai, et le mirent à la tête de leurs hommes. Leur pensée était de forcer mademoiselle de Bourgogne à l'épouser. Il n'était point de race française ; c'était un prince sans puissance et sans renommée ; c'était à eux qu'il devait tout. Nul mariage ne convenait mieux à leurs desseins.

L'espérance qu'ils mettaient en lui aussi bien que le projet qu'avait le roi de s'en faire un ami, ne tardèrent pas à faillir[1]. Le 27 de juin, le duc Adolphe de Gueldre, à la tête des gens de Gand et de Bruges, s'avança jusqu'aux faubourgs de Tournai, brûlant et dévastant tout sur son passage. Quand la nuit fut venue, le sire de Moui sortit de la ville avec mille lances et deux mille gens de pied ; il vint se placer jusque sur la route que les Flamands devaient prendre pour retourner chez eux. Le duc de Gueldre marcha droit sur les gens de France. Mais déjà la discorde s'était mise dans son armée : les vieilles jalousies de Gand et de Bruges s'étaient réveillées ; la nuit s'était passée en querelles. Les Gantois seuls suivirent le duc de

[1] Comines. — Amelgard. — Histoire de Tournai. — Molinet.

Gueldre. Le combat ne fut pas long ; au premier choc, le sire de la Sauvagère, avec quarante lances seulement, mit en déroute cette troupe. Le duc de Gueldre se comporta avec une extrême vaillance ; s'efforçant de ramener ses gens au combat, il tomba percé de coups, en jetant son cri de guerre ; « Gueldre ! Gueldre ! » Le grand-maréchal des Gantois périt avec lui ; leurs corps furent apportés dans la ville. Toute l'armée de Flandre fut ainsi dispersée et poursuivie durant trois jours ; on amenait par troupeaux des prisonniers à Tournai. Les Français poussèrent jusqu'à Courtrai, où ils trouvèrent le bagage et l'artillerie des Flamands dont ils s'emparèrent presque sans résistance. Il n'y avait que trouble et grande épouvante dans toute la ville de Gand. Parmi ce désespoir, mademoiselle de Bourgogne trouvait pourtant un motif de se réjouir : elle se voyait délivrée de la crainte d'épouser par contrainte un prince d'un si mauvais renom que le duc de Gueldre. . . .

Chacun en Flandre croyait que le roi allait profiter de la consternation et du désordre qui s'étaient répandus partout[1]. Les villes n'avaient ni garnison, ni vivres, ni artillerie, ni chefs pour commander la guerre. La bourgeoisie, plus elle était malheureuse et effrayée, plus elle montrait d'aversion et de défiance contre la noblesse. Partout il y avait désobéissance aux magistrats et discorde entre les citoyens. Les vieilles habitudes de milice étaient perdues parmi les gens de métiers et les confréries d'habitants. D'ailleurs nul gouvernement ; une jeune princesse qui ne savait rien des affaires, sinon qu'elle vivait dans la douleur et l'épouvante ; un conseil d'où l'on avait chassé tous les vieux et sages serviteurs ; enfin, incertitude sur le

[1] Amelgard.

mari qui serait donné à mademoiselle de Bourgogne, conséquemment sur le seigneur qu'on allait avoir.

Mais il n'était pas dans le génie du roi de pousser hardiment la fortune. Il craignait toujours de risquer ce qu'il avait gagné en cherchant à gagner davantage. Au lieu de marcher vers Gand, Bruges, Bruxelles, et de s'emparer au plus vite du Brabant et de la Flandre flamande, il voulut s'assurer des villes de la Flandre française et du Hainault, qui résistaient encore. Valenciennes, Lille, Douai, avaient des garnisons nombreuses et se défendaient obstinément. Saint-Omer surtout, où commandaient Philippe de Beveren, fils du grand bâtard de Bourgogne, et le commandeur de Chantereine, servait de place de retraite à une quantité d'hommes d'armes et de gens de guerre, qui parcouraient le pays par grandes troupes, pillant et brûlant tout sur leur passage, arrêtant les convois, mettant en déroute les détachements de l'armée du roi. Il quitta le Hainault, emmena une partie de ses gens, envoya le sire d'Esquerdes devant Douai, et le sire du Lude devant Saint-Omer, plus pour observer les garnisons que pour entreprendre des siéges qui auraient été difficiles et coûteux. Pour lui, il se tenait à Cambrai, à Arras, à Saint-Quentin, veillant à tout, donnant ses ordres, attendant le succès de ses négociations avec la Flandre, avec l'Angleterre, avec la Bretagne, car il lui importait de ne pas se laisser envelopper dans d'autres embarras.

Le dépit d'échouer dans ses espérances de conquête et dans ses projets de mariage, augmentait sa cruauté naturelle. D'ailleurs il imaginait qu'en faisant redouter sa puissance aux peuples de l'ancienne domination de Bourgogne, il leur donnerait le désir de l'avoir plutôt pour seigneur que pour ennemi.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il au comte de Dammartin, je vous envoie trois ou quatre cents faucheurs pour faire le dégât, comme vous savez. Je vous prie, mettez-les en besogne, ne plaignez pas cinq ou six pièces de vin pour les faire bien boire et les enivrer; le lendemain mettez-les à l'œuvre, tellement que j'en entende parler. Monsieur le grand-maître, mon ami, je vous assure que ce sera la chose qui fera plutôt dire le mot à ceux de Valenciennes, et adieu. Écrit à monsieur Saint-Quentin, le 25 juin. »

Le même jour, il lui répétait encore le même commandement, tant il avait à cœur de faire ravager le pays. « Vous retiendrez avec vous, tant que vous voudrez, les deux cents lances qui sont à Tournai. Mille ou douze cents chevaux ne sont pas dans le cas de vous courir sus avec la compagnie que vous avez. Mais je vous prie qu'il n'y ait pas à y retourner une autre fois pour faire le dégât; car vous êtes aussi bien officier de la couronne, comme je le suis, et si je suis roi, vous êtes grand-maître, et adieu. »

Quelles que fussent les cruautés et les incendies des Français, les garnisons des villes ne se laissèrent point effrayer, continuèrent à se défendre et même à tenir souvent la campagne. Le roi, après avoir tenté tous les moyens pour gagner le sire de Beveren, et lui faire livrer Saint-Omer, voulut avoir par menace ce qu'il n'avait pu obtenir par promesse.

Aussitôt après la bataille de Nanci il avait fait demander au duc René de Lorraine[1] de lui céder Antoine, grand bâtard de Bourgogne, son prisonnier. Le duc René avait quelque temps hésité. Le grand bâtard lui remontra qu'il

[1] Histoire de Lorraine. — Molinet.

n'était nullement dans son intérêt d'accéder à la proposition du roi. « C'est un prince, disait-il, qui ne fait rien « par reconnaissance; il se comporte avec les gens selon « qu'il croit avoir besoin d'eux, et vous-même pouvez « vous souvenir combien il a eu pour vous de dédain, « tant que vous avez perdu votre puissance et vos sei- « gneuries. Si je reste entre vos mains, il aura motif pour « vous ménager, autrement il commencera à ne se plus « soucier de vous. Quant à moi, peu m'importe. Encore « que je ne me sente nul bon vouloir pour le roi, je saurai « bien me tirer d'affaire ; mais croyez-moi, vous en aurez « regret. »

Le duc de Lorraine n'osa point se refuser à la volonté du roi, il paya dix mille écus à Jean de Bidors, qui avait pris le grand bâtard, et s'achemina avec son prisonnier vers l'Artois, où était déjà le roi. Le sire du Lude vint au-devant de lui, apportant l'ordre de ne pas aller au-delà d'Amiens, d'y attendre un nouveau messager du roi, et de remettre sur-le-champ Antoine de Bourgogne. Le duc René se fit donner la lettre[1] par laquelle le roi s'était engagé authentiquement à ne faire aucun dommage ni déplaisir en sa personne à Antoine de Bourgogne, seigneur de la Roche, à le traiter toujours bien et honnêtement, et à ne le laisser aller que du consentement du duc de Lorraine.

Le prisonnier fut conduit de là à Arras, où était le roi, dans les premiers jours de mars, lorsqu'il tenait déjà la cité, sans être encore maître de la ville. Il fit une réception pompeuse au grand bâtard, et eut bien soin de le faire remarquer aux gens d'Arras[2]; car il comptait leur

[1] Sélommes, 19 janvier 1477. — [2] Mémoires pour servir à l'histoire d'Arras.

donner confiance, en traitant de son mieux un des seigneurs les plus estimés dans les états de Bourgogne. Quelques jours après, le duc René eut la permission de venir à Arras, et y fut accueilli bien moins honorablement que son prisonnier; tellement qu'il entra en méfiance; et craignant ce dont le roi était capable, il s'en alla, sans le lui dire, presqu'à la dérobée.

Antoine de la Roche resta entre les mains du roi, qui fit tous ses efforts pour l'attirer dans son parti et à son service. Il lui donna les seigneuries de Grandpré, Château-Thierri, Passavant et Châtillon-sur-Marne[1]. Ce fut au milieu de cette négociation que, voyant avec quel courage obstiné Philippe de Beveren défendait Saint-Omer, il lui fit signifier que, s'il ne rendait pas la ville, son père, le grand bâtard de Bourgogne, allait avoir la tête tranchée. « Certes, répondit le sire de Beveren au héraut, j'ai « grand amour pour monsieur mon père; mais j'aime « encore mieux mon honneur. Ainsi je tiens et je tien« drai loyalement mon parti, quand le roi devrait faire de « mon père ce que bon lui semble. » Cette fière réponse ne porta nul préjudice au grand bâtard, qui peu de jours après acheva de conclure son appointement avec le roi. Le 15 août, il prêta serment, sur la vraie croix, d'être bon et loyal sujet du roi, de le servir de tout son pouvoir, de procurer le bien et d'éviter le mal de lui et du royaume, de n'entretenir aucune pratique, parole ni intelligence avec les gens du parti de mademoiselle de Bourgogne, et de révéler tout ce qui pourrait se tramer à sa connaissance contre le roi. Il acheva son serment en suppliant Dieu mort sur la présente croix, d'en montrer toute la puissance et

[1] Lettre du 4 juillet.

vertu, en faisant miracle contre lui, s'il manquait à sa promesse jurée. En effet, il s'y montra fidèle, et resta toute sa vie au service de France, tandis que son fils demeura toujours Bourguignon.

Le roi s'efforça aussi d'ébranler le courage du commandeur de Chantereine, qui n'avait pas une moindre part à la forte défense de la ville. Pour cela il commença à montrer la plus vive colère contre l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il menaça de toutes sortes de mauvais traitements. Il alla jusqu'à faire saisir à Rhodez quarante mille écus, provenant de certaines indulgences que l'ordre de Saint-Jean pouvait accorder. Si bien que de toutes parts les officiers de l'ordre faisaient conjurer le sire de Chantereine de se soumettre. «C'est vous qui êtes cause de l'indignation du roi contre nous, lui écrivait le commandeur de Bisson[1]; lui-même l'a formellement dit, et il a délibéré de nous faire le plus de mal possible. Auriez-vous bien le cœur que, par vous, notre religion[2] vienne à un tel inconvénient et fasse une si grande perte que les deniers de nos pardons? » Le commandeur ne fut pas plus sensible aux menaces du roi que l'avait été le sire de Beveren; il continua à se bien défendre. Comme l'argent lui manquait, il fit frapper une monnaie de plomb, s'engageant à en acquitter la valeur quand la guerre serait finie. Il ne faillit point ensuite à tenir cette promesse, ce qui parut bien rare et bien honorable. Grâce à la fermeté de ces deux capitaines, Saint-Omer résista à toutes les attaques des Français.

Durant les six semaines qui s'étaient écoulées entre la mort du duc de Gueldre et le siége de Saint-Omer, tout

[1] Manuscrits de Legrand. = [2] Notre ordre.

espoir de réussir pour le mariage du Dauphin s'était perdu pour le roi. Les horribles dévastations qu'il avait ordonnées en Hainault et en Flandre; ces milliers de faucheurs levés par force en Brie, en Vexin, en Beauvoisis, et envoyés par grandes bandes au comte de Dammartin, qui ne savait qu'en faire, et qui, tout dur qu'il était, ne pouvait se résoudre à accomplir dans leur entier des ordres si cruels[1]; tant de massacres et d'incendies, loin de produire l'abattement et la soumission, avaient redoublé dans le pays l'horreur qu'on avait pour le roi et pour les Français. Les paysans poussés au désespoir s'assemblaient par troupes et tenaient les campagnes de tous côtés; les garnisons, ayant des intelligences partout, faisaient des sorties continuelles. Enfin les gens des villes et des États de Flandre et de Brabant, au lieu de désirer que mademoiselle de Bourgogne prît pour mari un prince faible et de petite puissance, commencèrent à souhaiter avec une extrême impatience l'alliance de l'empereur et le mariage de leur Duchesse avec Maximilien son fils. Il n'y eut plus qu'un désir et une voix dans tout le pays pour la conclusion de cette affaire[2] et pour la prochaine arrivée du jeune duc d'Autriche.

L'évêque de Liége, qui était favorable au mariage du Dauphin, fut contraint à retourner dans ses états. La duchesse douairière, qui se tenait à Malines, voyant que le roi Édouard favorisait, non point le mariage du duc de Clarence son frère, mais les prétentions du comte de Rivers, frère de sa femme, s'employa de son mieux pour le duc Maximilien. Ce fut elle surtout et ses amis qui conduisirent cette négociation, à l'insu du duc de Clèves. Ce

[1] Molinet. = [2] Amelgard. — Molinet.

prince était toujours à Gand; il avait en apparence le principal pouvoir sur le conseil de mademoiselle de Bourgogne, et ne songeait qu'aux intérêts de son propre fils. Mais elle n'avait aucune envie de l'épouser, s'accordait en secret avec le vœu des Flamands et autorisait les démarches de la duchesse Marguerite.

Lorsque tout fut à peu près convenu, le duc Louis de Bavière, l'évêque de Metz et d'autres seigneurs d'Allemagne[1] vinrent en solennelle ambassade pour proposer ce mariage. Quand ils furent à Bruxelles, le conseil de Bourgogne, ou pour mieux dire le duc de Clèves, leur fit dire de ne point aller plus loin, et d'attendre de nouveaux ordres. La douairière les avait fait avertir de ne tenir compte de cette défense, et d'arriver à Gand. Quand ils y furent, le duc de Clèves n'osa point leur refuser audience; il fut réglé que mademoiselle de Bourgogne répondrait seulement qu'ils étaient les bienvenus; que, quant à leur demande, il en serait délibéré en conseil, et qu'on leur ferait connaître plus tard ce qui pourrait être résolu à ce sujet.

Les ambassadeurs présentèrent leurs lettres de créance; puis exposèrent que ce mariage avait été conclu par le feu duc de Bourgogne, du consentement même de sa fille; ils produisirent des lettres écrites de sa main, et un anneau envoyé de sa part au duc Maximilien. Puis ils lui demandèrent respectueusement si elle reconnaissait sa signature et avait l'intention d'accomplir la promesse d'elle et de son père.

Alors la princesse, sans prendre conseil d'aucun des seigneurs et serviteurs qui l'entouraient, répondit sans

[1] Comines. — La Marche. — Molinet. — Amelgard.

nul embarras : « Je reconnais que monsieur mon père, à « qui Dieu fasse grâce, a consenti et accordé le mariage « du fils de l'empereur et de moi. C'est par son vouloir et « son commandement que j'ai envoyé ce diamant, et écrit « les présentes lettres. J'en avoue le contenu, et je suis « délibérée à ne point avoir d'autre mari que le fils de « l'empereur. »

Le duc de Clèves demeura grandement surpris et mécontent, mais il comprit que la volonté de mademoiselle de Bourgogne était trop fermement dite pour pouvoir changer; d'ailleurs toute la Flandre voulait ce mariage. Il se retira dans son pays.

Le roi, afin de montrer le peu de valeur des lettres que présentaient les ambassadeurs d'Allemagne, avait fait produire deux promesses pareilles, remises par le duc Charles à la duchesse de Savoie, et portant engagement du mariage de mademoiselle de Bourgogne avec son fils le duc Philibert[1]. Mais ce n'était point par respect pour la volonté du feu Duc qu'on choisissait le duc d'Autriche, il s'agissait avant tout de chercher pour la jeune Duchesse et pour ses états le prince qui résisterait le mieux à la France.

Avant même cette réponse de mademoiselle de Bourgogne, le roi soupçonnait bien où en étaient les choses; il avait envoyé à Strasbourg un jeune homme de Cologne, serviteur de sa maison, et en qui il avait confiance. Il l'avait chargé de s'enquérir des nouvelles d'Allemagne, et apprit de lui que l'empereur et son fils allaient arriver à Francfort, pour régler avec les ambassadeurs de Bourgogne les conditions du mariage; car, des deux parts, on

[1] Instructions du roi.

se hâtait beaucoup. Alors le roi fit partir maître Robert Gaguin, général des Mathurins; il emportait des lettres de créance comme ambassadeur, et devait, s'il était possible, se présenter à Francfort devant les électeurs, pour leur remontrer les anciennes alliances de l'Empire et du royaume de France, et le péril où serait mise une si salutaire union par le mariage de l'héritière de Bourgogne; elle était du sang de France, et sans le consentement du roi, chef de sa race et son souverain seigneur, elle ne pouvait choisir un mari. L'empereur et son fils ne pouvaient donc, sans offenser la justice et les lois du royaume de France, conclure une telle alliance.

Mais les Flamands demandaient avec tant d'instance l'arrivée de Maximilien, qu'il n'y eut même pas d'assemblée à Francfort. L'empereur et son fils ne s'y arrêtèrent point et descendirent le Rhin jusqu'à Cologne. Toujours avare et sordide, l'empereur Frédéric se faisait payer les frais de son voyage par les sujets futurs de son fils. Ils trouvèrent à Cologne les sires Pierre du Fay et Olivier de la Marche, que la duchesse douairière avait envoyés au-devant d'eux. Maître Gaguin s'était aussi rendu secrètement en cette ville; il avait des lettres du roi pour plusieurs princes de l'Empire; mais tous étaient favorables à ce mariage : les pays d'Allemagne, comme ceux de Flandre, étaient dans une grande joie d'une alliance qui faisait espérer les moyens d'arrêter la puissance redoutée et exécrée du roi Louis; si bien que ses envoyés n'osèrent pas même se faire connaître. Le duc de Juliers fut le seul seigneur auquel ils risquèrent de se déclarer. Ils ne reçurent pas un favorable accueil. « D'où vient, leur dit « ce duc, que le roi votre maître s'avise si tard de désirer « le mariage du Dauphin, qu'il lui était si facile de con-

« clure ? Maintenant le moment est passé ! j'ai pris l'enga-
« gement avec l'empereur et son fils, et ce serait pour « moi grand déshonneur d'y manquer. Croyez-moi, quittez la ville au plus vite, car il n'y ferait pas bon pour « vous, encore pourtant que vous puissiez compter sur « moi, afin de vous garder de toute violence. »

Le duc Maximilien partit de Cologne pour la Flandre. Les électeurs de Mayence et de Trèves, les margraves de Brandebourg et de Bade, les ducs de Saxe et de Bavière, s'étaient joints à lui pour lui faire honneur. Du reste, il arrivait avec peu de suite et de puissance. A peine menait-il avec lui huit cents lances. Quant à l'argent, loin qu'il en apportât, il fallait lui en fournir. Il était environné de serviteurs allemands, gens rudes dont les façons étaient mal assorties avec la richesse de la Flandre et le luxe des Bourguignons. Cependant rien ne peut égaler la joie que produisit son arrivée. Il semblait qu'un libérateur fût envoyé du ciel pour sauver ce malheureux pays, pour prendre la défense de cette pauvre jeune princesse. Les gens des villes et des campagnes se pressaient sur les pas du duc d'Autriche, lui promettant affection, confiance et fidélité, mettant en lui toute leur espérance.

Il arriva à Gand le 18 août. Les pourparlers ne furent pas longs. Dès le jour même, après souper, le duc Maximilien vint rendre visite à mademoiselle de Bourgogne. Elle n'entendait pas l'allemand, et lui, qui, sous un père grossier tel que l'empereur Frédéric, n'avait point reçu grande connaissance des lettres, ne savait pas le français. Mais il était de noble contenance et d'aimable physionomie; elle voyait en lui le protecteur qui venait finir ses malheurs et dissiper ses cruelles alarmes. Elle aussi était remplie de jeunesse et de bonne grâce. Ils se plurent tout

d'abord, et bientôt n'eurent pas besoin d'interprète pour s'entendre.

Les fiançailles se firent aussitôt. Le lendemain mademoiselle de Bourgogne se rendit à l'église, accompagnée du sire de la Gruthuse et du comte de Chimai, que le duc Maximilien ramenait d'Allemagne, où il avait été prisonnier depuis la bataille de Nanci. Les deux jeunes enfants du duc de Gueldre marchaient devant, portant chacun un cierge. Le peu de suite qui entourait la princesse était vêtue de noir, à cause du deuil de son père. Ce fut dans ce modeste appareil que la plus riche héritière de la chrétienté épousa le fils de l'empereur. Chacun se rappelait les anciennes magnificences et la splendeur de la cour de Bourgogne. Toutefois cette cérémonie n'avait rien de triste. Le malheur des temps et une précipitation que tout rendait nécessaire, ôtaient à cette solennité la pompe des jours d'autrefois; mais elle semblait le signal de la délivrance et d'un meilleur avenir

LIVRE DEUXIÈME.

Trêve conclue à Lens. — Le prince d'Orange appelle les Suisses. — Suite de la guerre en Bourgogne. — Sédition à Dijon. — Mission du sire de Saint-Pierre. — Ambassade des Suisses. — Prise de Grai. — Le sire de Craon rappelé. — Procès du duc de Nemours. — Ordonnance contre les non-révélateurs. — Le roi devient plus méfiant. — Lettre du comte de Dammartin au maréchal de Gié. — Négociation avec le duc de Bretagne. — Affaires d'Espagne. — Abdication du roi de Portugal. — Négociation avec l'empereur. — Avec les Liégeois. — Avec l'Angleterre. — — Hastings gagné par le roi. — Plaintes de la douairière de Bourgogne. — Mort du duc de Clarence. — Continuation de la guerre en Flandre. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Prise de Condé, — Procès entamé contre le feu Duc. — Suite de la guerre. — Trêves entre le roi et le Duc. — Remise de Cambrai. — Suite des affaires avec les Suisses.

Le 27 août, une semaine après son mariage, le duc Maximilien écrivit au roi de France[1]. Il se plaignait que le traité de Soleure, conclu avec le feu duc Charles, eût été mis en oubli, et qu'une portion des domaines et seigneuries de madame Marie, sa femme, eût été envahie contre

[1] Pièces de Comines. — Legrand.

tout droit et justice. S'il y avait, ajoutait-il, quelques différends à régler, il était prêt à les terminer par voie d'accommodement; sinon le courage ne lui manquait pas, non plus que le secours de plusieurs princes de ses amis.

Le roi éprouvait en ce moment même la plus vaillante résistance devant Saint-Omer et Valenciennes. Il savait comment la venue du duc d'Autriche avait relevé le cœur et les espérances des Flamands, et comment toutes leurs discordes avaient cessé [1], pour se confondre en une commune bienveillance envers leur nouveau seigneur. Les nouvelles qu'il recevait de Bourgogne étaient plus mauvaises encore. En cet état de choses, il pensa qu'il lui serait utile de traiter.

Il répondit qu'il n'avait pris les armes que pour conserver les droits de la couronne, ainsi qu'il y était obligé par le serment de son sacre. Mademoiselle de Bourgogne avait retenu des provinces qui devaient retourner au royaume par la mort du feu Duc. Elle devait, pour d'autres seigneuries, un hommage qu'elle n'avait point encore fait. Toutefois le roi offrait de mettre en appointement ses justes griefs, et, pour preuve de sa bonne volonté, il allait envoyer des ambassadeurs à Lens. En effet, le chancelier d'Oriole, Philippe Pot, seigneur de La Roche, Gui Pot, bailli de Vermandois, le sire d'Esquerdes, Guillaume Bische, maître d'Apremont, trésorier des guerres, et Philibert Boutillat, s'y trouvèrent bientôt après avec le sire de Lannoi, le sire de Starhemberg et quelques autres conseillers du Duc. Une trêve de dix jours fut d'abord conclue, puis elle fut prolongée sans terme fixe; seule-

[1] Amelgard.

ment les parties devaient se prévenir quatre jours d'avance. Chacun resta en armes. Les courses de part et d'autre continuèrent. Les garnisons bourguignonnes faisaient des sorties ; les Français essayaient de surprendre les places. Toute mal observée qu'était la trêve, le pays y trouvait néanmoins quelque répit.

L'essentiel en ce moment pour le roi était que le duché et la comté de Bourgogne ne fussent point compris dans cette trêve. Il avait beaucoup à faire pour rétablir ses affaires de ce côté.

Le prince d'Orange, en excitant la Comté à résister au roi, n'ignorait pas qu'il ne trouverait pas dans le pays les forces suffisantes pour se défendre contre le sire de Craon. Il s'adressa sur-le-champ aux Suisses [1]. Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon, avait déjà été envoyé par les États pour demander d'abord une suspension d'armes. Bientôt après on conjura les Suisses de secourir les Comtois, leurs voisins, leurs amis, de les sauver des malheurs de la guerre et de la domination pesante des Français.

Si les gens des ligues suisses avaient eu, comme des princes, l'ambition de s'agrandir, l'occasion était favorable. Ils pouvaient facilement envoyer des garnisons dans les villes, aider la comté de Bourgogne à conserver ses libertés, et contracter avec les habitants une intime alliance. Alors, depuis les Alpes qui sont sur les marches de l'Italie, jusqu'aux montagnes des Vosges, il n'y aurait eu qu'un seul pays formé de communes libres et se gouvernant elles-mêmes. Mais, hormis à Berne où se trouvaient des gens habiles, accoutumés aux grandes affaires, et qui

[1] Muller. — Legrand. — Gollut.

avaient vu de près les conseils des princes, il n'y avait guère dans les ligues suisses que des hommes simples, aimant le repos, et s'effrayant de tout ce qui aurait mis leurs pauvres cantons en commun avec des pays riches et mieux policés. Quant aux gens de guerre, ce n'était pas la paix qu'ils voulaient; ils avaient pris goût à vendre leurs services à tous ceux qui leur offraient de l'argent ou l'espoir du pillage, et ne s'inquiétaient pas de la cause qu'ils auraient à défendre.

Les Suisses avaient commencé par accorder aux Comtois une suspension d'armes, en leur demandant une forte rançon; néanmoins, lorsqu'ils voulurent du secours, l'assemblée des ligues, qui se tenait à Lucerne, après grande délibération, sans égard pour les instances de l'empereur et du duc Sigismond leur allié, se résolut à garder ses traités avec le roi de France, et même à lui accorder six mille hommes de guerre à sa solde.

Mais toute cette armée des Suisses, qui revenait de Lorraine, orgueilleuse d'avoir détruit le plus puissant prince de la chrétienté, retournait avec peine se soumettre au repos et au bon ordre de la paix domestique. Les envoyés du prince d'Orange se firent mieux écouter des soldats que des députés des ligues; en leur promettant de l'argent, ils les engagèrent facilement à venir au secours de leurs amis de la comté de Bourgogne. Plus de trois mille Suisses passèrent les montagnes du Jura, et s'en vinrent combattre sous les ordres du prince d'Orange et des sires de Vauldrei.

Aussi arriva-t-il qu'en peu de jours les Français furent entièrement chassés de la Comté [1]. « Ma très-redoutée

[1] Molinet. — Legrand. — Histoire de Bourgogne.

souveraine dame et princesse, écrivait à mademoiselle de Bourgogne le sire de Traisignies, au nom de Jean de Clèves, vous plaise savoir qu'il n'y a pour cette heure nul Français en votre comté de Bourgogne, que les communes n'aient tous tués ou pris, réservé Grai, où est monsieur de Craon. Ils sont par-delà de la Saône, près dudit Grai, et n'osent entrer dans ladite comté, de peur des Allemands. Monsieur le Prince[1] se dit avoir de par vous la charge du gouvernement de Bourgogne, et à cette cause lève tous les deniers que possible lui est, tant de votre domaine que d'ailleurs. Messire Claude de Vauldrei se tient à Auxonne; il a regagné Rochefort et Montmiré. Guillaume de Vauldrei est toujours à Vesoul. Si on eût eu argent et congé de vous pour prendre des Allemands à gage, les Français ne se fussent pas tant avancés. Écrit à Besançon, le 30 mars. »

Le prince d'Orange, résolu de chasser tout à fait les Français, s'avança pour faire le siége de Grai. Il n'avait point encore de forces suffisantes; le sire de Craon étant sorti, il fut contraint de s'enfermer dans le château de Gy pour attendre les renforts qu'allait lui amener son oncle Hugues de Châlons, seigneur de Château-Guyon. Monsieur de Craon voulut prévenir leur jonction; il s'avança sur la route de Besançon; les sires de Château-Guyon et de Vauldrei, avec trois ou quatre mille Suisses, gardaient la rive droite de la rivière d'Ognon. Les Français essayèrent de la passer sur le pont de Magni, et commencèrent par perdre beaucoup de monde, parce que l'ennemi tombait sur eux à mesure qu'ils débouchaient par cet étroit passage. Néanmoins ils s'obstinèrent avec courage, et

[1] D'Orange.

finirent par se ranger en bataille de l'autre côté de la rivière ; dès lors les Comtois eurent le dessous. Leur chef, le sire de Château-Guyon, s'étant trop avancé, fut fait prisonnier ; monsieur de Craon eut ainsi tout l'avantage après l'avoir chèrement acheté, et poursuivit les Comtois jusque sous les murs de Besançon.

Joyeux de cette victoire, il s'apprêtait à en profiter, à reprendre la Comté, et à faire le siége de Dôle, lorsque de fâcheuses nouvelles vinrent appeler ses armes d'un autre côté. Le duché de Bourgogne avait aussi tenté d'échapper à la domination du roi. Les sires de Toulongeon et de Marigni avaient pris les armes avec leurs vassaux ; le prince d'Orange leur avait envoyé des Suisses, et ils tenaient la campagne. En même temps le peuple de Dijon s'était mis en pleine sédition et avait massacré messire Jean Jouard, premier président du Parlement institué par le roi ; car, dans le duché, comme dans la comté, les gens du commun étaient encore plus opposés à la France que la noblesse.

Le sire de Craon se hâta de revenir à Dijon pour réprimer les mutins. Châlons était déjà sur le point d'ouvrir ses portes au sire de Toulongeon : les échevins parlementaient avec lui. Le sire de Hochberg, maréchal de Bourgogne, arriva à temps. Il entra dans la ville, et le 15 de mai fit prêter serment de fidélité au roi. Dès le lendemain, l'armée du duché d'Auvergne, du Bourbonnais et du Beaujolais, aux ordres des sires de Combronde, de Listenai et de Montboissier, fit sa jonction avec le maréchal. Jean de Damas, sire de Clessi, que le roi avait nommé son chambellan, et continué dans l'office de bailli de Mâcon, arriva aussi de Bourbon-Lanci assez tôt pour sauver Mâcon. Tournus avait résisté aux menaces et aux somma-

tions. Ainsi la Basse-Bourgogne fut conservée au roi. Les sires de Toulongeon et de Marigni se jetèrent dans le Charolais, qu'ils ravagèrent, et dont ils prirent presque toutes les forteresses.

Quand le roi sut comment allaient ses affaires en Bourgogne, il entra en grande colère. Par lettres du 6 juillet, il ordonna à Jean Blosset, sire de Saint-Pierre, grand sénéchal de Normandie, un de ses plus dévoués serviteurs, et qu'il chargeait toujours par préférence des commissions où il fallait montrer le plus de rudesse, de se rendre sur-le-champ à Dijon. Il avait pouvoir d'y entrer avec autant de gens armés qu'il lui semblerait à propos, d'y mettre et faire habiter gens nouveaux, en chassant ceux qu'il ne trouverait pas bons, loyaux et profitables sujets, en tel nombre que ce fût; d'y destituer et instituer tous officiers de justice ou autres; d'accorder amnistie et abolition; d'assembler les gens des États, et de pourvoir avec eux aux besoins du pays; d'assiéger les villes et places, et de les recevoir à composition; de promettre offices, pensions et argent au nom du roi. Pour remplir une si grande commission, il pouvait disposer à sa volonté des deniers de finance ordinaires et extraordinaires de la province de Bourgogne; enfin le roi promettait en bonne foi et par parole de roi de ratifier tout ce qui serait promis et réglé par le sire de Saint-Pierre.

Il n'eut pas occasion d'user d'un si grand pouvoir. Monsieur de Craon était parvenu à remettre le duché en meilleure situation : il avait soumis le Charolais, fait prisonnier le sire de Marigni; sans crainte de ce côté, il pouvait tourner ses efforts contre la Comté.

Mais on ne devait point espérer un prompt et facile succès dans cette guerre, tant que le prince d'Orange

serait sans cesse secouru par les Suisses. Le roi s'en plaignait vivement aux avoyers, landammans, conseillers et principaux gouverneurs des cantons. Tous lui étaient assez favorables. Le parti des Français avait plus grande autorité que jamais à Berne ; les hommes sages, et ceux qui ne songeaient qu'au bien du pays, blâmaient eux-mêmes ouvertement la désobéissance des gens de guerre. Plusieurs furent jugés, et eurent la tête tranchée à leur retour de la Comté. Rien cependant ne pouvant empêcher cette jeunesse d'aller chercher les aventures et le profit dans l'armée du prince d'Orange, il fallut tenir à Zurich une nouvelle assemblée des députés des ligues, pour aviser à ce qu'il convenait de faire.

Malgré leur volonté de contenter le roi, les Suisses prenaient en grande compassion les malheurs des Comtois, et pensaient que le meilleur et le seul moyen pour qu'on n'eût aucun reproche à faire sur la conduite de leurs gens de guerre, c'était de pacifier la Bourgogne. Ils ne voulaient pas non plus se donner pour ennemis, soit mademoiselle Marie, soit leur voisin et allié le duc Sigismond. Tous les cantons, hormis Lucerne, avaient même signé déjà des assurances d'amitié et de bonne intelligence avec la jeune Duchesse.

Le roi avait écrit aux gens de Lucerne pour les remercier, et se montrait d'autant plus mécontent envers les autres cantons.

Partagés ainsi entre les souvenirs de bon voisinage et de vieille amitié que leur rappelaient les ambassadeurs comtois, et les engagements qu'ils avaient pris avec le roi ; touchés de la ruine de leurs anciens alliés, et ne voulant point perdre les avantages que leur promettait la France, les députés assemblés à Zurich pensèrent qu'il convenait

d'envoyer des ambassadeurs aux deux partis, afin de les conjurer de faire la paix.

Trois des plus fameux capitaines de Morat, Bubenberg, Waldmann, et Im-Hof, landamman d'Uri, partirent pour aller trouver le roi. Goldli, bourgmestre de Zurich, et Dietrich An-der-Halden, landamman de Schwitz, furent choisis pour aller à la cour de Bourgogne. C'étaient les Comtois qui payaient les frais de ces deux ambassades.

Adrien de Bubenberg et ses deux compagnons prirent leur route par le duché, et voulurent, en passant, voir le sire de Craon. Ils le conjurèrent de traiter plus doucement les gens de la Comté, et de ne pas leur rendre si cruelle et si odieuse la domination du roi. Mais ils avaient affaire au plus hautain, au plus rude, au plus grossier des capitaines, qui, dans la guerre, cherchait avant tout à s'enrichir par le pillage. Il reçut fort mal leurs sages discours; il n'avait que la menace à la bouche, et ne connaissait, disait-il, d'autre moyen pour soumettre ce peuple que de lui faire porter un joug de fer. Jost de Sillinen, doyen du chapitre de Grenoble, que le roi avait envoyé en Suisse, revenait avec les ambassadeurs. Il voulut en toute douceur et humilité répliquer aux cruelles paroles de monsieur de Craon. « Je n'ai rien à démêler avec les « prêtres », dit-il. Ses propos ne furent pas plus courtois ni plus modérés envers les Suisses. Il répéta qu'on ne les empêcherait jamais de venir au secours de la Comté, sinon par la force et la crainte. C'était montrer bien peu de sagesse que de parler si brutalement à ceux qui avaient naguère châtié par sa complète ruine ce fameux duc de Bourgogne, pour les avoir ainsi traités avec orgueil et menace. La patience échappa à Waldmann : « Mort-Dieu,

« dit-il, si l'on nous prise si peu, on nous trouvera, et « même avant de nous chercher. »

Cependant le sire de Craon radoucit quelque peu son ton, et prit des manières plus douces. Il accorda même aux ambassadeurs la grâce de la garnison qu'il venait de prendre dans la forteresse d'Oisilli, et qu'il allait faire pendre. Les Suisses continuèrent leur route, le cœur rempli de haine et de colère, comparant ce mélange d'orgueil et de flatterie et ce langage double des Français avec les façons simples et sincères de leur pays d'Allemagne. Ils se disaient entre eux qu'ils achetaient bien cher l'argent du roi, et qu'il vaudrait mieux rester pauvres, mais unis, et toujours bons Allemands[1].

Arrivés auprès du roi, dans le moment où se négociait la trêve, ils n'eurent qu'à se confirmer dans de telles pensées. Comme il eût été gêné d'avoir à leur donner une réponse précise, il différait leur audience de jour en jour, afin que monsieur de Craon eût le temps de soumettre la Bourgogne. Il leur assignait un lieu de rendez-vous tantôt à Doullens, tantôt à Amiens. En même temps il les faisait pratiquer secrètement pour les rendre favorables à ses projets. Mais Bubenberg était trop homme de bien pour recevoir argent ni présent, lorsqu'il y allait de l'intérêt de son pays. Il fut sourd à tout ce qu'on voulut lui faire comprendre, ne demandant qu'à voir le roi et accomplir sa commission. Enfin, lassé d'un si indigne accueil, voyant que sa présence était inutile, se défiant de ses compagnons eux-mêmes, ne pouvant écrire en sûreté à Berne, car le roi faisait arrêter les messages et saisir les lettres; craignant même pour sa personne, Adrien de

[1] Lettre des ambassadeurs citée par Muller.

Bubenberg partit furtivement, empruntant l'habillement et la guitare d'un ménétrier, et retourna en Suisse.

Son départ ne fut pas un grand sujet de souci pour le roi; par-là il devenait plus facile de s'emparer de l'esprit des deux autres ambassadeurs. Les mauvaises nouvelles de Bourgogne montraient combien il importait de les ménager. Ils restèrent longtemps à la suite de la cour de France, écrivant en Suisse qu'il fallait bien se garder d'offenser le roi, parlant dans leurs lettres de sa grande puissance, de ses fortes armées, et, au contraire, de la faiblesse des Flamands et du duc Maximilien. En même temps ils assuraient le roi de la ferme volonté qu'avaient les Suisses de garder fidèlement les conditions de leur alliance avec lui, et promettaient que, si les sommes réglées par les traités étaient fidèlement payées, chacun des cantons lui serait dévoué.

Pendant ce temps-là, le retour de Bubenberg, les récits qu'il faisait de la façon dont l'ambassade avait été reçue, les continuelles instances des Comtois, et les cruautés toujours plus grandes de la guerre de Bourgogne, donnaient en Suisse une nouvelle force au parti contraire à la France. En outre, les ambassadeurs envoyés en Flandre avaient été bienvenus et grandement honorés par le duc d'Autriche et la princesse Marie. Ils étaient arrivés à cette cour, inquiets de la haine que devait inspirer contre les Suisses le triste souvenir de Nanci; mais l'on s'était empressé de les rassurer. « C'est le malheur de la guerre, « leur disait-on, et rien ne doit vous être imputé. » Des présents leur furent faits, et ces dons, qu'ils reçurent publiquement, étaient même plus riches que ceux dont le roi de France gratifiait en secret les ambassadeurs envoyés près de lui.

La trêve des Suisses avec la Bourgogne fut donc renouvelée et prolongée, sans toutefois rompre les alliances conclues avec le roi.

Ainsi les ligues témoignaient la volonté de rester paisibles et neutres ; mais leurs gens de guerre continuaient à prendre l'habitude d'aller partout où on les payait. Le prince d'Orange en avait toujours en Franche-Comté, et l'on en vit bientôt dans l'armée du duc Maximilien.

Si donc il importait de conclure des traités et des alliances avec messieurs des ligues et d'avoir leur amitié, il était plus essentiel encore d'avoir de quoi payer les compagnons et aventuriers suisses. A ce compte, le roi devait finir par trouver son avantage, car il pouvait y dépenser plus que le duc Maximilien, qui était ruiné, que l'empereur, qui était avare ; que le duc Sigismond, qui était à la fois pauvre et prodigue, et surtout que le prince d'Orange, qui avait déjà épuisé la Comté.

Le roi avait commencé par mal accueillir et tenir à l'écart les ambassadeurs des ligues suisses dans l'espoir qu'avant de leur accorder audience, il apprendrait enfin la soumission de la Comté, et qu'alors leur commission serait sans objet ; mais son espoir n'avait pas tardé à être déçu. Monsieur de Craon était allé mettre le siége devant Dôle au commencement d'août. Il avait si promptement soumis les révoltes du duché, que sa présomption était devenue plus grande encore [1]. Un avantage que les Français obtinrent presque en se présentant devant la place, contribua aussi à leur enfler le cœur, comme on peut voir par la lettre suivante que Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, écrivait aux officiers de sa sénéchaussée :

[1] Histoire de Bourgogne. — Gollut. — Dunod. — Legrand. — Molinet.

« Jeudi, dernier jour de juillet, je fus, avec une compagnie tant seulement, courir devant Dôle, et je mis une embûche. Ils saillirent bien de mille à onze cents hommes, dont il y avait sept ou huit cents Suisses, des meilleurs de ceux qui avaient tué le duc de Bourgogne, et se vantaient d'affoler tout le monde; mais je vous assure que, Dieu merci, pour ce jour, ils n'eurent pas le meilleur, car il y eut huit ou neuf cents hommes d'armes morts sur le champ de bataille. Je vous assure que les Suisses y demeurèrent tous sans qu'un seul en échappât, et vous jure ma foi que je ne perdis pas un seul homme, hors un page et un coutillier qui se noyèrent dans la rivière en les chassant; mais il y en eut de blessés un nombre, et des chevaux tués. Par Notre-Dame! nous n'étions pas plus de quatre cents combattants. Le porteur pourra vous en parler plus à plein; il arriva le lendemain que la chose fut faite. Dieu merci, nous faisons très-bien nos besognes par-delà, et j'ai espérance que bientôt nous aurons toute cette Comté. Je vous prie que vous vous gouverniez bien, que le fait de la justice soit bien entretenu à Toulouse, et qu'entre vous il n'y ait point de pique. Par trois fois nous avons trouvé les Suisses devant nous, et nous les avons toujours battus. On disait qu'ils ne fuyaient pas, mais nous leur en avons bien fait trouver la coutume. Je m'en vais présentement pour donner sur le siége qu'ils tiennent devant Conflandai, en laquelle sont nos gens, et ils sont bien trois mille âmes. Entre ci et jeudi, s'ils nous attendent, nous verrons, s'il plaît à Dieu, quels sont les mieux nourris. Écrit à Brèze, le 6 août. Le tout vôtre, Gaston du Lion. »

Croyant ainsi avoir pris le dessus sur les Suisses, les Français firent leur approche devant Dôle sans beaucoup

de précautions. Monsieur de Craon commença à faire battre la ville avec une forte artillerie. La garnison était sous les ordres du sire de Montbaillon, et un chevalier bernois commandait les Suisses. Après huit ou dix jours, les Français, trouvant la brèche suffisante, tentèrent l'assaut. Il fut vaillamment donné et plus vaillamment soutenu. Les gens de monsieur de Craon furent repoussés; un second assaut ne fut pas plus heureux. Le sire de Craon, ayant ainsi perdu près de mille hommes, se résolut à prendre la place par famine; il l'entoura de tous côtés et dévasta la contrée environnante.

Pendant ce siége, Claude et Guillaume de Vauldrei tenaient librement la campagne, et forçaient les Français à se tenir enfermés dans les châteaux et forteresses qui étaient en leur pouvoir. Vers la fin de septembre, un marchand de Grai s'en vint offrir au sire Claude de Vauldrei de le faire entrer dans la ville par surprise, bien qu'elle fût gardée par une garnison de dix-huit cents hommes, que commandait le fameux capitaine Sallazar, si connu dans les anciennes guerres. Le 29 septembre, par une nuit obscure, le sire de Vauldrei, à la tête d'un millier de Suisses, s'avança vers les remparts. Le bruit d'un moulin à eau empêchait d'entendre leur approche. Le meunier était d'intelligence, et leur donna moyen de passer la rivière. De la sorte ils arrivèrent au pied de la muraille, dressèrent les échelles qu'ils avaient apportées et montèrent en silence. Le guet les aperçut, l'alarme fut donnée, et pour lors commença un rude combat au milieu de la plus profonde obscurité. « Allumez! allumez! » criaient les gens de la garnison. On courait la ville avec des torches, des lanternes, des flambeaux. Au milieu de ce désordre, le feu fut mis aux maisons par les Français

qui, n'espérant pas sauver leur riche butin, ne le voulaient pas laisser tomber aux mains des ennemis. Les rues étaient étroites, la flamme gagnait de tous côtés. Les combattants couraient plus de risques par l'incendie que par les armes des ennemis. Enfin, après quelques heures de confusion et de massacre, les Suisses eurent l'avantage; la garnison se retira dans le château. Il avait peu de défense, et ne renfermait ni vivres ni munitions. Heureusement pour les Français, les assiégeants s'étaient mis en grand désordre, et ne songeaient qu'à piller et à boire. Sallazar, voyant tous ces Allemands ivres et endormis à travers les rues, fit rétablir en silence le pont de bois, dont l'incendie n'avait pas détruit les piliers, et sortit pendant la nuit pour aller regagner le duché de Bourgogne. On fut obligé de le transporter péniblement, car lui-même était à demi brûlé.

Deux jours après arriva un plus grand désastre encore: monsieur de Craon se laissa surprendre par une sortie nocturne de la garnison de Dôle; son camp fut forcé, son armée mise en déroute, et il perdit toute son artillerie.

La comté de Bourgogne était de nouveau perdue pour le roi. Le duché même n'était pas en sûreté; les révoltes y recommencèrent. Le prince d'Orange et le sire de Vauldrei vinrent avec huit mille hommes jusqu'aux portes de Dijon; et peut-être y fussent-ils entrés sans le ferme courage du vieux Sallazar, qui ordonna une sortie. Il ne pouvait combattre ni se soutenir sur ses jambes qui étaient encore toutes brûlées; mais il dirigeait tout et donnait cœur à la garnison. Grâces à lui, les Bourguignons furent repoussés, et contraints, au bout de huit jours, de regagner Auxonne.

Enfin, après tant de revers, le roi se résolut à retirer à

monsieur de Craon le commandement de la Bourgogne. Il y avait tout perdu par sa rudesse, son orgueil, et surtout par ses excessifs pillages. Quelque vaillant qu'il fût de sa personne, il n'avait montré qu'imprudence et malhabileté dans la guerre. Il revint très-riche de ce qu'il avait pris et des bienfaits du roi, dont rien ne lui fut ôté, sauf qu'il perdit sa compagnie d'ordonnance, ne conservant d'autre suite que six hommes d'armes et douze archers. Sa disgrâce ne le rendit ni humble ni triste, tant le roi eut soin de le ménager.

Il lui donna pour successeur le sire Charles d'Amboise, qui était entré en Bourgogne avec lui. C'était un vaillant et diligent homme de guerre, et très-sage dans le conseil. En même temps le roi écrivit aux États de Bourgogne qu'il était très-fâché qu'on les eût traités autrement qu'il n'entendait; qu'il voulait s'en reposer entièrement sur leur fidélité; que le sire de Saint-Pierre lui avait rendu bon témoignage de leur bonne conduite; qu'il ne souffrirait jamais que le duché de Bourgogne fût à l'avenir détaché de la couronne. Il leur annonçait pour preuve de ses intentions favorables, qu'il leur envoyait pour gouverneur Charles de Chaumont, sire d'Amboise, qui avait fait connaître en Champagne sa grande douceur, sagesse et probité; ce nouveau gouverneur allait faire cesser toutes les pilleries et exactions; pour éviter tout sujet de plainte, on allait retirer de l'armée de Bourgogne les francs-archers, et même une part du ban de la noblesse. Le roi disait encore que, comme le sire d'Amboise serait souvent retenu à la guerre, Philippe Pot, seigneur de La Roche, réglerait les autres affaires en son absence, et aurait sûrement toute leur confiance, d'autant qu'il était né dans le duché. Avant même que le nouveau gouver-

neur fût arrivé, les sires de Baudricour et du Bouchage furent envoyés en Bourgogne pour s'enquérir de l'état des choses, et donner à connaître expressément la volonté de réparer le mal qui avait été fait.

Le roi, après avoir signé la trêve, avait laissé l'amiral de Bourbon à la tête de son armée en Flandre, et il était venu passer quelques jours à l'abbaye de la Victoire qu'il affectionnait de plus en plus et qu'il comblait de dons et d'ornements. Puis il vint à Paris, y passa les premiers jours du mois d'octobre ; ce fut là qu'il apprit la prise de Grai, la levée du siége de Dôle et toutes les mésaventures de la Bourgogne. De là il retourna à son séjour habituel, le château du Plessis près Tours.

Quelque temps avant son retour de Flandre, s'était terminée une grande et cruelle affaire, dont, au milieu de tant d'autres, il n'avait pas omis de s'occuper, car elle lui tenait fort à cœur : c'était le procès du duc de Nemours.

Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, duc de Nemours, pair de France, était fils du comte de Pardiac, second fils du fameux connétable d'Armagnac. Son père avait été gouverneur du roi Louis dans sa jeunesse, lorsqu'il était dauphin ; de sorte que Jacques d'Armagnac avait été l'ami et le compagnon de sa jeunesse. Longtemps il lui avait accordé toute sa faveur ; dès qu'il parvint à la couronne, il érigea son comté de Nemours en duché et pairie de France. Ce fut lui qui le maria aussi à Louise d'Anjou, fille du comte du Maine et nièce du roi René. Déjà il tenait de près au sang royal par Éléonore de Bourbon sa mère, fille de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, celui que son mariage avec la reine Jeanne avait fait roi de Naples.

Quels que fussent les bienfaits du roi, le duc de Nemours n'en fit pas moins partie de la ligue du bien public; même après avoir signé la paix en Auvergne, il s'en vint avec le duc de Bourbon et son cousin le comte Jean d'Armagnac rejoindre le comte de Charolais devant Paris. Comme les autres princes et seigneurs, il fut compris au traité de Conflans, et obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Alors il se réconcilia avec le roi, et lui fit serment solennel, dans la Sainte-Chapelle, de lui être toujours bon, fidèle et loyal sujet.

Mais le roi faisait vivre tous les princes de son royaume et ses principaux serviteurs dans une telle méfiance et de si continuelles alarmes, que nulles promesses, nuls bienfaits, ne pouvaient les tirer d'inquiétude ni les détourner de chercher leur sûreté dans de secrètes pratiques, dans des intelligences cachées. C'était d'ailleurs une croyance généralement répandue, que jamais le roi ne pardonnerait sincèrement à ceux qui avaient signé la ligue du bien public, et que tôt ou tard il saisirait quelque occasion pour détruire chacun d'eux. En sorte qu'il y avait comme une sorte de fraternité entre les seigneurs qu'on avait vus figurer dans cette ligue; tout en suivant des partis opposés et se combattant les uns contre les autres pour le roi, ils ne cessaient guère d'avoir quelque correspondance entre eux.

En 1469, lorsque le comte d'Armagnac prit les armes contre le roi et se mit en intelligence avec les Anglais, comme du moins on le lui imputa, son cousin le duc de Nemours participa à sa révolte, mais ne tarda point à se soumettre. Il traita à Saint-Flour avec le comte de Dammartin, reçut du roi un nouveau pardon[1], confessa hum-

[1] Tome VI, page 159. — Pièces de Comines.

blement qu'il était coupable des plus grands méfaits, et renonça aux priviléges de la pairie, s'il venait à forfaire de nouveau.

Depuis ce moment, le duc de Nemours avait en apparence vécu en repos sans quitter le séjour de ses domaines. Parmi les grands seigneurs du royaume, il n'y en avait aucun de mœurs plus douces, d'un gouvernement plus juste envers ses vassaux, enfin d'une renommée plus honorable[1]. S'il était mêlé aux secrètes cabales contre le roi, les peuples l'ignoraient et le voyaient rester paisible, sans avoir, depuis plusieurs années, pris les armes ni fait aucun préparatif de guerre.

Néanmoins le roi, soit par suite de sa haine pour la funeste maison d'Armagnac, soit parce qu'au moyen des rapports qu'on lui faisait il savait des choses qu'ignorait le vulgaire, s'était pris de la plus cruelle rancune contre le duc de Nemours. Lorsque le sire de Beaujeu le fit prisonnier au Carlat, il lui promit pourtant de bonnes conditions de la part du roi. L'ayant ensuite amené à Vienne en Dauphiné, le roi, qui se trouvait en cette ville, refusa de le voir, et le fit enfermer dans la tour de Pierre-Scise. Sa femme, Louise de Bourbon, voyant que le roi était inflexible, mourut de douleur. Pour lui, accablé de chagrin, enfermé dans un cachot obscur et humide, il souffrit tellement que ses cheveux blanchirent en peu de jours.

Lorsque, après la bataille de Granson et de Morat, le roi, joyeux de la ruine du duc de Bourgogne, descendit la Loire pour revenir en Touraine, il fit transporter monsieur de Nemours à la Bastille.

« Monsieur le chancelier, écrivait-il de sa route, j'en-

[1] Amelgard.

voie le duc de Nemours à Paris par monsieur de Saint-Pierre, et l'ai chargé de le mettre dans la Bastille Saint-Antoine. Avant qu'il y arrive, faites prendre tous ceux de ses gens qui sont à Paris, faites-les mettre à la Bastille et bien enserrer, afin qu'à l'heure où arrivera monsieur de Saint-Pierre, il les y trouve tous. Mais dépêchez-vous; car s'ils oyaient le bruit que leur maître vient à Paris, ils s'enfuiraient. . . . .

« Faites aussi qu'il y ait deux hommes[1] à la monte-paye, pour la garde dudit Nemours, outre ce que Philippe Luillier a de gens, car j'écris à Philippe qu'il en aura la garde, et que les montes-payes feront ce qu'il leur commandera. . . . .

« Et dès que ledit Nemours sera mis en bonne garde et sûreté dedans la Bastille, si venez-vous-en devers moi à Tours, et y soyez le dix-huitième d'août, et qu'il n'y ait point de faute. . . . .

« J'ai chargé monsieur de Saint-Pierre de vous parler plus au long de cette matière. Écrit à Orléans le dernier jour de juillet. » . . . .

Le duc de Nemours arriva le 4 août à la Bastille. On commença par le traiter assez doucement; mais telle n'était point la volonté du roi. Il avait ordonné qu'on commençât à l'interroger et à lui faire son procès. Des commissaires furent choisis dans le Parlement; avec les sires de Saint-Pierre et Boffile de Judicis, ils commencèrent les interrogatoires. Le prisonnier fut enchaîné et mis dans une cage de fer. . . . .

« Monsieur de Saint-Pierre, écrivait le roi, j'ai reçu vos lettres; il me semble que vous n'avez qu'à faire une

[1] Pris dans la garde ordinaire de la ville.

chose, c'est de savoir quelle sûreté le duc de Nemours avait donnée au connétable d'être tel comme lui, pour faire le duc de Bourgogne régent, pour me faire mourir, prendre monsieur le Dauphin, et avoir l'autorité et gouvernement du royaume. Il faut le faire parler clair sur ce point-ci, et le faire gehenner bien étroit. Le connétable en parla plus clairement dans son procès que n'a fait messire Palamèdes, et si notre chancelier n'eût eu peur qu'il eût découvert son maître le comte de Dammartin, et lui aussi, il n'eût pas fait mourir le connétable sans le faire gehenner, et sans savoir la vérité de tout. Encore, de peur de déplaire à sondit maître, il voulait que le Parlement connût du procès du duc de Nemours, afin de trouver façon de le faire échapper. Et, pour ce, quelque chose qu'il vous dise, n'en faites rien, sinon ce que je vous mande. »

« Monsieur de Saint-Pierre, je ne suis pas content de ce que vous m'avez averti qu'on lui a ôté les fers des jambes, qu'on le fait aller en une autre chambre pour besogner avec lui, qu'on l'ôte hors de sa cage, aussi qu'on le mène voir la messe où les femmes vont, et qu'on lui a laissé des gardes qui se plaignaient de ne point être payés. Quelque chose que disent le chancelier ou autres, gardez bien qu'il ne bouge plus de sa cage, qu'on vienne besogner avec lui, et qu'on ne l'en mette jamais dehors, si ce n'est pour le gehenner, et qu'on le gehenne dans sa chambre. Je vous prie, si vous avez jamais volonté de me rendre service, faites-le-moi bien parler.

« Monsieur de Saint-Pierre, si monsieur le comte de Castres[1] veut prendre la charge de la personne du duc de

[1] Boffile de Judicis.

Nemours, laissez-la-lui, et qu'il n'y ait nulles gardes des gens de Philippe Luillier; qu'il n'y ait que de vos gens, les plus sûrs que vous ayez. Si vous voulez faire un tour ici pour me venir voir, me dire en quel état sont les choses, et m'amener avec vous maître Étienne Petit, vous me ferez grand plaisir; mais que tout demeure en bonne sûreté, et adieu. Écrit au Plessis-du-Parc, le 1er octobre 1476. »

Ce n'était pas, comme on voit, devant le Parlement[1], mais par des commissaires que s'instruisait cette procédure. Ce qui devait ajouter à la crainte qu'avait le prisonnier de ne pas avoir bonne et loyale justice, c'est que les principaux des commissaires venaient, même avant aucune condamnation, de recevoir les domaines qui lui étaient confisqués. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait eu le comté de la Marche, et Boffile de Judicis le comté de Castres. Les autres commissaires étaient le chancelier Louis de Gravîlle, seigneur de Montaigu; Jean le Boulanger, premier président; le sire de Saint-Pierre; Jean et Thibault Baillet, maîtres des requêtes; Jean du Mas, seigneur de Lisle, et huit conseillers au Parlement; maître Aubert de Viste, visiteur des lettres de chancellerie.

Le duc de Nemours protesta contre ce jugement par commission. Il réclamait, comme pair du royaume, son droit d'être jugé par le Parlement, suffisamment garni de pairs. Il récusait notamment Aubert de Viste, dont le témoignage avait déjà été reçu contre lui. On n'avait nul égard à ses protestations, sous prétexte que, par son appointement de 1469, il avait renoncé aux priviléges de pairie en cas de forfaiture.

[1] Manuscrit 8448. — Autre manuscrit de la bibliothèque du président de Mesnière, cité par Garnier. — Legrand.

Cependant ni les déclarations du connétable, ni la procédure de Jean Desmier, exécuté en 1472 pour avoir trahi le roi auprès du feu comte d'Armagnac[1], ni les dépositions des témoins ne donnaient aucune charge grave contre le duc de Nemours. Tout au plus en pouvait-on conclure qu'il avait eu quelque connaissance de ce qui avait été tramé contre le roi. Les interrogatoires et la torture n'en faisaient pas savoir davantage. Il avait aussi, comme tant d'autres seigneurs, ajouté foi à des sorcelleries, à des prédictions, à des opérations de magie.

Enfin, après plus de trois mois, le duc de Nemours, sur quelques paroles qui lui furent dites de la part du roi, s'imagina qu'il désarmerait sa colère en ne lui cachant rien. C'était au moment où, après la bataille de Nanci, le roi partait pour la Flandre; le prisonnier croyait qu'il allait passer à Paris. « Je vais montrer, dit-il, que je ne « lui veux rien céler, et lui dire la vérité de tout ce que « je sais, me confiant en sa bonne grâce et miséricorde. » Ainsi il confessa tout libéralement et de sa pure bonne volonté.

C'était beaucoup plus qu'on ne savait, et pourtant, dans ce qu'il avoua, il n'y avait, à vrai dire, nul crime de lèse-majesté, ni qui méritât peine capitale. Il reprit l'histoire de toute sa conduite depuis plusieurs années.

Il avait eu, par Desmier et d'autres, secrète correspondance avec son cousin Jean, comte d'Armagnac; mais c'était uniquement pour le sauver de sa ruine, lui faisant conseiller d'abord de traiter, puis de se garder sur toutes choses de tomber entre les mains du roi, et, pour cela, de ne se point enfermer à Lectoure, où tôt ou tard il

[1] Tome IX, pages 369 et 378.

serait pris. Après la mort de Jean d'Armagnac, il avait accordé asile et secours à plusieurs de ses propres serviteurs qui avaient servi de messagers entre eux.

Les lettres que le connétable lui avait envoyées, les secrets messagers qui étaient venus de sa part, les desseins et espérances qu'il lui avait fait connaître, furent racontés tout au long. Mais en remerciant le connétable des bonnes offres qu'il lui faisait; en lui témoignant son désir que toutes choses s'arrangeassent bien et que les seigneurs eussent enfin leurs sûretés; en le priant de ne le point oublier dans l'occasion, le duc de Nemours lui avait aussi déclaré, disait-il, quels grands serments et obligations il avait au roi, et le danger où il se mettrait d'âme, de corps et de biens en conspirant contre lui; ainsi, pour rien au monde, il n'avait voulu se déclarer ni aller contre son serment. Cependant il convenait d'avoir répondu que si le connétable avait avisé quelque bon moyen par quoi son honneur et son serment fussent saufs, il lui rendrait volontiers service, mais que pour le présent il n'avait nul argent dont il pût disposer, nul parent à qui il voulût se confier ni qu'il pût s'efforcer de gagner, pas même monsieur d'Albret, son cousin.

D'ailleurs, toutes ces ambassades, toutes ces intelligences lui avaient été communes avec le duc de Bourbon. Les serviteurs et les secrets envoyés du connétable ne manquaient jamais, en allant ou en revenant de chez le duc de Nemours, d'aller voir ce prince; c'était sur lui que l'on comptait, et ses réponses n'étaient pas assez négatives pour ôter au connétable l'espérance de le mettre de moitié dans ses desseins. Le roi ne pouvait ignorer tout cela, et il l'avait appris de plusieurs autres côtés. Il avait eu entre autres la déclaration d'un gentilhomme d'Auvergne, An-

toine de La Roche, seigneur de Tournoelle, qui, de concert avec Charles de Pons, bâtard de Perdriac, avait fait savoir au roi que le duc de Bourbon complotait contre lui, de concert avec monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, et le prince d'Orange. Le duc de Bourbon avait même fait détenir et juger par commissaires le sire de Tournoelle, prétendant qu'il l'avait calomnié près du roi.

De sorte que, des confessions de monsieur de Nemours, il ne résultait pas même qu'il fût aussi reprochable que les autres princes et grands seigneurs du royaume. On retrouvait sans cesse dans ses réponses et dans ses écrits les preuves de cette union secrète entretenue par la crainte du roi et par le besoin de prendre des précautions contre lui. C'était le comte de Bresse qui était en correspondance avec son frère le comte de Romont, l'ami du duc de Bourgogne. C'était le comte du Maine et la maison d'Anjou qui s'entendaient secrètement avec le duc de Bourbon et avec son frère le cardinal archevêque de Lyon; c'était le sire d'Urfé qui, conduisant toutes choses en Bretagne contre le roi, entretenait aussi un commerce caché entre le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon; enfin, c'était le comte de Dammartin qui, après avoir été le mortel ennemi du connétable, avait fait avec lui une secrète réconciliation. Son neveu, le sire de Curton, sénéchal de Limousin, et son gendre, marquis de Beaufort, sire de Canillac, chambellan du duc de Bourbon, étaient aussi dans toutes ses pratiques. Elles avaient été autrefois entretenues au nom de monsieur de Guyenne, frère du roi, et, depuis sa mort, le connétable les avait menées avec beaucoup de ruse et d'obstination. Son dessein avait été de se saisir du roi, de le retenir prisonnier, et de faire régner monsieur le Dauphin sous la régence d'un conseil de sei-

gneurs. Ce projet avait été connu du duc de Nemours comme des autres princes ; il ne le niait point, mais il n'avait jamais rien fait pour y prendre part.

Lorsque le duc de Nemours se fut ainsi ouvert en pleine franchise, il pensa que le roi lui en saurait gré.

« Mon très-redouté et souverain seigneur, lui écrivit-il, tant et si humblement que je puis, je me recommande à votre grâce et miséricorde. Sire, j'ai fait à mon pouvoir ce que, par messieurs le chancelier et le premier président, messieurs de Montaigu et de Viste, il vous a plu me commander ; car, pour mourir, ne vous veux désobéir, et ne vous désobéirai. Sire, ce que je leur ai dit, il me semblait que je le devais dire à vous et non à d'autres ; et, par ce, je vous supplie qu'il vous plaise n'en pas être mal content. Je ne vous veux jamais rien céler, Sire, ni ne vous célerai en toutes les choses susdites. J'ai tant méfait envers vous et envers Dieu, que je vois bien que je suis perdu, si votre grâce et miséricorde ne s'étend sur moi, laquelle, tant et si très-humblement, et en grande amertume et contrition de cœur, je vous requiers et supplie me libéralement donner, en l'honneur de la benoîte passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des mérites de la benoîte vierge Marie, et des grandes grâces qu'elle vous a faites. Si ce seul prix a racheté tout le monde, je vous le présente pour la délivrance de moi, pauvre pécheur, et pour mon entière abolition et grâce. Sire, pour les grandes grâces qui vous sont faites, faites-moi grâce et à mes pauvres enfants. Ne souffrez pas que pour mes péchés je meure en honte et en confusion, et qu'ils vivent en déshonneur, allant quérir leur pain. Si vous avez eu amour pour ma femme, votre cousine, qu'il vous plaise avoir pitié de son pauvre malheureux mari et de ses orphelins. Sire, ne souf-

fez pas qu'autres que votre miséricorde, clémence et piété soient juges de ma cause, ni qu'autres que vous, en l'honneur de Notre-Dame, en aient connaissance. Sire, derechef, en l'honneur de la benoîte passion de mon Rédempteur, tant et si humblement que je puis, je vous requiers pardon, grâce et miséricorde. Je vous servirai bien, et si loyalement que vous connaîtrez que je suis vrai repentant, et qu'à force de bien faire, je veux amender mes défauts. Pour Dieu, Sire, ayez pitié de moi et de mes pauvres enfants. Étendez sur eux votre miséricorde, et, à toujours, ne cesseront de vous servir et de prier Dieu pour vous, auquel supplie que par sa grâce il vous donne très-bonne vie et longue, avec accomplissement de vos bons désirs. Écrit en la cage de la Bastille, le dernier de janvier 1477. » Et rappelant la familiarité de leurs jeunes années, il signait seulement : « Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet,

« Le pauvre Jacques. »

C'était mal connaître le roi. Ne croyant à l'amitié de personne, lui aussi n'avait nulle amitié ; il pouvait se plaire avec les gens, mais pour cela il ne les aimait pas. Il avait goût à la vengeance ; c'était un contentement pour lui d'exercer sa puissance, en faisant souffrir ceux qui n'avaient nul recours contre elle. Quant aux grâces signalées qu'il venait de recevoir par la ruine récente du duc de Bourgogne, il en remerciait sans doute le ciel, et surtout sa bonne patronne, la sainte Vierge ; c'était pour lui le motif de beaucoup de pèlerinages, de vœux et de pieuses munificences. Mais la victoire avait toujours endurci son cœur pour ses ennemis. La colère qu'il avait ressentie contre eux pendant ses périls ou ses embarras, et qu'il avait su

étouffer, s'échappaient alors sans contrainte et avec joie ; la cruauté lui devenait comme une sorte de divertissement.

Le roi ne répondit point à la lettre du duc de Nemours ; craignant toujours que le chancelier ne conduisît pas la procédure à son gré, sous prétexte qu'il avait besoin de lui pour son service, il le manda en Picardie et en Artois, ainsi que ceux des commissaires qui s'étaient montrés favorables à l'accusé.

C'était toutefois un grand scandale parmi les gens de justice, et même dans le peuple, de voir un si grand seigneur poursuivi de la sorte, sans nul égard à aucune loi ni coutume, et n'ayant pour juges que des commissaires, dont les plus considérables venaient d'être investis de sa propre confiscation, exécutée par avance. Le roi, à son grand dépit, et sans doute d'après les représentations du chancelier, fut pourtant contraint de déclarer que la connaissance de cette affaire serait renvoyée au Parlement, afin de continuer et parfaire la procédure commencée. Il écrivit même aux bonnes villes qu'elles eussent à envoyer des députés pour assister au jugement ; mais les pairs du royaume ne furent point appelés au Parlement.

Le Parlement ne se montra point animé d'un esprit de rudesse envers l'accusé ; il se transporta en corps à la Bastille, afin de procéder à de nouveaux interrogatoires, et pour recevoir les changements et additions que le Duc voudrait faire à ses premières déclarations. Lorsque ensuite on voulut passer au jugement, le duc de Nemours réclama le privilége du clergé. Dans sa jeunesse, il avait été destiné aux ordres sacrés, et avait même reçu la tonsure des mains de l'évêque de Castres ; depuis, il n'avait épousé qu'une seule femme, vierge. Ainsi il avait conservé le droit qu'avaient les clercs de n'être point jugés par les tribunaux

séculiers. Le Parlement envoya un de ses conseillers faire sur les lieux enquête des faits allégués. Tout vrais qu'ils se trouvèrent, la cour délibéra qu'elle passerait outre, attendu qu'il s'agissait du crime de lèse-majesté.

C'était sans doute pour gagner du temps que le duc de Nemours avait paru décliner la juridiction du Parlement. Il protesta que jamais il n'avait souhaité d'autres juges, et que c'était seulement par devoir de conscience qu'il avait parlé de sa cléricature. Du reste, étant prêt à entendre son jugement, il conjura les seigneurs du Parlement de se souvenir des services que ses ancêtres et lui-même avaient rendus au roi et au royaume; de considérer qu'il le tenait au sang royal par sa mère; qu'il avait épousé la cousine du roi; qu'il en avait eu six enfants, dont l'aîné n'avait pas treize ans; que l'un avait pour parrain le roi, un autre la reine pour marraine, et que certes ce serait grande pitié que de voir des enfants de si noble race et nourris dans une royale splendeur réduits à la honte et à l'aumône.

Le duc de Nemours avait raison de compter sur la justice du Parlement, et la conduite du roi le fit bien voir. Au moment où l'arrêt allait être prononcé, il manda le Parlement à Noyon, où il promit de venir si ses affaires lui en laissaient le loisir, et il ordonna que ce fût en cette ville, sans que l'accusé fût appelé davantage, qu'on prît conclusion et fin sur un procès si longtemps différé.

Au lieu de venir lui-même tenir son Parlement, il nomma pour son lieutenant en cette affaire Pierre, sire de Beaujeu, son gendre; mais, de peur encore que cette cour de justice, ainsi déplacée, conduite plus près de son séjour et de son armée, et conséquemment plus portée à lui complaire, ne fût pas encore assez docile à ses volon-

tés, il régla, que les premiers commissaires qui avaient commencé la procédure, les quatre présidents de la chambre des comptes, deux maîtres des requêtes, deux généraux des aides de Paris, deux généraux des aides de Rouen, le lieutenant du baillif de Vermandois, le lieutenant criminel du prévôt de Paris, et un avocat au Châtelet prendraient séance avec les seigneurs du Parlement, et délibéreraient avec eux.

Malgré tant de violations de la justice, la volonté du roi ne prévalut pas sans difficulté parmi cette commission, qui n'était plus le Parlement. Aubert de Viste se récusa, ainsi que l'avait demandé l'accusé. Louis de Graville et Boffile de Judicis se déportèrent de donner leur avis, parce qu'ayant garanti les promesses faites au duc de Nemours lorsqu'il s'était rendu au Carlat, il leur semblait, en leur conscience, qu'ils ne devaient point le juger. Enfin, le sire de Beaujeu, lieutenant du roi et son gendre, lui qui présidait les juges, s'abstint d'opiner, se borna à recueillir les voix et à prononcer l'arrêt en son nom. Il portait que Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, était criminel de lèse-majesté, comme tel, privé de tous honneurs, dignités et prérogatives, condamné à recevoir la mort, à être décapité et exécuté par justice. En outre, la cour déclarait tous et chacun de ses biens être confisqués et appartenir au roi.

Cet arrêt fut délibéré à Noyon le 10 juillet. Le 4 août, Jean le Boulanger, premier président du Parlement, se transporta dès le matin à la Bastille, accompagné du greffier criminel, de sire Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi, et de quelques autres, pour signifier au duc de Nemours la sentence portée contre lui.

« Certes, dit-il après l'avoir entendue, voici la plus



Supplice de Nemours.

« dure nouvelle qui me fut jamais apportée. C'est dure « chose de souffrir telle mort et si ignominieuse ; mais « puisque je ne la peux éviter, plaise à Dieu me donner « bonne patience et constance pour la souffrir et re- « cevoir. »

Il ajouta qu'il se repentait d'avoir, dans ses déclarations, chargé sans cause diverses personnes, et demanda qu'on prît acte de son désaveu, ce que les commissaires refusèrent. Il avoua que, dans le cours de sa vie, il avait commis diverses extorsions envers des particuliers qu'il nomma, priant qu'on prélevât sur ses biens de quoi les dédommager.

Peu de temps lui fut accordé pour se préparer à la mort; il fut conduit dans une chambre toute tendue en noir, afin de se confesser, et l'on y brûla beaucoup de genièvre, comme on aurait pu faire en la chambre d'un mort ou dans une chapelle ardente ; puis il fut placé sur un grand cheval drapé de noir, et amené aux Halles. Bien qu'un échafaud fût construit à demeure sur cette place pour les exécutions journalières, on en avait élevé un tout neuf et plus haut, recouvert aussi de draperies noires. Le peuple se pressait à ce triste spectacle ; mais ce n'était pas avec l'empressement et l'impitoyable satisfaction qu'on avait pu remarquer, deux ans auparavant, au supplice du connétable de Saint-Pol. Bien au contraire, le duc de Nemours inspirait une grande pitié. Le vulgaire ne lui avait jamais imputé de troubler la paix ni d'exciter la discorde dans le royaume. Ce long procès, cette volonté si publique qu'avait montrée le roi de le faire périr, les violations faites à la justice, la résistance du Parlement, avaient ému pour lui tous les cœurs.

D'ailleurs plus le roi régnait, plus s'éloignait de lui

l'esprit de ses sujets. Maintenant qu'il était le maître, et que ses ennemis étaient détruits ou abaissés, à qui, sinon à lui seul, pouvait-on reprocher la guerre, qui était plus cruelle que jamais, le fardeau si lourd et toujours croissant des impôts, tant de rigueurs et de sanglantes exécutions secrètes ou publiques? Ainsi l'affection et la pitié se tournaient vers ceux qu'il persécutait. On entendit beaucoup de gémissements, on vit couler beaucoup de larmes[1] parmi le peuple témoin de cette mort du duc de Nemours. Elle resta, dans le sentiment de tous, une des charges les plus haïssables qui dût peser sur la mémoire du roi Louis XI.

C'est peut-être à cette horreur publique que doit être attribué le récit venu jusqu'à nous par tradition[2], d'après lequel les jeunes enfants du duc de Nemours auraient été conduits, vêtus de blanc, sous l'échafaud de leur père, afin que son sang coulât sur leur tête. Aucun des narrateurs contemporains, même de ceux qui se sont le plus apitoyés ou indignés[3] sur ce supplice, ne fait mention de cette circonstance. L'avocat qui, au nom des malheureux orphelins laissés sans biens et sans secours, présenta requête aux États du royaume, assemblés en 1483, après la mort du roi, ne parla point non plus de cette cruauté; pourtant il n'omit rien de ce qui pouvait exciter une juste pitié en faveur de ces pauvres enfants[4], et ne garda point de ménagements pour la mémoire détestée de leur persécuteur.

Quoi qu'il en soit de cette cruelle imagination qu'aurait eue le roi, il est du moins assuré qu'il n'eut aucune

[1] Amelgard. = [2] Mézerai. — Bossuet. — Garnier. = [3] Amelgard. — Seyssel. = [4] Procès-verbal tenu par Masselin, édition donnée par monsieur Bernier. Garnier avait traduit inexactement ce passage.

pitié des enfants du duc de Nemours. Déjà leurs biens étaient distribués à ses principaux serviteurs; le sire de Beaujeu, le vicomte de Narbonne, du Lude, Comines, Lenoncourt, Boffile de Judicis eurent chacun leur part. Ce dernier, qui avait eu le comté de Castres, afin de s'en mieux assurer la possession, demanda au roi de remettre en ses mains Jacques d'Armagnac, fils aîné du duc. Le roi le lui donna en garde. L'enfant fut enfermé dans la citadelle de Perpignan, et il y mourut d'une contagion, sans qu'on eût songé à le tirer de cette prison ni à prendre soin de lui[1].

La haine que le roi portait au duc de Nemours se montra encore, ainsi que sa colère contre tous ceux qui n'obéissaient pas à ses volontés, dans la conduite qu'il tint, après le procès, à l'égard du Parlement. Il suspendit de leur office trois conseillers qui avaient opiné pour que l'accusé ne fût point condamné à mort[2]. Le Parlement réclama à ce sujet, et voici quelle réponse lui fut envoyée par le roi.

« Messieurs, j'ai reçu vos lettres, par lesquelles vous désirez que je remette les offices qu'avaient en Parlement maître Guillaume Le Duc, Étienne du Bays et Guillaume Grignon. Je vous réponds que la cause pour laquelle ils ont perdu leurs offices, ç'a été pour vouloir garder que le duc de Nemours fût puni du crime de lèse-majesté, quand il me voulait faire mourir et détruire la sainte couronne de France ; eux en voulaient faire cas civil et punition civile. Je pensais, vu que vous êtes sujets de la couronne de France, et lui devez votre loyauté, que vous ne voulussiez pas approuver qu'on fît si bon marché de ma

[1] Histoire généalogique. = [2] Seyssel. — Pasquier. — Garnier.

peau; d'après ce que je vois par vos lettres, je connais clairement qu'il y en a encore parmi vous qui volontiers seraient machineurs contre ma personne; et afin d'eux garantir de la punition, ils veulent abolir l'horrible peine qui y est. Par quoi sera bon que je mette remède à deux choses : la première, expurger la cour de telles gens; la seconde, faire tenir le statut que jà une fois j'en ai fait, afin que nul dorénavant ne puisse alléger les peines pour crimes de lèse-majesté. Au Puizeau, 11 juin. »

Le statut dont il parlait venait d'être rendu, et avait eu encore pour motifs ce procès du duc de Nemours, la résistance que le roi avait rencontrée à son désir, et la rumeur publique excitée par ce jugement. L'accusé avait, ainsi qu'on l'a vu, allégué pour sa principale défense que, s'il avait connu les conspirations tramées contre le roi, du moins n'y avait-il pris aucune part. Comme s'il eût été possible de rendre la condamnation juste après coup, en lui conformant une loi faite postérieurement, tandis que c'est aux lois auparavant existantes que le jugement aurait dû être conforme, une ordonnance du 22 décembre 1477 statua que la connaissance des conspirations, lorsqu'elle n'était pas révélée, était crime de lèse-majesté, et devait comme telle être punie de la peine capitale. A la vérité, dans le préambule de cette ordonnance, cette règle nouvelle était donnée comme un éclaircissement des anciennes lois et ordonnances. Toutefois l'iniquité de traiter comme complice du crime celui qui n'y a point consenti et a pu seulement en avoir connaissance, est toujours restée en propre au roi Louis XI. C'est encore un des souvenirs odieux qu'il a laissés. L'ordonnance fut même tellement tenue pour injuste, que lorsque, un siècle et demi après, le conseiller Laubarde-

mont l'exhuma pour complaire au cardinal de Richelieu, afin qu'elle fût appliquée à monsieur de Thou, ami et confident de monsieur de Cinq-Mars, le chancelier de Châteauneuf soutint que le Parlement ne reconnaissait pas cette ordonnance [1].

Les préambules en semblaient dictés par la méfiance et la crainte. « Attendu, y était-il dit, la fréquence desdites « conspirations et crimes de lèse-majesté, qui depuis au-« cun temps ont si souvent pullulé et pullulent. » En effet, de jour en jour le génie du roi devenait plus défiant et plus timide. Cette année même, qui lui avait été si prospère, avait plus que nulle autre contribué à augmenter ses soucis et ses soupçons. Non-seulement il avait appris à ne point compter sur l'affection et la foi de ses plus grands serviteurs, mais deux événements avaient grandement frappé son imagination. La mort sinistre et peut-être criminelle du duc Charles avait assurément comblé ses désirs, mais lui avait montré à quelles trahisons sont exposés les plus puissants princes. Il avait été plus ému encore de la nouvelle de l'assassinat de Galéas Sforza, duc de Milan. C'était son grand ami, son allié, son beau-frère, prince rempli comme lui de ruse, qui conduisait les hommes et les affaires sans autre règle que son intérêt; cruel selon l'occasion, faisant plus de fond sur la crainte de ses sujets que sur leur amour; et cependant toute sa politique ne l'avait pas sauvé du complot qui lui avait ôté la vie. Deux gentilshommes dont il avait outragé la femme et la sœur, le poignardèrent dans une église, au milieu de ses gardes. Ce fut le 26 décembre 1476, et le roi en fut informé bien peu de jours après la bataille de

[1] Mémoires de Brienne.

Nanci. On remarqua dès lors un grand changement en lui[1]. La ruine de son ennemi le rendit plus dur et plus absolu; la crainte des trahisons, plus sombre et plus méfiant.

Sa santé, qui déclinait, contribuait encore à lui donner plus de tristesse. Le peu de profit qu'il avait su tirer de la chute de la puissance bourguignonne; ses espérances trompées; le dédain qu'il avait si mal à propos montré pour des avis manifestement plus sages et que l'événement venait de justifier; la mauvaise conduite du sire de Craon et de quelques autres de ses serviteurs; tout concourait à le remplir de travail et d'ennui, au moment même où il semblait avoir atteint le terme tant désiré de sa prospérité.

Ce n'était pas une de ses moindres tribulations, que d'avoir à se défier des grands seigneurs de son royaume ainsi que de ses principaux serviteurs, et d'être en même temps contraint de leur témoigner une amitié qui certes ne pouvait gagner leur affection. Les procès du connétable et de monsieur de Nemours, bien d'autres révélations, avaient fait éclater leur mauvais vouloir ou du moins leur peu de fidélité pour le roi; ils ne pouvaient donc douter qu'il désirât ou complotât leur ruine : c'était de part et d'autre une haine à la fois connue et dissimulée. Ainsi, il lui fallait continuer de traiter de son mieux le duc de Bourbon et toute sa maison, qui avaient tout su et presque tout approuvé dans les projets du connétable. De même, depuis la condamnation du duc de Nemours, monsieur Philippe de Savoie, comte de Bresse, n'osait plus revenir en France, et il importait de le rassurer pour

[1] Seyssel.

qu'il ne se livrât pas au parti bourguignon, comme son frère le comte de Romont.

Il était surtout merveilleux que le roi se vît obligé à laisser son armée entre les mains du comte de Dammartin, quand il avait tant de motifs pour n'avoir en lui ni confiance ni amitié. Mais c'était le plus habile homme de guerre du royaume ; tous les autres chefs avaient un grand respect pour ce vieux capitaine qui avait vu les anciennes guerres et aidé le feu roi Charles le Victorieux à reconquérir son royaume. Il était en telle vénération parmi les premiers de l'armée, que Pierre de Rohan, maréchal de Gié, que le roi comblait de bienfaits et venait de faire comte de Marle, désira que le grand-maître l'honorât du présent de son épée.

« Monsieur le maréchal, lui répondit le comte de Dammartin, mon neveu Vigier m'a dit que vous aviez volonté d'avoir une épée que j'ai. Je voudrais bien avoir meilleure chose de quoi vous eussiez envie, car vous en profiteriez, si homme en profitait ; mais je veux garder un précepte du feu roi, à qui Dieu fasse paix, qui ne voulait point qu'on donnât à son ami chose qui piquât. Je l'envoie donc à monsieur de Bajaumont, qui vous la vendra six blancs dont il fera dire une messe en l'honneur de monsieur saint Georges. Si j'étais homme à qui l'on dût faire savoir des nouvelles, je vous prierais que vous m'en fissiez savoir ; mais je ne suis pas pour le présent du nombre des gens de bien. J'écris au roi touchant la garde de cette place[1] ; je le voudrais bien supplier, s'il n'y met d'autres gens, qu'il lui plût de m'en décharger, car je fais doute d'y faire mal ses besognes et les miennes. Je prie Dieu, mon-

[1] Le Quesnoi.

sieur le maréchal, qu'il vous donne ce que vous désirez. »
Du reste, le roi faisait sagement de laisser le grand-maître à la tête de son armée. Il se maintint tout l'hiver contre les attaques des Flamands, et sut aussi prévenir toute trahison ou complot. Il avait devant lui un des plus vaillants et des plus habiles capitaines de Flandre, Jacques Ricard de Genouillac, qu'on nommait vulgairement Galiot, et qui commandait la garnison de Valenciennes. Plusieurs de ses gens vinrent au Quesnoi, feignant de se rendre, mais en effet pour mettre le feu à la ville et la livrer à l'ennemi. Le grand-maître découvrit la tromperie, et leur fit promptement couper la tête. Galiot ne réussit pas mieux de vive force; dans une course qu'il fit hors de Valenciennes, il fut vivement repoussé et blessé. Quelques mois après, le grand-maître gagna Galiot au parti du roi.

Aussi le roi, sans prendre pour cela plus de confiance, lui écrivait-il d'une façon toute flatteuse et amicale :

« Monsieur le grand-maître, j'ai reçu vos lettres, et vous assure, par la foi de mon corps, que je suis bien joyeux de ce que vous avez si bien pourvu à votre fait au Quesnoi, et de ce que vous n'avez pas été surpris comme le fut Sallazar à Grai; car on eût dit que vous autres vieilles gens ne vous connaissiez plus au fait de la guerre, et nous autres jeunes nous en eussions pris l'honneur pour nous. Je vous prie, cherchez jusqu'à la racine le cas de ceux qui ont voulu vous trahir, et les punissez si bien qu'ils ne vous fassent jamais de mal. Je vous ai toujours dit qu'il ne faut pas que vous me demandiez de congé pour aller faire vos besognes, car je suis sûr que vous n'abandonnerez pas les miennes sans avoir pourvu à tout; ainsi, je m'en remets à vous, et vous pouvez vous en aller sans

congé! Touchant le fait de Chimai, Dieu merci, tout va bien, et j'aime mieux que vous vous soyez bien gardé, que si vous vous étiez aventuré à perdre deux pour un. Et adieu. Au Plessis-du-Parc-lèz-Tours, 26 janvier 1478. »

Pendant que son armée était ainsi maintenue en Flandre, et qu'il s'occupait à la rendre plus forte, afin de tenter de plus grandes choses après l'hiver, le roi se mettait encore plus en peine de conserver toutes ses alliances, pour empêcher que nul ne vînt à la traverse de ses desseins et ne portât secours à ses adversaires.

Depuis deux ans que le roi et le duc de Bretagne avaient, peu de temps après la trêve de Pecquigny, conclu un traité, il y avait entre eux de continuelles ambassades pour donner quelques éclaircissements sur les articles, et surtout pour convenir des paroles et de la forme du serment que les deux princes devaient se jurer l'un à l'autre. Plus les affaires du roi prospéraient, moins le conseil de Bretagne se montrait exigeant.

Cependant les secrètes intelligences du duc avec l'Angleterre continuaient toujours, et le roi n'ignorait point qu'il n'y avait sorte d'instances qui ne fussent faites au roi Édouard pour le faire déclarer contre la France. Il résolut de mettre un terme à ces pratiques. Une nouvelle ambassade de Bretagne était venue le trouver en Artois[1]; il fit tout aussitôt saisir les ambassadeurs, et ils furent enfermés en prison. Après douze jours, Chauvin, chancelier de Bretagne, homme sage et opposé au parti anglais dans le conseil du duc, fut amené devant le roi. « Mon« sieur le chancelier de Bretagne, lui dit-il, savez-vous « pourquoi je vous ai traité ainsi? — Sire, cela est mal-

[1] Argentré.

« aisé à deviner, répondit maître Chauvin : on vous aura « rapporté quelque chose de sinistre touchant monsei- « gneur le duc ; mais j'ose bien répondre que ce sont de « faux bruits ; je me fais fort de les éclaircir. — Ne vous « travaillez point l'esprit pour cela, continua le roi, car je « vais vous le faire confesser à vous-même. Vous affirmez « donc que mon neveu de Bretagne n'a point d'intelli- « gence contre moi avec le roi d'Angleterre ? — Sire, j'en « répondrais sur ma vie, répliqua le chancelier tout inti- « midé. — En ce cas voyez, » et le roi tira de son pourpoint douze lettres du duc au roi Édouard avec dix réponses, le tout en original et signé des deux princes. Maître Chauvin demeura confondu et jura que c'était à son insu. Il disait vrai, et le roi le savait bien ; car le duc trompait ses propres conseillers, se cachait d'eux et menait toutes ces correspondances cachées par le ministère de Landais son trésorier.

Maître Chauvin retourna en Bretagne. On découvrit que le messager de Landais et du duc avait été gagné par le roi, qu'à chaque voyage il s'arrêtait à Cherbourg, livrait, soit les lettres, soit les réponses, à un écrivain assez subtil pour contrefaire parfaitement l'écriture et la signature. C'était ainsi que le roi de France avait entre ses mains les originaux. Le messager fut cousu en un sac et jeté à l'eau; mais le duc de Bretagne n'en était pas moins pris en pleine trahison et convaincu de mensonge. La peur s'empara de lui ; le roi menaçait, il renvoya de nouveau ses ambassadeurs, et le 17 juillet une alliance offensive et défensive fut signée, et le roi, comme le duc, renonça à toute alliance ou confédération contraire. Puis, six jours après, le roi, qui était alors auprès de Doullens, pendant que son armée faisait la guerre en Artois et en Flandre,

prêta le serment suivant; mais ce ne fut point sur la croix de Saint-Laud, ni sur le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme l'avait longtemps voulu le duc de Bretagne.

« Je, Louis, par la grâce de Dieu, à présent roi de France, jure que je ne prendrai, ne tuerai, ne ferai prendre ni tuer, et ne consentirai qu'on prenne ou qu'on tue mon neveu et cousin François, duc de Bretagne, et que je ne ferai ni pourchasserai, ne ferai faire ni pourchasser mal à sa personne, en quelque manière que ce puisse être; et si je sais qu'aucun le lui veuille faire, en avertirai incontinent mondit neveu, et l'en garderai et défendrai, à mon pouvoir, comme je pourrais faire ma propre personne.....

« Je jure que jamais ne prendrai, impétrerai ou accepterai, ne ferai ni impétrer ni accepter de notre saint-père le pape, du saint-siége apostolique, du concile, ni d'autre quelconque autorité, dispense de ce serment ni relaxation, qui en ait été ou pourrait être octroyée ou impétrée[1]. »

Aussitôt après que le roi eut ainsi juré en présence des ambassadeurs de Bretagne, il envoya monsieur du Bouchage et d'autres de ses serviteurs recevoir du duc un serment pareil; il n'était point tenu par le traité à le prêter sur la croix de Saint-Laud. Toutefois, le roi l'ayant voulu ainsi, deux chanoines de Saint-Laud d'Angers accompagnèrent à Nantes monsieur du Bouchage, portant solennellement le bois de la vraie croix.

Le 22 août, le duc de Bretagne se rendit à la messe dans l'église de Sainte-Radegonde; quand on fut à l'élévation,

[1] Pièces de Comines. — Legrand.

il s'avança vers l'autel, se mit à genoux, et, levant la main vers l'hostie, il jura sur le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ sacramentellement présent. La messe finie, les chanoines d'Angers firent serment que le bois ici présent était celui de la vraie croix, gardé dans leur église de Saint-Laud; alors le duc de Bretagne, à genoux et tête nue, recommença son serment, les deux mains posées sur la sainte relique; il en fut dressé procès-verbal, pour être rapporté au roi.

Dans le cours de cette année 1477, et pendant qu'il s'efforçait de saisir l'héritage de Bourgogne, le roi resserra aussi son alliance avec le duc de Lorraine, que, dans ses premiers succès, il avait cru pouvoir dédaigner.

La seigneurie de Venise, si longtemps alliée de la France, s'en était détachée pour passer dans le parti du duc de Bourgogne. Le roi avait même donné commandement à ses vaisseaux de courir sus aux vaisseaux de Venise. Dominique Gradenigo, ambassadeur de la seigneurie, étant venu traiter de la paix, une suspension d'armes fut signée à Thérouenne, au mois d'août, sous condition que les Vénitiens renonceraient aussitôt à toute alliance avec mademoiselle de Bourgogne. Quelques mois après, cette trêve fut convertie en un traité de paix et d'alliance.

Il était plus important encore de ne point laisser le vieux roi don Juan d'Aragon et son fils don Ferdinand, roi de Castille, embrasser le parti de la duchesse de Bourgogne[1]. La trêve conclue après la prise de Perpignan durait encore, mais elle était mal observée. D'ailleurs le roi de Portugal était venu en France; il y était encore, espérant que le roi Louis lui donnerait des secours en

[1] Legrand.

hommes et en argent pour faire la conquête de la Castille, au nom de sa nièce Jeanne de Beltran déjà, qui était devenue sa fiancée. Ces motifs étaient suffisants pour engager l'Aragon et la Castille à entrer dans tous les projets contraires au roi.

Dans les premiers temps qui suivirent la mort du duc Charles, mademoiselle de Bourgogne, ne sachant pas encore les périls qui allaient la menacer, n'avait pas fait grand accueil aux ambassadeurs d'Aragon et de Castille, qui étaient venus la complimenter; mais, bientôt après, lorsqu'elle vit ses états envahis et sa ruine entreprise par le roi de France, elle songea à chercher des alliés. Deux envoyés du roi Ferdinand, qui avaient à diverses fois rempli des commissions de lui en Angleterre, en France et en Flandre, reçurent de mademoiselle de Bourgogne la charge de retourner auprès de leur roi pour l'engager à se déclarer contre le roi de France. Elle s'excusait d'avoir fait si peu d'accueil à ses ambassadeurs, et promettait une sincère alliance. Don Ferdinand fit répondre que la trêve avec la France n'expirait qu'au mois de septembre ; mais que, avant ce temps, il consentait à entrer en négociation, si les deux envoyés avaient des pouvoirs suffisants [1]. Lui-même les renvoya en Flandre, mais avec ordre de passer d'abord en Angleterre, d'y voir le roi Édouard, de lui proposer une alliance qui seule rendrait possible un traité avec mademoiselle de Bourgogne, et d'aller même jusqu'à lui offrir un mariage entre l'infante de Castille et le prince de Galles. Il recommandait le plus profond secret sur toute cette commission. Mais Fernand de Lucena et Lopez de Val de Messo étaient des pensionnaires

[1] Lettre à mademoiselle de Bourgogne. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

du roi de France ; de sorte qu'il n'ignora rien de ce qui se préparait contre lui.

Ce lui fut un motif pour ne plus différer, de refuser enfin, d'une manière publique et formelle, les secours que sollicitait de lui le roi de Portugal. Ce prince était depuis plus de six mois en France honorablement accueilli ; il était allé rejoindre le roi à Arras, sans pouvoir davantage en obtenir une réponse. Quand don Alphonse vit qu'on ne voulait rien faire pour lui, que le roi allait même reconnaître la reine Isabelle pour légitime héritière de Castille, et avait envoyé des ambassadeurs à Bayonne pour traiter, il prit une étonnante résolution. Honteux de revenir dans son royaume après une si longue attente, et après s'être ainsi laissé tromper, il écrivit à l'infant don Juan, son fils, lui rappela, dans un long récit, tout ce qu'il avait fait pour la gloire et la grandeur du royaume de Portugal : ses guerres, ses expéditions en Afrique contre les infidèles, les dangers qu'il avait courus, les dépenses qu'il avait faites, et enfin ce voyage en France, si malheureusement inutile. Puisque, après tant d'années consacrées au bien de ses sujets et à l'éclat de sa race, il se voyait trompé dans de justes espérances, c'est que Dieu apparemment ne le destinait point au bonheur de contribuer à la prospérité du Portugal. Sans doute son fils serait plus heureux. Il lui ordonnait donc de se proclamer roi, et de prendre la couronne. Pour lui, il ne songeait plus qu'à son salut, et à consacrer ses derniers jours au service de Dieu. Il écrivit aussi au roi de France et aux grands de son royaume.

Ces lettres parties don Alphonse se revêtit d'un habit de pèlerin ; accompagné de son chapelain et de deux ou trois domestiques, il prit la route de Normandie, afin de s'em-

barquer pour aller à la Terre-Sainte. Lorsque les principaux serviteurs de sa maison, qui n'avaient rien su de son dessein que par une lettre qu'il leur laissa, s'aperçurent de son absence, ils furent en grande alarme et allèrent en donner avis au chancelier de France. Un messager fut aussitôt expédié au roi, qui était en Picardie. Pendant quelques jours on ignora ce qu'était devenu don Alphonse; on le cherchait partout. Enfin un gentilhomme de Normandie, nommé Robert Le Bœuf, le découvrit dans un village auprès de Honfleur. Ses serviteurs accoururent, le conjurèrent de changer de dessein. Le roi l'en fit aussi presser : il finit par y consentir. On leva à la hâte un impôt en Normandie, afin de pourvoir aux frais de son embarquement; des navires du roi le ramenèrent, vers la fin de septembre, en Portugal, où son fils avait déjà pris le titre de roi, mais ne le voulut point garder, et contraignit don Alphonse à reprendre la couronne.

Un allié que le roi ne pouvait enlever au duc Maximilien, c'était son père l'empereur Frédéric. Aux premières plaintes que ce prince avait faites, le roi avait répondu que son devoir avait été de réunir à la couronne de France les seigneuries qui y avaient fait retour, et aussi de mettre à exécution les confiscations encourues par le feu duc Charles, pour crime de trahison et de lèse-majesté.

La réplique était facile[2] : « Si votre Sérénité, écrivait l'empereur, voulait plus attentivement considérer ses actes, elle verrait qu'elle a plus d'une fois violé la foi jurée au saint empire romain. Votre Sérénité ignore-t-elle que la ville de Cambrai est un des nobles membres de l'Empire, et en relevant immédiatement? Cependant elle a été

[1] 1477, v. st. L'année commença le 22 mars. = [2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

prise par ruse et violence ; ce qui est plus détestable encore, les aigles romaines et les signes de l'Empire ont été arrachés et foulés aux pieds, et vous n'avez point rougi de les remplacer par votre écusson. D'autres terres de l'Empire, et spécialement le comté de Hainault, ont été occupées. La comté de Bourgogne, également fief de l'Empire, a été attaquée, et votre Sérénité ne cesse point d'y faire la guerre. Quant aux terres situées dans votre royaume, vous alléguez le droit de confiscation ; mais, avant la mort du duc Charles, il n'en avait pas été question : votre Sérénité avait juré une trêve de neuf années avec lui, et il ne l'a jamais violée. Qu'il vous plaise donc rendre à nous, à l'Empire et à notre fils le duc Maximilien, les terres que vous avez occupées, avec dommages suffisants ; alors il observera les anciennes alliances et parentés qui ont joint de tout temps les rois de France et l'illustre maison d'Autriche. Si, au contraire, votre Sérénité aime mieux la guerre, nous attestons ici Dieu et les hommes que mon fils ne vous en a donné nul motif, et que nous sommes contraints à lui prêter, contre la violence et l'iniquité, un secours qui, avec l'aide de Dieu, ne lui manquera pas. Gratz, 7 février 1477. »

Le roi répondit qu'il n'avait jamais eu la pensée d'attaquer l'empire romain, d'en conquérir aucune partie, ni de violer en rien les alliances et confédérations contractées entre les successeurs de Charlemagne et les rois de France ; qu'au contraire, il avait toujours entretenu cette antique amitié autant qu'il avait été en son pouvoir, ainsi que celle qui avait toujours existé entre le royaume très-chrétien et la maison d'Autriche. Ainsi il ne pouvait trop admirer que, dans un temps où les peuples de la chrétienté étaient si cruellement opprimés et menacés par les

infidèles, tandis que le devoir de tout bon et légitime empereur était de porter secours à la foi catholique, d'entretenir et rétablir la paix entre les princes chrétiens, afin d'employer leur vertu et courage contre les ennemis de la religion, un empereur, oubliant l'office qui lui était prescrit, ne songeât qu'à chercher une injuste querelle contre la France, ancienne et fidèle alliée de l'Empire.

Le roi rappelait ensuite à l'empereur qu'il ne pouvait ignorer que le feu duc de Bourgogne avait encouru confiscation de ses domaines, tant en France que dans l'Empire, ainsi que l'avaient déclaré des lettres, tant de l'empereur que du roi, publiées durant le siége de Neuss. Il parlait encore des fiefs masculins qui avaient fait retour à la couronne, et ajoutait que, quant aux autres, ils imposaient un hommage de foi et obéissance, qui n'avait été prêté ni observé, pas plus par le duc Charles que par sa fille. Alors il racontait que mademoiselle de Bourgogne avait attenté à ses droits, avait armé contre lui, s'était emparée de villes qui devaient revenir à la couronne; qu'ainsi il avait été contraint, après avoir consulté les premiers du royaume, de venir en personne se défendre contre une telle agression. Les trêves conclues avec le feu Duc ne pouvaient en rien préjudicier aux droits que sa succession devait ouvrir; s'opposer à leur légitime exercice, c'était donc rompre la trêve : c'est ce qu'avait fait mademoiselle de Bourgogne. D'ailleurs le duc Charles lui-même ne l'avait-il pas enfreinte, en attaquant le duc de Lorraine et le dépouillant de ses domaines, ainsi que le comte de Nevers, tous deux alliés du roi et compris dans la trêve?

« Si donc votre Sérénité, continuait la lettre, prend en main une si injuste querelle, ce sera sans y avoir sainement réfléchi, dans l'intérêt particulier de votre fils et de

la maison d'Autriche, nullement dans l'intérêt de l'Empire, qui, dans la suite, ne peut en retirer que dommage. C'est ce que Votre Sérénité devrait considérer. Et certes on n'aurait pas dû croire qu'après tant d'années passées depuis votre avénement jusqu'à ce jour, en grand repos et loisir, sans prendre nul souci des supplications de toute la chrétienté qui vous appelait à la défense de la foi catholique, vous troubleriez la paix pour attaquer les rois très-chrétiens. »

Quant à Cambrai, le roi répondait qu'il n'avait nullement le dessein de le conquérir, mais qu'il avait dû, pour sa défense, occuper une ville dont les habitants avaient épousé la querelle de son adverse partie, et porté secours à ses ennemis. Si les aigles avaient été abattues, c'était sans son ordre et contre sa volonté. D'ailleurs les rois de France étaient héréditairement châtelains, gardiens et vicomtes de la cité de Cambrai, et y avaient juridiction séparée de l'évêque. Les ducs de Bourgogne avaient joui de ce droit, qui avait dû faire retour à la couronne.

Passant à la comté de Bourgogne, le roi disait que jamais les ducs de Bourgogne n'en avaient fait hommage à l'empereur, qui ne l'avait pas même réclamé ; et que le roi Jean, son aïeul, en donnant à son fils Philippe l'apanage de Bourgogne, y avait compris non-seulement le duché, mais ses droits sur la comté.

Enfin l'invasion du Hainaut était justifiée comme celle de Cambrai, en alléguant que les habitants de cette seigneurie l'avaient attaqué et contraint à se défendre.

La lettre se terminait par quelques protestations de son désir de vivre en paix, dès que le duc Maximilien et sa femme auraient abandonné ce qu'ils retenaient ou prétendaient injustement.

Cette réponse fut tardive et suivit de deux mois la lettre de l'empereur ; le roi ne l'envoya qu'au mois d'avril, lorsqu'il était déjà venu se remettre à la tête de son armée pour commencer la guerre en Flandre.

Avant d'essayer encore la voie des armes, il avait passé l'hiver à faire les plus grands préparatifs. D'énormes impôts avaient été demandés dans tout le royaume ; le ban et l'arrière-ban des provinces les plus reculées avaient été appelés. L'artillerie avait été mise en état ; car jamais roi n'avait donné tant de soin et n'avait eu tant de goût pour cette partie de l'art de la guerre. Douze bombardes d'une étonnante grandeur avaient été fondues à Paris, à Orléans, à Tours et à Amiens. Les forges de Creil travaillaient depuis plusieurs mois à faire des boules de fer, et l'on taillait des pierres dans les carrières de Péronne pour charger les canons. Ailleurs on fabriquait des échelles de siége, et l'on ajustait les bois nécessaires pour se loger devant les villes [2].

En même temps le roi n'épargnait rien afin de susciter des ennemis au duc Maximilien. Il essaya de réveiller la vieille haine des Liégeois pour les Flamands [3], et de leur inspirer un sentiment de vengeance contre cette maison de Bourgogne qui leur avait fait tant de mal. Mais lui aussi était pour quelque chose dans ces malheurs qu'il rappelait. C'était lui qui avait excité les Liégeois, puis les avait livrés à leur ennemi, et lui-même était venu aider et assister à leur ruine. Il ne trouva donc aucune faveur dans cette ville, qui était encore pauvre, désolée, presque déserte, et à peine rebâtie. Ses premiers envoyés furent mal reçus, et en danger de leur personne. Des prisonniers

[1] Histoire de Languedoc. — [2] De Troy. — [3] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

français, venus de Flandre, avaient été mis à mort ou jetés dans la Meuse, des serviteurs du roi avaient été saisis, mis en justice, décapités ou écartelés. L'évêque et les États répondirent aux propositions du roi par une ambassade qui vint lui remontrer que les Liégeois étaient maintenant trop faibles et trop pauvres pour déclarer la guerre, et pour vouloir autre chose que la neutralité. D'ailleurs, disaient-ils, jamais nous n'avons été agresseurs ; nous sommes sujets de l'Empire ; notre évêque relève de lui, cependant nous avons refusé même à l'empereur de secourir son fils Maximilien.

Après avoir reçu cette ambassade, le roi envoya encore aux Liégeois Thierri de Lenoncourt, gentilhomme lorrain, pour tenter un dernier effort. Il feignait de rejeter leurs premiers refus et tout ce qui s'était passé contre les Français sur l'évêque dont il parlait en fort mauvais termes. Il rappelait l'ancienne amitié des Liégeois et de la France ; les cruautés du duc Charles, la destruction de la ville, la tyrannie de la maison de Bourgogne, dont l'évêque, disait-il, avait été complice. Il ajoutait qu'encore à présent des serviteurs de cet évêque portaient les armes pour le duc Maximilien. Quant à la neutralité, ce n'était qu'un moyen de dissimuler et d'attendre qui aurait la victoire, afin de se mettre du côté du plus fort : ce qui n'était point digne des Liégeois, qui avaient autant de vertu et d'honnêteté qu'aucune nation au monde. S'ils étaient sujets de l'Empire, ils n'étaient point pour cela tenus de prendre querelle pour les volontés déraisonnables de l'empereur, lorsqu'il ne s'agissait point de l'Empire. En outre, n'avaient-ils pas servi le duc Charles contre l'empereur au siége de Neuss ?

Après beaucoup d'autres instances et arguments ren-

fermés dans les lettres de créance, avec un ton à la fois de prière et de menace, le roi annonçait que Thierri de Lenoncourt ne se rendrait pas à Liége, mais attendrait à Mézières les députés des Liégeois. Cela était en effet plus prudent, à cause de l'animosité du peuple contre le roi, et l'on ne dut pas s'étonner de voir cette négociation échouer.

Il y avait moins à espérer encore du duc Sigismond d'Autriche. Tout allié et pensionnaire du roi qu'il était, sa parenté avec le duc Maximilien ne pouvait être mise en oubli. Aussi le roi, en différant le paiement de cette pension et des arrérages, écrivit-il au sire de Lenoncourt : « Avant que d'y mettre du mien, je veux savoir s'il est « de mes amis. »

Il s'assura davantage de la bonne volonté des princes de Wurtemberg, soit du comte chef de la maison, qui lui donna sous scellé serment d'être de ses alliés, soit d'Ulrich, comte de Montbelliard, dont l'amitié avait plus d'importance, à cause du voisinage de la comté de Bourgogne.

Toutes ces négociations n'étaient rien en comparaison de la nécessité où était le roi d'entretenir sa bonne intelligence avec le roi Édouard, et de veiller sans cesse à ce qu'elle ne fût point troublée par les sollicitations de l'empereur, les instances de la douairière de Bourgogne, et bien plus encore par l'amitié que le peuple d'Angleterre portait aux ennemis de la France[1].

Dès que le mariage de mademoiselle de Bourgogne avait été à peu près certain, le roi avait envoyé à Londres une solennelle ambassade, dont Gui, archevêque de

[1] Paston's Letters.

Vienne, était le chef. Outre qu'il était habile et parlant bien, il apportait beaucoup d'argent, et sut le répandre à propos parmi les conseillers d'Angleterre. Aussi, après quelques semaines, un nouveau traité fut-il conclu, et la trêve de sept ans signée à Pecquigny fut prolongée pour toute la durée de la vie des deux rois.

Vers le commencement de l'année suivante, le roi Édouard envoya pour ambassadeurs lord Howard, sir Richard Tunstall et le docteur Langton, afin de convertir cette trêve en une bonne et solide paix. Le roi, qui était déjà retourné en Picardie[1], fut longtemps avant de donner réponse. Il consultait ses plus habiles conseillers. Il faisait passer les propositions des Anglais en communication au chancelier, qui était resté à Paris. En attendant, il avait chargé Boffile de Judicis d'accompagner partout les ambassadeurs d'Angleterre, pour leur faire honneur et pour tâcher de pénétrer leurs secrets[2]. Boffile gagna surtout la confiance du docteur Langton. Il sut de lui que le roi Édouard était sincèrement bien disposé, et désirait sur toutes choses le mariage de sa fille avec le Dauphin; mais qu'il avait quelque mécontentement du trop long retard apporté au paiement de la rançon de madame Marguerite d'Anjou. Ce seul motif laissait un peu de doute dans son esprit, et l'avait forcé de différer la guerre qu'il voulait entreprendre contre les Écossais. S'il avait permis au duc Maximilien de prendre à sa solde des sujets anglais, c'était à la condition de ne les employer que seulement contre la Gueldre et le Luxembourg, mais nullement contre le roi; ceux mêmes qui retourneraient en Angleterre seraient punis s'ils avaient porté

[1] De Troy. = [2] Legrand.

les armes contre les Français. On attendait à Londres le prince d'Orange, mais il n'était pas à craindre qu'il se fît écouter.

Ces avis furent salutaires au roi; il se hâta de faire acquitter la rançon de madame Marguerite, et de prévenir le désir qu'avait constamment le roi Édouard d'être payé avec exactitude.

Il sút aussi, ce qui lui importait beaucoup, qu'enfin lord Hastings était gagné à ses intérêts, et qu'il était réellement devenu un de ses plus chauds partisans dans le conseil d'Angleterre. Le roi en eut grande joie; car il pouvait encore conserver quelques doutes sur le succès des efforts qu'il avait tentés auprès de lui l'année précédente. On l'avait même entendu, pendant le siége de Saint-Omer, un jour que lord Hastings lui avait, comme gouverneur de Calais, envoyé un message, faire à son sujet publiquement et devant le héraut anglais, de telles railleries, que les Anglais de Calais avaient supposé que le roi voulait provoquer quelque querelle, et essayer une tentative sur leur ville[1], ce qui certes était loin de sa pensée.

C'était sans doute peu après ce moment que maître Claret, muni des lettres et des instructions du sire de Comines, avait réussi à faire accepter au comte une pension de deux mille écus, en remplacement de la pension de mille écus qu'il recevait de la cour de Bourgogne[2]. De riches dons en vaisselle d'argent s'ajoutèrent au premier terme de la pension. Le roi avait fort recommandé qu'on en prît quittance; mais lord Hastings, du moins selon ce que racontait maître Claret, s'y était absolument re-

[1] Paston's Letters. = [2] Comines.

fusé. Le messager avait vainement allégué qu'il en avait besoin pour sa propre décharge et pour n'être point accusé d'avoir détourné une partie de la somme : « Monsieur le « maître, répondait le comte, ce que vous dites semble « assez raisonnable; mais ce don vient du bon plaisir du « roi votre maître, et non pas de ma requête. S'il vous « plaît que je le prenne, mettez-le dans ma manche, et « vous n'en aurez autre lettre ni témoin, car je ne veux « point qu'on dise : le grand-chambellan d'Angleterre a « été pensionnaire du roi de France, ni que mes quit- « tances soient trouvées dans sa chambre des comptes. » Le roi fut très-fâché que cela se fût ainsi passé ; mais il en estima plus le comte de Hastings, comme ayant plus de fierté que les autres serviteurs du roi d'Angleterre.

Toutefois le grand-chambellan avait apparemment quelque autre motif, car il n'avait pas toujours montré le même scrupule. Chaque année il signait les reçus de sa pension de Bourgogne, et les quittances s'en sont trouvées à la chambre des comptes de Lille[1]. D'ailleurs il ne niait point les dons du roi, et l'année suivante, lorsque ce prince lui eut fait remettre de nouveaux dons par monsieur de Saint-Pierre, grand-sénéchal de Normandie, il écrivait[2] :

« Sire, tant et si humblement que je puis, je me recommande à votre bonne grâce; vous plaise savoir que j'ai reçu vos lettres par monsieur le grand-sénéchal, et bien entendu ce qu'il m'a dit de par vous. J'ai aussi reçu le très-grand présent qu'il vous a plu m'envoyer par lui. Comme il saura le dire, je ne vous en saurais assez remercier, et Dieu me donne grâce de vous faire service

[1] Pièces de Comines. = [2] Manuscrits recueillis par Legrand.

comme j'ai de ce faire vouloir de tout mon cœur, ainsi que je lui ai déclaré plus à plein pour vous le dire, me recommandant toujours à vos bons plaisirs pour les accomplir de tout mon petit pouvoir. Ce fait, je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne très-bonne vie et longue. Calais, 27 juin. Votre très-humble serviteur,

« HASTINGS. »

Le roi n'avait donc qu'à se féliciter des assurances publiques et secrètes qu'il recevait de l'ambassade de lord Howard, lorsque de nouvelles difficultés vinrent lui donner la crainte qu'un si bon accord fût troublé. Il avait, sans nul ménagement, saisi ou dévasté les seigneuries de Cassel et autres, sur lesquelles était assis le douaire de madame Marguerite d'York, duchesse douairière de Bourgogne. Ennemie qu'elle était déjà de la France, ce lui fut un motif de se plaindre plus vivement encore à son frère le roi d'Angleterre[1].

« J'envoie devers votre bonne grâce, lui écrivait-elle, pour avoir secours et aide, comme à celui en qui est tout mon confort. Qu'il vous plaise avoir pitié de moi, votre pauvre servante. Là où vous m'aviez faite une des grandes dames du monde ; je suis maintenant une pauvre veuve, éloignée de tout mon lignage et amis, spécialement de vous, qui êtes mon seul seigneur, père, mari et frère. Je me confie que vous ne voudrez pas me laisser misérablement détruire, comme je le suis journellement par le roi Louis de France, lequel fait son possible de me réduire à être mendiante pour le reste de mes jours, ce qui me serait fort étrange, comme Dieu sait. Hélas, Sire ! je vous

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

requiers de votre grâce, ayez pitié de moi. Que je ne sois point par votre commandement pauvre et désolée ici; que du moins je puisse avoir incontinent à mes dépens quinze cents ou mille archers anglais; et si j'avais richesse plus grande, Dieu sait que je vous requerrais d'en avoir davantage, ainsi que vous dira plus à plein mon féal secrétaire, Fernando de Lisbonne. Écrit à Malines, le 29 de mars 1478. Votre très-humble et très-obéissante sœur et servante,

« MARGUERITE. »

Le roi Édouard fut touché, comme il devait l'être, de cette lettre, et envoya tout aussitôt maître Thomas Danet, son confesseur et conseiller, au roi de France, pour lui faire de pressantes remontrances au sujet de sa très-aimée sœur la duchesse de Bourgogne.

Le roi fit attendre sa réponse plus de six semaines. Lord Howard et l'ambassade étaient partis même avant l'arrivée de maître Danet. « Monseigneur mon cousin, écrivit le roi, vous pouvez être certain qu'il n'y a prince au monde auquel je désire plus complaire qu'à vous, comme à celui en qui j'ai trouvé vrai et entier amour et fermeté, et en qui j'ai le plus d'amour et de confiance. »

Nonobstant de si grandes assurances, le roi ne disait rien de clair sur les plaintes de la douairière de Bourgogne; il annonçait seulement qu'il allait envoyer une ambassade en Angleterre, et alors il ne faisait point de doute que le roi Édouard ne fût bien content de ce qu'il lui offrait et voulait faire en l'honneur de lui.

Le roi tarda encore un mois avant d'envoyer cette ambassade. Il en avait déjà une auprès du roi d'Angleterre, mais elle n'avait eu mission et pouvoir que pour traiter de

la paix ou des conditions de la trêve. C'était Charles de Martigni, évêque d'Elne, qui en était le chef. Il commença par envoyer le sire de Saint-Pierre au roi d'Angleterre pour lui protester de nouveau de toute son amitié. Puis, pour traiter des griefs de madame Marguerite, il choisit maître Yves de La Tillaye, son avocat au Châtelet: « Maître Yves, mon ami, lui mandait-il, j'ai su que vous étiez bon clerc et habile homme; on m'a dit que vous sauriez bien faire. Je vous prie, montrez en ceci que vous me devez service; car il n'y a guère chose où vous puissiez me faire plus grand service. Je vous ferai tellement satisfaire de votre voyage, que vous serez bien content, et si vous me servez bien, comme j'en ai la confiance, vous connaîtrez que je ne vous oublierai pas. » En même temps il lui envoyait ses instructions avec une lettre pour monsieur d'Elne, avec lequel il devait se concerter.

Il leur recommandait, sur toutes choses, de beaucoup parler de son affection pour le roi Édouard, et à cet égard il n'épargnait pas les paroles. Quant aux plaintes de madame Marguerite, il se mettait peu en frais pour y satisfaire. D'abord il soutenait qu'elles n'étaient point fondées. Les motifs qu'il donnait pour saisir les domaines de son douaire étaient les mêmes qu'il avait allégués pour occuper les terres de l'Empire. Attaqué dans ses droits par mademoiselle de Bourgogne, il avait été contraint à se défendre; et comme les villes du douaire étaient tenues par des garnisons ennemies et servaient de refuge à ses adversaires, il lui avait bien fallu les assiéger. Le roi d'Angleterre, qui savait si bien faire la guerre, n'ignorait point qu'il n'est pas sage de laisser derrière soi des places occupées par l'ennemi. D'ailleurs il n'était point vrai que les villes dont il s'agissait fussent le douaire de madame

Marguerite. Lorsque le conseil de Bourgogne avait vu qu'elles étaient ou allaient être conquises, il avait changé l'ancienne assignation du douaire, et l'avait transportée sur d'autres domaines, dont quelques-uns, comme Cassel, devaient même faire retour à la couronne.

Cependant le roi ajoutait qu'il avait seulement saisi ces villes pour sa propre défense, et que madame Marguerite continuerait à en toucher les revenus. Plus tard même il offrit une pension équivalente, car la négociation dura longtemps, et le roi cédait toujours de plus en plus pour ne pas offenser le roi Édouard.

Mais ce qui maintenait le plus la paix entre les deux royaumes, c'étaient les discordes qui divisaient la famille royale d'Angleterre. Il en était advenu récemment une grande cruauté [1]. Un jour le roi Édouard, étant allé chasser dans le parc d'un écuyer nommé sir Thomas Burdett, favori du duc de Clarence, avait tué un daim blanc que ce gentilhomme aimait beaucoup. Dans son chagrin il s'écria : « Plût à Dieu que les cornes de l'animal fussent « dans le ventre de celui qui l'a tué ! » Ces paroles furent érigées en crime de haute trahison ; sir Thomas Burdett fut condamné et mis à mort. Le duc de Clarence était pour lors en Irlande ; à son retour, il s'emporta beaucoup, fit entendre au roi de dures paroles ; et rien ne le pouvant apaiser, il tenait partout des discours injurieux, répétant le bruit populaire qu'Édouard était bâtard, et n'avait nul droit à la couronne.

Le roi se livra à toute la haine qu'il portait à son frère, le fit emprisonner, et accuser de haute trahison devant le parlement. La reine et le duc de Glocester servirent de

[1] Hollinshed. — Hume. — Rapin-Thoyras.

tout leur crédit la colère du roi. La condamnation fut prononcée sans délai. Le duc de Clarence obtint pour toute grâce de choisir son genre de mort, et, comme un débauché qu'il était, il demanda à être noyé dans un tonneau de vin de Malvoisie. C'était le 11 mars de cette année qu'il avait ainsi été mis à mort. On raconta que le roi Édouard ayant fait part au roi de France de l'emprisonnement du duc de Clarence, comme pour avoir son avis, le roi n'avait donné d'autre réponse qu'un vers latin qui signifiait : qu'il était toujours dangereux de différer, quand on était prêt à agir [1].

Pendant toutes ces négociations, la guerre continuait en Flandre : avant l'arrivée du roi, et durant l'hiver, l'armée était restée sous les ordres du comte de Dammartin, qui se tenait au Quesnoi. Les garnisons des deux partis faisaient des courses plus ou moins lointaines, tentaient des surprises; rentraient après quelques pillages; mais rien de considérable ne s'était fait de part ni d'autre. Cela seul était un avantage pour les Flamands. L'arrivée du duc Maximilien avait relevé leur courage [2]. Le bon ordre commençait à se remettre chez eux. Leur nouveau prince était jeune, avait peu de connaissance des affaires et des hommes, surtout dans un pays qui lui était étranger; mais il écoutait de sages conseillers et montrait bonne volonté. Les seigneurs et gentilshommes, se voyant un maître de puissante famille, ne songeaient plus à passer au service du roi de France. Le duc Maximilien s'en

[1] Cabinet de Louis XI.

Tolle moras, semper nocuit differre paratis.

LUCAIN.

[2] Amelgard. — Molinet.

alla de ville en ville, à Douai, à Lille, à Valenciennes, encourageant les garnisons à continuer leur vaillante défense, leur amenant des renforts, faisant entrer des convois de vivres, promettant aux bourgeois le maintien de leurs priviléges; enfin sachant, du moins au premier abord, plaire à tous, et leur donner assurance; puis il passa en Hollande et en Irlande, où les querelles des Hoecks et des Kabelljauws avaient recommencé; de là dans la Gueldre et le Luxembourg, dont les habitants ne semblaient pas disposés à se soumettre.

Lorsqu'il se fut ainsi fait connaître à ses nouveaux sujets, on lui conseilla de ne point laisser s'abolir l'ordre de la Toison-d'Or, qui avait répandu tant d'éclat sur la cour de Bourgogne et contribué à gagner l'affection et les bons services de tant de grands seigneurs et vaillants gentilshommes. On le pressait d'autant plus à ce sujet, qu'il était à craindre que le roi ne se déclarât chef de l'ordre, comme étant aux droits et place des ducs de Bourgogne. La chose étant ainsi résolue, de grands préparatifs furent faits à Bruges par les soins de messire Olivier de la Marche, et le 30 avril le duc Maximilien vint tenir le chapitre [1].

Au lieu où devait être assis le chef de l'ordre, était un coussin de velours, sur lequel était posé le collier du feu duc Charles. Le nombre des chevaliers présents n'était pas grand. Plusieurs des membres de l'ordre étaient morts; d'autres avaient pris service chez le roi de France; la guerre en retenait d'autres dans les garnisons ou en campagne. Messieurs de Ravenstein, de Nassau, de Chimai, de La Gruthuse et de Lannoi, qui seuls assistaient à ce

[1] La Marche. — Molinet. — Amelgard.

chapitre, requirent le duc Maximilien de se faire chef de leur ordre, et à leur requête il se rendit à l'église du Saint-Sauveur. Le coussin et le collier furent placés sur un cheval blanc, drapé de noir, conduit par deux hérauts d'armes. Un grand échafaud avait été élevé dans l'église; le Duc et les chevaliers y montèrent. Alors l'évêque de Tournai, chancelier de l'ordre, commença un grand discours latin, fit un pompeux éloge de cette noble chevalerie, du duc Philippe son fondateur, du duc Charles qui lui avait succédé, et des rois, princes, seigneurs et vaillants capitaines qui s'étaient fait gloire de porter le collier de la Toison-d'Or. Il termina en remontrant au prince que c'était son droit et son devoir de maintenir cet ordre et d'en être le chef. Le Duc fit répondre par Jean de La Bouverie, président de son conseil, que pour l'honneur de Dieu, la protection de la foi catholique, et l'illustration de la chevalereuse noblesse, il continuerait ce qu'avaient fait ses prédécesseurs. Puis, tirant son épée, il la présenta à monsieur de Ravenstein qui le fit chevalier, aux grandes acclamations du peuple.

On passa dans la sacristie. Les chevaliers revêtirent le prince de la robe de velours écarlate et du chaperon pareil. Quand il fut remonté sur l'échafaud, monsieur Lannoi, doyen de l'ordre, s'avança et lui passa le collier, en disant : « Très-haut et très-puissant prince pour le sens « et la prud'hommie, la vaillance, la vertu et les bonnes « mœurs que nous espérons être en votre très-noble per- « sonne, l'ordre vous reçoit en sa compagnie, en signe « de quoi je vous donne ce collier d'or. Dieu veuille que « vous le puissiez porter à la louange et augmentation de « vos mérites. » Alors le Duc baisa fraternellement les chevaliers et l'on descendit au chœur, où chaque cheva-

lier, tant les absents que les présents, même ceux qui étaient morts depuis le dernier chapitre, avaient leur stalle avec leur écusson au-dessus. La messe fut célébrée; un nouveau sermon fut encore prêché, et enfin le Duc nomma les nouveaux chevaliers à qui il conférait l'ordre. Ce furent les sires Guillaume d'Egmont, Wolfart de Borselle, Josse de La Laing, Jacques de Fienne, Philippe de Bourgogne, fils du grand bâtard, Pierre de Luxembourg, Jacques de Savoie, comte de Romont, et Barthélemi de Lieftenstein, grand-maître d'Autriche, que le Duc avait amené en Flandre avec lui.

Pendant qu'on célébrait à Bruges de si pompeuses fêtes, il se livrait non loin de là de rudes combats. Il y avait longtemps que le roi désirait réduire Condé. Cette ville, toute petite qu'elle était, renfermait une garnison vaillante composée d'Allemands et de gens de Flandre[1]. Antoine de Lannoi, sire de Mingoval, la commandait. La dame de Condé, ses deux fils et le bâtard de Condé s'y étaient enfermés avec lui. Sans cesse cette garnison faisait des courses jusqu'aux portes de Tournai; elle communiquait avec Valenciennes; et encore qu'il y eût assez de haine et de jalousie entre le sire de Mingoval et le capitaine Galiot, qui commandait à Valenciennes, le siége de cette dernière ville était rendu plus difficile encore par les sorties continuelles des gens de Condé. On avait essayé pendant tout l'hiver d'avoir cette ville. Les plus grandes promesses avaient été faites aux bourgeois, qui n'avaient pas voulu y entendre. Des hommes de la garnison avaient été gagnés, mais leurs complots avaient été découverts.

Enfin, après l'arrivée du roi, il résolut d'emporter

[1] Molinet.

Condé par vive force; il partit du Quesnoi avec de grandes forces, commença par s'emparer du château de Harchies, sur la Haisne, afin d'avoir un passage assuré sur cette rivière et d'empêcher Valenciennes de communiquer avec Condé. De là on marcha sur le château de Ville, où le bâtard de Ville s'était enfermé avec quelques paysans. Il le rendit et se retira. Tous les autres châteaux qui entouraient Condé furent ainsi pris, sans pouvoir faire beaucoup de résistance, et le roi vint mettre le siége devant la ville dans les derniers jours d'avril. Ni les menaces, ni la vue d'une si forte armée n'ébranlèrent le courage des bourgeois et de la garnison. Le soir même de l'arrivée du roi, Baudoin, bâtard de Condé, descendit des murailles par une échelle avec quelques hommes d'armes appartenant au comte de Romont, se jeta tout au travers des Français avant qu'ils eussent établi leur camp, mit tout en désordre, brisa à coups de marteau plusieurs couleuvrines, pilla quelques bagages, et, à la faveur du trouble qu'il avait causé, remonta sans avoir perdu un seul de ses compagnons.

Il fallut donc se retrancher avec soin et prendre pour le siége de cette petite ville, déjà à demi ruinée, autant de précautions que pour une grande forteresse. Le sire de Moui, venu de Tournai, entourait la ville de l'autre côté. Le roi fit placer en face de la porte de Raimbault quatorze grosses pièces d'artillerie, parmi lesquelles il y en avait une fameuse qui avait fait de grands dégâts à Arras, et qu'on nommait le chien d'Orléans, et une autre qui s'appelait le Doyen des pairs. Le feu était continuel, car le roi avait promis à ses canonniers de leur donner mille écus, si la porte était rasée dans la journée du vendredi 1er mai.

Elle le fut en effet, et les débris ayant comblé le fossé, il n'y avait plus moyen de se défendre. Les Allemands parlèrent les premiers de se rendre; les paysans qui étaient enfermés dans la ville trouvèrent moyen de s'échapper. La dame de Condé, qui avait d'abord montré tant de courage, sentit son cœur s'affaiblir dans cet extrême danger. Elle traita avec le roi pour elle et pour toute sa famille. Le sire de Mingoval eut plus de fermeté. « Je pourrais faire de vous à ma volonté », lui dit le roi. — « Vous le pouvez, cher Sire, répliqua Mingoval, mais « je tiendrai toujours loyalement mon parti. » Les promesses ne réussirent pas mieux que les menaces. Le roi lui accorda, ainsi qu'à sa garnison, de sortir vie et bagues sauves.

Pour prévenir le désordre, il coucha sous la tente, et n'entra que le lendemain à Condé. Il y assista au service divin, et donna mille francs aux chanoines pour célébrer une messe chaque jour. Les bourgeois furent ménagés et laissés paisibles. Une grosse garnison fut mise dans la ville, et l'on commença à réparer les remparts.

Ce fut le terme des exploits du roi. Les Français prirent encore quelques châteaux, Biez, Belœil, Bossu, Estrambourg; mais s'étant avancés jusqu'à Audenarde, la garnison anglaise que madame Marguerite tenait dans cette ville de son douaire, les repoussa avec grande perte.

Pendant ce temps-là, le duc Maximilien assemblait une forte armée à Mons. Presque tous les seigneurs de Flandre et de Hainault s'empressaient à venir combattre avec lui. On y voyait le comte de Romont, le marquis de Bade, les sires de Nassau, de Croy, de Lannoi, de Ligne, de Hautbourdin, de Rubempré, le jeune Sallazar, Jacques-Galiot,

et encore beaucoup d'autres qui avaient repris bonne volonté et courage.

Le roi était retourné à Arras après la prise de Condé, et s'occupait beaucoup d'une affaire à laquelle il s'obstinait, encore qu'il n'en pût pas tirer grand avantage. Lorsqu'il avait voulu s'emparer de l'héritage du duc Charles, il avait hautement publié qu'il exerçait son droit en confisquant les domaines d'un vassal criminel de lèse-majesté. Dans ses réponses à l'empereur, au duc Maximilien, au roi d'Angleterre, dans ses lettres aux villes de Bourgogne, il avait sans cesse donné ce motif. Mais quand et comment ce crime avait-il été jugé? c'était ce qu'il ne pouvait dire. Alors il résolut de faire faire le procès au duc Charles, tout mort qu'il était, et même à mademoiselle de Bourgogne.

En conséquence, le 11 mai il adressa des lettres patentes au Parlement[1]. Son procureur général lui avait remontré, disait-il, tous les actes criminels du feu duc Charles de Bourgogne, dont une longue énumération était rappelée à peu près dans les mêmes termes employés par les autres publications faites contre lui de son vivant. « Quoique les crimes de lèse-majesté commis par le feu duc Charles soient notoires et manifestes, et que dès le temps où ils furent commis, le droit de confiscation nous fût acquis; néanmoins, afin que chacun connaisse toujours plus notre droit, la grande raison et justice que nous voulons garder, et sache que ce que nous avons fait et faisons, c'est pour la conservation des droits de notre couronne et la sûreté du royaume; pour mieux faire obéir à nos mandements, lorsqu'ils seront donnés en termes de

[1] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

justice ; afin aussi que la chose soit plus connue et manifeste pour l'exemple des autres ; vu la grandeur de la matière, nous voulons qu'elle soit introduite et terminée en notre cour de Parlement à Paris, qui est la cour de justice souveraine de notre royaume, où ressortissent et doivent se juger et déterminer les matières touchant les pairs et pairies de France, et aussi les grands droits appartenant à la couronne. »

Il ordonnait donc de faire, à la requête du procureur général, toutes informations nécessaires, et préalablement de faire publier les présentes lettres, à son de trompe et par cri public dans la ville de Paris et les autres bonnes villes.

Tous les autres ordres nécessaires furent donnés pour commencer cette procédure. Toutefois le roi ne se soumettait pas sans réserve aux règles de la justice ; « ce faisant, disait-il, notre procureur général n'a pas l'intention de se départir des effets de la notorité publique, ni de s'astreindre à autres preuves, si besoin en était. »

Dans les instructions données au procureur général, il était dit qu'il suffisait de donner aux parties six semaines pour comparaître. Il devait commencer par présenter les lettres du roi, et faire sa requête à la cour le premier jour d'audience publique. C'était ensuite le Parlement qui devait ordonner la publication dans les villes du royaume, donner tous ordres pour l'instruction, choisir des commissaires pour entendre les témoins ; car, disait le roi, ce qui se fera par autorité de la cour sera plus sûr.

Les points sur lesquels devait porter l'information étaient désignés. Le duc de Bourgogne a-t-il fait guerre publique au roi et au royaume ? A-t-il mis siége devant Beauvais et autres villes ? S'est-il fait nommer souverain seigneur

dans les terres qu'il tenait du royaume? A-t-il érigé des Parlements à Malines et à Beaune, pour y faire ressortir des pays qui étaient du royaume? N'a-t-il pas commis de grandes cruautés à Nesle? A-t-il mis le feu et l'incendie dans tout le pays de Caux? N'a-t-il pas, avec le connétable et divers autres, contracté et scellé un engagement contre le roi, ainsi que le prouvent divers témoignages reçus dans le procès du connétable et du duc de Nemours, entre autres le témoignage du duc de Bourbon?

Mais le fait sur quoi le roi insistait le plus, c'était sa prison de Péronne. La lettre de garantie que le Duc lui avait écrite avant ce voyage était demeurée déposée à la chambre des comptes. Le roi écrivit à Jean Bourré Duplessis, trésorier de France et maître des comptes, de la lui renvoyer sur-le-champ par un messager sûr.

La lettre qui fut produite était en ces termes :

« Mon seigneur, très-humblement à votre bonne grâce je me recommande; si votre plaisir est de venir en cette ville de Péronne pour nous entrevoir, je vous jure et je vous promets, par ma foi et sur mon honneur, que vous y pouvez venir, séjourner et vous en retourner sûrement aux lieux de Chauni et de Noyon, à votre bon plaisir, toutes les fois qu'il vous plaira, franchement et quittement, sans qu'aucun empêchement soit donné à vous ni à nul de vos gens, par moi ni par d'autres, pour quelque cas qui soit et qui puisse advenir. En témoignage de ce, j'ai écrit et signé cette cédule de ma main, en la ville de Péronne, le huitième jour d'octobre, l'an mil quatre cent soixante-huit. Votre très-humble et très-obéissant sujet, CHARLES. »

Sur la requête du procureur général, des témoins furent

entendus pour attester qu'elle avait réellement été écrite par la main du duc de Bourgogne. Antoine de Crèvecœur dit qu'il était certain que la signature était celle du Duc, et qu'il possédait des lettres revêtues de signatures pareilles; il croyait même la lettre écrite entièrement de la main du Duc. Jean Jacquelin, ancien conseiller de Bourgogne, attesta la même chose. Guillaume Bische, celui qui depuis avait livré Péronne au roi, et qui avait eu souvent de secrètes intelligences avec lui, déclara que la lettre avait été écrite en sa présence, et qu'il en avait été porteur. Guillaume de Clugni, qui avait eu toute la confiance du Duc, et que le roi nomma peu après évêque de Poitiers, entra dans de plus grands détails, et dit que la signature était d'autant plus évidemment authentique, qu'il y reconnaissait une sorte de chiffre mêlé avec la première lettre, que le Duc avait en usage pour rendre sa signature plus difficile à contrefaire. Le grand bâtard, son frère Baudoin, et monsieur d'Esquerdes, reconnurent aussi cette signature.

Depuis, l'original de la lettre que le Duc de Bourgogne écrivit au roi pour lui promettre sûreté a été retrouvé dans les archives de Lille. Cette lettre, que nous avons rapportée, contient des garanties moins formelles, et n'est point conçue dans les mêmes termes. Il ne semble pas qu'elle ait été produite au procès. Ainsi, ou le duc de Bourgogne écrivit deux lettres et n'envoya que la seconde, qui en effet est la seule datée, ou le roi fit contrefaire celle qu'attestèrent les témoins.

Enfin le roi ordonna que deux lettres de mademoiselle de Bourgogne, l'une écrite aux États du duché pour maintenir ses droits, l'autre aux Suisses pour leur demander secours, fussent déposées comme pièces au procès.

Avant que le Parlement eût pu achever d'instruire cette affaire, les choses changèrent de face, et il n'en fut plus question.

Le duc Maximilien s'était avancé, avec une armée de plus de vingt mille combattants, jusqu'à Pont-à-Vendin[1]. Il fallut que les Français quittassent au plus tôt les châteaux qu'ils avaient pris peu de jours auparavant. Condé même allait être serré de près, et ne pouvait faire la moindre résistance, si le roi ne venait avec son armée pour dégager la ville. Le sire de Moui, qui y avait été laissé, envoya son fils au roi. Il était encore à Arras. Jacques de Moui se jeta à genoux devant lui, le conjurant de ne pas livrer la ville de Condé et son père à une ruine certaine. Tous les capitaines et conseillers qui entouraient le roi, et même maître Olivier qui semblait avoir tant de crédit sur lui, furent d'avis de secourir Condé.

L'armée du roi était plus belle et plus nombreuse que celle du Duc. Tout chargé d'impôts qu'était le royaume, il pouvait fournir de bien plus puissantes finances que les pays de Flandre; il était donc à croire que la voie des armes était tout à l'avantage du roi. Mais il n'entrait jamais dans son esprit de courir le hasard d'une bataille. Il tenait qu'il n'y en avait aucune d'assurée, et quand il faisait courir le moindre risque à son armée, c'était certes bien malgré lui. « Il aimerait mieux perdre dix mille écus « que le moindre archer, » disaient les Flamands eux-mêmes. On assurait, en outre, qu'il avait été grandement frappé d'un miracle qui, selon le bruit populaire, avait été vu quelques jours auparavant dans la cathédrale de Cambrai. Pendant qu'on chantait complies, le jour de la

[1] Molinet. — La Marche. — Amelgard.

Fête-Dieu, au moment de l'hymne *O salutaris hostia*, la porte du tabernacle s'ouvrit toute seule, et le saint ciboire descendit sur l'autel sans l'aide de personne. Ce prodige épouvanta beaucoup les assistants, et l'on en tira augure contre les Français.

Le roi ne voulut pas qu'on essayât de résister, et, songeant déjà à ne pas continuer une guerre où le succès n'était pas certain, il ordonna au sire de Mouy de laisser la ville de Condé avant même que le siége en fût commencé. Dès que cette volonté fut connue, le sire de Mouy fit sonner les cloches, et annonça aux habitants que le roi venait de gagner une grande victoire, pour laquelle il fallait aller remercier Dieu et chanter le *Te Deum*. Quand tous les gens de la ville furent assemblés dans l'église, la garnison se répandit dans les maisons, pilla tout ce qui s'y trouvait, chargea ce butin sur des bateaux, se retira après avoir mis le feu à six endroits différents de la ville, et renversa les défenses qu'on venait de rétablir à grands frais. Ce fut ainsi que les Français accomplirent les promesses que le roi avait faites un mois auparavant aux bourgeois de Condé, et récompensèrent l'hospitalité qu'ils en avaient reçue. Mortagne fut traitée de même sorte, et toute l'armée se replia vers le Quesnoi.

Le duc Maximilien s'avança alors jusque auprès de Valenciennes, et Galiot s'approcha du Quesnoi. Le comte de Dammartin fit sortir une portion de son armée, et repoussa les Flamands, sans grande perte de part et d'autre. C'était le 16 de juin; dès le surlendemain, une trêve de huit jours fut signée. Ce fut Philippe de Croy, comte de Chimai, qui en fut le principal négociateur. Le roi l'eût souhaitée plus longue, et envoya le sire de Curton au Duc pour proposer une prolongation, qui fut de

cinq jours seulement. Olivier de la Marche vint trouver le roi, et lui offrit une entrevue avec son maître, afin d'aviser loyalement à terminer leurs différends. Cette proposition ne fut pas agréée. Les Flamands, sachant combien le roi craignait d'en venir à un combat, passèrent le canal de la Heule, rangèrent leur armée, et envoyèrent des hérauts offrir la bataille.

Cependant les deux partis commençaient à manquer de vivres; les villes n'avaient plus de provisions. Le temps de la moisson approchait. Il importait aux malheureux habitants qu'elle ne fût pas, comme l'autre année, toute fauchée et perdue. Le duc Maximilien n'avait pas assez de forces pour s'avancer parmi les villes et forteresses où le roi enfermait son armée. De son côté, le roi ne voulait pas tenter la fortune. En cet état, une trêve d'une année fut enfin conclue.

Tous les sacrifices furent faits du côté du roi. Pour qu'on ne lui imputât plus d'attenter aux droits de l'Empire, et afin de ne pas provoquer l'empereur et les princes d'Allemagne, il s'engagea à retirer ses troupes du Hainaut. L'ordre fut envoyé au comte de Dammartin, même avant la signature de la trêve. En même temps il lui était commandé de brûler la ville du Quesnoi; il pensa que rien ne pressait, resta, et épargna cette cruauté. Le roi se radoucit en effet, et, une fois la trêve signée, le Quesnoi fut rendu sans plus de dommage. Mais ce ne fut pas le comte de Dammartin qui fut chargé de l'exécution de cet ordre; monsieur du Lude eut la commission de le remplacer dans la garde du Quesnoi; quelques jours après, il en fit la remise au sire de Bossut, qui y entra au nom du Duc.

Le roi fut même obligé de retirer les troupes qu'il avait

à Tournai, encore que la ville fût du royaume; mais elle était située au milieu du pays de Flandre. La garnison et les habitants n'avaient point cessé de faire des courses et des pillages, au mépris de la précédente trêve; de sorte que les villes flamandes, dès qu'elles surent que le comte de Chimai et les ambassadeurs du duc Maximilien n'avaient rien réglé cencernant Tournai, murmurèrent hautement, menacèrent de toute leur fureur les conseillers qui avaient ainsi oublié leur intérêt le plus essentiel, et protestèrent qu'elles ne garderaient pas la trêve. Il fallut donc que le roi donnât aux gens de Tournai la permission tacite[1] de traiter en leur propre nom, et de rester neutres, comme dans les anciennes guerres. Ce fut un grand chagrin pour eux, que le pillage enrichissait, et qui restaient exposés aux vengeances des Flamands.

Ce fut le roi lui-même qui vint en personne remettre Cambrai[2] à l'Empire. Le sire de Marafin, qui avait été laissé depuis une année gouverneur de cette ville, y avait fait de rudes exactions. Les plus riches bourgeois avaient été mis à rançon; leurs murmures avaient été traités de complots contre le roi; plusieurs d'entre eux avaient été décapités; d'autres mis en prison, ou envoyés dans de lointaines provinces du royaume. Le clergé n'avait pas été plus ménagé. Beaucoup de chanoines de Saint-Aubert étaient emprisonnés, entre autres deux frères de l'abbé Philippe Bloquiel, qui, pendant le même temps, était maltraité et rançonné par le sire de Ravenstein, dont il avait imploré le secours pour la ville de Cambrai. Marafin, encouragé et appuyé par monsieur du Lude, n'avait pas même respecté les églises, dont il avait enlevé l'argente-

[1] Amelgard. = [2] Molinet. — Almanach historiqne de Cambrai.

rie, les ornements, et jusqu'aux reliquaires. Enfin, parmi tant de capitaines qui ne songeaient qu'à s'enrichir et à prendre, il s'était fait une renommée populaire, et il y avait une chanson dont on répétait partout le refrain :

Elle est bien habillée
La ville de Cambrai ;
Marafin l'a pillée.

Le roi voulut cependant mettre quelque ordre à un si grand scandale. Il ordonna au sire de Marafin de restituer ce qu'il avait pris aux églises. La restitution ne fut pas toutefois bien rigoureuse, et à quelque temps de là, un jour que le sire de Briquebec admirait et soupesait une belle chaîne d'or que Marafin portait à son cou, le roi se prit à dire en raillant, selon sa coutume : « Adorez-la, « mais ne la touchez pas, car elle est sacrée. »

Lui-même donna douze cents écus pour les églises de Cambrai, puis, ayant assemblé les bourgeois, il leur dit : « Nous voulons que vous soyez neutres, et demeuriez en « la condition où vous aviez coutume d'être. Mais nous « sommes vicomte de votre cité, et voulons garder notre « juridiction et le droit que nous avons. Quant à nos « armes, vous les ôterez quelqu'un de ces soirs, et vous « y logerez votre oiseau tout de nouveau. Il aura fait « comme les hirondelles, qui s'en vont pour revenir au « printemps. »

Enfin, par ses paroles, ses gracieusetés et ses dons, il contenta si bien les gens de Cambrai, que le chapitre l'inscrivit au nombre de ses bienfaiteurs. Cependant, au départ des Français, Louis, bâtard de Vendôme, que le roi avait nommé abbé de Saint-Aubert, emporta ou vendit tout le mobilier de l'abbaye.

Le roi prétendit toutefois avoir le droit de conserver le château de Selles, qui servait comme de citadelle à la ville. Après quelques jours, les bourgeois exigèrent à main armée que ce château fût compris dans la neutralité. La garnison française n'était que de vingt-sept hommes. Elle ne pouvait se défendre, et il fut réglé que le château serait tenu en dépôt, et confié à deux gardiens de la trêve, le sire Jacques de Luxembourg pour le roi, et monsieur de Fiennes pour le duc d'Autriche.

Les trêves réglaient aussi que le roi restituerait à monsieur d'Autriche tout ce qu'il tenait ou pouvait tenir dans la comté de Bourgogne. Ses affaires avaient été bien réparées et mises en bon point de ce côté par messire Charles d'Amboise. Il s'était comporté avec sagesse et diligence, et d'une façon tout opposée à la brutalité de monsieur de Craon.

C'était surtout avec les Suisses qu'il convenait d'agir habilement. Il y avait eu, dans les premiers jours de l'année, une grande assemblée à Zurich, où étaient venus, avec les députés des huit cantons, les ambassadeurs du roi, de l'empereur, du duc Sigismond, et de toutes les villes d'Alsace. Le duc René de Lorraine y arriva en personne, ainsi que l'archevêque de Besançon, avec une grande suite. Jamais telle foule ne s'était vue dans une si petite ville. Les compagnons de guerre, les chercheurs d'aventures, y étaient venus en foule pour décider l'assemblée à prendre parti dans la querelle de Bourgogne. Les logements manquaient, les vivres étaient devenus hors de prix.

L'assemblée des députés des cantons était cette fois

[1] Mallet.—Muller. — Gollut. — Legrand. — Comines.

moins favorable au roi. Il avait trop mal accueilli les ambassadeurs; les engagements qu'il avait pris n'avaient point été acquittés exactement. D'ailleurs son armée avait eu de mauvais succès en Bourgogne; les efforts de ses ambassadeurs ne purent donc empêcher qu'une paix perpétuelle ne fût conclue entre le duc Maximilien et les Suisses. En vain on leur offrait de fortes sommes; en vain il leur fut même proposé de prendre une grande portion de la comté de Bourgogne, lorsqu'elle serait conquise. Ils aimèrent mieux accepter des Bourguignons la promesse d'une somme de cent cinquante mille florins, et s'engager à ne prendre nulle part à la guerre. Toutefois ils conservèrent sans nul changement les traités d'alliance qu'ils avaient avec le roi. Lucerne même, pour lui demeurer plus fidèle, refusa d'être compris dans la paix avec le Duc.

Il semblait que le sire de Chaumont dût se trouver par-là dans un embarras plus grand que son prédécesseur; mais, comme on a vu, les gens de guerre avaient peu de souci des volontés de leurs cantons, et s'en allaient où ils étaient le mieux payés. Le roi ne laissa point manquer d'argent à monsieur de Chaumont, et alors il attira dans son armée les Suisses qui l'année précédente avaient été cause de la perte de monsieur de Craon. Il les payait bien, leur faisait un doux accueil, et avait soin en même temps d'entretenir bonne intelligence avec les landammans, avoyers et conseillers des cantons, afin qu'ils fermassent les yeux sur cette violation de la paix de Zurich. D'ailleurs le roi, au lieu de s'offenser de la conduite des Suisses, de leur retirer tout paiement, et de considérer l'alliance comme rompue, ainsi que le voulaient quelques-uns de son conseil[1], avait au contraire redoublé de caresses

[1] Pièces de Comines.

pour les ramener à lui. Il se fit bourgeois de Berne, et voulut qu'on lui en expédiât les lettres. Il distribua plus de pensions et de présents que jamais; chacun des cantons reçut vingt mille francs par an. C'était plus d'argent que n'en avaient promis les gens de la comté, et encore ne pouvaient-ils payer.

Les Suisses étant ainsi devenus favorables au lieu d'être contraires, la guerre de Bourgogne eut un tout autre succès. Les gentilshommes de la comté s'étaient emparés de plusieurs villes du duché. Jean Jacquelin, fils de l'ancien président du Parlement sous le duc Charles, avait fait révolter Beaune. Le sire d'Amboise mit promptement un terme à la prospérité du parti opposé au roi; il commença par emporter Verdun[1], où il fit prisonniers les sires de Quingei et de Cothebrune, et tailla en pièces ce qui leur restait de gens venus de Suisse. De là il marcha à Seurre, qu'il prit aussi avec sa garnison, que commandait le sire de Vauldrei. Ensuite, après avoir soumis Semur et Montsaugeon, il pressa si vivement le siége de Beaune, que la ville fut contrainte de se rendre. Les conditions furent sévères. Les habitants perdirent leurs priviléges, que le roi leur remit cependant quelques mois après. Plusieurs marchands de Paris s'étaient rendus auprès du sire de Chaumont pour réclamer des vins de Bourgogne que les gens de Beaune leur avaient vendus sans les leur livrer, bien qu'ils en eussent touché le prix. Justice leur fut faite, et ils emmenèrent leur vin. La garnison avait obtenu de se retirer.

Ainsi, au moment où le roi signait la trêve d'une année avec le duc Maximilien, il savait que tout le duché de

[1] A l'embouchure du Doubs dans la Saône.

Bourgogne était rentré sous son pouvoir. C'était dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis le commencement des pourparlers jusqu'à la conclusion et durant la première trêve de quinze jours, que le sire de Chaumont, qui n'y avait pas été compris, avait chassé les gentilshommes de la comté et soumis la ville de Beaune.

LIVRE TROISIÈME.

Le roi revient en France. — Prédications de frère Fradin. — Complot attribué au prince d'Orange. — Conjuration des Pazzi. — Le roi soutient les Florentins. — Ordonnances sur les affaires de l'église. — Assemblée du clergé à Orléans. — Négociations avec le pape. — Ambassade du roi en Italie. — Négociations avec l'Espagne. — Avec l'Angleterre. — Conférences pour la paix. — Réforme des compagnies. — Lettre du comte de Dammartin. — Préparatifs pour la guerre. — Rupture de la trêve. — Prise de Dôle. — Soumission de la Comté. — Voyage du roi à Dijon. — Suite de la guerre en Artois. — Bataille de Guinegate. — Lettre du roi à M. de Saint-Pierre. — Représailles exercées sur les prisonniers. — Succès de la flotte française. — Négociations avec les Suisses. — Affaires de Savoie. — Le duc d'Albanie vient en France. — Affaires avec la Bretagne. — Information contre le duc de Bourbon. — Affaires de Lorraine et d'Anjou. — Affaires de la Gueldre. — Troubles de Hollande. — Embarras du duc Maximilien. — Poursuites contre l'évêque d'Elne. — Guerre dans le Luxembourg.

Pendant que la trêve se négociait, madame la duchesse Marie accoucha d'un fils, le 22 juin 1478. Ce fut un grand sujet de joie dans toute la Flandre, et de pompeuses réjouissances furent célébrées à Bruges, où elle était alors. Madame Marguerite, duchesse douairière, fut choisie pour marraine; le parrain fut monsieur Adolphe de

Clèves, sire de Ravenstein, et l'enfant fut nommé Philippe en mémoire du bon duc Philippe, dont la mémoire était si grande dans tous les pays de la domination de Bourgogne. Le Duc, tout proche qu'il était, ne quitta point son armée pour le baptême ; mais dès que la trêve fut conclue, il revint auprès de madame Marie, et les relevailles furent solennisées par les plus belles fêtes.

Pendant ce temps-là, le roi revenait en France. Il passa près de Paris, sans toutefois entrer dans la ville. On disait qu'il y régnait quelque maladie contagieuse ; d'ailleurs il était de plus en plus porté d'un mauvais vouloir envers les Parisiens. La liberté de leurs propos lui déplaisait ; il se trouvait plus libre[1] de gouverner ses affaires à son gré, et de mener le train de vie qui lui convenait, quand il était loin d'une si grande ville.

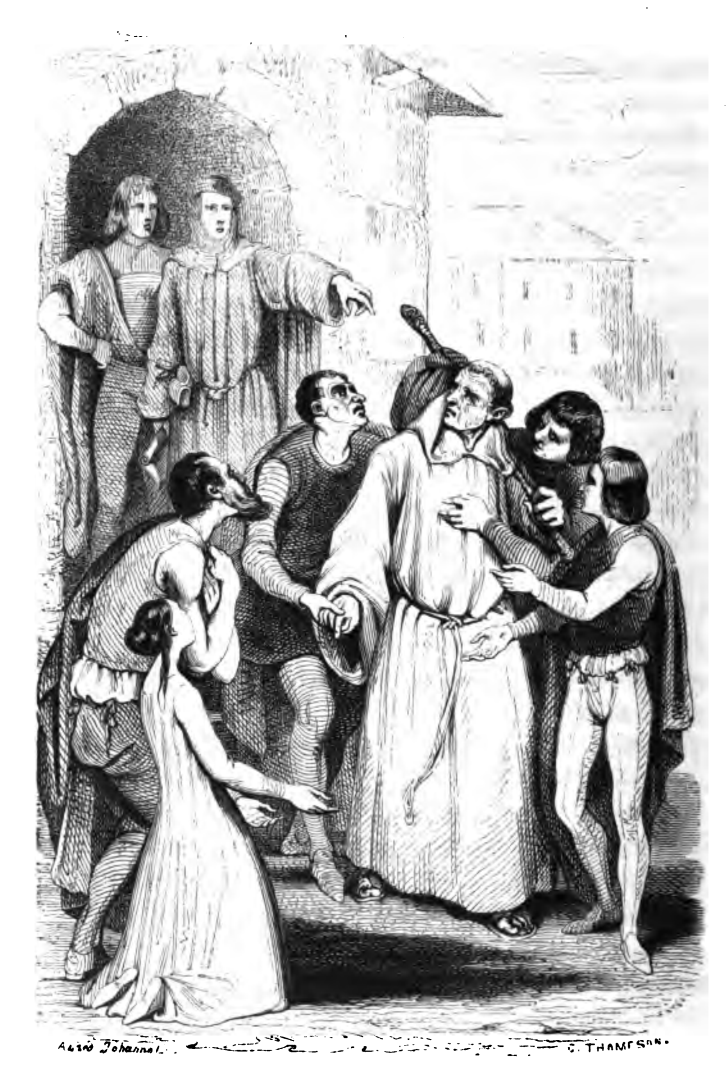
Cette année même il avait eu encore sujet d'être mécontent des habitants de Paris. Vers le mois d'avril, un cordelier[2], nommé frère Antoine Fradin, natif de Villefranche en Beaujolais, était venu y prêcher. C'était un homme de grande éloquence et de ferme courage. Il parlait avec vigueur contre tous les vices du temps et le désordre des mœurs ; aucune condition n'était ménagée, et il avait plus de hardiesse contre les grands que contre les petits. Le peuple se portait en foule à ses sermons. Beaucoup de femmes changèrent leur vie mondaine, et plusieurs même s'allèrent jeter en des couvents. Quelques hommes aussi se réformaient et renonçaient aux voluptés. Frère Antoine ne se bornait pas à parler des péchés commis par les particuliers ; il blâmait tout aussi hautement les abus publics, la mauvaise justice, le gou-

[1] Amelgard. — [2] De Troy.

vernement du roi, la conduite des princes et seigneurs ; il disait que le roi avait de mauvais serviteurs, qui perdraient lui et son royaume. Plus il prêchait ainsi, plus grande était l'affluence.

Dès que le roi apprit nouvelle de tout cela, il envoya au plus vite maître Olivier, son barbier, pour y mettre ordre. Défense fut faite à frère Antoine de continuer ses prédications. Mais la foule ne cessait de se porter au couvent des Cordeliers. On le conjurait de prêcher encore, lui disant qu'on saurait bien le défendre et le protéger contre toute offense ; les femmes arrivaient avec des couteaux cachés sous leur robe ou des pierres en leurs poches pour faire un mauvais parti à quiconque voudrait lui nuire et l'empêcher de parler. Alors on publia à son de trompe, dans toutes les places publiques, les anciennes ordonnances qui défendaient aux gens de Paris de s'assembler sans la permission du roi ou de sa justice. On ajoutait qu'en contravention à ces ordonnances, plusieurs personnes s'étaient assemblées de jour et de nuit aux Cordeliers, sous prétexte de défendre frère Antoine, qui n'en avait nul besoin, puisque aucun mauvais traitement ne lui avait été fait, et qu'on l'avait seulement interrogé de la part du roi. En conséquence, il était défendu, sous peine de confiscation de corps et de biens, de s'assembler aux Cordeliers, et les maris étaient chargés d'empêcher leurs femmes de s'y rendre. Mais le peuple était si passionné pour les sermons de frère Antoine, qu'on tournait en dérision ces publications ; on les traitait de folie, disant que le roi n'en savait rien.

Alors Jean Le Boulanger, premier président, et Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi, se transportèrent au couvent, déclarèrent à frère Fradin qu'il était pour toujours



Frère Fradin banni du royaume.

banni du royaume, et lui ordonnèrent de partir sur-le-champ. Quand il sortit, le peuple se pressa autour de lui, montrant un extrême chagrin et beaucoup de mécontentement. On le reconduisit loin hors les portes de la ville. On fit à ce sujet les vers suivants, qui se répétaient dans les rues :

Un puissant noble Boulanger,
Un Hesselin et un barbier
Ont mis hors le bon cordelier.

Le roi, laissant donc Paris de côté, s'en revint à son château du Plessis, où il se gardait avec une méfiance toujours plus grande ; si bien que, pour y avoir un séjour plus tranquille et plus sûr, pour que personne n'y entrât sans son ordre, il avait établi le Dauphin au château d'Amboise, sans prendre grand souci de son éducation ; et avait envoyé la reine habiter en Dauphiné[1].

Tout semblait, en effet, porter son esprit à devenir triste et craintif. Chaque année le rendait plus crédule au mal, plus incrédule à toute fidélité, à toute affection. Dernièrement, quelque temps avant de quitter son armée de Flandre, il avait eu encore la révélation d'un complot contre sa vie.

Pendant que le sire du Bouchage était à Bourges, où le roi l'avait envoyé pour punir et apaiser une nouvelle révolte, un inconnu était venu le trouver, lui disant qu'il avait à lui apprendre de grands secrets touchant le salut du roi[2]. Cet homme était un apothicaire de Clermont en Auvergne ; il s'en allait, disait-il, en Italie pour y revoir un ancien maître qu'il avait autrefois servi. Les gens du prince d'Orange l'avaient arrêté à Nantua et conduit à ce

[1] Seyssel. — [2] Mathieu. — Legrand. — Histoire de Bourgogne.

seigneur, qui, le voyant pauvre aventurier et cherchant fortune, lui avait offert un moyen de gagner beaucoup d'argent. Après plusieurs pourparlers, le prince, prenant confiance en lui, l'avait chargé d'empoisonner le roi, et lui en avait fait faire serment sur le crucifix; puis il lui avait remis une fiole d'étain. « Le roi, lui avait-il dit, va « tous les jours à la messe et il a coutume de baiser dévo- « tement la terre près le coin de l'autel. Il faudra tremper « le bout d'un cierge dans cette liqueur, car y mettre la « main serait mortel, puis en frotter les endroits où le « roi doit poser les lèvres. »

Après cette instruction donnée, le prince d'Orange avait cru qu'il serait mieux servi dans son complot par un autre homme qu'on lui avait indiqué : et pour que le secret ne fût pas trahi, il avait enfermé l'apothicaire; ses serviteurs avaient même voulu le noyer. Étant parvenu à s'échapper, il venait en toute hâte révéler les criminels desseins du prince d'Orange.

Le sire du Bouchage fit dresser procès-verbal fort en règle de tous les dires de cet homme, et envoya au roi ce commencement de procédure. Le roi l'adressa tout aussitôt au Parlement par la lettre suivante, où il s'exprimait d'une façon railleuse et populaire sur le prince d'Orange.

« De par le roi : nos amés et féaux, le prince de Trente- « Deniers nous a voulu faire empoisonner; mais Dieu, « Notre-Dame et monsieur saint Martin nous en ont pré- « servé et gardé, comme vous verrez par le double des « informations que nous vous envoyons, afin que vous le « fassiez lire la salle ouverte devant tout le monde, et que « chacun connaisse la grande trahison et mauvaiseté du- « dit prince. Donné à Cambrai, le 6 juin. »

Il ne fut donné aucune autre suite à cette affaire, et on

ajouta peu de foi au récit de cet homme, que le roi avait pris ou semblé prendre si fort à cœur. Quoi qu'il en pût être; jamais le roi n'avait cru devoir tant de reconnaissance à Dieu, à Notre-Dame et aux saints, ou avoir tant besoin de leur protection. Ses dons aux églises devenaient chaque jour plus riches. A son retour de Flandre, outre les magnificences qu'il ordonnait à Notre-Dame de la Victoire et à Notre-Dame de Cléri, il fit couvrir en lames d'argent la châsse de saint Fiacre; il fit faire un treillage d'argent à saint Martin de Tours, et une châsse d'argent pour sainte Marthe à Tarascon. On manquait d'argent pour fondre tous ces ornements, et le roi ne voulait souffrir aucun délai. Des commissaires furent chargés de saisir toute la vaisselle à Paris et dans les bonnes villes [1], en promettant de la bien payer; mais la plupart ne s'y fiaient pas et cachaient leur argenterie; si bien que, même aux festins de noces, on ne voyait plus que des aiguières et des gobelets en verre.

On vivait alors dans un temps de cruauté et de trahison: il venait d'éclater en Italie une nouvelle et sanglante conspiration. Les Médicis, ces fameux banquiers de Florence [2], étaient depuis près de cent ans devenus de plus en plus puissants dans leur pays; c'étaient eux qui conduisaient le gouvernement de la république. En ce moment surtout Laurent et Julien de Médicis, par leurs richesses, leur pouvoir, leur crédit sur le peuple, semblaient régner plutôt comme des princes que comme des magistrats. Il y avait à Florence une autre famille plus noble et presque aussi riche, qu'on nommait les Pazzi, et leur jalousie contre les Médicis était encore augmentée

[1] De Troy. — [2] Machiavel. — Legrand. — Molinet. — Comines.

par l'éloignement où ils étaient tenus des emplois et des affaires.

L'Italie était divisée en deux partis : d'un côté, les Florentins, les Vénitiens et le duc de Milan ; de l'autre, le pape et le roi de Naples. Ainsi tous les mécontents de Florence trouvaient asile et encouragement à Rome. Ce fut sous les yeux du pape que les Pazzi conjurèrent la perte des Médicis. François Salviati, que le pape avait nommé archevêque de Pise, et que la seigneurie de Florence n'avait pas voulu mettre en possession de son siége, était non moins ardent que les Pazzi dans son désir de vengeance.

Ils passèrent longtemps à tout disposer pour l'accomplissement de leurs projets. Ils attendaient une occasion de mettre à mort, à la fois et au même moment, Laurent et Julien ; car les Médicis avaient une telle faveur parmi les Florentins, que si l'on n'eût fait périr que l'un des deux, l'autre aurait facilement vengé sa mort et conservé la puissance.

Enfin, le 24 avril 1478, un dimanche, les deux Médicis assistaient à une messe solennelle avec le cardinal Riario, neveu du pape ; plusieurs des conjurés les avaient accompagnés jusqu'à l'église, en leur rendant mille hommages, lorsque tout à coup, au signal convenu de l'élévation de l'hostie, les assassins se jetèrent sur Laurent et Julien. Celui-ci fut tué sur le coup : Laurent fut frappé d'une main moins assurée. Ses amis accoururent et l'entourèrent. Il parvint à se réfugier dans la sacristie, et comme tout le peuple était pour lui, le premier moment une fois manqué, il fut sauvé.

Pendant ce temps, l'archevêque de Pise, quelques-uns de ses parents et d'autres conspirateurs s'étaient rendus au

palais de la Seigneurie, où siégeaient les seigneurs ou gouverneurs de la république. Mais, étant monté trop précipitamment, l'archevêque se trouva en avant de sa suite, et des portes fermées l'en séparèrent. Alors les seigneurs et les serviteurs qu'ils avaient avec eux, se voyant assez forts pour se défendre, tombèrent sur l'archevêque et sur le peu de gens qui l'avaient suivi, les mirent à mort ou les jetèrent par les fenêtres. L'archevêque, deux Salviati et un nommé Jacques, fils du célèbre Poggio, furent aussitôt pendus au balcon.

Le complot ayant ainsi échoué aux deux endroits en même temps, Jacques Pazzi, et quelques-uns des siens, échappé à grand'peine de l'église, tentèrent de soulever le peuple, et coururent à cheval par les rues, criant : *Liberta, liberta! popolo, popolo!* Mais personne ne répondait : le peuple était corrompu par les libéralités des Médicis, et la liberté n'était plus connue à Florence [1]. Tout le monde s'empressa de montrer à Laurent l'affection qu'on avait pour lui. Les conjurés étaient poursuivis partout, massacrés et traînés par la ville, lorsqu'on pouvait les atteindre. A grand'peine avait-on pu sauver le cardinal neveu du pape, qui était venu favoriser de sa présence cette criminelle entreprise. Les jours suivants, beaucoup de membres de la famille Pazzi et d'ennemis des Médicis périrent dans les supplices. Jean-Baptiste de Montesecco, général au service du pape, qui était venu prendre part au complot, eut la tête tranchée.

Cependant les troupes du pape s'étaient avancées jusqu'aux frontières de Toscane, pour attendre l'issue de la conspiration, et entrer au besoin pour aider les conjurés. Dès que le pape et le roi de Naples surent qu'ils avaient

[1] Machiavel.

échoué, ils résolurent de faire une guerre ouverte à la seigneurie de Florence. Les Florentins recoururent à leurs alliés, et envoyèrent demander des secours aux Vénitiens et au duc de Milan. Antonio Vespuccio fut aussi chargé de se rendre auprès du roi de France pour solliciter son appui, en lui exposant toute la conduite du pape et ses desseins contre Florence.

Le roi n'avait nulle envie de se mêler des affaires d'Italie, et n'y voulait rien conquérir. Se trouvant assez d'embarras pour maintenir son royaume en bon ordre, et pour s'assurer une part dans la succession de Bourgogne, son penchant n'était point de se jeter en de nouveaux périls. Toutefois les Florentins avaient de tout temps été fidèles alliés du royaume. D'ailleurs une telle entreprise de la part du pape, l'aide qu'il avait portée à un si criminel complot, étaient fort à considérer. Aussi le roi se montra-t-il très-ému de ces nouvelles.

Le sire de Comines était pour lors dans l'armée de monsieur d'Amboise avec les gentilshommes pensionnés qu'on nommait les Vingt-Écus. Le roi, se méfiant de lui pour toutes les affaires de Flandre, ne l'y mêlait en rien, et prenait soin de l'en tenir éloigné. Sur les autres points, il ne manquait pas de confiance en lui. Dès qu'il sut la conjuration de Florence, il envoya ses lettres et ses instructions au sire de Comines, avec l'ordre de se rendre en Italie pour presser madame Bonne de Savoie, sa belle-sœur, duchesse de Milan, qui gouvernait au nom de son fils encore enfant, de se conformer au traité d'alliance qu'elle avait avec les Florentins et de leur donner secours. Le sire de Comines devait faire les mêmes instances auprès des Vénitiens, et assurer la seigneurie de Florence de toute l'amitié du roi.

Il se hâta aussi d'écrire à l'empereur, au duc de Bavière et à d'autres princes ou états, pour leur remontrer de quelle conséquence pouvait être une telle conduite du souverain pontife.

Mais ce qui fit le mieux voir combien le roi avait pris à cœur cette affaire, ce fut l'ordonnance qu'il rendit le 16 août, à Selomme, près Blois, lorsqu'il revenait de Flandre en Touraine. Il y disait :

« Quand nous avons su la guerre naguère suscitée en Italie à cause de la machination et entreprise faite contre nos très-chers amis et confédérés de la communauté et seigneurie de Florence, par un qu'on appelle le comte Hiéronyme[1], homme naguère inconnu, de basse et petite condition, nous avons envoyé devers notre Saint-Père pour le supplier et requérir qu'il lui plût s'employer à la pacification desdites guerres ; et lui avons fait remontrer la très-injuste surprise que ledit comte Hiéronyme et ses adhérents ont voulu faire. » Puis suivait un récit rempli d'indignation de l'attentat des Pazzi contre les Médicis.

« Nous avions espérance, continuait le roi, que notre Saint-Père, comme bon père et pasteur du peuple chrétien, se voudrait employer à ladite paix, sans se montrer partial ni d'un côté ni d'autre ; nous avions confiance qu'il voudrait bien faire quelque chose pour nous, qui avons toujours eu le Saint-Siége apostolique en singulière révérence et dévotion ; nous lui avions donc fait remontrer l'ancienne amitié, confédération et alliance que nous avons pour la communauté et seigneurie de Florence, qui a toujours été affectionnée à la maison de France, et tenant si bien les rois pour ses protecteurs, qu'à chaque fois

[1] Jérôme Riario, neveu du pape.

qu'elle renouvelle les gouverneurs de sa seigneurie, ils font serment d'être bons et loyaux à la maison de France. Nonobstant les choses susdites, et sans considération de la nécessité où est à présent le peuple chrétien, notredit Saint-Père s'est montré et déclaré partial contre la seigneurie de Florence, et semblablement contre le duc et seigneurie de Venise, qui sont aussi nos amis et alliés. Notre Saint-Père n'a pas voulu avoir égard à ce que le Turc fait continuelle guerre aux parties prochaines de l'Italie. Car on ne peut mieux fortifier le Turc et les infidèles, ni mieux leur donner moyen d'avoir entrée et passage en Italie, que de courir sus et grever ceux qui soutiennent la guerre contre eux. Lesquelles choses sont si étranges à considérer, que l'église universelle et tout prince vertueux et catholique doit en avoir déplaisirs. En outre, avons été avertis que notredit Saint-Père a dit qu'en cette guerre il emploiera sa personne, ses biens, et tout ce qu'il pourra se procurer. Étrange chose que le trésor et le revenu de l'église, qui sont ordonnés pour le service de Dieu, la défense de la foi catholique et la sustentation des pauvres, s'emploient à de telles guerres, contre le peuple chrétien, pour soutenir de telles conspirations, de tels meurtres et de si exécrables délits!

« Semblablement c'est chose bien étrange qu'on souffre les exactions indues qui se font en cour de Rome, par bulles expectatives et autres moyens, par les vacances des bénéfices qu'on lève contre les saints canons et décrets de l'église, contre la détermination des saints conciles, tout cela pour employer l'argent qu'on en tire à acheter des comtés et de grandes seigneuries, afin de les bailler à gens de petite condition, et les élever sans mérites précédents, et sans qu'ils puissent aider en rien l'église et la

défense de la foi. Ces exactions étant faites contre les saints canons, nous, notre royaume de France et notre pays de Dauphiné, souffrons un grand dommage de la grande quantité d'argent qui se tire, malgré les libertés de l'église de France, par lesdites vacances, et de la dépense qui se fait à obtenir lesdites bulles expectatives, lesquelles sont maintenant si communes, que par leur grande quantité et leur désordre, la plupart des bénéfices de notre royaume sont en procès, pour la conduite desquels se dépense et se vide une merveilleuse quantité d'argent ; et l'on ne sait à qui les bénéfices appartiennent. Par quoi le service divin, la discipline du peuple et l'administration des sacrements sont souvent délaissés. »

Ces motifs portaient le roi à prohiber et à défendre à tous gens ecclésiastiques ou séculiers d'être assez osés ou hardis pour aller ou envoyer hors du royaume et en cour de Rome quérir ou pourchasser bénéfices ou bulles expectatives, ni de porter ou faire porter par lettres de change ou bulletins, de quelque manière que ce fût, or ou argent monnayé ou à monnayer. Cette défense était sous les peines les plus sévères, de confiscation de corps et de biens.

Déjà l'ordre avait été donné que tous ceux qui avaient eu quelque part à la conjuration contre les Médicis, et spécialement le comte Jérôme Riario, ne reçussent aucun aide dans le royaume, et en fussent à l'instant bannis.

Le roi continua à s'occuper vivement de cette affaire. C'était l'occasion de reprendre la pragmatique et de réveiller les libertés de l'église de France, qu'il tenait toujours comme en réserve pour les moments où il n'était pas content du pape. Il chargea quelques doctes ecclésiastiques de faire un extrait des griefs de l'église de son

royaume, et bientôt après il ordonna qu'une assemblée du clergé se réunît à Orléans. Elle fut tenue dans le mois de septembre, et son premier soin fut d'envoyer des députés au roi afin de connaître ses intentions.

Il leur parla avec une sagesse qui les charma[1], montrant un respect et une dévotion extrêmes pour le pape et le Saint-Siége; du reste leur recommandant et leur répétant tout ce qu'il avait déjà déduit dans le préambule de son ordonnance.

L'assemblée d'Orléans fut d'opinion que, pour aviser à la défense de la foi catholique, pacifier les princes chrétiens, résister aux infidèles, donner bonne règle à toute l'église, et pourvoir aux abus qui s'y commettaient, on devait requérir le Saint-Père de convoquer un concile de l'église universelle; car, selon la doctrine de l'église de France, les conciles généraux représentaient l'église universelle; ils tenaient leur pouvoir de Dieu, le pape leur était soumis, et devait, s'il avait péché, subir leur jugement. Ainsi l'on pouvait appeler de son autorité au prochain concile, et Michel de Ville-Chartre fut invité comme procureur du roi et du clergé de France à déclarer l'appel.

En outre, pour empêcher l'argent de sortir du royaume, l'assemblée fut d'avis qu'il fallait, quant aux bénéfices, revenir aux anciens droits et canons des conciles, notamment du concile de Constance.

Si le pape refusait au roi d'assembler le concile, il convenait, dit-on, de tenir à Lyon une nouvelle assemblée de l'église de France qui communiquerait avec les églises d'Allemagne et d'Italie; et le roi, pour produire une plus grande autorité et une meilleure conduite des affaires, devrait envoyer des gens notables à cette assemblée.

[1] Pièces de Comines.

On espérait que l'annonce de cette seconde et plus grande réunion du clergé ferait condescendre le pape à la convocation du concile.

L'assemblée d'Orléans termina en nommant des députés qui devaient désigner au roi quels ambassadeurs il convenait d'envoyer au Saint-Père, faire les instructions de ses ambassadeurs, recevoir les requêtes et doléances, nommément celles des universités, pour en régler l'objet dans le concile ou à Lyon; enfin tout disposer pour les délibérations à venir.

La venue du sire de Comines en Italie, les trois cents lances qu'il avait conduites de Milan à Florence, la conduite du roi et de l'église de France, commencèrent à donner de graves inquiétudes à la cour de Rome. Le pape avait d'abord lancé des excommunications contre les Florentins, les traitant d'hérétiques et de rebelles, leur reprochant d'avoir mis ignominieusement à mort un archevêque et détenu en prison un cardinal. Mais, peu après, son plus habile conseiller, le cardinal de Pavie[1], lui représenta qu'il était dangereux d'offenser un si grand et si puissant roi, quand surtout il avait des alliés en Italie. Toutefois il ne fallait point, disait-il, se laisser épouvanter par ses menaces, ni renoncer à rien de ce qu'on avait entrepris, car ce serait d'un pernicieux exemple. Ainsi donc il s'agissait de gagner du temps, de bien accueillir les ambassadeurs du roi, de ne se point presser de leur répondre, et néanmoins de leur témoigner quelque surprise qu'un prince si sage et si chrétien se fût laissé surprendre par les impostures des ennemis du Saint-Siége. On devait ajouter que le Saint-Père était dis-

[1] Pièces de Legrand.

posé à pardonner aux Florentins ; mais qu'au lieu de montrer repentir, ils s'endurcissaient dans le mal, et n'écoutaient pas même ceux de leurs alliés qui conseillaient d'adoucir le pape ; que, du reste, pour complaire à un si grand roi, le Saint-Père délibérerait volontiers avec les cardinaux lorsqu'ils seraient réunis à Rome.

Telle fut en effet la conduite du pape ; il ne donna au roi aucune réponse décisive, se bornant à de vagues assurances. Pendant ce temps-là, l'armée du roi de Naples et du pape, commandée par le duc d'Urbain, était entrée en Toscane, et les Florentins, inférieurs en force, avaient grand'peine à se défendre. Gênes, à la suggestion du pape, se soulevait contre le duc de Milan, et les Suisses lui déclarèrent la guerre.

Ce n'était pas seulement à force ouverte que la cour de Rome suivait l'accomplissement de ses projets, elle négociait aussi et cherchait à mettre de son parti les princes de la chrétienté. Le pape se plaignit à l'empereur de ce que le roi de France préférait aux intérêts de Dieu et de son église l'amitié d'un marchand florentin ; de ce que, pour plaire à ces rebelles, il prétendait assembler un concile dans son royaume, entreprise qui serait à la honte et au mépris du Saint-Siége et même de l'Empire, puisqu'il n'appartient pas aux princes de convoquer des conciles. En conséquence, le pape priait l'empereur de s'employer auprès du roi pour le ramener dans une meilleure voie.

En même temps le pape se gardait bien d'irriter le roi de France par un langage trop hautain ; il ne lui montrait, au contraire, que déférence et tendresse. Urbain de Fiesque, évêque de Fréjus, lui fut envoyé pour l'assurer que le Saint-Siége s'en remettait à lui de ses intérêts,

comptant bien qu'il n'exigerait rien de contraire à l'honneur du souverain pontife. Le pape ne refusait pas absolument d'assembler un concile ; mais il voulait, disait-il, que les rois eussent aussi à s'y présenter pour rendre compte des entreprises qu'ils faisaient journellement sur les droits de l'Église.

Enfin, au mois de décembre, une grande et solennelle ambassade partit de France pour se rendre en Italie et à Rome[2]. Elle avait pour chef Gui d'Arpajon, vicomte de Lautrec. Elle s'arrêta d'abord à Milan, et fut reçue en audience par la duchesse. Antoine de Morillon, second président au parlement de Toulouse, porta la parole. Il annonça que le roi désirait et espérait rétablir la paix en Italie, afin que la chrétienté pût être mieux défendue contre les pressantes attaques du Turc ; que, d'après les assurances du pape et des Florentins, il avait lieu de croire qu'on le prendrait pour arbitre ; que, quant à Gênes, il en était souverain ; le duc de Milan tenait de lui cette seigneurie ; ainsi il saurait bien maintenir ses droits ; du reste, il n'avait pas une moindre affection pour son neveu le duc de Milan que pour le Dauphin son fils.

Dans leur réponse, les conseillers de la duchesse de Milan ne montrèrent pas si bonne espérance. « Tandis que le pape, disaient-ils, envoie au roi des ambassadeurs pour l'assurer de son désir de la paix, il excite les Suisses contre nous ; il abuse de la crédulité de ce peuple simple et grossier, leur donne une bannière bénie[3], leur promet le paradis s'ils nous font la guerre, leur dit que les villes et communes de Milan ne demandent qu'à s'affranchir de notre joug et vivre sans seigneur comme les ligues suisses.

[1] L'année commença le 11 avril. = [2] Pièces de Comines. = [3] Legrand. — Müller. — Mallet.

Pendant ce temps-là, nous et nos alliés sommes excommuniés. En telle sorte que le ciel serait ouvert seulement pour ceux qui font des saints mystères un signal de meurtre et un moyen de crime, ou pour ceux qui entament des guerres injustes; tandis qu'il serait fermé à nous qui défendons la chrétienté contre le Turc déjà parvenu dans le Frioul. Ce sont ces prétendus ambassadeurs de paix qui eux-mêmes, ou du moins par leur famille, poussent les peuples à la rebellion; car Urbain de Fiesque, évêque de Fréjus, pourrait-il dire avec assurance que les Fiesques ne sont pas du parti de la sédition à Gênes? »

L'ambassade de France passa de Milan à Florence, où elle reçut tous les témoignages de reconnaissance que la seigneurie prodigua en l'honneur du roi protecteur et sauveur de la république. « Anges du roi, dit le chance-« lier, que les anges de Dieu vous accompagnent dans « votre voyage. »

Arrivés à Rome, les ambassadeurs de France avaient ordre de s'entendre avec Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, que le roi avait vu à Lyon deux ans auparavant et qu'il croyait avoir mis dans ses intérêts, bien qu'auparavant il l'eût fait mettre en prison. Pour le mieux gagner, il venait encore de lui donner l'évêché de Mende, et l'évêché d'Agen à Galéas de la Rovère, autre neveu du pape. Le cardinal de Saint-Pierre commença par dire aux ambassadeurs qu'on avait fabriqué de fausses instructions du roi et qu'on les avait montrées au pape, qui, les tenant pour véritables, en était fort irrité. Par ce moyen il se fit tout d'abord montrer les instructions de l'ambassade.

Le président de Morlhon commença, lorsque le pape admit les ambassadeurs, par demander une audience pu-

blique qui lui fut accordée, et alors il s'expliqua doctement et avec éloquence en plein consistoire. Après avoir parlé des dangers de la chrétienté et des progrès du Turc, du désir qu'avait le roi de pacifier les divisions de l'Italie, de son zèle pour la religion, de sa tendresse pour le Saint-Siége et en particulier pour le pape Sixte IV, il entra dans le détail de ce que les rois de France avaient fait de tout temps pour la défense de l'Église. Le roi n'avait pas une moindre volonté d'accomplir ce devoir, et il espérait s'en acquitter d'autant plus facilement que toutes les parties semblaient l'accepter pour arbitre; ainsi du moins l'avait proposé l'évêque de Fréjus. « Et certes, ce serait chose « bien surprenante que, Jésus-Christ étant descendu du ciel « pour apporter la paix, son vicaire devînt le flambeau de « la guerre, et qu'entraîné par la passion et par les mau- « vais conseillers, il causât la ruine de l'Italie et de toute « la chrétienté ! » Il finit en conjurant les cardinaux de venir à son aide pour désarmer la colère du souverain pontife.

Les ambassadeurs n'obtinrent aucune réponse du pape ce jour-là. Deux semaines après, ils demandèrent une nouvelle audience. Cette fois, ils lui représentèrent combien le roi s'était émerveillé en apprenant que le roi de Naples, allié du pape, venait de conclure une alliance avec le Turc, qu'à peine pouvait-on croire une telle chose, et que c'était motif suffisant pour tout prince catholique, et surtout pour le pape, de rompre tout lien avec le roi de Naples. L'honneur du souverain pontife y était intéressé, et il se couvrait d'une honte éternelle aux yeux des hommes et de Dieu, si, au lieu de punir le roi Ferdinand, il maintenait alliance avec lui.

Le pape répliqua que le roi de Naples avait, il est vrai,

reçu des ambassadeurs du Turc; mais qu'il n'était point assuré qu'aucun traité eût été conclu. Du reste, il ne pouvait s'imaginer comment un prince aussi chrétien que le roi de France pouvait être l'ami de gens qui pendaient les archevêques revêtus de leurs habits pontificaux, et commettaient mille autres crimes contre l'Église. Toutefois il consentait à écouter des propositions de paix, si elles étaient raisonnables.

Le pape était à la fois si absolu et si habile, que les ambassadeurs ne trouvaient nul appui dans les cardinaux. Beaucoup d'entre eux blâmaient le Saint-Père et gémissaient de son obstination, mais tout bas. Aucun n'osait lui parler. Ils s'étudiaient même à l'excuser, et à trouver des torts aux Florentins. Ainsi la négociation n'avançait pas. Le pape avait même pleinement désavoué l'évêque de Fréjus, et l'avait banni de sa présence, comme ayant excédé ses pouvoirs en proposant l'arbitrage du roi de France.

Les ambassadeurs disaient vainement qu'il n'y avait rien de contraire à la suprématie spirituelle du souverain pontife dans le choix d'un arbitre; choix libre, qui ne constituait pas le roi juge du pape, mais en quelque sorte son délégué, puisque les points soumis à son arbitrage pouvaient être désignés d'avance. Au reste, sans s'arrêter à cette difficulté, ils proposaient de la part des Florentins toute espèce de satisfaction au sujet de l'archevêque de Pise et des autres ecclésiastiques mis à mort, en demandant d'autre part que le pape et ses alliés jurassent bonne, solide et loyale paix avec les Florentins et leurs alliés.

Le pape ne se tint point satisfait de ces propositions. Alors les ambassadeurs lui signifièrent que le roi était résolu à soutenir ses alliés d'Italie, et à assembler un concile

où se rendrait l'église de France et celle de tous les pays qui étaient en paix avec le royaume.

L'empereur et le duc Maximilien avaient aussi envoyé des ambassades à Rome. Le pape résolut de se prévaloir de leur bonne volonté pour ne pas donner satisfaction au roi. Il convoqua un consistoire. Là, en présence des ambassadeurs de France, l'archevêque de Strigonie parla d'abord au nom de l'empereur : « Son maître, disait-il, avait appris que quelques-uns attaquaient l'honneur du Saint-Siége, blâmaient la conduite du souverain pontife et formaient des desseins contre lui. L'empereur, au contraire, était résolu à s'y opposer et à prendre la défense du Saint-Père. Il ne trouvait rien à reprendre dans tout ce que ce pontife avait fait, et quelque pitié qu'il eût des Florentins, il ne pouvait implorer pour eux que la clémence et non la justice. Quant au concile, il ne le croyait pas nécessaire, et pensait qu'il serait contraire à l'autorité du siége apostolique. »

L'ambassadeur du duc Maximilien fut ensuite admis à parler. Comme dans les titres de son maître, il le nommait duc de Bourgogne, le président Morlhon l'interrompit aussitôt, lui dit que son maître n'était duc de Bourgogne ni de droit ni de fait, et que ce titre ne pouvait appartenir qu'au roi de France. Il protesta encore des intentions toutes pacifiques et chrétiennes qui dictaient les démarches du roi, et termina en disant que la proposition d'un concile n'aurait de suite qu'au cas où le pape, prêtant toujours l'oreille à de mauvais conseils, maintiendrait la discorde dans la chrétienté. Alors le roi réunirait en effet un concile, et lors même que le clergé des états de l'empereur et du duc Maximilien n'y viendrait pas, il serait encore assez nombreux.

Le pape, pour ne pas se montrer opposé à la paix, fit présenter un mémoire pour débattre les conditions qu'on lui offrait, et pour en proposer de plus dures et de plus honteuses aux Florentins. Cependant la guerre continuait, la Toscane était ravagée, les moissons avaient été brûlées, les terres restaient sans culture. Aux plaintes que l'on en faisait, le pape répondait que c'était le seul moyen de réduire les Florentins et de les amener à la paix.

Les ambassadeurs, entendant un langage si hautain, commencèrent aussi à menacer, à parler plus fortement du concile, et même d'une soustraction d'obéissance. « Quand on n'ira plus à Rome, et qu'on n'y enverra plus d'argent, nous verrons, disaient-ils, comment se fera la guerre. »

Le pape ne s'en émut pas davantage. Les conditions qu'il présentait étaient excessives. Il voulait que les Florentins rapportassent les revenus des bénéfices dont ils avaient disposé; que les juges séculiers ne connussent jamais des matières bénéficiales, non plus que des procès pour mariages. En outre, il exigeait toute espèce de rétractations et de réparations. Il demandait la liberté de Gênes, bien que le roi de France s'en prétendît souverain; il exigeait une amnistie et la rentrée des bannis dans le duché de Milan.

L'ambassade de France était composée de gens fermes et habiles; ils avaient à servir un maître dans ses volontés aussi absolu que le pape. Ils déclarèrent que si dans huit jours le souverain pontife ne posait pas les armes et ne levait pas l'excommunication, ils retourneraient en France. « Le terme est court, répondit le pape; on donne quinze « jours à un condamné avant de l'exécuter. »

Il fallut encore de nouvelles menaces pour obtenir la

suspension d'armes et la levée des censures. Mais on était encore loin de la paix : car, de leur côté, les Florentins et leurs alliés ne voulaient en aucune façon consentir aux conditions qui leur étaient proposées.

Comme pour braver encore mieux le roi, le pape, malgré toutes les remontrances des ambassadeurs, reçut en public consistoire les députés de Gênes. Ils parlèrent au nom de Jean-Baptiste de Campo-Fregoso, par la grâce de Dieu, doge de Gênes; le président Morlhon voulut les interrompre, le pape lui imposa silence ; et lorsque ensuite il lui permit de protester, la seule réponse du pape fut qu'il avait admis les Génois seulement à déclarer leur obéissance spirituelle.

Plus de quatre mois s'étaient écoulés sans pouvoir obtenir rien de la cour de Rome. La présence des ambassadeurs de l'empereur et du duc Maximilien contribuait à maintenir le pape dans son obstination. Lorsque les ambassadeurs du roi d'Angleterre furent arrivés, ils eurent en tout le même langage et firent les mêmes démarches que les ambassadeurs de France ; car leur maître, le roi Édouard, avait vu cette affaire entièrement par les yeux du roi. Alors le pape se vit à peu près contraint à céder. Il se débattit encore quelque temps. La fermeté menaçante des Vénitiens, appuyée par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, conduisit enfin la négociation à son terme. Le 31 mai, cinq mois après le moment où elle avait été commencée, un grand et nombreux consistoire fut assemblé. Le pape y tenta un dernier effort pour éviter l'arbitrage, et demanda que l'on procédât dès à présent à examiner les propositions. Pour lors l'ambassadeur de Venise déclara qu'il avait ordre, sous peine de la vie, de se retirer, et les ambassadeurs de France et d'Angleterre

ajoutèrent que leurs pouvoirs étaient expirés. Le pape ne pouvant plus reculer, annonça, le 2 juin 1478, qu'il s'en remettait à l'arbitrage des rois de France et d'Angleterre.

Cette négociation dura près d'une année. Quelque importante qu'elle fût pour le roi, elle ne le détourna point de ses autres affaires. Le désir qu'il avait de ne laisser aucun allié au duc Maximilien, et de pouvoir, sans être troublé par aucun des princes de la chrétienté, se saisir d'une grande portion des seigneuries de Bourgogne, déterminait toutes ses volontés. Pour obtenir ce qu'il poursuivait maintenant, il était prêt à abandonner ce qui auparavant lui avait coûté beaucoup de soins, d'argent, et la vie d'un grand nombre de ses sujets. C'est ce qu'on put remarquer au sujet du Roussillon et de la Cerdagne. Pendant beaucoup d'années, le roi n'avait rien épargné pour acquérir et conserver ces provinces. Il parut alors prêt à s'en dessaisir sans regret.

Déjà, depuis plusieurs mois, il travaillait à se réconcilier pleinement avec Philippe de Savoie, comte de Bresse, qui se tenait en crainte et fort à l'écart. Au mois de septembre 1478, il ratifia définitivement un traité que le sire de Chandée, gouverneur de Bresse, et Jacques de Bussi, envoyés par Monsieur Philippe, avaient depuis plusieurs mois négocié avec lui[1]. Le comte de Bresse promit fidélité au roi, jura de ne rien entreprendre contre sa personne, contre la reine, le Dauphin ou le royaume, et, au contraire, de l'avertir de tout ce qui viendrait à sa connaissance et pourrait lui être contraire. Il s'engagea aussi à servir le roi envers et contre tous, nommément contre le duc Maximilien, sans autre réserve que la maison de

[1] Preuves de l'histoire de Savoie.

Savoie. De son côté, le roi lui donna six mille livres comptant, une pension de douze mille, et lui promit une terre de douze mille livres de revenu dans le royaume, avec le titre de comte.

Dans le même temps, pour mieux s'assurer la maison de Savoie, il maria Anne, sa nièce, fille d'Yolande de France, duchesse de Savoie, avec Frédéric, prince de Tarente, second fils du roi de Naples, celui qui était venu dans les armées du duc Charles. Ce fut en faveur de ce mariage qu'il promit de se dessaisir des comtés de Roussillon et de Cerdagne, sous la condition que le roi d'Aragon consentirait aussi à abandonner les droits qu'il pouvait y prétendre, au bénéfice du prince de Tarente son neveu.

En ce moment les trêves duraient encore entre le roi et le roi don Juan d'Aragon, de même qu'avec son fils don Ferdinand, roi de Castille par Isabelle sa femme. Le fils était bien plus porté que le père à traiter avec le roi de France. Il craignait toujours l'appui que pourrait recevoir de lui le roi de Portugal. Jeanne la Bertrandeja conservait encore quelques partisans en Castille; de sorte que la paix semblait à don Ferdinand bien plus avantageuse que la guerre. Il avait, pour l'obtenir, donné ses pouvoirs et confié ses intérêts au cardinal Mendoça, qui était un pensionnaire du roi de France et tenait de lui l'abbaye de Fécamp.

Au contraire, il n'y avait personne d'aussi éloigné de s'entendre avec le roi que le vieux don Juan d'Aragon. Il refusait de ratifier le don du comté de Roussillon, fait à son propre neveu, le duc de Tarente. Il y allait de son honneur, disait-il, et il n'en pouvait sacrifier la moindre partie. Cette seigneurie lui appartenait; il voulait qu'elle lui fût restituée, avec les fruits et jouissances, et ne re-

nonçait pas aussi facilement que le roi de France à une province qu'il disputait depuis quinze ans au prix du sang de ses fidèles serviteurs. Il gourmandait son fils, don Ferdinand de Castille, d'avoir trop de faiblesse, de se laisser effrayer par quelques grands du parti portugais, et surtout de se fier en quelque chose au roi de France, avec qui l'on ne pouvait traiter sans être trompé; qu'on ne pouvait mettre à la raison que par la menace et la fermeté; qui semait partout la corruption, et qui, même en ce moment, comptait le cardinal Mendoça parmi ses serviteurs.

Quelle que fût la fierté et la vaillance de ce vieux roi, ses conseils ne purent empêcher don Ferdinand de continuer ses négociations avec le roi de France. Elles se terminèrent, le 9 octobre 1478, par un traité de paix qui fut signé à Saint-Jean-de-Luz par le sire de Lescun, comte de Comminge, l'évêque de Lombez, et plusieurs autres ambassadeurs. Ce traité rappela les anciennes alliances de la France et de la Castille. Le roi promit de n'assister directement ni indirectement le roi de Portugal, et don Ferdinand renonça à toute alliance avec Maximilien d'Autriche. Le roi manda cette heureuse nouvelle aux habitants des bonnes villes, ordonnant des actions de grâces et de grandes réjouissances.

Trois mois après mourut, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le roi don Juan d'Aragon, qui, jusqu'à son dernier jour, s'était montré plein d'honneur et de témérité. Il était si pauvre, qu'après sa mort il fallut vendre sa vaisselle pour payer ses funérailles et acquitter les gages de ses domestiques. Ferdinand, roi de Castille par mariage, devint roi d'Aragon par héritage; ainsi le roi de France se trouva en paix avec toute l'Espagne.

Pendant ce temps, il n'avait garde d'oublier tout ce qu'il fallait pour entretenir l'amitié du roi d'Angleterre[1]; c'était surtout de l'argent à dépenser. A ce moyen, il disposait à peu près à sa volonté du roi Édouard et de ses conseillers. Après l'avoir amené à prendre patience touchant les plaintes de la douairière de Bourgogne, il envoya à l'évêque d'Elne, son ambassadeur en Angleterre, auquel il accordait pour le moment grande confiance, un plein pouvoir pour prolonger jusqu'à la mort des deux rois, et cent ans par-delà, la trêve de Pecquigny; toujours au prix de cinquante mille écus par an. Cette condition eût peut-être suffi au roi Édouard; mais sa femme voulait aussi assurer le mariage de mademoiselle Élisabeth, sa fille, avec le Dauphin de France. Sir Richard Tunstall et le docteur Langton furent envoyés pour demander que les fiançailles fussent célébrées, et qu'il fût en même temps promis que, si mademoiselle Élisabeth venait à décéder, le Dauphin épouserait sa sœur Marie. On désirait de plus que le douaire de soixante mille francs déjà stipulé fût dès à présent payé; car, disait-on, mademoiselle Élisabeth, ayant douze ans, est en âge de se marier; ainsi le retard ne provient pas de son fait.

Le roi envoya sans délai le sire de Genlis et d'autres ambassadeurs assurer le roi d'Angleterre qu'il ne désirait rien de plus au monde que ce mariage, qu'il voulait célébrer les fiançailles au plus tôt, et qu'il acquiesçait de toute son âme à la proposition de remplacer, en cas de décès, la première fille du roi d'Angleterre par la seconde.

Quant au douaire, le roi n'avait rien voulu résoudre

[1] Legrand. — Pièces de Comines.

sans son conseil, qui, tout entier, avait délibéré que la chose n'était point conforme au droit, et que le douaire n'était acquis que par la consommation du mariage. En outre, l'amiral de France, l'évêque d'Évreux, les sires du Lude et de Saint-Pierre, qui auparavant avaient été commis par le roi pour passer le contrat, affirmèrent que rien de pareil n'avait été promis ni par écrit ni verbalement.

Cela n'empêcha point la prolongation des trêves d'être signée, le 15 février 1479, à Londres. Le roi Édouard y comprit parmi ses alliés le duc de Bourgogne. C'était à quoi le roi de France ne consentait pas, autant à cause du titre sous lequel on désignait le duc Maximilien, que parce qu'il n'avait nullement l'intention de lui accorder une trêve. Il ne ratifia donc pas le traité, s'en montrant du reste satisfait, sauf cette clause. Des ambassadeurs furent envoyés au roi afin d'obtenir sa ratification, et pour tenter quelque voie d'accommodement avec l'empereur et le duc Maximilien; mais le roi n'y voulut point entendre. L'empereur lui ayant même envoyé un secret ambassadeur, il s'en alla du Plessis faire quelques chasses aux environs, afin de ne le point recevoir; il écrivait au chancelier : « J'ai reçu ce que vous m'avez écrit à l'égard « de ce patriarche; tirez de lui le mot secret qu'il a à « me dire de la part de l'empereur, et mettez-y toutes les « habiletés que vous saurez; car je ne parlerai point à lui, « et le renverrai bientôt. » Néanmoins, comme le roi ne voulait point offenser les Anglais, et cherchait toujours à les flatter, même en ne les écoutant point, il continuait ainsi : « Nonobstant que ce ne soit pas la coutume que le « chancelier de France rende visite à aucune personne, « je vous prie que vous alliez visiter l'ambassadeur d'An-

« gleterre. Envoyez aussi querir tous les bons docteurs « que vous aviez menés à Saint-Quentin pour le fait d'An- « gleterre, car nous en avons bien besoin. » Ces docteurs étaient nécessaires pour traiter les affaires de Rome, dans lesquelles le roi réussit si bien à mettre le roi Édouard pleinement en commun avec lui.

Il semblait que ces diverses négociations avec presque tous les princes de la chrétienté auraient dû occuper le roi moins encore que celles qu'il devait commencer avec le duc Maximilien. En signant la trêve, il avait été réglé que des commissaires s'assembleraient à Cambrai pour travailler à une bonne et solide paix; mais le roi n'avait nulle envie d'en venir là. Selon sa coutume, ne voulant pas risquer une bataille, il avait cherché à se donner du temps pour épier quelque occasion meilleure. S'il avait rendu le Hainault et Cambrai, ce n'était point, comme il le disait parfois[1], parce qu'il ne se trouvait ni force ni vertu pour garder des terres qui n'appartenaient pas à son royaume, et dont il n'était pas roi par son sacre et son onction; c'était seulement pour ne point trop irriter l'empereur, et surtout les princes de l'Empire. En effet, son principal désir en ce moment était d'avoir la comté de Bourgogne, qui était aussi bien terre impériale que le Hainault. De son côté, le duc Maximilien n'était pas fort porté à la paix, non qu'il eût de lui-même une forte volonté; mais ses nouveaux sujets, tant nobles que gens des villes, avaient une si grande haine contre les Français et contre le roi Louis, qu'ils en espéraient vengeance, et ne voulaient encore rien céder[2].

Le roi avait d'abord désigné pour commissaires Louis

[1] Comines. — [2] Amelgard.

d'Amboise, évêque d'Albi, Jean de Monchenu, évêque de Viviers, le comte de Comminges, Boffile de Juge, Raoul Pichon, conseiller au Parlement, et Jean Chambon, maître des requêtes. C'était le 1er septembre qu'ils devaient se rencontrer à Cambrai avec les commissaires du Duc. Le roi commença par vouloir changer le lieu des pourparlers; il fit proposer Saint-Omer[1]. Comme son idée n'était nullement de faire la paix, il espérait que, durant les conférences, on pourrait pratiquer quelque secrète intelligence dans la ville, afin d'y entrer par surprise aussitôt après la rupture de la trêve. Cette proposition ne fut point agréée, mais le roi obtint que le lieu désigné serait Boulogne, et non point Cambrai. Il changea aussi quelques commissaires; parmi ceux qu'il ajouta se trouvaient Jean de Saint-Romain, procureur général, et François Hallé, avocat du roi au Parlement. Le 9 septembre, avant leur départ, ils protestèrent d'avance entre les mains du greffier[2] contre tout ce qu'ils pourraient accorder touchant le droit de confiscation, dont le roi et son Parlement devaient, dans tous les cas, demeurer seuls juges; c'était préparer d'avance une nullité dans le traité, puisque tous les motifs allégués par le roi se réduisaient à ce droit de confiscation.

Il songeait si peu à traiter sincèrement, que le duc Sigismond d'Autriche lui ayant envoyé un de ses serviteurs pour le conjurer d'accepter sa médiation, de le recevoir même en otage des conditions avantageuses qu'il offrirait, le roi refusa d'entendre cet ambassadeur. Le duc Sigismond, soit à bonne intention, soit pour l'effrayer, lui faisait en même temps annoncer que la paix

[1] Legrand. — [2] Registres du Parlement.

venait d'être faite entre le roi de Hongrie et l'empereur, de telle sorte que l'armée d'Autriche, et même des auxiliaires hongrois, pourraient intervenir dans la guerre de Flandre. Cet envoyé, ainsi repoussé du roi, alla, d'après l'ordre que lui avait donné son maître, expliquer sa commission au duc de Bourbon et recourir à son appui. Le roi s'en irrita beaucoup, et il écrivit au duc Sigismond de ne plus lui envoyer dorénavant un ambassadeur qui cherchait ainsi à lier commerce avec les grands du royaume.

Dans de telles dispositions, il n'y avait rien à attendre des conférences de Boulogne; tous les commissaires ne s'y rendirent même pas; plusieurs n'allèrent pas au-delà de Saint-Quentin. Cependant ces pourparlers durèrent près de trois mois; on y débattit, sans qu'aucun renonçât à son opinion, les lois et usages sur les fiefs et pairies. Les Français, contre les exemples du passé, prétendaient que tout fief était exclusivement masculin et régi par cet article de la loi salique, qui avait été, après la mort de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Bel, interprété contre le droit des femmes au sujet de la couronne de France. Quant à la comté de Bourgogne, ils alléguaient qu'elle avait été jadis dans la mouvance du duché, puis lui avait été incorporée. Leur réclamation touchant Lille, Douai et Orchies avait plus d'apparence, puisque primitivement ces villes et châtellenies n'avaient été données au premier duc Philippe-le-Hardi que pour sa vie. On pouvait encore mieux soutenir que le comté de Boulogne avait été, contre tout bon droit, usurpé à la maison de la Tour.

Au vrai, les deux partis ne songeaient qu'à recommencer la guerre et s'y préparaient pendant la trêve, qui était mal observée, surtout par mer, où les Hollandais com-

mettaient de continuelles violences contre les navires de France. Chacun ne manquait pas non plus de tenter de part et d'autre toutes sortes de trahisons, et de gagner, par argent ou promesses, les serviteurs de son adversaire. Un nommé Simon Courtois, que le roi avait nommé son procureur général en Artois, alléguant quelques affaires en Flandre, était allé offrir ses services à la duchesse Marie, en la priant de le conserver dans son office, si elle reprenait possession du pays. Le roi sut la conduite de maître Courtois; à son retour, il le fit saisir et conduire à Tours, où le prevôt lui fit confesser son méfait et couper la tête.

Par méfiance, plus encore que par économie, le roi se résolut, avant de recommencer la guerre, à faire une grande réforme dans son armée. Il cassa dix de ses compagnies d'ordonnance, entre autres celles du comte de Dammartin, des sires de Moui, de Craon, de Balzac, d'Étienne de Poysieu, qu'il appelait le Poulailler, et de cinq autres capitaines, tous bien connus à la guerre, qui avaient eu sa confiance et l'avaient jusqu'alors bien servi. Toutefois il ne voulut point offenser le comte de Dammartin, et lui écrivit en ces termes :

« Monsieur le grand-maître, pour ce que je sais la peine et le service qu'avez toujours portés tant envers feu mon père qu'envers moi, j'ai avisé pour vous soulager, de ne plus vous faire homme de guerre ; nonobstant que je sache bien que je n'ai homme en mon royaume qui entende le fait de la guerre mieux que vous et en qui gise plus ma confiance, s'il me venait quelque grande affaire. Aussi l'ai-je dit à Pierre Claret pour vous le dire. Touchant votre pension et état qu'avez de moi, je ne vous l'ôterai jamais, mais plutôt je l'accroîtrai ; et si n'oublierai jamais les

grands services que vous m'avez faits, quelque homme qui m'en veuille parler au contraire; et adieu. »

Le comte de Dammartin n'avait pour lors que soixante-huit ans, et se sentait encore la force et le courage de bien servir à la guerre. Il ne feignit point de se laisser prendre aux flatteries du roi, et lui répondit tout franchement.

« Sire, le plus humblement que faire je puis, je me recommande à votre bonne grâce; et vous plaise savoir que par monsieur de Montfaucon, qui est passé par ici, j'ai déjà su que votre plaisir a été que je n'aie plus la charge de la compagnie qu'il vous avait plu me bailler à conduire. Sire, j'avais bien su auparavant qu'il était bruit que vous aviez volonté de le faire; mais je ne le pouvais croire, et me tenais aussi sûr de cet état que de rien que j'aie. Considérez que j'ai longuement servi; qu'il vous a plu me faire l'honneur de me donner votre ordre; que les miens ont aussi servi le feu roi votre père en ses grandes affaires et au temps où il en avait besoin pour les grands troubles qui étaient alors dans le royaume, dans lesquels ils ont fini leurs jours. C'est à savoir : feu mon père à la bataille d'Azincourt, mon frère Étienne à Crevant, mon dernier frère en Guyenne[1]. Et moi, Sire, dès que j'ai pu monter à cheval, j'ai servi le roi votre père et vous le mieux que j'ai pu; si ce n'est aussi bien que j'en ai eu le vouloir, du moins, grâce à Dieu, vous n'y avez eu ni perte ni dommage, et je ne vous ai point fait de faute. Toutefois, Sire, puisqu'en cela tout est à vous, que votre bon plaisir soit fait. C'est bien raison, Sire, que je vous supplie qu'il vous plaise que je demeure en votre bonne

[1] A Castillon.

grâce, et que vous ayez égard à mon fait et aux services que moi et les miens vous avons rendus. Au moins que je puisse vivre sous vous selon l'office et état qu'il vous a plu me donner; et, Sire, je suis toujours pour faire et accomplir vos bons plaisirs, en tout ce qu'il vous plaira me commander, à l'aide du benoît fils de Dieu, auquel je prie vous donner bonne vie et longue. »

Le comte de Dammartin, selon qu'il le souhaitait, demeura dans un grand état. Outre ses biens, qui étaient considérables et la part qu'il avait eue dans les confiscations de Jacques Cœur et d'autres, son office de grand-maître lui valait dix mille livres par an; l'ordre du roi, quatre mille; sa compagnie, douze cents; les gouvernements de Montivilliers, Harfleur et Château-Gaillard, deux mille; et de plus il avait huit mille livres assignées par an sur les revenus du pays de Briançon. Plus tard il fut fait lieutenant général du roi pour Paris et l'Ile-de-France.

La disgrâce des autres capitaines ne fut pas adoucie comme la sienne. Le sire de Balzac fut mis en justice, et le roi avait de tels soupçons, qu'il écrivit de sa propre main au chancelier : « Prenez garde que vous y fassiez bonne justice et que je n'aie nulle cause d'être malcontent, car c'est à vous de faire justice. » Toutefois on ne trouva nulle preuve, et il fallut bien relâcher le sire de Balzac. Le roi lui rendit même sa pension. Autant en advint au sire de Moui; il fut mis en prison, puis reconnu innocent. Le capitaine Oriole, gentilhomme du pays de Gascogne, fut plus durement traité; on prouva que, courroucé d'avoir perdu sa compagnie, il s'était emporté en discours injurieux et en menaces, qu'il avait même délibéré avec son lieutenant s'ils n'iraient point demander du service au duc Maximilien. Tous deux furent décapités à

Tours; et leurs corps coupés en morceaux pour être exposés à Arras, à Béthune et autres villes de l'Artois.

Cette réforme des compagnies n'empêchait point le roi de faire, plus encore que l'année précédente, toutes sortes de préparatifs pour recommencer la guerre. Une part de l'argent qu'il employait à solder les compagnies d'ordonnance fut destinée à payer des Suisses, dont le service lui semblait aussi bon et plus sûr. Il continua aussi à faire fondre beaucoup de bombardes et couleuvrines; on les faisait alors si grandes, qu'une bombarde qui pouvait porter une boule de fer pesant cinq cents livres, de la Bastille au pont de Charenton[1], fut essayée à Paris. Au second coup elle tua par accident le maître fondeur, qui fut déchiré en morceaux par cette grosse boule de fer.

Toute cette artillerie, le paiement des troupes, l'argent envoyé en Angleterre, les sommes distribuées par le roi à ses capitaines et serviteurs, celles qui étaient employées à corrompre les conseillers des autres princes, faisaient croître sans mesure les impôts du royaume. Chaque année, c'étaient nouvelles taxes, nouvelles rigueurs. Il semblait qu'on ne craignît point de pousser les peuples dans le désespoir. Les gémissements et les murmures augmentaient comme les taxes; il y avait même de temps en temps, dans quelques provinces, des collecteurs maltraités et parfois des espèces de sédition; mais les punitions étaient promptes et cruelles, sans jamais suivre les règles de la justice ordinaire.

On faisait aussi de grands apprêts en Flandre. Le duc Maximilien avait assemblé les États à Termonde[2]. Là se montra pleinement toute l'aversion des Flamands pour le

[1] De Troy. — [2] Amelgard.

roi de France. Quelques gens des États voulurent remontrer que ce prince souhaitait peut-être la paix, qu'il avait cassé ses compagnies, retiré quelques garnisons, permis aux gens de Tournai de demeurer neutres; qu'ainsi on devait tenter la voie d'accommodement. Mais ils furent à peine écoutés; tous les autres, alléguant la perfidie et les continuelles trahisons du roi, maintenaient qu'il ne fallait écouter aucune proposition, tant que toutes les terres et seigneuries possédées par le feu duc Charles ne seraient pas rendues à sa fille. Il fut donc résolu de fournir de l'argent et des hommes, afin de poursuivre vaillamment la guerre.

Pour en payer les dépenses, il fallut aussi accroître les impôts en Flandre. On mit une gabelle sur la petite bière[1], et cette taxe produisit de grandes rumeurs à Gand. Les forgerons et les tisserands s'assemblèrent. Les gouverneurs et les doyens des métiers, avertis à temps, envoyèrent contre eux des gens armés. On se battit opiniâtrément, et il demeura quelques morts sur la place. Les mutins, ainsi vaincus se retirèrent en une chapelle où ils furent forcés. Les principaux d'entre eux furent mis en justice, avec les syndics des forgerons, des tapissiers et des tisserands. Ils confessèrent les plus criminels desseins. Ils voulaient, dit-on, piller les couvens et les églises, tuer les plus riches bourgeois et les magistrats, pour faire ensuite un gouvernement à leur gré. Huit ou dix furent décapités, soixante bannis, et d'autres mis en prison. La gabelle fut établie, et l'on continua à se préparer à la guerre contre les Français.

[1] Molinet.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE

DU TOME SEPTIÈME.

CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

LIVRE SEPTIÈME.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

FIN DE LA TABLE.

AVIS AU RELIEUR.

Le carton comprenant les pages 163-164, 173-174 de la feuille 11 du tome Ier, doit être remplacé par celui qui est réimprimé avec la feuille 24 du même volume.